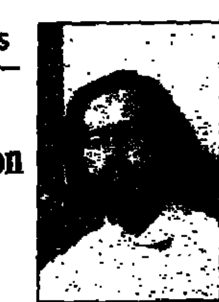
LE MONDE DES LIVRES

■ Andreiev, l'art de l'autodestruction
■ Les écrivains du terroir



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16619 – 7,50 F – 1,13 EURO

VENDREDI 3 JUILLET 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le « big bogue » de l'an 2000

■ Les entreprises françaises se mobilisent pour éviter un sinistre informatique

■ Le changement de siècle exige une adaptation de tous les logiciels

■ France Télécom estime ses dépenses à près de 1 milliard de francs

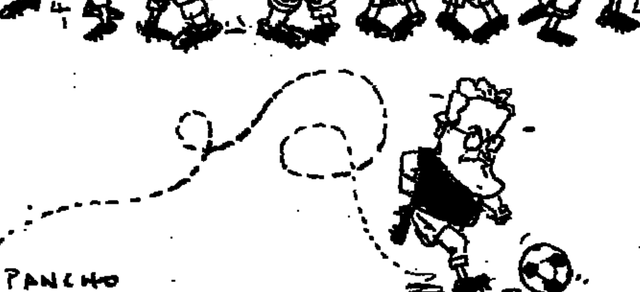
Lire pages 22 et 23

La droite, le PCF et les Verts font reculer M. Jospin et M. Chirac sur le scrutin européen

Le découpage en huit régions devait rapprocher les électeurs des élus

LIONEL JOSPIN a décidé, mercredi 1er juillet, de retirer son projet de réforme du mode de scrutin européen, après avoir constaté l'opposition de toutes les composantes de la majorité, à la seule exception du Parti socialiste, et s'en être entretenu avec Jacques Chirac. A droite, le RPR et Démocratie libérale avaient annoncé qu'ils voteraient contre le texte. Une majorité du groupe UDF-Alliance partageait cette position. Lors du vote solennel prévu le 9 juillet, le premier ministre ne pouvait compter que sur le renfort hypothétique de députés centristes pour faire adopter son texte.



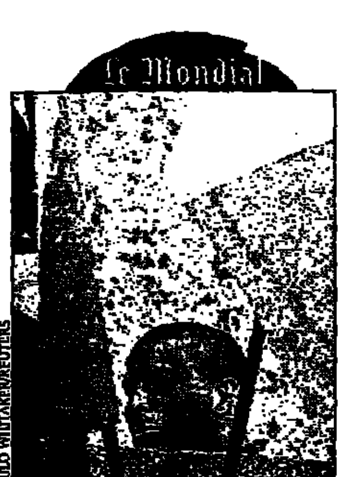


Ce volet de la modernisation de la vie politique avait été souhaité par le président de la République qui, le 16 avril, s'était prononcé pour le maintien du mode de scrutin proportionnel mais en mettant fin à l'existence d'une circonscription nationale unique. Jacques Chirac s'était abstenu de toute observation lors de l'approbation du projet de loi de M. Jospin au conseil des ministres du 10 juin. Avant de prendre sa décision, le premier ministre s'en est entretenu avec François Hollande, premier secrétaire du PS, et Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. Il a appelé auparavant les autres dirigeants de la majorité pour vérifier leur opposition à cette réforme.

Ce retrait a été accueilli favorablement par les partis de la majorité, même si M. Hollande a « *regretté* » qu'une occasion de modernisation de la vie politique « *ait été perdue* ». Jean-Louis Debré (RPR) estime que M. Jospin « *n'a plus de majorité* » et José Rossi (Démocratie libérale) parle de « *capitulation en rase campagne* » du PS.

Lire pages 5, 28 et notre éditorial page 16

Le Mondial


PAULO WHITAKER/REUTERS

■ Les Bleus défient les maîtres italiens

■ Le Brésil s'interroge sur Ronaldo

■ Quand les arrières vont de l'avant

Lire notre cahier Le Mondial

■ Sans-papiers : un réexamen

Le gouvernement a décidé de créer une commission afin de préparer un réexamen des demandes de régularisation des sans-papiers. p. 30

■ M. Kirienko face à la Douma

Le premier ministre tente de faire passer en force les mesures d'austérité qu'exige la communauté internationale avant d'accorder son assistance financière à la Russie. p. 2

■ Japon : un plan de sauvetage

Le gouvernement devait annoncer, jeudi, un plan de sauvetage des banques nippones en difficulté. p. 17

■ Airbus en tête

Avec 287 commandes enregistrées durant le premier semestre, Airbus dépasse son concurrent Boeing. p. 18

■ L'appel au Nigeria

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a plaidé auprès du général Abubakar en faveur de la libération du milliardaire Moshood Abiola. p. 4

■ L'AFP critiquée

Le rapport d'audit mené par l'inspection générale des finances juge sévèrement la stratégie et la gestion de l'Agence France-Presse. p. 19

■ Contrats locaux de sécurité retardés

Les contrats locaux de sécurité, devant permettre l'instauration d'une « police de proximité », ne se concluent pas aussi vite que prévu. p. 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 703 - 7,50 F



Un peu de béton pour embellir le temple de Baalbek

BEYROUTH
de notre correspondant

Le plus monumental et sans doute le plus beau site romain du monde, situé sur le plateau de la Bekaa, au nord-est du Liban fait... peau neuve. Des dalles de pierre blanche bien équarries, impeccables, sont posées au mortier sur le sol antique. Du béton a été coulé pour niveler le parterre en certains endroits. Ni l'effort ni la dépense n'ont été ménagés pour porter un outrage suprême à un monument classé au Patrimoine de l'humanité.

L'initiative émanait d'un bon sentiment : préparer les lieux pour une exposition libano-allemande du centenaire des fouilles que Guillaume II avait ordonnées sur le site. C'est en effet à la suite d'une visite du Kaiser en 1898 qu'une mission archéologique allemande entreprit, sous l'Empire ottoman, une vaste campagne de recherches et de restauration qui, relayée après l'instauration du mandat français en 1920 par des équipes françaises, restitua à Baalbek – dont il ne restait pratiquement debout que les fameuses six colonnes du temple de Jupiter et les murs du temple de Bacchus –, sa majestueuse dimension d'antan. Il est notoire que sous la ville actuelle, qui enserre les temples, sont enfouis d'inestimables vestiges. Mais c'est une autre affaire.

La préoccupation, aujourd'hui, porte sur la préparation de l'exposition du centenaire. Le mal est déjà fait : les trois quarts des travaux, au dire des responsables du chantier, sont achevés. L'impressionnante galerie voûtée, construite en blocs de pierre massifs, qui se développe sur 330 mètres, a presque entièrement été pavée à neuf et les allées en surface qui surplombent les voûtes concernées par ces travaux d'« embellissement » sont déjà redessinées en béton et bitumées pour combattre les infiltrations d'eau. Pis : les aménagements ne sont pas provisoires car l'exposition doit devenir permanente.

« *Qui a donc permis de carreler le temple de Baalbek ? (...) C'est un scandale* », s'est indigné le quotidien *Al Nahar*. Il s'est entendu répondre par le responsable de la direction des antiquités sur le chantier que tout cela tenait de la restauration conforme aux règles de l'art et se faisait en coopération avec l'Institut allemand d'archéologie (Deutsche Archeologische Institut) de Berlin et avec l'aval de l'Unesco. Interrogée par *Al Nahar*, l'Unesco assure ne rien avoir avalisé et affirme qu'après avoir été alertée de diverses sources elle a convoqué à Paris le directeur général des antiquités au Liban, Camille Asmar. Lequel a assuré devant le comité du Patrimoine de l'humanité, dont le directeur adjoint est le Libanais Georges Zouein, que les travaux ne sont pas irréversibles et que seule une partie de l'exposition, installée dans une tour carrée mamelouk attenante, est destinée à durer.

Une commission d'experts va être dépêchée sur les lieux pour déterminer des méthodes d'étanchéisation moins agressives que le bétonnage et le bitumage. On ignore encore si les rajouts seront effectivement supprimés après l'exposition. « *Le temple de Baalbek sera-t-il victime de la négligence, de la désinvolture et de l'inculture* [des responsables libanais] *ou un sursaut de conscience le sauvera-t-il avant qu'il ne soit trop tard ?* », interroge *Al Nahar*.

Lucien George

Feu vert aux langues régionales

SI LES parlementaires suivent les orientations du gouvernement, les langues régionales devraient changer de statut en France. Mercredi 1er juillet, Bernard Poignant, maire PS de Quimper, a remis à Lionel Jospin un rapport l'incitant à signer et ratifier la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Le premier ministre a accepté la nomination d'un expert en droit public, Guy Carcassonne, ancien collaborateur de Michel Rocard, pour tenter de lever les obstacles juridiques à cette reconnaissance. Selon M. Poignant, la prise en compte de la revendication identitaire doit empêcher l'extrême droite de promouvoir « *une identité régionale qui serait ethnique, repliée et fermée aux autres* ».

Lire page 10

POINT DE VUE

Le « Titanic », le Mondial et nous *par Jacques Attali*

TROIS films ont marqué leur époque plus qu'aucun autre, par leur succès commercial comme par leur impact sur l'imaginaire, même s'ils ne sont pas, et de loin, les meilleurs films de l'histoire du cinéma. De fait, *Autant en emporte le vent*, *Ben Hur* et *Titanic* racontent tous les trois la même histoire : celle d'un amour impossible dans une société en décadence pendant la naissance d'une autre. La fin du Sud, de l'Empire romain, du *Titanic*. « *Demain est un autre jour* », dit Rett Butler. Ben Hur reprend comme en écho : « *Il vous sauvera.* » Et le héros de *Titanic* ajoute : « *Il faudra vivre après ma mort.* »

Le succès de ces trois films nous dit beaucoup sur le climat des époques de leur production, toutes les trois incertaines : le premier juste avant l'entrée des Etats-Unis dans la seconde guerre mondiale, le deuxième au début de la décolonisation et le troisième, aujourd'hui, à un moment où chacun sent planer une menace sur un monde trop sûr de lui. Car le *Titanic*, c'est nous, notre société triomphante, orgueilleuse, aveugle, hypocrite, impitoyable aux pauvres, où tout est prévu, sauf les moyens de prévoir. Tel est à mon sens le secret de l'immense succès de ce film : chacun y devine que l'iceberg est là, qui nous attend, tapi quelque part dans la brume de l'avenir, que nous fonçons droit dessus et que nous allons nous y fracasser en musique.

Des icebergs, il n'en manque pas. L'iceberg financier qui commence avec l'Indonésie, continue avec le Japon et la Chine, la Russie, et qui se prolongera avec l'Europe si l'euro devenu refuge monte très au-delà de sa valeur. Et nous fonçons droit dessus, à pleine vitesse : il n'est pas possible d'avoir durablement une croissance des cours de Bourse triple des taux d'intérêt, des marchés follement surévalués, créateurs de richesses fictives et injustifiées, pour des détenteurs de titres, fonds de pensions ou épargnants convaincus d'avoir le temps de rendre réelles leurs fortunes virtuelles avant que les cours ne s'effondrent, sûrs de pouvoir, eux, quitter le bateau avant l'inévitable naufrage.

Lire la suite page 13

Jacques Attali est conseiller d'Etat en disponibilité, président d'une société de conseil.

Les 50 ans d'Atlantic


AHMET ERTEGUN

NÉ À ISTANBUL en 1923, fils de diplomate, homme d'une grande culture, Ahmet Ertegun a fondé, en 1947, la compagnie discographique Atlantic, dont les premiers disques devaient être édités l'année suivante. Avec son frère Nesuhi et une équipe de producteurs, paroliers et arrangeurs parmi les plus créatifs, il enregistre John Coltrane, Ray Charles, Aretha Franklin ou les Rolling Stones. Ahmet Ertegun fête ses cinquante ans d'activité et ceux de son label, devenu légendaire.

Lire page 26

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE Le premier ministre, Sergueï Kirienko est venu défendre, mercredi 1er juillet, devant les députés de la Douma son programme d'austérité, crucial pour sortir le pays de l'impasse économique, et auquel est conditionnée l'assistance financière internationale que réclame Moscou. *« Un Etat fort doit être riche »*, a lancé le jeune et libéral chef du gouvernement devant une assemblée houleuse menacée une nouvelle fois de dissolution par le président Boris Eltsine. ● LES MESURES envisagées visent à faire entrer par la fiscalité de quoi rembourser une dette intérieure équivalente à 60 milliards de dollars et un endettement extérieur qui pourrait atteindre 171 milliards de dollars d'ici la fin de l'année. ● LA CHUTE des cours du baril de pétrole aggrave la crise des exportations russes alors que Moscou craint de voir lui échapper le transit des ressources énergétiques de la Caspienne.

Le premier ministre russe tente d'imposer son programme d'austérité

Sergueï Kirienko a présenté, mercredi 1er juillet à la Douma, les mesures fiscales nécessaires à l'obtention de l'aide financière internationale. Une âpre bataille de tranchées s'engage avec les nationalistes et communistes pour sortir le pays de l'impasse

MOSCOU
correspondance

Investi d'une mission cruciale pour l'avenir de l'économie russe, le premier ministre, Sergueï Kirienko, est venu, mercredi 1er juillet, devant la Douma, la chambre basse du Parlement, afin de défendre son plan anti-crise. Pour le jeune réformateur, aux commandes depuis deux mois, l'enjeu était double : convaincre les députés, en majorité communistes et nationalistes, d'adopter avant le 17 juillet une vingtaine de lois pour sortir de l'impasse économique, et prouver au Fonds monétaire international (FMI), qui étudie la possibilité d'un soutien de quelque 10 milliards de dollars à la Russie, la détermination de son équipe à suivre les recommandations du fonds en matière budgétaire et fiscale. Ce programme de la « dernière chance » avait déjà été exposé le 23 juin, au cours d'une réunion du gouvernement, en présence de parlementaires. Les jours suivants, une série d'oukazes avaient été adoptés pour le mettre en pratique.

Hier, la balle était dans le camp des députés russes, invités à se prononcer sur le volet fiscal du programme, dit de *« stabilisation »*, soit 11 projets de loi sur les 21 qui devraient sensiblement améliorer la collecte des impôts. Devant une assemblée houleuse, irritée par les récentes allusions du président russe, Boris Eltsine, à une possible dissolution de la Douma en cas de rejet du plan anti-crise, Sergueï Kirienko a tenté de trouver un soutien. *« Un Etat fort doit être riche. Mais pour gagner de l'argent, il faut aussi développer la production »*, a-t-il lancé à l'adresse de l'opposition communiste qui fustige régulièrement le pouvoir pour son incapacité à élaborer une politique industrielle. Soulignant que le pays avait déjà créé les conditions favorables à la naissance d'une économie libérale, Sergueï Kirienko a annoncé l'adoption de *« nouvelles règles »* pour sortir le pays de la crise. Celles-ci supposent un *« renforcement de l'efficacité du contrôle étatique sur l'économie »*. Un oukaze présidentiel récent prévoit ainsi une baisse de 50 % des tarifs du gaz et de l'électricité pour les entreprises. Enfin, dans le souci de ménager son auditoire, le premier ministre a assuré que son plan, seul capable de rétablir l'équilibre budgétaire, était strictement *« apolitique »*. Répondant à la question d'un député, il s'est dit prêt à démissionner, lui et son gouvernement, en cas d'échec.

Ce qui n'a pas empêché l'opposition nationalo-communiste de revenir à la charge. Guennadi Ziouganov, le chef des communistes, s'est emporté contre la politique du gouvernement : *« Neuf habitants sur dix comprennent que nous sommes désormais dans l'impasse (...). Le programme présenté n'a rien de systématique et, aujourd'hui, tout le monde tourne autour de caisses vides »*, a-t-il grondé, ajoutant toutefois qu'il soutiendrait les lois *« allégeant le fardeau fiscal »* et celles *« en faveur de la production »*.

IMPÔTS SUR LES MAISONS DE JEUX

Pour leur part, Grigori Iavlinski, le chef de l'opposition libérale, et Alexandre Chokhine, à la tête de *Notre maison la Russie*, formation proche du pouvoir, ont fait savoir qu'ils voteraient pour les lois qui leur semblaient *« acceptables »*, et tenteraient d'obtenir des compromis sur le reste. Ainsi, parmi les six lois fiscales adoptées hier par les députés, ne figurent pas certaines mesures pourtant jugées indispensables pour améliorer rapidement la collecte des impôts. Les députés ont, par exemple, décidé de repousser la discussion sur l'uniformisation du taux de TVA à 20 % pour toutes les marchandises. Cette décision, qui risque d'être impopulaire, devrait permettre à l'Etat d'engranger 9,8 milliards de roubles (9,8 milliards de francs) de revenus supplémentaires par an. De plus, la Douma n'a pas examiné les lois concernant la refonte de l'impôt sur le revenu des particuliers, comme par exemple l'introduction d'une nouvelle échelle d'imposition, moins élevée et fluctuante. Celle-ci équivaudrait, pour les salaires dits « moyens » (l'équivalent de 20 000 à 80 000 francs par an), à une augmentation de 1 % à 3 % de la pression fiscale. De même, reste en suspens le point qui prévoit d'imposer à hauteur de 20 % les comptes bancaires rémunérés et les polices d'assurance de tous les citoyens russes, quels que soient leurs revenus, ce qui ne manquerait pas de toucher de plein fouet les maigres économies des retraités...

C'est, en revanche, à une quasi-unanimité que les députés ont accepté d'introduire un nouvel impôt sur les maisons de jeux et sur l'outil de production des petites entreprises (kiosques, marchés, restaurants). Traditionnellement rackettés par les mafias locales, ces établissements seront désormais tenus de verser aussi leur contribution dans les caisses de l'Etat.

Agathe Duparc

Les principaux points du programme anticrise

● Réduction des taux d'intérêt de 25 % à 30 % – actuellement autour de 60 %.
Adoption d'une nouvelle législation fiscale. Introduction d'un taux uniforme de TVA (20 %). Suppression des dérogations à la TVA et à l'impôt sur les bénéfices.
● Imposition sur le troc.
● Renforcement du contrôle sur les ventes d'alcool.
● Réduction du nombre de fonctionnaires et des subventions de l'Etat.
● Adoption de normes comptables internationales.
● Meilleur contrôle des dépenses publiques.
● Développement des bases institutionnelles de la propriété privée de la terre.
● Réduction des arriérés de salaires et retraites.
● Simplification des faillites bancaires.
● Amélioration de la législation sur les partages de production.
● Relèvement des tarifs à l'importation. – *(Reuters.)*

Le piège d'un endettement qui s'autoalimente

LA RUSSIE paviendra-t-elle à gagner la course contre la montre dans laquelle elle est engagée sans avoir recours à une dévaluation du rouble ? Un premier élément de réponse viendra de la Douma. Mais si les députés se rallient à la tentative du premier ministre, M. Kirienko, d'assainir les finances du pays, en mettant notamment en place un code fiscal énergique, la Russie n'en sera pas pour autant tirée d'affaire.

Le pays est confronté à une triple crise où le marasme s'auto-alimente. D'une part, sa crise propre, que provoque un déficit public énorme creusé par la faiblesse de ses recettes fiscales. Elle dure depuis la fin de l'empire soviétique et s'aggrave au fil des ans. D'autre part, la crise que traversent tous les pays producteurs de pétrole en raison de la baisse du prix du baril depuis l'automne. La Russie subit enfin le contrecoup de la tourmente asiatique, dont elle a ressenti une première fois les effets en octobre, puis à nouveau en mai, lors de la rechute de l'Indonésie, et qui se traduit par une défiance des marchés et des attaques sporadiques sur le rouble.

Ces trois facteurs conjugués mettent la Russie en position de faillite potentielle. Or, les mois qui viennent s'annoncent les plus dangereux. Car, même dans une perspective optimiste, c'est-à-dire si le gouvernement parvient à convaincre les puissants lobbies industriels à lui verser leurs arriérés d'impôts et à mettre en place un système fiscal efficace, il faudra quelques mois au moins pour que l'argent rentre effectivement dans les caisses. Dans l'intervalle, la banque centrale, dont les réserves ont été grignotées par la défense du rouble, finance son déficit budgétaire (7,1 % du PIB en 1997) par des émissions de bons du Trésor à court terme. Pour en garantir le succès, elle offre des taux d'intérêt extrêmement élevés, qui ont culminé à 150 % en mai et qui avoisinnent aujourd'hui 80 %. La Russie se trouve donc entraînée dans une situation ruineuse où elle doit non seulement rembourser les obligations arrivées à maturité, mais également continuer à servir les intérêts sur celles dont l'échéance est plus lointaine. Cette semaine, Moscou doit rembourser 1,3 milliard de dollars et quelque 30 milliards d'ici la fin de l'année.

BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Cette dette interne, qui atteignait, fin 1997, la contrepartie en roubles de 60 milliards de dollars, est financée entre 15 à 25 % par des non-résidents. Cette fraction détenue par des étrangers aggrave l'endettement extérieur de la Russie, composé pour moitié d'une dette russe et d'une dette soviétique, déjà rééchelonnée. De 123 milliards de dollars en 1996 (155 % des exports), celle-ci est passée à 142 milliards en 1997 (185 % des exports) et pourrait atteindre, fin 1998, 171 milliards de dollars, soit 237 % des exportations, selon les derniers chiffres des experts économiques français. Depuis la mi-juin, les créanciers internationaux redoutent un défaut de paiement sur la dette russe.

La situation financière russe est d'autant plus fragile que le solde des transactions courantes pourrait être négatif cette année, pour la première fois depuis 1992. La dégradation de la position extérieure russe (3 milliards de dollars en 1997 contre 11,5 milliards en 1996) s'accentue sous l'effet de la baisse des prix du pétrole. Les produits énergétiques représentent la moitié des recettes d'exportation de la Russie. La simple stabilisation des cours du baril à 15 dollars (14 dollars aujourd'hui) ferait perdre 5 à 6 milliards de dollars à la Russie et plongerait la balance courante dans le rouge, provoquant de nouveaux besoins pour financer les importations.

Depuis quelques semaines, le gouvernement russe ne prétend plus pouvoir, seul, faire face à la dégradation de ses comptes publics. Pris au piège d'une dette qui fait boule de neige, jonglant avec des bons du Trésor qui lui coûtent de plus en plus cher, et qui ne sont même pas certains, demain, de trouver preneur, il tente de convaincre le FMI de mettre à sa disposition une « réserve » d'une dizaine de milliards de dollars. Un tel engagement serait, pour les investisseurs, la garantie que la Russie tiendra ses engagements financiers.

La Russie bénéficie déjà d'un programme de 9,2 milliards de dollars, dont 670 millions viennent de lui être versés après une suspension de plusieurs mois en raison de l'incapacité du gouvernement à mettre en place des réformes. La communauté internationale regardera donc à deux fois avant de lui donner ce nouveau coup de main.

CHANTAGE

Aussi, les Russes jouent avec la menace d'une dévaluation du rouble. Pareille mesure ruinerait trois ans d'une politique monétaire qui a permis d'éradiquer l'hyperinflation. Elle provoquerait la faillite de nombreuses banques, laminerait les recettes des entreprises, renchérirait les importations, gonflerait encore la dette et ferait repartir l'inflation. Un chantage qui va peser dans la décision des partenaires du G 7 de la Russie.

Babette Stern

L'idée d'échanger « les oléoducs contre la paix » fait son chemin dans le Caucase

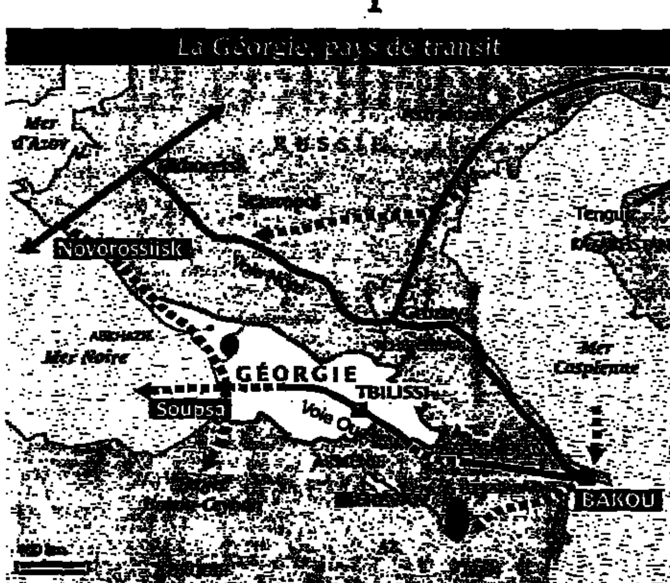
SATCHKHERE (Géorgie)
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE
La Géorgie voit son salut dans sa vocation de pays-charnière

Au cœur de la Géorgie, dans la province montagneuse et verdoyante de Satchkhere, à 176 kilomètres à l'ouest de Tbilissi, excavateurs, grues et engins à chenilles, conduits par des ouvriers indiens, pakistanais ou géorgiens, ouvrent la route de l'oléoduc Bakou-Soupsa, par lequel transitera, dès le début de 1999, une partie de l'or noir extrait des gisements de la Caspienne. Depuis la vallée, on aperçoit, à flanc de coteau, une large coulée ocre qui tranche avec la verdure alentour : en son centre se situe la tranchée, peu profonde – entre 80 cm et 1 m –, où repose un gros tube de couleur rouge, amorti tous les 50 mètres par des sacs de sable. De temps à autre, un engin à chenilles chargé de sacs de sables s'élance dans un vacarme assourdissant à l'assaut de la pente abrupte. *« Le plus dur est passé, le reste sera du gâteau »*, se réjouit Mike Dines, chargé pour la société mixte McConnel Dowell de conduire les travaux sur cette partie du tube.

A l'heure qu'il est, la construction des 940 kilomètres de la *« voie ouest »*, entamée il y a un an, est quasiment achevée. Son financement est assuré par l'AIOC, le consortium de compagnies pétrolières occidentales qui signa, en septembre 1994 à Bakou, le *« contrat du siècle »*, en vue de l'exploitation des réserves offshore de Chirag, Güneshli et Azeri, en mer Caspienne. *« Reste à réunir la portion géorgienne à la portion azérie et, côté géorgien, à rejoindre Soupsa sur la mer Noire. L'oléoduc est construit à 60 % »*, explique un chef de chantier. Au début, la Georgian pipeline company (ou GPC, une émanation de l'AIOC) pensait utiliser une bonne partie de l'ancien oléoduc, celui élaboré par les frères Nobel en 1904, à l'époque où hommes d'affaires et aventuriers, mus par la perspective de fortunes vite faites grâce à l'or noir, accouraient à Bakou, qui fut jadis et jusqu'à l'arrivée de l'Armée rouge en 1922, une ville cosmopolite et prospère.

« Mais en décembre 1997, dès les premiers tests de pression hydraulique sur le vieux tube, nous avons compris qu'il ne serait utilisable qu'à 20 % », explique Ed Ruckstuhl, ingénieur de la GPC. Percé en de multiples endroits par des siphonneurs, de plus en plus nombreux face à l'aggravation de la crise énergétique, ni entretenu ni réparé, le vieux tube est hors de service et le coût total du nouveau conduit, estimé à 300 millions de dollars au départ, dépasse aujourd'hui les 500 millions. Trop pauvre, la Géorgie n'a pu participer au financement et percevra donc des droits extrêmement bas – 17 cents par baril – sur le transit du brut extrait des champs exploités par l'AIOC. *« Cela fera un revenu annuel de 10 millions de lari* [environ 8 millions de dollars], *ce qui est très peu »*, explique Alexander Rondeli, directeur du centre de recherches stratégiques du ministère des affaires étrangères géorgien. Mais le pétrole ne commencera pas à couler dans l'oléoduc Bakou-Soupsa avant mars 1999. En attendant, depuis novembre 1997, la production initiale transite par la *« voie nord »* (Bakou-Novorossisk, *via* la Tchétchénie). Si la capacité de ce vieil oléoduc est moindre – 5 millions de barils par an, contre 15 millions par an pour la *« voie ouest »* –, les droits de transit perçus par la Russie sont plus élevés (soit 2,45 dollars par baril). Dépourvue de ressources naturelles et ruinée par une guerre civile, amputée de 20 % de son territoire, la Géorgie voit son salut dans l'affirmation de sa vocation de pays-charnière, par lequel transiteront les richesses de la Caspienne. Malgré la faiblesse du revenu du transit, l'oléoduc est un enjeu vital pour cette petite république caucasienne. Car, au-delà des avantages palpables qu'il apportera : la rénovation des infrastructures existantes (ports, pipe, raffinerie) ou la relative création d'emplois (sur 2 132 personnes occupées à construire le pipe, 1 560 sont des Géorgiens), son existence est généralement ressentie ici comme un gage de sécurité, mettant le pays hors d'atteinte de l'encombrant voisin russe.



« Nous sommes à Moscou ce que serait la maîtresse préférée d'un homme qui ne veut rien débourser pour elle », résume Alexander Rondeli. *« Tout, dans cet espace caucasien, s'est toujours fait par la force et le chantage. L'image du Caucasien dans l'imaginaire russe est restée celle véhiculée par la littérature du XIXe siècle : un barbare sympathique qu'il faut avoir à l'œil ! »*, poursuit-il. Des *« forces obscures venues du Nord »*, comme on dit parfois ici, seraient à pied d'œuvre, menant avec succès une politique de déstabilisation intense dans cette authentique poudrière ethnique. Il est ainsi de notoriété publique que la Russie arme les Abkhazes – ce peuple du littoral de la mer Noire, jadis République autonome au sein de la Géorgie, qui fit sécession en 1993.

INTÉRÊTS RUSSES

Parallèlement, Moscou entretient une force d'interposition à la frontière entre l'Abkhazie et la Géorgie, de jeunes militaires qui, faute de solde, sont plus occupés à rançonner le passant qu'à faire œuvre de paix. Enfin, la Russie, ou, plus précisement, certains de ses acteurs, proches du complexe militaro-industriel ou partisans du retour des anciennes Républiques dans le giron de Moscou, n'entendent pas perdre le contrôle du littoral de la mer Noire où deux bases militaires russes sont toujours là, sans parler des trois situées en Géorgie même, et des gardes-frontières russes, soit une présence de dix-huit mille hommes en tout. Véritable aveu de la culpabilité russe aux yeux des Géorgiens, c'est à Moscou que réside Igor Gueorgadze, l'auteur du premier attentat (août 1996) contre le président Edouard Chevardnadze et dont l'extradition est réclamée, en vain, par la Géorgie. A en croire la rumeur, la Russie serait aussi à l'origine du second attentat, perpétré il a cinq mois contre le chef de l'Etat.

Malgré les vieux réflexes du passé, toujours vivaces, de nouvelles relations pourraient se nouer, fondées sur la perspective d'un développement économique. De plus en plus dans le Caucase, l'idée se fait jour d'échanger *« les oléoducs contre la paix »*. Ainsi Boris Berezovski, le secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI) et ambassadeur des intérêts pétroliers russes dans la région, aurait récemment proposé à la partie géorgienne la construction d'un oléoduc Novorossisk-Soupsa, qui traverserait l'Abkhazie de part en part. Le port de Novorossisk (Russie), où arrivera la production initiale de Bakou mais surtout les énormes flux du gisement de Tenguiz, au Kazakhstan, *« est inutilisable trois mois de l'année par an »*, explique un pétrolier géorgien. *« C'est pourquoi nous avons proposé à la partie russe d'utiliser notre terminal pétrolier de Soupsa, dans l'espoir que la coopération autour de cet "oléoduc de la paix" mettra fin à nos turpitudes. »*

Marie Jégo

L'Autriche veut faciliter l'ouverture de l'Union à l'Est

VIENNE
de notre correspondante

« Bienvenue à Vienne, capitale de l'Europe ». Les pancartes géantes saluant les arrivants, les milliers de drapeaux aux couleurs de l'Europe et les arrangements floraux bleu-jaune dans les jardins publics le signalent : depuis le 1er juillet, l'Autriche assume pour les six mois prochains la présidence de l'Union européenne – une première pour le pays qui a rejoint l'UE en 1995.

Après la « Fête pour l'Europe », mercredi soir, sur la place des Héros, suivie par des milliers de spectateurs et retransmise par plusieurs chaînes de télévision européennes, une première réunion de travail de la Commission européenne sous la présidence de Jacques Santer a eu lieu à Vienne. Les grandes priorités de la présidence autrichienne seront l'élargissement et l'euro, le projet Agenda 2000 (réforme agricole, fonds structurels et finances) et l'emploi.

Mettre l'euro sur les rails est un problème technique plutôt que politique, d'autant que deux tiers des Autrichiens y sont favorables. Le dossier de l'élargissement est plus sensible : 52 % des Autrichiens sont hostiles à l'adhésion des pays de l'Est, craignant surtout l'envahissement du marché de travail par une main-d'œuvre peu exigeante et une hausse de la criminalité. Paradoxalement, l'Autriche est, avec l'Allemagne, le pays qui a tiré le plus grand bénéfice de l'ouverture à l'Est depuis 1989 – les exportations ont augmenté de 123 % – et les experts prévoient un impact positif de l'élargissement sur la croissance.

Pour Jacques Santer, *« c'est un devoir moral pour l'Union de réussir son élargissement en paix et liberté »*. L'Europe *« ne devrait pas rater cette chance »*, a-t-il dit mercredi soir à Vienne.

Le président Thomas Klestil a invité les chefs d'Etat des pays de l'Europe centrale et orientale (les PECO) à un « sommet » le 12 octobre à Vienne pour donner un signal positif et le ministre des affaires étrangères, Wolfgang Schuessel, pense à un « plan Marshall » pour les PECO portant sur la somme de 1 000 milliards de schillings (80 milliards de dollars).

A ces défis « historiques » est venu se greffer un autre, assez flou : celui de l'« Europe des citoyens ». Une réunion informelle des chefs d'Etat et de gouvernement aura lieu en octobre en Autriche, qui devrait donner le « coup d'envoi » à un processus de réflexion sur l'avenir des institutions européennes, la décentralisation au profit de la subsidiarité et sur l'allégement de la bureaucratie pour regagner le soutien des populations à l'idée de l'unification de l'Europe. En Autriche, où l'adhésion à l'UE avait été votée en 1994 par plus de 66 % de la population, UE, 34 % y voient aujourd'hui un inconvénient, 32 % un avantage et 33 % ne se prononcent pas.

Le chancelier social-démocrate Viktor Klima, soucieux de marquer de son empreinte la présidence autrichienne, souhaite concrétiser une « politique européenne de l'emploi », avant la première évaluation des plans d'action nationale (PAN) au sommet de Vienne, en décembre 1999. Sans contester l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), qui vient d'être inaugurée à Francfort, on estime, à Vienne, qu'elle devrait tenir compte de la situation de l'emploi dans sa politique monétaire. L'ancien ministre des finances et actuel conseiller du chancelier en matière d'emploi Ferdinand Lacina estime qu'il ne faut pas réduire la *« stabilité »* à la *« stabilité monétaire »* et souhaite voir *« introduit un volet emploi dans la politique monétaire de la BCE »*. Autre idée chère aux sociaux-démocrates autrichiens : une conférence au niveau des partenaires sociaux, probablement en novembre. Le système de consensus social appliqué en Autriche depuis des décennies avec succès devrait servir de modèle.

Waltraud Baryli

Le musée-mausolée « Dianaland » a été ouvert au public

L'exposition est organisée par le frère de la princesse de Galles

Le comte Spencer a ouvert au public, mercredi 1er juillet, dans la propriété familiale d'Althorp, l'exposition consacrée à sa sœur, la princesse de Galles. Tout à la fois musée et mausolée, ce lieu retrace la vie de la jeune femme, d'une enfance aristocratique à une mort tragique, en passant par un mariage royal.

Althorp House (NORTHAMPTONSHIRE)
de notre envoyé spécial

« Bonjour Earl Spencer. Toutes mes félicitations ». « Merci. Grand merci ». Plutôt avare de mots, le neuvième comte, vêtu d'un costume bleu sombre, rayé de blanc discret, et d'une cravate de soie mauve, qui accueille en personne les premiers pélerins-touristes d'Althorp Park ouvert pour la première fois au public le 1er juillet. L'exposition « Une célébration de Diana », organisée dans le domaine familial du Northamptonshire, à une heure de voiture au nord de Londres, affiche quasi-complet jusqu'à la fermeture, le 30 août, la veille de l'anniversaire de l'accident du tunnel de l'Alma. Au marché noir organisé sur l'aire de parking, on s'arrache à 500 francs ou plus le billet d'entrée de 95 francs en ce jour où la *« princesse de cœur »* aurait fêté ses trente-sept ans.

« L'endroit ressemble davantage à un mausolée qu'à la célébration de la vie de la princesse, comme l'avait promis Charles Spencer » : ainsi que le souligne le *Times*, le châtelain a eu du mal à trouver le parfait équilibre entre la sauvegarde d'un château habité par les siens depuis 1486 et le mauvais goût de la « Dianamania », cette nouvelle industrie solidement, sérieusement et rentablement implantée près d'un an après la disparition tragique de sa sœur.

Accroché au mât d'Althorp House, le drapeau portant les armes de la famille (une couronne, deux dragons ailés et trois coquilles Saint-Jacques) est toujours en berne. Sur le temple simili grec couleur moutarde au bord du lac, dont le fronton porte l'inscription « Diana : 1961-1997 », a été gravé un extrait de l'interview accordée peu avant sa mort au *Monde* et publiée début août : *« Rien ne me communique plus de bonheur que d'essayer d'aider les plus vulnérables de cette société. C'est un but et une partie désormais essentiels de ma vie. Une sorte de destin. Quiconque en détresse m'appellera, j'accourrai, ou qu'il soit »*. Les inconsolables peuvent y déposer leurs fleurs et messages, comme le public l'avait fait lors du drame devant Kensington Palace. On se tasse sur un banc en contemplant la copie d'une urne funéraire indiquant l'endroit où elle repose. La végétation touffue recouvrant l'île-tombeau donne la chair de poule. *« C'est la faute au gardien qui a offert au comte deux cygnes noirs qui malheureusement ont mangé le tapis de roses blanches que nous avions plantées en l'honneur de Diana »*, réplique un guide présent pour en dire le moins possible.

Seulement 10 % des recettes d'Althorp Park seront versées à la fondation Diana

Dans la première salle du nouveau musée, la foule agglutinée autour de l'écran subit avec délice la projection d'un vieux film montrant « Di » gamine dansant devant papa. La confusion des sensations sonores et visuelles fait oublier que ce dernier, décédé en 1992, battait régulièrement sa femme Frances Shand Kydd, qui, par la suite, a déserté le domaine familial. Dans la vitrine consacrée à *Diana-la-Glamour*, un public bien encadré peut dévorer des yeux un ensemble Chanel bleu clair style thé-l'après-midi-au-Ritz, côtoyant de manière curieuse le gilet pare-balles porté lors de sa dernière mission en Angola pour dénoncer l'horreur des mines anti-personnel.

« Pouvez-vous imaginer que je puisse m'enrichir grâce à la mort d'un parent ? C'est immonde de la part des médias », s'insurge le lord dans une vidéo-promotion destinée à répondre à ceux qui critiquent que seulement 10 % des recettes d'Althorp Park seront versées à la fondation Diana, présidée par sa sœur Sarah. Le reste, dit-il, couvrira les sommes investies – quelque 30 millions de francs – dans le réaménagement des lieux.

Avant la mort de la princesse, le comte avait réussi à faire de sa condition de noble son métier. L'élégante bâtisse avait été retapée pour accueillir les grands séminaires d'entreprise, mais le décès de sœur a mis fin à ce lucratif négoce. Soucieux de rentabiliser sa mise après un divorce très médiatisé, le *« right honourable »* a donc créé ce *« Dianaland »* doté de toutes les commodités chères aux belles demeures des aristocrates. Le snack-bar, la boutique de souvenirs, les anciennes écuries sobrement décorées sont de bon goût. On ne peut que s'émerveiller devant les facilités pour handicapés, la qualité des matériaux utilisés ou le dévouement des employés pour lesquels l'honneur insigne de travailler pour les Spencer compense à l'évidence le médiocre salaire.

Pour un peu, on jurerait que le gentleman modèle la tête de son personnage public – avec une application proche du masochisme – sur l'idée que se font de lui ses pires détracteurs. Il est rancunier (contre la famille royale), ainsi que l'indique l'unique trace de Charles présente dans l'exposition : une carte adressée à Diana à Noël 1980, sur laquelle l'héritier au Trône avait griffonné de sa plus belle écriture, *« lots of love »* (beaucoup d'amour). Le jeune frère adoré se permet aussi une rosserie à l'encontre de la défunte, comme l'atteste la copie de l'un des plus célèbres discours de la princesse sur le sida, comportant les annotations peu glorieuses de cette piètre oratrice, comme *« ici, une pause et je regarde le public »*, *« ralentir le rythme »*, *« insister »*.

Enfin, lui qui s'en était pris à la presse à scandale, l'accusant le 6 septembre 1997 devant le monde entier d'avoir *« du sang sur les mains »*, ne trouve rien à redire à la présence à Althorp ce jour-là de James Whitaker, chroniqueur royal du *Daily Mirror*. La petite histoire raconte que Diana haïssait ce rondouillard jovial au teint couperosé au point de l'avoir appelé devant ses collègues *« grosse pomme rouge »*.

Marc Roche

Les banques suisses vont être sanctionnées par les représentants des survivants de la Shoah

WASHINGTON
de notre correspondant

La conférence de New York sur les institutions financières helvétiques et la gestion qui a été faite de « l'or nazi » s'est soldée, mercredi 1er juillet, par la levée du moratoire appliqué aux sanctions contre les banques suisses. Et nul ne mesure encore toutes les conséquences financières et diplomatiques d'un tel blocage.

Dès l'instant où Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, a confirmé que son organisation ne s'opposait plus aux sanctions contre les banques suisses, l'issue de la conférence – réunissant les représentants des organisations juives, des banques, de l'administration fédérale, des Etats et des gouvernements locaux – ne faisait guère de doute. Ni le plaidoyer des porte-parole des institutions helvétiques ni l'avertissement de Stuart Eizenstat, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires économiques (hostile aux sanctions), n'y pouvaient rien. Après de nombreux mois de négociations, les positions restaient irréconciliables.

Sous la houlette du Congrès juif mondial, les organisations de défense des intérêts des survivants de l'Holocauste exigeaient 1,5 milliard de dollars (environ 9 milliards de francs) à titre de compensations pour la perte des avoirs et biens juifs pillés par les nazis et déposés dans les banques suisses. Selon le Congrès juif mondial, ce règlement aurait couvert toutes les plaintes collectives déposées aux Etats-Unis, à la fois contre les banques commerciales et la banque centrale helvétique.

Les banques privées – ni le gouvernement de Berne ni la Banque nationale suisse (BNS) n'étaient impliqués dans les négociations – avaient proposé un montant global de 600 millions de dollars (environ 3,7 milliards de francs). Avraham Burg, coprésident de la World Jewish Restitution Organization, et les organisations juives ont qualifié ce chiffre d'*« humiliant »*.

BOYCOTTAGE

Réagissant à la levée du moratoire, UBS et le Crédit suisse ont qualifié les sanctions d'*« injustifiées, contre-productives, anticonstitutionnelles et illégales »*. Les banques affirment qu'elles ne paieront pas des *« sommes exorbitantes, simplement parce que celles-ci sont réclamées par les politiciens, les avocats des plaignants et le Congrès juif mondial »*. La levée du moratoire résulte de la demande du responsable financier de la ville de New York, Alan Hevesi, qui se prononçait au nom de plus de 800 représentants d'Etats et de gouvernements locaux aux Etats-Unis.

L'administration Clinton était favorable au maintien du moratoire, Stuart Eizenstat estimant que les sanctions, *« aussi bien intentionnées et calibrées soient-elles, ne faciliteront pas un règlement »*. Pour le gouvernement fédéral, le principe de sanctions contre un pays étranger relève, d'autre part, de la compétence exclusive du département d'Etat.

La position de l'Etat du New Jersey (voisin de celui de New York) donne une idée de l'impact de ce boycottage. La loi adoptée par l'Assemblée locale – et que le Sénat devrait approuver – prévoit que le New Jersey retirera tous ses dépôts et investissements dans les banques suisses et vendra les 280 000 actions qu'il détient au sein de l'Union de banques suisses, pour une valeur de 68 millions de dollars. Le représentant de Californie à la conférence a, pour sa part, annoncé que le « Golden State » ne conclura plus aucun contrat avec des filiales américaines de banques suisses.

L'échec de la conférence de New York ne représente qu'un aspect du contentieux entre la Suisse et les organisations de la Shoah. Selon un rapport préparé par Sidney Jay Zabludoff pour le Congrès juif mondial, la valeur totale des biens juifs pillés par les nazis se situerait entre 9 et 14 milliards de dollars (soit entre 90 et 140 milliards de dollars, en valeur 1998). Tout en étant difficilement vérifiables, de tels chiffres expliquent la multiplication des actions judiciaires dirigées contre la Suisse, laquelle a réalisé 79 % des transactions en or de l'Allemagne nazie pendant la guerre.

Pour importantes qu'elles soient, les actions contentieuses ne signifient pas une absence de progrès pour régler la question de la spoliation des victimes de l'Holocauste. L'administration américaine a annoncé que l'essentiel de l'« or nazi » provenant des banques centrales européennes a été retourné à ses propriétaires.

Laurent Zecchini

A Kinshasa, M. Kabila libère son principal opposant

KINSHASA. Etienne Tshisekedi, opposant au président Laurent-Désiré Kabila après avoir dirigé l'opposition au temps du maréchal Mobutu Sese Seko, a été autorisé, mercredi 1er juillet, à quitter son village natal du Kasai et à regagner Kinshasa. M. Tshisekedi avait été envoyé en février dans son village après avoir été accusé de braver l'interdiction de toute activité politique imposée par le gouvernement depuis la prise de pouvoir par M. Kabila, en mai 1997. Le mois dernier, il avait été emmené dans une caserne pour y rencontrer M. Kabila. Des dizaines de ses partisans l'ont accueilli mercredi à Kinshasa. Le chef de file de l'opposition a pris un bain de foule mais n'a fait aucune déclaration. – *(Reuters.)*

Washington tente d'obtenir un cessez-le-feu au Kosovo

WASHINGTON. Les émissaires américains, Robert Gelbard et Christopher Hill, tentent de convaincre les indépendantistes du Kosovo d'accepter un cessez-le-feu, afin de parvenir à une solution politique, a indiqué, mercredi 1er juillet, le département d'Etat. Sans une trêve des combats, il y a peu de chances que Belgrade accepte de retirer son armée et ses forces spéciales de la province, a estimé le porte-parole, James Rubin. Robert Gelbard a rencontré, la semaine dernière en Suisse, deux dirigeants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). De son côté, l'ambassadeur américain en Macédoine, Christopher Hill, a rencontré, mercredi à Tirana, les dirigeants albanais pour qu'ils usent de leur influence sur les indépendantistes kosovars. Washington voudrait convaincre l'UCK de participer avec Belgrade à des négociations sur un statut d'autonomie de la province. Les Américains ont posé comme préalable que l'UCK reconnaisse l'autorité d'Ibrahim Rugova, le *« président »* modéré de la communauté albanaise du Kosovo. Les efforts américains *« vont s'intensifier dans les prochaines semaines »*, a dit M. Rubin. – *(AFP.)*

L'Iran réagit avec prudence aux propositions américaines

TÉHÉRAN. Le président iranien, Mohammad Khatami, a réagi avec prudence, mercredi 1er juillet, aux propositions américaines de normaliser les relations bilatérales. M. Khatami, qui s'exprimait à l'occasion d'un point de presse à l'issue d'une rencontre avec le président du conseil italien, Romano Prodi, a espéré que *« ce changement de ton sera le signe d'une meilleure compréhension de la part des dirigeants américains pour les positions iraniennes, le peuple iranien et la situation internationale »*. *« Comme d'habitude, nous évaluerons la sincérité dans les gestes concrets et non dans les paroles »*, a ajouté le président iranien.

David Trimble a été élu premier ministre d'Irlande du Nord

BELFAST. Le protestant modéré David Trimble et le catholique Seamus Mallon ont été élus premier et vice-premier ministre d'Irlande du Nord, mercredi 1er juillet à Belfast, lors de la session inaugurale de l'Assemblée autonome, où les deux communautés rivales se partageront désormais le pouvoir, aux termes de l'accord de paix en Ulster. Soixante et un des cent huit députés ont voté en faveur du tandem. Vingt-sept ont voté contre et vingt se sont abstenus, dont les dix-huit représentants du Sinn Fein, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), selon le décompte officiel. David Trimble, cinquante-trois ans, est le chef de la première formation protestante d'Ulster (UUP, modéré). Seamus Mallon, soixante et un ans, est, derrière John Hume, le numéro deux du parti catholique modéré SDLP, la deuxième formation de la province. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : le président Liamine Zeroual** a adressé une mise en garde, mercredi 1er juillet, à ceux qui *« portent la haine contre l'Algérie »* et *« tentent de porter atteinte à l'unité du peuple et à la stabilité du pays »*. Sans faire directement référence aux dernières émeutes en Kabylie, le chef de l'Etat a lancé un appel à *« l'unité »*, dans une déclaration en conseil des ministres, citée par l'agence de presse algérienne APS. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le premier ministre Benyamin Nétanyahou** et le président Ezer Weizman se sont serré la main, mercredi 1er juillet, mais n'ont pas mis un terme à leur querelle, sans précédent au sommet de l'Etat, sur le processus de paix. – *(AFP.)*

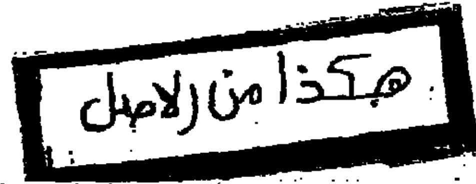
■ **UKRAINE : deux cent onze mineurs** ont péri depuis le début de l'année, a indiqué, mercredi 1er juillet, un responsable du ministère ukrainien de l'industrie charbonnière. *« En moyenne, chaque million de tonne de charbon coûte la vie à 5,5 mineurs »*, a-t-il expliqué. Le nombre de décès pour le premier semestre 1998 dépasse de 25 % celui du premier semestre 1997. Les accidents sont dus à des coups de grisou, à des éboulements de galeries et à des pannes d'ascenseurs. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK : plusieurs centaines de Danois** ont manifesté, mercredi 1er juillet à Copenhague, contre le report du démantèlement d'un réacteur nucléaire suédois situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale danoise. Dans une ambiance années 70, les manifestants danois ont lancé un nouvel appel au démantèlement de Barseback, réclamé depuis plus de vingt ans. – *(Corresp.)*

■ **ANGOLA : un diplomate de l'ONU, Berhanu Dinka,** prend provisoirement le relais, à partir du 2 juillet, de l'ancien médiateur Alioune Blondin Beye, récemment décédé dans un accident d'avion en Côte-d'Ivoire, ont annoncé les Nations unies. Le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, Bernard Miyet, se trouve également à Luanda. – *(AFP.)*

La France propose ses chars Leclerc à l'Arabie saoudite

RIYAD. L'Arabie saoudite et la France ont engagé des discussions pour l'achat, par Riyad, de trois cent cinquante chars de combat Leclerc conçus par le groupe français GIAT Industries. Le ministre français de la défense, Alain Richard, a prévu de se rendre, le 5 juillet, en Arabie saoudite pour une visite de vingt-quatre heures consacrée à ce projet et pour s'entretenir avec son homologue saoudien, le prince Sultan Bin Abdul Aziz. La France achète environ un quart de son pétrole à Riyad, et elle est – avec l'acquisition de blindés AMX-30, de frégates, d'hélicoptères et de matériels de défense aérienne – le troisième fournisseur d'armements du royaume, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La difficulté de la négociation tient au fait que les Saoudiens veulent que la France, en échange de l'achat du Leclerc, reprenne ses anciens AMX-30, ainsi que les stocks de pièces de rechange, et qu'ils réclament des compensations, sous la forme de retour d'investissement, qui seraient importantes. – *(Reuters.)*



Le nouveau maître du Nigeria pourrait libérer Moshood Abiola

Le secrétaire général de l'ONU, en visite à Abuja, négocie la libération du plus célèbre opposant au régime militaire nigérian. Kofi Annan compte profiter des récents signes d'ouverture donnés par le général Abubakar, successeur de Sani Abacha

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, serait sur le point d'obtenir la libération du principal opposant au régime militaire nigérian, le milliardaire Moshood Abiola. Les deux hommes se seraient rencontrés, mardi 30 juin, et des diplomates considéraient mercredi que sa libération est *« imminente »*, information qu'a également reçue sa fille, Wura Abiola. M. Annan compte profiter des signes d'ouverture apparus depuis la *mort soudaine du général-président* Sani Abacha, le 8 juin. Son successeur, le général Abdulsalam Abubakar, a déjà libéré une trentaine de prisonniers politiques et limogé des conseillers de l'ancien dictateur. L'armée nigériane *voudrait obtenir la promesse de* Moshood Abiola, vainqueur du scrutin présidentiel de 1993 annulé par les militaires, qu'il renoncera à réclamer la présidence du pays.

LES SOMMITÉS de la diplomatie internationale se pressent dans l'antichambre du nouveau « patron » du Nigeria, le général Abdulsalam Abubakar : celui-ci a pris ces dernières semaines plusieurs initiatives pour dénouer la crise où son pays s'enlise depuis cinq ans, mais il doit résoudre en priorité l'épineux problème posé par le plus célèbre détenu des prisons nigérianes, Moshood Abiola.

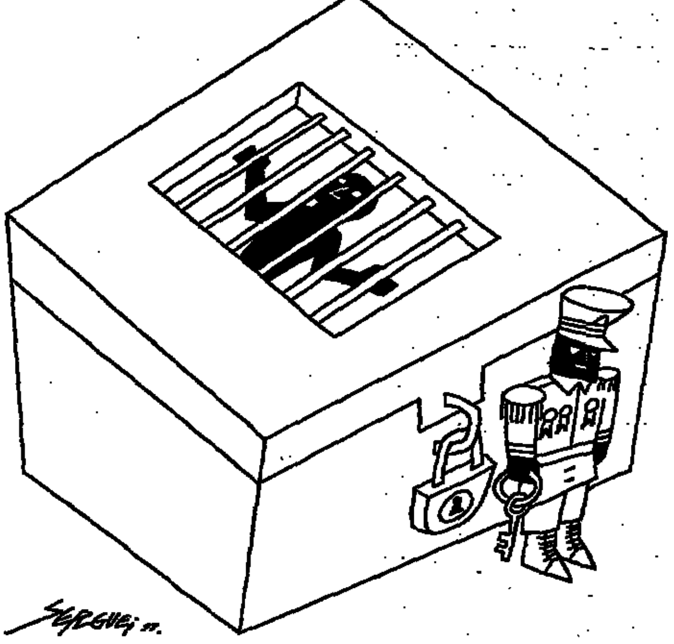
A l'invitation du général Abubakar, le secrétaire général des Nations unies, le Ghanéen Kofi Annan, effectue depuis le 29 juin une visite imprévue dans la capitale fédérale, Abuja, afin de discuter de la transition du Nigeria vers un régime plus démocratique, ainsi que des questions de *« sécurité régionale »*. Il a assisté, mercredi 1er juillet, à un *« mini-sommet »* en compagnie des présidents du Liberia et de la Sierra-Leone, le Nigeria assumant la présidence de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Cette visite coïncide avec celles du secrétaire général du Commonwealth, le Nigérian Emeka Anyaoku, et du secrétaire d'Etat britannique chargé de l'Afrique, Tony Lloyd, en mission pour l'Union européenne. On a également annoncé la venue d'une délégation américaine conduite par Thomas Pickering, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Nigeria et à l'ONU.

M. Annan a rencontré, mardi, le général Abubakar et a demandé la libération de Moshood Abiola, qui, selon des sources proches de l'opposition, participait aussi à l'entretien. Vainqueur du scrutin présidentiel du 12 juin 1993, annulé par le général-président Ibrahim Babangida avant que les résultats ne soient proclamés, le milliardaire yorouba est emprisonné sans jugement depuis qu'il a osé défier les militaires en revendiquant publiquement son mandat, en juin 1994. Quelques jours après le décès inopiné du dictateur Sani Abacha, le 8 juin, le général Abubakar a repris langue avec Moshood Abiola, qui bénéficie désormais d'un régime de résidence surveillée à Abuja, bien que sa famille et son médecin personnel n'aient pu le rencontrer.

Il s'agit de négocier au plus vite un compromis acceptable par les milieux politiques, et surtout par la hiérarchie militaire.

A plusieurs reprises, le général Abacha avait tenté d'obtenir de Moshood Abiola qu'il renonce à son mandat présidentiel, usant alternativement de la persuasion et de la menace. C'est ainsi qu'en juin 1996, la plus « militante » des épouses du milliardaire, Kudirat, était assassinée à Lagos par des *« bandits armés »* : un meurtre aussitôt attribué, sans preuves, aux services spéciaux du régime et qui a suscité une grande émotion dans le Sud-Ouest yorouba, fief du « chef » Abiola.



UN RÔLE À DÉFINIR

L'attitude de ce dernier paraît avoir fluctué au gré des épreuves qu'il traversait. Selon des Noirs américains qui lui ont rendu visite début 1996, il ne souhaitait plus alors qu'être le *« chef d'Etat de sa propre famille »* et se consacrer exclusivement à son empire financier, fort malmené depuis son incarcération. Mais cette porte de sortie s'est refermée lorsque le général Abacha a commencé à affirmer ses propres ambitions présidentielles, qu'une remise en liberté de son rival risquait de compromettre.

De fortes pressions s'exercent à nouveau sur M. Abiola, à l'extérieur comme à l'intérieur du pays, pour qu'il abandonne la course au moment où il lui est enfin permis d'espérer, sinon la première place, du moins une compensation substantielle aux sacrifices qui lui ont été imposés. Or, si elle est unanime pour exiger sa libération, l'opposition reste divisée sur le rôle qu'il pourrait jouer dans une formule de transition.

Un groupe de politiciens du Nord et du Sud – connu comme le « G 34 » – a demandé au général Abubakar de constituer, à partir du 1er octobre, et pour une période d'un an, un nouveau cabinet, où un poste important serait réservé à Moshood Abiola, qui aurait la tâche de préparer des élections à l'échelle nationale. Hormis les rares bénéficiaires du processus électoral truqué mis en place par le général Abacha, tout le monde, y compris au sein de la communauté internationale, s'accorde à considérer désormais comme irréaliste la date du 1er août pour l'élection d'un président civil.

Cependant, le Nord le plus conservateur, largement coresponsable de l'annulation du scrutin de 1993, reste irrémédiablement allergique à la personnalité flamboyante de Moshood Abiola. Et les islamistes modérés, qui ont joué un rôle non négligeable dans la coalition opposée à une candidature du général Abacha (*Le Monde* du 10 juin), rappellent volontiers que *« l'injustice n'a pas commencé en juin 1993 »* mais avec l'annulation des *« primaires »* de 1992, qui avait mis hors jeu nombre de politiciens d'envergure, notamment l'ex-général Musa Yar'Adua, mort en décembre 1997 en prison dans des circonstances suspectes. Une bonne partie de ces candidats frustrés réclament la réouverture de la compétition. Quant aux courants démocratiques les plus radicaux, qui se recrutent surtout dans l'Ouest yorouba, ils exigent que M. Abiola soit libéré sans condition et qu'il soit nommé par principe à la tête d'un gouvernement de réconciliation nationale. *« Avec la mort d'Abacha, la tension politique a nettement diminué »*, constate Me Olisa Akpakoba, fondateur en 1986 de la première organisation nigériane de défense des droits civiques et récemment libéré avec une trentaine d'autres prisonniers politiques. *« Mais Abubakar n'a pas la force d'Abacha et ça pourrait se tendre de nouveau s'il ne parvient pas à résoudre de façon équitable le cas Abiola. Le vrai problème d'Abubakar, c'est celui-là. »*

« SIGNES ENCOURAGEANTS »

Bien que foncièrement *« méfiant »* à l'égard des militaires, *« qui, depuis quinze ans, ont toujours commencé par faire des gestes vers l'opposition, avant de s'accrocher au pouvoir »*, M. Akpakoba constate néanmoins *« des signes encourageants »* : le nouveau chef de l'Etat recherche le dialogue avec toutes les composantes politiques et – décision considérée comme *« très significative »* – il a limogé mardi quatre conseillers du général Abacha, en particulier le responsable de la sécurité, Ismaïl Gwarzo, un civil qui incarnait aux yeux de l'opinion la politique répressive menée depuis plus de quatre ans.

L'opposition espère que le général Abubakar se sentira assez solide pour procéder à des réformes plus audacieuses, par exemple en remplaçant les administrateurs militaires des trente-six Etats de la fédération par des civils et en éliminant du gouvernement des ministres à la réputation calamiteuse, comme celui du pétrole, Dan Etete, responsable d'un système de contrats *« labyrinthique »* (dont n'aura guère bénéficié que la compagnie française Total), ou encore le très peu diplomate ministre des affaires étrangères, Tom Ikimi.

Quels que soient ses plans, la marge de manœuvre du général Abubakar reste étroite. Ce professionnel discret et réservé, qu'on dit proche de l'ancien président Ibrahim Babangida, est arrivé au sommet du pouvoir parce que, dit-on, les « hommes d'Abacha » l'ont averti de la mort du dictateur avant d'en informer le général Jerry Useni, le « parrain » d'Abuja, un affairiste impopulaire dans l'armée. Ce sont ces mêmes hommes qu'il doit maintenant écarter progressivement, sans déstabiliser l'armée, sans déchaîner les vieux démons du Nigeria, s'il veut initier un processus de réconciliation crédible.

Michèle Maringues

Selon sa fille, M. Abiola pourrait se représenter à des élections

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Wura Abiola est presque une femme comblée. Pour la fille de l'opposant nigérian Moshood Abiola, la nouvelle de la rencontre du secrétaire général Kofi Annan avec son père, que l'ONU refusait de confirmer mercredi 1er juillet, est *« la meilleure »* qu'elle ait reçue depuis l'incarcération de M. Abiola en 1994. *« Je sais maintenant qu'il est vivant et qu'il se porte bien »*, dit Wura, âgée de vingt-six ans, contactée à Londres par téléphone.

« Mais je ne serai pas totalement heureuse tant que je n'aurai pas reçu la nouvelle de sa mise en liberté », ajoute-t-elle. Wura n'a pas vu son père *« ni eu aucune nouvelle de source sûre »* depuis fin 1995. *« Même ses médecins n'avaient pas accès à lui ; on ne savait pas s'il était vraiment vivant. »* Wura Abiola a été informée mercredi que la mise en liberté de son père serait *« imminente »*. *« Mais je n'ose pas trop espérer, dit-elle, car nos espoirs ont été bafoués tellement de fois que j'ai appris à être prudente. »* Selon Wura, le gouvernement du général Abubakar aurait proposé que son père soit placé en résidence surveillée. Ce qui, espère-t-elle, *« sera rejeté par la communauté internationale »*. *« Je veux le voir à la maison. »*

Depuis la mort soudaine du président Sani Abacha, dit Mlle Abiola, toutes les requêtes de sa famille pour des visites ont été rejetées. Elle refuse de *« divulguer »* le nombre exact de ses frères et sœurs – *« mon père ne comptait jamais ses enfants ! »*.

« LA VOLONTÉ DU PEUPLE »

Interrogée sur les informations selon lesquelles la remise en liberté de son père serait conditionnée à son renoncement aux résultats des élections de 1993, qu'il avait remportées, la fille de M. Abiola estime que son père ne pourrait pas prendre une telle décision *« depuis sa cellule »*. Elle ajoute toutefois : *« Connaissant mon père, il ne va pas exiger la présidence, mais il ne peut pas non plus oublier que les élections ont eu lieu et qu'il les a gagnées. »*

Selon Wura Abiola, *« si le peuple du Nigeria estime que le mandat de mon père a expiré, il acceptera la volonté du peuple, il pourrait même se présenter aux nouvelles élections »*. *« Le pire*, dit-elle, *serait qu'on lui dise qu'il n'a pas remporté les élections. Dans ce cas-là, il aura été incarcéré pendant plus de trois ans pour rien, même pas pour avoir gagné des élections ! »* Wura Abiola conclut en espérant que, *« même s'il n'est pas président, qu'il fasse au moins partie du processus de démocratisation du pays »*.

Ce souhait est partagé par les Etats-Unis. Contacté à Washington, le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, explique que le gouvernement américain *« demande la remise en liberté de Moshood Abiola »*. Selon lui, *« après cela, M. Abiola pourrait faire partie d'un dialogue qui mènerait le Nigeria vers la démocratie »*. M. Rubin refuse de se prononcer sur la possibilité de la continuité du mandat de M. Abiola en tant que président. *« Les choses ont considérablement changé depuis le 12 juin 1993 »*, dit-il. Selon d'autres sources à Washington, cette hypothèse serait *« peu probable »*.

Afsané Bassir Pour

Une révision constitutionnelle permet au président de Côte d'Ivoire de suspendre les élections

ABIDJAN
de notre correspondant

Les députés ivoiriens ont adopté, mardi 30 juin, un projet de révision de la Constitution qui accroît considérablement les pouvoirs, déjà très étendus, du chef de l'Etat. L'actuel président, Henri Konan Bédié, pourra, entre autres, décider unilatéralement du report de l'élection présidentielle, actuellement prévue pour l'an 2000.

Les partisans de M. Bédié présentent cette révision comme un simple « toilettage », mais l'opposition, ultra-minoritaire au Parlement, dénonce la mise en place de nouvelles institutions sans débat public, puisque l'essentiel du travail parlementaire a été effectué en commission, à huis clos, et que l'adoption en séance plénière ne fut qu'une simple formalité. Les doutes suscités jusqu'au sein de la majorité présidentielle par certaines dispositions ont été balayés par M. Bédié, qui serait intervenu personnellement auprès de parlementaires récalcitrants.

Une fois adoptée la révision, le chef de l'Etat ivoirien sera élu pour sept ans et pourra se représenter jusqu'à l'âge de soixante-quinze ans, alors que le mandat était de cinq ans, renouvelable une fois. Le pouvoir législatif, jusqu'ici entre les mains de députés élus au suffrage universel, sera partagé avec un Sénat dont un tiers des membres sera désigné par le chef de l'Etat. Le premier ministre, dont les pouvoirs étaient déjà restreints, se voit retirer le titre de chef du gouvernement pour n'être plus que coordonnateur.

AUCUN CONTREPOIDS

Surtout, le chef de l'Etat pourra décider de l'opportunité de tenir ou non l'élection présidentielle. L'article 10 stipule en effet que, *« lorsque surviennent un cas de force majeure des événements ou des circonstances graves, rendant impossibles la tenue de l'élection présidentielle ou la proclamation des résultats de celle-ci, le président de la République dont le mandat vient à terme demeure en fonction après consultation des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat »*.

Pour Auguste Mirmont, le président du groupe du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, l'ancien parti unique de Félix Houphouët-Boigny), majoritaire au Parlement, *« cet article cherche à coller aux réalités pas seulement nationales, mais régionales »*. *« Si nous prenons le cas du Congo*, poursuit-il, *le président Lissouba a voulu reporter les élections et ça a créé le chaos. »* Lorsqu'on lui fait remarquer qu'aucun contrepoids, parlementaire ou judiciaire, ne s'oppose au pouvoir présidentiel, M. Mirmont répond que le PDCI table *« sur le sens des responsabilités des hommes au pouvoir, pour que le consensus soit respecté dans ce cas-là »*.

Naturellement, l'opposition fait une lecture différente du texte. Laurent Gbagbo, dirigeant du Front populaire ivoirien (social-démocrate), ironise sur *« M. Bédié et les survivances monarchiques »*, répondant ainsi au PDCI, qui fait valoir qu'en Belgique certains sénateurs sont désignés par le roi. Pour M. Gbagbo, l'actuel président *« n'a qu'un seul programme : rester au pouvoir »*, et l'opposant, exilé puis emprisonné par le prédécesseur de M. Bédié, ajoute : *« Le président serait le seul citoyen ivoirien à décider si les circonstances sont graves ; c'est une catastrophe. »*

VIOLENTE POLÉMIQUE

Le Rassemblement des républicains, l'autre grande formation d'opposition, fait une analyse voisine. En l'an 2000, le RDR devrait présenter à la présidence l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, aujourd'hui directeur adjoint du Fonds monétaire international. En 1995, M. Ouattara n'avait pas été candidat en raison des conditions sévères de candidature (résidence et filiation) imposées par le code électoral. Le projet de révision de la Constitution assouplit ces conditions, ce qui pourrait permettre à l'ancien premier ministre – que ses adversaires accusent d'être d'origine, voire de nationalité, burkinabé – de se présenter.

Les dirigeants du RDR estiment que le retour de M. Ouattara en Côte d'Ivoire, annoncé pour 1999, *« déclenchera une dynamique »*. Pour l'instant, cette perspective a provoqué une très violente polémique dans la presse abidjanaise, où majorité et opposition échangent des insultes à caractère ethnique, puisque les trois grands partis s'appuient chacun sur une base régionale : l'Ouest pour M. Gbagbo, le Centre pour l'actuel président et le Nord à majorité musulmane pour M. Ouattara. Si les esprits continuent de s'échauffer, l'approche du scrutin et l'entrée en campagne de l'ancien premier ministre peuvent être le prétexte de tous les débordements, de toutes les provocations, avec, à l'horizon, la menace des fameuses *« circonstances graves »*.

Thomas Sotinel

Un an après la rétrocession, Jiang Zemin prend un bain de foule à Hongkong

HONGKONG
de notre envoyé spécial

L'homme est méconnaissable. Est-ce Bill Clinton qui l'a métamorphosé ? Est-ce la griserie du débat télévisé en direct avec le président américain, à Pékin, qui lui a infligé un choc durable ? Le virus du contact direct avec le peuple semble en tout cas titiller Jiang Zemin, le « numéro un » chinois, titulaire d'une fonction qui requiert d'ordinaire le masque glacé de l'empereur intouchable.

La célébration du premier anniversaire de la rétrocession de Hongkong à la mère patrie, mercredi 1er juillet, a fourni l'occasion à M. Jiang d'une promenade de rue et d'une flânerie dans un centre commercial. L'homme fort du régime avait tombé la veste, abandonné la cravate et s'est laissé glisser le long d'un escalator avant de saluer la foule massée sur les trottoirs. Il semblait presque désolé qu'un service d'ordre pléthorique et surexcité – trois mystérieux hommes armés avaient été aperçus la veille dans la cité – entrave sa liberté de mouvement. Banale à Hongkong depuis que l'ex-gouverneur britannique Chris Patten a introduit le bain de foule dans l'exercice de l'autorité, la scène reste rarissime à Pékin où, d'habitude, les hiérarques, claquemurés dans leur limousines noires, filent en trombe sous le nez du commun des mortels, comme s'ils en avaient une sainte frayeur.

De toute évidence, M. Jiang a compris que l'on ne gérait pas Hongkong comme on gouverne Pékin. De tels gestes, communs partout ailleurs, sont chargés de symbole dans un territoire où la suspicion à l'encontre du régime continental n'a pas disparu, même si elle s'est émoussée. La victoire des démocrates aux élections du Conseil législatif du 24 mai, puis le rassemblement populaire commémorant l'anniversaire du massacre de Tiananmen du 4 juin 1989, ont montré que l'identité politique de Hongkong restait très enracinée.

RÉINCARNATION

Pékin ne peut qu'en prendre acte. Il suffisait pour s'en convaincre de voir M. Jiang battre la mesure en assistant, au Colisée de Hongkong, à un show où se mêlaient la tradition chinoise et la variété internationale, musique techno et pianiste chevelu compris. On était loin de la mièvre chansonnette kitsch et patriotique qui égaye les instants récréatifs des dirigeants de Pékin.

La réincarnation de l'empereur de Pékin en homme débonnaire, acceptant sans ciller le cosmopolitisme tapageur de Hongkong ou ses interpellations militantes – un poster de Jiang présenté en *« boucher »* a été brûlé par un noyau d'activistes démocrates – fut bien le seul événement de célébrations plutôt ternes. Un an après la rétrocession, l'ambiance n'est pas à la fête dans ce territoire frappé de plein fouet par la crise asiatique. M. Jiang a bien essayé de rassurer tout le monde en expliquant que *« la perle »* de Hongkong continuera de *« briller »*, il n'a pu que se rendre à l'évidence.

« L'impact de la tourmente financière asiatique est toujours là, a-t-il dit, *et les difficultés économiques de Hongkong vont encore durer un certain temps. »* Il a, au passage, confirmé que Pékin était bien intervenu pour aider Hongkong à maintenir le PEG (la parité fixe, institutionnelle, entre le dollar de Hongkong et le billet vert) et, comme il était prévisible, il a loué le rôle joué par Pékin ces derniers mois : *« Cette crise a montré au monde que la Chine est une force majeure de stabilisation. »* Le thème est désormais au cœur des campagnes de propagande de Pékin. Tout au long de sa visite d'Etat en Chine, Bill Clinton, qui devrait conclure son périple par Hongkong, vendredi 3 juillet, y a adhéré sans réserve. C'est là une victoire sans prix pour la diplomatie chinoise.

Frédéric Bobin

هكذا من الاهل

COHABITATION Lionel Jospin a annoncé, mercredi 1er juillet en fin d'après-midi, après s'en être entretenu avec Jacques Chirac, le retrait de l'ordre du jour du Parlement du projet de loi réformant le mode d'élection des députés européens. Ce projet, présenté par le gouvernement et approuvé par le président de la République, était combattu par les alliés du PS et par l'opposition. ● LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES se feront donc, en juin 1999, selon le mode de scrutin actuel, alors que le projet de réforme visait à créer sept circonscriptions en métropole, plus une pour les DOM-TOM, afin de rapprocher les élus de leurs électeurs. ● LE RPR avait manifesté auprès de M. Chirac le souhait de pouvoir s'opposer au projet, la possibilité lui paraissant offerte de faire trébucher le premier ministre sur ce sujet qui divisait la majorité « plurielle ». *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

Lionel Jospin et Jacques Chirac renoncent à réformer le scrutin européen

L'hostilité des alliés du PS, principalement communistes et Verts, et l'opposition du RPR, suivi par Démocratie libérale et par une majorité de l'UDF, ont obligé le premier ministre à retirer le projet du gouvernement, après s'en être entretenu avec le président de la République

LE MODE D'ÉLECTION des députés européens en juin 1999 ne sera pas modifié : scrutin proportionnel à la plus forte moyenne dans une circonscription nationale. Lionel Jospin a décidé, mercredi 1er juillet, peu avant 19 heures, de retirer son projet de réforme du mode de scrutin européen, qui se heurtait à l'hostilité de quatre des cinq composantes de la majorité « plurielle », seul le Parti socialiste étant décidé à voter pour. A droite, le RPR et Démocratie libérale étaient opposés au texte, qui prévoyait le découpage en huit circonscriptions régionales et le maintien de la proportionnelle. L'UDF n'était pas parvenu à dégager une position commune, seuls Pierre Méhaignerie et Anne-Marie Idrac, tous deux anciens ministres, étant favorables à la réforme.

Depuis plusieurs jours, Matignon était convaincu de l'impossibilité de venir à bout de l'opposition des communistes et des Verts. Cependant, les conseillers du premier ministre avaient engagé des discussions avec des représentants du PCF sur les modalités techniques du scrutin : proportionnelle à la plus forte moyenne ou au plus fort reste. Mais, rapidement, ils ont compris qu'ils n'arriveraient à aucun compromis, les communistes, qui avaient demandé, de concert avec le groupe RCV (Radical, Citoyen et Vert), un vote solennel, le 9 juillet, souhaitant une négociation plus large sur les modes de scrutin. Le ministre de l'intérieur, pour sa part, défendait sans grande conviction le texte qu'il était chargé de présenter. Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, était, en effet, favorable à un découpage en 87 circonscriptions, chiffre correspondant au nombre de députés européens à élire en France.

APPELS SANS EFFETS

L'entourage du premier ministre avait le sentiment que Robert Hue, secrétaire national du PCF, et Dominique Voynet, porte-parole des Verts, étaient personnellement favorables à cette réforme, qui leur évitait de conduire des listes nationales et de subir les risques d'une médiocre performance électorale. Mais ils se trouvaient dans l'incapacité d'entraîner l'adhésion de leurs partis respectifs. Voulant signifier à ses partenaires qu'il ne s'agissait pas d'un texte de circonstance – les socialistes avaient adopté le principe du découpage en grandes circonscriptions régionales dès juin 1996 – François Hollande, premier secrétaire du PS, avait lancé, mardi, un *« appel à la responsabilité »* (*Le Monde* du 1er juillet), constatant rapidement qu'il demeurait sans effets.

Mercredi matin, lors du traditionnel entretien précédant le conseil des ministres, le chef du gouvernement s'est enquis de l'analyse faite par le président de la République. Jacques Chirac, qui avait préconisé une réforme du mode de scrutin européen et s'était abstenu de toute observation lors de l'approbation du texte du gouvernement en conseil des ministres, le 10 juin, n'a pu que constater l'opposition résolue des groupes de droite. Contrairement à ce qui s'était passé lors de l'examen par les députés de la modification constitutionnelle imposée par la réforme du Conseil supérieur de la *magistrature, M. Chirac ne sem*blait pas disposé à heurter de front ses amis politiques et à engager son autorité.

Au même moment, la commission des lois de l'Assemblée nationale se réunit pour examiner le rapport de Marc Dolez, député socialiste du Nord, sur ce projet. L'absence des communistes et des écologistes préfigure un probable rejet du texte en séance publique. *Un amendement de Robert Pan*draud (RPR, Seine-Saint-Denis) en faveur d'un scrutin majoritaire dans le cadre de 87 circonscriptions, est rejeté. Alain Tourret (PRG, Calvados) relève que *« le but véritable de cette réforme est d'éviter que le jeu des partis majoritaires ne soit troublé par les petits partis ». « Cette réforme n'a d'autre but que de conforter le parti majoritaire »*, renchérit le chevènementiste Jean-*Pierre Michel (Haute-Saône). La* présidente de la commission, Catherine Tasca (PS, Yvelines), fait adopter un amendement spécifiant que chaque liste doit assurer la *« parité entre candidats féminins et masculins »*. En fin de matinée, le texte n'est adopté que par les seuls élus socialistes. Pierre Albertini (UDF-Alliance, Seine-Maritime) s'abstient, affirmant que son groupe *« ne s'est pas déterminé et poursuit sa réflexion »*.

Après la réunion, M. Albertini prévient toutefois que son groupe votera majoritairement contre, en séance publique, en cas de rejet d'un amendement prévoyant l'organisation du scrutin dans le cadre de circonscriptions calquées sur les régions administratives. L'incertitude sur la position des centristes est le seul paramètre qui fait encore hésiter M. Jospin à retirer son projet. Lors du déjeuner qu'il offre, à Matignon, aux dirigeants du Parti socialiste espagnol, Joaquim Almunia et Josep Borell, le premier ministre évoque avec M. Hollande la possibilité de retirer ce texte si les centristes ne s'y rallient pas. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a également été mis dans la confidence, ainsi que Daniel Vaillant.

Les travaux d'approche des centristes ont été laissés au ministre des relations avec le Parlement, qui s'est entretenu à plusieurs reprises avec Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée. Le maire de Lourdes (Hautes-Pyrénées) ne parvient pas à surmonter l'opposition de ses amis centristes. *« Je rame »*, confie-t-il à un de ses proches.

« LE TÉLÉPHONE VA SONNER »

A la mi-journée, le radical de gauche Michel Crépeau, président du groupe RCV, confie qu'il est plutôt favorable à une abstention, alors que son parti est sur la ligne d'un vote contre. *« Il faut dire que les socialistes font tout pour nous faire voter contre ! »*, s'exclame le député de Charente-Maritime. Y aura-t-il une majorité pour voter le texte ? *« Le téléphone va sonner pendant le week-end »*, assure-t-il. Parallèlement, le chef du gouvernement a plusieurs contacts téléphoniques avec le président de la République. Il le prévient finalement de sa décision de soustraire le texte de l'ordre du jour de la session extraordinaire. Il en informe M. Vaillant, M. Hollande, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Pour avoir une confirmation ultime de leur opposition, M. Jospin a appelé les autres dirigeants de la majorité avant de prendre sa décision.

Matignon estime qu'on ne pourra pas faire le reproche au premier ministre de ne pas avoir tenté de réformer le mode de scrutin européen et souligne que la tentation de la droite de cumuler toutes les oppositions a été la plus forte dans cette affaire. L'entourage de M. Jospin note que les partenaires du PS sont désormais placés face à leurs responsabilités. Dès l'annonce du retrait, M. Hue s'est déclaré *« satisfait »*. Il a *« eu raison d'entendre l'opinion des quatre formations sur cinq de sa majorité plurielle qui ne souhaitaient pas ce projet »*, a-t-il ajouté. *« Je pense que c'est bien à l'image de ce que doit être une décision du premier ministre lorqu'il y a ce type de réactions de la part de ses partenaires »*, estime M. Hue.

Tandis que les autres partis de la majorité se félicitaient de *« la sagesse »* du premier ministre, M. Hollande, tout en comprenant cette décision, a *« regretté »* qu'une *« une occasion de modernisation de la vie politique ait été perdue ». « Il est dommage que la lucidité ne l'ait pas emporté et que la droite ait campé sur une attitude d'opposition systématique*, a continué le premier secrétaire du PS, *autant à l'égard du gouvernement qu'à l'égard du président de la République, plutôt que de faire évoluer un système électoral dans le sens souhaité par un grand nombre de Français. »*

Olivier Biffaud et Michel Noblecourt

« Dans ces conditions, tout en le regrettant... »

L'Hôtel Matignon a publié, mercredi 1er juillet en fin d'après-midi, le communiqué suivant :

VERBATIM

Parmi les réformes engagées pour moderniser la vie politique de notre pays, le premier ministre a souhaité proposer au Parlement une modification du mode de scrutin pour les prochaines élections européennes, substituant à l'actuel scrutin de liste nationale à la proportionnelle des élections à la représentation proportionnelle dans le cadre de grandes circonscriptions. Lors de sa conférence de presse du 16 avril, le président de la République avait, pour sa part, exprimé le voeu d'une telle modification. L'objectif était de rapprocher les candidats aux élections européennes et les électeurs, les élus au Parlement européen et les citoyens qu'ils représentent. Le choix des circonscriptions était analogue à celui qui avait été antérieurement proposé par des parlementaires appartenant à la précédente majorité.

Aujourd'hui, il apparaît que, hormis les élus du groupe socialiste, toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale refusent une telle réforme. Dans ces conditions, tout en le regrettant, le premier ministre constate que ce projet n'est pas en mesure d'aboutir. Dès lors, il sera retiré de l'ordre du jour de la session extraordinaire qui vient de s'ouvrir.

La droite a obtenu de Jacques Chirac une liberté de manœuvre

TIENS, ILS ONT RÉUSSI ! Toujours aux prises avec ses divisions, ses problèmes d'organisation, et en proie à un certain découragement devant la popularité intacte de Lionel Jospin, la droite ne croyait pas tout à fait qu'elle pourrait faire reculer le premier ministre. Ces derniers jours encore, il n'était pas rare d'entendre tel ou tel de ses dirigeants évoquer les élections européennes de juin 1999 en tenant pour acquise l'adoption du nouveau mode de scrutin. Pourtant, pour la première fois, ils ont gagné contre le gouvernement.

Lorsqu'ils prennent connaissance du projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, le 10 juin, les chefs de la droite sont partagés. Jusque-là, le mode de scrutin a l'inconvénient de mettre en valeur le Front national et de favoriser les petites listes. Ils craignent, notamment, celle que Charles Pasqua et Philippe de Villiers s'apprêtent à lancer pour rassembler les anti-européens. Mais la réforme proposée a aussi des défauts : la nouvelle région qui regroupe Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur offre un tremplin spectaculaire à Charles Millon.

S'OPPOSER SANS SE CONTREDIRE

Très vite, des lézardes apparaissent dans la majorité : communistes, Verts, radicaux et chevènementistes protestent de plus en plus fort. L'opposition voit enfin une occasion de faire trébucher le premier ministre. Toute la difficulté consiste à s'opposer sans, pour autant, paraître contredire Jacques Chirac, qui est pour le principe d'une réforme. Le président de la République a en effet deux obsessions : le score du Front national et celui d'une liste conduite par Philippe Séguin. La régionalisation des listes européennes lui semble un bon moyen de limiter la lisibilité du poids électoral de l'extrême droite et, surtout, d'empêcher le président du RPR de mener une campagne nationale qui pourrait le poser en rival du chef de l'Etat.

Depuis un certain temps déjà, la réforme, qui est évoquée à plusieurs reprises entre les deux hommes, à l'occasion de leurs rencontres hebdomadaires, fait partie des sujets qui les opposent et renforcent leur méfiance réciproque. Le chef de l'Etat la défend au nom de la « modernité ». Le président du RPR, lui, a le sentiment que c'est un piège. Echaudé par ses déboires sur l'euro et la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, il craint de voir l'histoire se répéter, l'Elysée parvenant, au dernier moment, à convaincre le groupe des députés RPR de désavouer la ligne arrêtée par le mouvement. Il opte donc pour un silence prudent.

Dès le lendemain de l'adoption du projet de loi par le conseil des ministres, MM. Séguin, Nicolas Sarkozy, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et Josselin de Rohan, qui préside celui du Sénat, sont réunis autour du chef de l'Etat. Tous insistent auprès du chef de l'Etat pour qu'il les laisse mener la bataille contre le projet. *« Laissez-nous faire car, sur la réforme du mode de scrutin, Jospin n'a pas de majorité, et votre parole n'est pas engagée »*, lui disent-ils en substance. *« Faites comme vous voulez ! »*, répond enfin M. Chirac. Le chef de l'Etat a vu ses craintes sur M. Séguin apaisées par la naissance de l'Alliance. La constitution d'une liste unique de l'opposition aux européennes sera, en effet, le premier test de l'union. Pour M. Chirac, le même but – éviter la liste Séguin – peut donc être atteint par un autre moyen.

« NE PAS JOUER AUX ENFANTS DE CHŒUR »

Afin de préserver les apparences, le RPR et l'Elysée imaginent de proposer un mode de scrutin alternatif : l'élection des 87 députés européens dans autant de circonscriptions. Peu importe que cette proposition aille contre toute les convictions gaullistes, du moment qu'elle permet de donner le change. Reste à convaincre le reste de l'opposition.

Alain Madelin est tout prêt à s'en tenir à la même ligne. Depuis que Démocratie libérale a quitté l'UDF, il l'a résolument engagé dans une ligne d'opposition intransigeante. Il y a bien, ici et là, au sein de son parti, quelques regrets d'abandonner l'idée de grandes circonscriptions régionales, mais l'occasion est trop belle : *« On ne peut pas jouer aux enfants de chœur sur un mode de scrutin. C'est un enjeu politique »*, résume José Rossi, président du groupe DL de l'Assemblée nationale.

En revanche, la situation est beaucoup plus compliquée chez les centristes. Certains, comme Dominique Baudis ou Pierre Méhaignerie, militent résolument pour la réforme. D'autres sont contre, non pas sur le fond, mais par tactique politique. François Bayrou lui-même hésite. Mercredi 1er juillet, devant l'ampleur des divergences, François Léotard réclame même, lors du petit déjeuner des députés UDF, *« qu'on laisse la liberté de conscience »*. Philippe Douste-Blazy, élu à la présidence du groupe UDF quelques jours auparavant, est lui-même favorable au texte, mais il ne cache plus à Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, qu'il ne pourra empêcher une bonne partie de son groupe de voter contre le texte.

Les derniers espoirs du gouvernement s'envolent. Pour l'opposition, le plus dur est à venir : faire face, avec le mode de scrutin actuel, aux européennes de 1999.

Raphaëlle Bacqué, Cécile Chambraud et Pascale Robert-Diard

Disparité au sein de l'Union

● **Pays à circonscription unique.** Sur les douze Etats qui ont élu des représentants lors des dernières élections au Parlement européen, en juin *1994, sept l'ont fait* à la proportionnelle dans le cadre d'une circonscription nationale, donc unique (Danemark, France, Grèce, Espagne, Luxembourg, *Pays-Bas et Portugal). Parmi* ceux-ci, seule la France a retenu un seuil de suffrages exprimés, 5 %, pour l'accès à la répartition des sièges.

● **Pays à plusieurs circonscriptions.** Quatre Etats ont également procédé à la proportionnelle, mais avec plusieurs circonscriptions (Belgique, Allemagne, Irlande, Italie). Parmi ceux-ci, seule l'Allemagne retient un seuil de 5 % des suffrages pour l'accès aux *sièges dans* le cadre de ses Länder. Le nombre de ces circonscriptions varie d'un Etat à l'autre : huit en Allemagne, cinq en Italie et quatre en Belgique et en Irlande.

● **L'exception anglaise.** Fidèle à son *attachement traditionnel au* scrutin uninominal majoritaire à un tour, l'Angleterre l'applique aussi aux élections européennes. Ce mode de scrutin entraîne une très *forte distorsion entre le nombre de* suffrages recueillis par les partis et la répartition des sièges. Ainsi, en 1994, le Labour a obtenu 62 des 87 sièges avec 42,7 % des voix, tandis que les conservateurs n'ont obtenu que 18 sièges avec 26,8 % des voix. Victime de ce système, le petit Parti libéral-démocrate a proposé à Tony Blair de réformer le mode de scrutin actuel en faveur d'un mode de scrutin proportionnel. Pour l'instant, le premier ministre britannique a seulement accepté de créer une commission afin de l'étudier.

Une nouvelle tentative de réforme avortée

● **1977** : la loi du 7 juillet instaure l'élection au suffrage universel, à la proportionnelle sur une liste nationale, *des députés européens* qui étaient, jusqu'alors, désignés par les Parlements nationaux.

● **Avril 1993** : un mois à peine après son installation, le gouvernement d'Edouard Balladur annonce son intention de réformer le mode de scrutin européen. Il explore trois pistes : la première consiste à renoncer au scrutin proportionnel au profit du scrutin majoritaire uninominal, les deux autres envisagent de conserver la proportionnelle, mais dans le cadre de quatre ou huit grandes circonscriptions régionales, et non plus d'une circonscription nationale unique. Devant l'opposition de l'UDF, M. Balladur renonce à ce projet.

● **11 mars 1997** : Michel Barnier (RPR), ministre délégué aux affaires européennes dans le gouvernement d'Alain Juppé, annonce un projet de loi qui maintient la proportionnelle, mais dans le cadre de huit grandes circonscriptions électorales – sept en métropole et une rassemblant les DOM-TOM. Devenu sénateur (Savoie), M. Barnier a déposé, en février 1998, une proposition de loi reprenant son projet de 1997.

● **1er juillet 1997** : Lionel Jospin, premier ministre depuis un mois, indique au groupe socialiste de *l'Assemblée nationale qu'il* n'est pas opposé à une réforme du mode de scrutin régional, à condition qu'elle fasse l'objet d'un *« consensus »* dans la majorité comme dans l'opposition. La réforme du mode de scrutin européen n'est pas à l'ordre du jour.

● **23 mars 1998** : au lendemain des élections régionales et de l'élection de cinq présidents de région avec les voix du Front national, Jacques Chirac déclare que *« le temps est venu de moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque »*. Après avoir dénoncé le mode de scrutin régional – *« une loi électorale inadaptée que tous les responsables politiques de notre pays ont eu le grand tort de ne pas changer »* – le chef de l'Etat appelle notamment de ses voeux une réforme de *« certaines lois électorales »*.

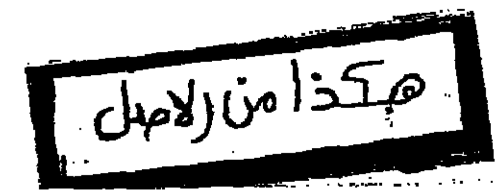
● **6 avril** : lors d'un entretien à l'Elysée sur la modernisation des *institutions, Jacques Chirac et Lio*nel Jospin évoquent la limitation du cumul des mandats, la parité hommes-femmes ainsi que la réforme des modes de scrutin pour les élections régionales et européennes.

● **16 avril** : à l'occasion d'une conférence de presse consacrée à l'Europe, le président de la République juge qu'il faut *« changer le mode de scrutin »* européen *« le plus vite possible »*. Favorable au *« maintien* [d']*un système proportionnel »*, il laisse au gouvernement le soin de trancher le *« problème technique »* de la taille des circonscriptions régionales.

● **14 mai** : la réunion du gouvernement est consacrée aux réformes institutionnelles envisagées par M. Jospin. Les réformes des modes de scrutin régional et européen sont au centre du débat. Pour les élections européennes, le gouvernement prévoit le maintien de la proportionnelle, mais dans le cadre de huit grandes régions. Dominique Voynet, chef de file des Verts, exprime son opposition à ce projet.

● **4 juin** : le comité national du PCF juge cette réforme *« inacceptable »*.

● **10 juin 1998** : le projet de loi de réforme du scrutin européen est adopté en conseil des ministres.



Le PCF propose un impôt sur la fortune « à la carte » pour les entreprises

Les dispositions suggérées majoreraient le rendement de l'ISF de moins de 3 milliards de francs

Dans une proposition de loi, le Parti communiste français suggère d'assujettir les entreprises à l'impôt sur la fortune, mais seulement à hauteur de 50 % de leur valeur. Ce taux pourrait varier selon les efforts faits par les sociétés en matière d'emploi ou de salaires. A la tête d'une délégation de députés, Robert Hue a rencontré, mercredi 1er juillet, Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter à Bercy.

LORSQU'IL A POSÉ, mardi 16 juin, à l'Assemblée nationale, une question au gouvernement le pressant d'engager une réforme de l'*impôt de solidarité sur la fortune* (*Le Monde* du 18 juin), comme dans son point de vue publié dans nos colonnes (*Le Monde* du 2 juillet), Robert Hue a clairement fait comprendre que les positions du Parti communiste français *sur la fiscalité du patrimoine* avaient évolué. La proposition de loi que le PCF vient de dévoiler, présentant le détail de ses suggestions, le confirme. Alors que les communistes revendiquaient, voici encore un an, un quadruplement du rendement de l'ISF, ils ne proposent plus, désormais, que d'en accroître le produit de quelques milliards de francs.

Dans sa question, M. Hue avait fait montre d'une prudence inhabituelle. S'il avait demandé l'« *intégration des biens professionnels* » dans l'assiette de l'ISF, il avait accepté le principe d'« *une nouvelle modulation des taux* » d'imposition, ce qui laissait à penser qu'il n'exigeait pas une augmentation sensible du rendement de l'impôt. La proposition de loi va dans le même sens. Elle suggère effectivement, comme mesure-phare, l'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF. Dans le même temps, le système actuel de *plafonnement serait aménagé* : il serait maintenu pour ceux dont le patrimoine imposable n'excède pas la limite haute de la tranche d'imposition de 0,5 % (7,64 millions de francs en 1997).

Plusieurs dispositions, toutefois, *atténueraient la portée de cette* réforme. D'abord, le PCF propose de maintenir à 4,7 millions de francs le seuil de patrimoine au-delà duquel les contribuables ne possédant pas de biens professionnels sont assujettis à l'ISF ; mais, pour ceux qui en possèdent, l'abattement serait porté à 6 millions de francs.

Plus inattendu encore, le PCF a finalement renoncé à défendre l'idée d'une baisse des taux d'imposition, mais il recommande un système qui revient strictement au *même : les biens professionnels ne* seraient pris en compte que pour 50 % de leur valeur. Cette prise en compte partielle pourrait toutefois être modulée selon les efforts des entreprises en matière d'em*ploi ou de salaires : en cas de* baisse de ratio masse salariale sur valeur ajoutée de 1 point, de 2 points, de 3 points ou de 4 points, l'intégration des biens professionnels se ferait à hauteur, respectivement, de 65 %, 85 %, *100 % ou 125 %*. En revanche, avec un ratio progressant de 1 ou *2 points*, l'intégration ne serait que de 35 % ou 15 %.

IMPACT LIMITÉ

Ce mécanisme complexe – il serait, fiscalement, assez difficile à mettre en œuvre – a donné lieu à *des contacts discrets entre* les experts du PCF et ceux du ministère des finances, qui ont cherché à en mesurer les effets. Mais, de part et d'autre, nul ne veut dévoiler les résultats de ces simulations. Certains recoupements permettent cependant d'évaluer l'impact qu'aurait la proposition communiste. *Dans son dernier rapport* (*Le Monde* du 16 juin), le Conseil des impôts soulignait que « *l'élargissement de l'assiette aux biens professionnels augmenterait la base imposable approximativement de 500 milliards de francs* ». « *A barème inchangé, avant plafonnement et majoration de 10 %, le supplément de recettes*, ajoutait-il, *pourrait être de l'ordre de 4 milliards de francs.* »

On peut donc en déduire que la prise en compte de ces biens seulement à hauteur de 50 % de leur valeur ne générerait qu'environ 2 milliards de francs de recettes supplémentaires. La prise en *compte d'un plafonnement partiel*, la variation des taux d'intégration ou encore diverses mesures complémentaires suggérées par le PCF, notamment en cas de forte augmentation des placements financiers, modifieraient-elles les résultats de ce calcul ? Selon des estimations confidentielles, la *proposition communiste* majorerait au total l'impôt de moins de 3 milliards de francs – il a rapporté, en 1997, 10 milliards de francs. En tout état de cause, on serait donc loin du quadruplement revendiqué en d'autres temps.

Laurent Mauduit

Progression spectaculaire des patrimoines financiers

L'Insee publie, jeudi 2 juillet, une étude sur le patrimoine des ménages en 1997 (Insee Première n° 595) qui éclaire certains des enjeux du débat autour de l'impôt sur la fortune. L'institut relève que, pour la première fois, la part des actifs financiers (liquidités, valeurs mobilières, etc.) a dépassé les actifs non financiers (logements, terrains, etc.). Au total, le patrimoine national net s'élevait, fin 1997, à 31 700 milliards de francs. Le patrimoine brut des ménages et des entreprises individuelles était, lui, de 30 688 milliards de francs, en hausse de 4 % l'an *depuis* 1990. La *part des actifs financiers* représentait 51,8 %, contre 42,7 % fin 1989. Dans le même temps, les actifs non financiers (composés à hauteur de 83,5 % de logements), eux, n'ont progressé que beaucoup plus lentement, au rythme de 1,6 % l'an. Le PCF pourra faire valoir que l'ISF actuel, en taxant prioritairement l'immobilier, ne prend pas en compte cette modification dans la composition du patrimoine des Français.

Le déclin de la « section économique »

MARDI 16 JUIN, hall de la Place du Colonel-Fabien. Robert Hue s'apprête à poser, à l'Assemblée nationale, sa première question au gouvernement, pour réclamer la réforme de l'ISF. Lionel Jospin est aux Etats-Unis, le secrétaire national du PCF le regrette : il aurait souhaité que le premier ministre lui réponde. *Il croise un de ses collaborateurs, lui ex*plique qu'il va réclamer la taxation des œuvres d'art. « *Comment ?*, lui réplique son interlocuteur. *Mais c'est absurde ! Ce sont les plus-values réalisées lors des transactions qu'il faut taxer.* » En dix minutes, le secrétaire national est convaincu. Au grand dam d'Yves Dimicoli, numéro deux du secteur économique, qui plaidait pour taxer la possession.

Ainsi vont les dogmes économiques Place du Colonel-Fabien. *Les années passent, les départements* et les hommes demeurent, et M. Hue doit parfois, à la hâte, se fabriquer son petit traité d'économie. Certes, Paul Boccara, devenu, en 1994, après quinze ans de règne de Philippe Herzog, responsable de ce secteur phare (avec l'international, toujours dirigé par Francis Wurtz), continue, lors des comités nationaux, de faire résonner ses accents tonitruants. Il fut l'homme des réflexions sur les crises, le représentant de cette école d'économie formée dans les années 60 autour d'Henri Jourdain, un ouvrier autodidacte profondément respecté dans le PCF. Manque de cadres, de contacts avec la société ? Les heures de gloire et l'influence de ce secteur, dont les idées sont toujours relayées par la revue *Economie et politique, semblent pourtant loin derrière lui.* Aujourd'hui, ce sont les jeunes trublions de l'Appel des économistes *pour sortir de la pensée unique* qui, dans la gauche de la gauche, ont le vent en poupe.

Le « plan sécurité-emploi-formation », grande idée et leitmotiv du dernier congrès, n'a, pour le moment, été suivi d'aucune initiative politique. « *Tandis que Martine Aubry planche sur les cotisations sociales des employeurs, le PCF, qui a beaucoup travaillé sur le sujet dans les années 80, ne dit rien* », regrette ainsi M. Herzog, qui a quitté la maison en décembre 1996. La CGT, paradoxalement, semble davantage ancrée dans le réel : elle argumente sa revendication d'une augmentation du SMIC autour de la légalisation des 35 heures, pour éviter le double SMIC.

Ariane Chemin

Alain Madelin contre la « préférence nationale » et les droits de l'homme de 1789

SUR QUEL SITE Internet peut-on lire cette citation de Jean Jaurès : « *Il y a une internationale du capital qui cherche sur le marché universel du travail des bras au rabais et qui veut établir l'égalité internationale des salaires en les ravalant au plus bas. Il faut qu'il y ait une internationale des travailleurs pour établir entre tous les peuples l'égalité des salaires en les portant au plus haut* » ? Tapez www.democratie-liberale.asso.fr. Là, depuis mercredi 1er juillet, le parti d'Alain Madelin expose ses analyses sur la préférence nationale.

Lorsque Edouard Balladur a souhaité la création d'une commission d'étude sur ce sujet, le président de DL s'est senti une légère responsabilité. Depuis quelques semaines, il plaidait pour que la droite ne « diabolise » pas le Front national et choisisse, à son endroit, les « *armes de la raison* ». En particulier pour débattre de la « préférence nationale ». Avec ce site, voilà qui est fait. Sur cette « *idée que les libéraux combattent* », il propose un argumentaire étoffé, construit, qui surpasse sans difficulté le maigre ordinaire théorique réservé à leurs militants par les partis de droite.

Pour tenter de convaincre ses sympathisants que, « *pour un libéral, la notion de "préférence nationale" n'a aucun sens* », M. Madelin délaisse le terrain de l'« *argument moral* ». Il explique en quoi, économiquement, la « préférence nationale » « *n'est pas une réponse au problème de l'emploi* », et comment, pour ce qui est des prestations sociales, s'il est « *légitime de se poser la question de savoir comment* [en] *diminuer l'attrait* », la Constitution ou des traités internationaux interdisent de distinguer entre nationaux et étrangers.

PARENTÉ IDÉOLOGIQUE

Surtout, le document s'attache longuement à établir une parenté idéologique entre la notion de « préférence nationale » et la gauche. Dans la loi sur les 35 heures, dans la notion d'exception culturelle, on retrouverait une inspiration partagée par la revendication du Front national. Citations de Ledru-Rollin ou de la CGT de l'entre-deux-guerres à l'appui, le dossier veut démontrer que « *la protection du travail national appartient indubitablement à la tradition républicaine* ».

« *Républicaine* » ? N'y aurait-il pas, aux sources de l'édifice politique français, un vice de forme qui « *nous enferme à notre insu dans une logique collectiviste, qu'on soit de droite ou de gauche* » ? Le document répond « oui » sans hésitation. Distinguant entre les différents types de droits, DL réduit aux droits civils les droits fondamentaux de l'individu, « *dont la démocratie n'est pas le principe fondateur, mais l'instrument de protection* ». « *Cette conception est celle de la déclaration américaine d'indépendance, où l'on ne trouve pas un mot des droits du citoyen. Ces derniers sont une invention française. Une invention qui rend la déclaration de 1789 totalement ambiguë, et qui a précisément permis les excès totalitaires du jacobinisme.* »

Cécile Chambraud

L'Assemblée nationale vote le rétablissement de l'ancien CERC

L'organisme avait été supprimé par M. Balladur

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 2 juillet, en nouvelle lecture, le projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions. Les députés de la gauche ont voté pour ; l'UDF et Démocratie libérale se sont abstenus ; le RPR a voté contre, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) expliquant que « *les choses se sont plutôt aggravées* » entre la première et la deuxième lecture du texte.

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, s'est félicité qu'« *un seul point de désaccord majeur* » subsiste avec l'opposition, en l'occurrence « *la taxe sur les logements vacants* », rétablie *par les députés mercredi 1er juillet*.

Un amendement de Jean-Michel Marchand (Verts, Maine-et-Loire) rétablit le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), qui sera rattaché au premier ministre. Cet organisme avait été supprimé par le gouvernement Balladur, en 1993, *et remplacé par le Conseil* supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC), dont les moyens sont plus limités.

Le volet « surrendettement », largement mis en cause par le Sénat, n'a pas été complètement rétabli par les députés en nouvelle lecture. L'extension du champ du moratoire et de l'effacement des dettes aux créances fiscales, parafiscales et envers la Sécurité sociale – une mesure-phare, adoptée à l'unanimité en première lecture par l'*Assemblée – est désormais* limitée aux seules créances fiscales. La décision de remise totale ou partielle de ce type de créances sera prise par les services fiscaux, qui siègent dans la commission de surendettement, et non pas par cette commission dans son ensemble, comme les députés l'avaient voté initialement.

A la demande de Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) et de Jean Le Garrec (PS, Nord), président de la commission des affaires sociales, le gouvernement s'est engagé à informer de manière « *réciproque* » la commission et les services fiscaux de cette modification législative, ainsi qu'à publier une instruction pour les services des impôts. Par ailleurs, le montant du « reste à vivre », pour les personnes surendettées, est du niveau du RMI, alors que cette référence avait été supprimée par le Sénat.

Pour ce qui concerne les mesures d'urgence, comme la lutte contre le saturnisme, un amendement du gouvernement prévoit d'instaurer des contrôles sur les risques d'intoxication par la peinture au plomb des immeubles dégradés construits avant 1948. Après un ultime *passage au Sénat*, le 7 juillet, le texte de Martine Aubry fera l'objet d'une dernière lecture à l'Assemblée les 8 et 9 juillet, pour une adoption définitive.

Clarisse Fabre

La condamnation de M. Gremetz par le bureau national du PCF est contestée

LA CONDAMNATION par le bureau national du PCF – à l'unanimité des membres présents – des propos tenus, dans *Le Parisien*, par Maxime Gremetz, député de la Somme, qui « *demand*[ait] *des comptes* » à Robert Hue (*Le Monde* du 1er juillet), a déclenché quelques réactions de solidarité. Ainsi, Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône et porte-parole des refondateurs – qui n'était pas présent au bureau national – a rappelé, mercredi 1er juillet, qu'il « *ne partag*[eait] *pas du tout les positions politiques de Maxime Gremetz* », mais a vivement condamné la démarche du bureau national : « *Je ne crois pas qu'on puisse répondre à ces excès par des condamnations "officielles" qui soulèvent pourtant de nombreuses et légitimes questions* ». Pour Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers et animateur de la Gauche communiste, cette initiative « *montre que le bureau national (BN) est conscient que dans le parti les choses vont mal* ». « *Je pensais vraiment que de telles méthodes – une déclaration du BN à propos d'une interview d'un dirigeant – n'avaient plus cours* », a déclaré pour sa part M. Gremetz.

DÉPÊCHES

■ **EXPULSIONS : la fédération du Nord du Parti socialiste** a demandé, mercredi 1er juillet, par écrit, au ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement « *l'arrêt de l'expulsion vers l'Algérie des persones dont la vie y est en danger* ». « *Nous sommes légalistes et nous approuvons la loi Chevènement* », a cependant précisé Gilles Pargneaux, secrétaire fédéral chargé des relations extérieures, soulignant que le PS du Nord ne pouvait se positionner contre toutes les expulsions d'étrangers en situation irrégulière.

■ **CUMUL : Michel Delebarre, maire socialiste de Dunkerque et président du conseil régional Nord - Pas-de-Calais,** a annoncé, mardi 30 juin, qu'il abandonnait son mandat de député pour respecter la loi sur le cumul des mandats. Cette démission va entraîner une élection partielle dans la circonscription de Dunkerque - Coudekerque-Branche (Nord) où l'ancien ministre de la ville avait été élu avec près de 57 % des voix en juin 1997.

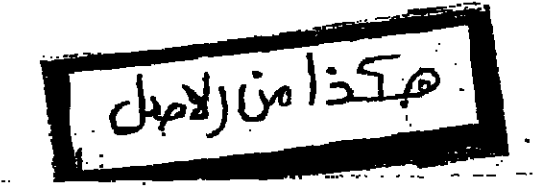
■ **RPR : Antoine Rufenach, maire du Havre,** a démissionné de la présidence de la fédération RPR de Seine-Maritime, afin de « *laisser la place aux jeunes* ». Son successeur, désigné mardi 30 juin, est Alfred Trassy-Paillogues, maire de Yerville.

■ **FORCE OUVRIÈRE : Marc Blondel a affirmé mercredi 1er juillet,** que « *l'isolement* » de son organisation, notamment au sujet des 35 heures, la « *protégeait* », en estimant que « *les syndicalistes n'étaient pas obligatoirement des gens de bonne compagnie* ». Le secrétaire général de FO a indiqué que sur la réduction du temps de travail sa centrale « *refuserait d'entrer dans la mécanique de pensée des autres organisations syndicales* ». « *Je ne vais pas rentrer dans une mécanique où la CGT et la CFDT vont militer pour les 35 heures pour apporter une aide de caractère politique au gouvernement. Nous irons aux 35 heures sur la ligne de notre indépendance* », a-t-il ajouté.

■ **PRUD'HOMMES : le ministère de l'emploi prépare un projet de réforme des élections prud'homales** pour la fin de l'année. Les cinq confédérations syndicales considérées comme représentatives au niveau national (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) ont écrit jeudi 25 juin à Martine Aubry pour lui demander que les listes aux élections prud'homales puissent être présentées par les « *organisations représentatives nationalement* ». Le ministère serait pour sa part favorable à des listes constituées à partir des syndicats représentatifs dans leurs circonscriptions, en se basant sur les résultats des élections professionnelles dans les entreprises.

■ **MÉDECINS : les administrateurs de la Caisse nationale d'assurance-maladie ont émis,** mercredi 1er juillet, un « *avis favorable* » sur le projet de règlement conventionnel minimal, qui doit remplacer la convention des spécialistes annulée le 26 juin par le Conseil d'Etat. Mais ils demandent que, si les médecins ne sont pas parvenus à un accord avec les caisses au bout de quatre mois, les sanctions soient plus lourdes que prévu. Le texte qui leur a été adressé par le gouvernement prévoit que la prise en charge des cotisations sociales des médecins par les caisses diminue de 15 %.

L'Assemblée nationale vote le rétablissement de l'ancien CERC



SÉCURITÉ *Les contrats locaux de sécurité, qui concrétisent l'ambition essentielle du gouvernement dans sa volonté d'instaurer une « police de proximité », ne se signent pas aussi rapidement que Jean-Pierre Chevènement l'escomptait.* ● LES RETARDS *sur les objectifs affichés sont notamment dus au fait que les « diagnostics de sécurité » ont été bâclés.* ● DE *NOMBREUX MAIRES ont fait appel à des entreprises privées pour les assister et deux d'entre elles ont obtenu la moitié des marchés.* ● SUR LE TERRAIN, *comme à Roubaix, Nantes ou Issy-les-Moulineaux, des expériences variées sont menées et le premier groupe d'habitat social a mis en place un observatoire des phénomènes d'insécurité.* ● À RENNES, *un contrat signé au mois de juin veut mettre en place un ensemble de mesures associant ilotage, aide aux familles en difficulté et ouverture d'équipements de quartier en soirée.*

M. Chevènement accélère la mise en place des contrats locaux de sécurité

Le ministre de l'intérieur multiplie les déplacements en province pour instaurer une police de proximité. Sur un objectif total de quatre cent soixante contrats, soixante seulement ont été signés

AU RYTHME soutenu de plusieurs *signatures par semaine, la po*litique des Contrats locaux de sécurité (CLS) est entrée, depuis le début du mois de juin, dans une phase de croisière. A Beauvais le 17 juin, Evreux le 22 juin, Villeurbanne le lendemain, le ministre de l'intérieur s'est déplacé pour appuyer les cérémonies par lesquelles le maire, le préfet et le procureur concernés, se sont conjointement engagés à remplir les objectifs fixés par ces documents contractuels. On est loin de l'optimisme affiché par Jean-Pierre Chevènement qui, en janvier, tablait sur l'adoption, *avant l'été, d'une majorité des quel*que 460 CLS programmés. A ce jour, soixante ont été signés, les autres restant en cours d'élaboration.

Les embûches n'ont pas manqué, à la hauteur des ambitions d'une démarche visant à instaurer une *« police de proximité »* et qui est inscrite au centre de la politique sécuritaire du gouvernement Jospin : organiser, au plus près du terrain local, la réflexion et l'action commune des innombrables « coproducteurs de sécurité » (préfets, policiers et gendarmes nationaux, procureurs et recteurs, maires et policiers municipaux, professionnels de la santé, de l'éducation nationale, de la justice et des entreprises de transports, bailleurs sociaux, commerçants, etc.). Indiquant la voie à suivre, la circulaire interministérielle du 28 octobre 1997 relative *« à la mise en œuvre des contrats locaux de sécurité »* a produit, dans les trois mois suivant *sa publication, le pire plus souvent* que le meilleur.

Censés constituer la base des CLS, les *« diagnostics locaux de sécurité »* – analyse des délinquances, appréhension du sentiment d'insécurité, adaptation de la réponse publique et sociale – ont souvent été bâclés. Simples compilations des statis*tiques policières et judiciaires clas*siques, ils n'ont pris en compte ni les attentes des habitants, ni les mains courantes des transporteurs publics ou des gardiens d'immeubles.



NI OBJECTIFS NI CALENDRIER

Les contrats locaux correspondants n'ont fixé aucun programme d'objectifs à atteindre, aucun calendrier de réalisation. Soit parce que des préfets, soucieux de conclure parmi les premiers, ont avancé à marche forcée. Soit parce que des élus, lorgnant vers le pactole des postes d'adjoints de sécurité répartis par l'Etat à l'appui de sa démarche *contractuelle, sont allés plus vite* que la musique, en s'appuyant sur les études de cabinets privés (*lire ci-dessous*).

De nombreuses copies issues de cette première vague ont été retournées à l'envoyeur par la place Beauvau qui avait entretemps mis en place une mission *ad hoc* au sein de la *Direction centrale de la sécurité* publique. Les rares CLS jugés satisfaisants sont venus de communes qui, à l'instar de l'agglomération nantaise, avaient pris de l'avance dans le travail partenarial, au sein notamment des conseils locaux de prévention de la délinquance. *En janvier, M. Chevènement* a clos cette phase de précipitation, en appelant ses préfets à calmer le jeu.

A cause des incertitudes pesant sur le statut des policiers municipaux, la conclusion de CLS a cependant pris du retard. Des maires ont boudé le dispositif, notamment dans les Alpes-Maritimes, jusqu'à l'exa*men par l'Assemblée nationale*, en avril, du projet de loi sur les polices municipales. Une autre hypothèque a été levée lorsque le dossier de la délinquance des mineurs a été traité, début juin, lors d'un Conseil de sécurité intérieure qui a érigé le sujet au rang des priorités de chaque CLS.

Pour lancer le mouvement, l'Etat a dégagé des moyens importants *avec la création des emplois-jeunes* de proximité (adjoints de sécurité, dans la police nationale ; agents locaux de médiation sociale proposés aux collectivités locales). On n'a pas entendu, pour l'heure, de protestations d'élus s'estimant défavorisés par la répartition des adjoints dans leur circonscription. Peut-être parce que ce mouvement d'effectifs n'a pas encore été étroitement articulé sur l'engagement de telle ou telle municipalité dans la démarche des CLS. S'agissant des 3 000 adjoints désormais affectés dans les commissariats, il s'est davantage agi de *répondre aux besoins des quartiers en* difficulté.

RÉPARTITION

A l'avenir, tempère-t-on place Beauvau, la répartition se fera davantage sur la base des projets d'action fixés par les CLS et des missions précises qui leur seraient confiées. Car l'Etat attend des contreparties de chacun des partenaires impliqués par les contrats de sécurité sous la forme, par exemple, de renforts en policiers municipaux ou de moyens d'action sociale accordés aux associations.

L'Etat appelle de ses vœux une série de « révolutions culturelles » dans le comportement des principaux partenaires concernés. Chez les policiers, les commissaires se sont mis à jouer, bon gré, mal gré, leur rôle de chevilles ouvrières. Mais les hiérarchies intermédiaires tardent à s'impliquer et il a fallu l'in*sistance du ministre pour que* les RG et la PJ s'investissent au côté de la Sécurité publique. D'autres blocages demeurent, notamment quand il s'agit de livrer les statistiques relatives au temps de réponse aux appels urgents, à la rapidité d'intervention sur le lieu d'un cambriolage ou d'un vol de voiture. *Chez les magistrats, les réticences* sont apparues relativement plus *fortes. Soit en raison des faibles ef*fectifs des « petits » parquets, soit pour ne pas prêter le flanc aux critiques, au moment de communiquer les délais séparant, dans des dossiers individuels déterminés, la commission d'une infraction et sa sanction pénale, ou encore la prise en charge des victimes. Sous l'impulsion de la place Vendôme, la magistrature s'est néanmoins ébranlée : des substituts ont été désignés comme les interlocuteurs permanents des autres acteurs du CLS, tandis que des magistrats de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) *et, plus rarement, du siège, se sont* investis.

Au-delà de premières réticences de principe, notamment dans les rangs du RPR, les maires ont accueilli favorablement ce dispositif qui, à la différence des précédents plans locaux ou départementaux de sécurité, les impliquent pleinement. *Comme s'ils avaient pris conscience* d'avoir obtenu un début de pouvoir *juridique* dans ce domaine de la sécurité où leur responsabilité politique est fortement engagée. A lire la *Gazette des communes*, on constate que de nombreux élus ont lancé des offres d'emploi pour créer, dans leur cabinet, un poste de conseiller *en sécurité*. Les responsables locaux de l'éducation nationale ont aussi largement répondu présent, même si les chefs d'établissement ont pris l'habitude de privilégier les relations bilatérales avec « leur » commissariat. Les bailleurs de logements sociaux ont aussi commencé de participer aux CLS (*lire ci-dessous*).

Le processus, pragmatique et évolutif, semble bien lancé. Animée par l'inspecteur général de l'administration Jean-Claude Karsenty, une mission mise en place par le gouvernement se chargera, dans les prochains mois, de son évaluation générale.

Erich Inciyan

Issy, Nantes ou Roubaix : des coopérations variées

Chaque contrat local de sécurité (CLS) constitue un *« pot commun »* auquel les différents partenaires sont invités à verser leurs propres moyens. A Beauvais, les 30 adjoints de sécurité affectés cette année par l'Etat au commissariat ont pour mission *« de renforcer l'ilotage sur la base d'horaires décalés »*, afin d'assurer une plus grande présence policière nocturne. Un *« protocole »* de coopération *entre les polices nationale et municipale* a, *parallèlement, été signé* par le maire et le préfet. A Roubaix, l'une des actions prioritaires du CLS concerne la lutte contre la délinquance dans le centre-ville commerçant.

A Issy-les-Moulineaux, la municipalité a mis à la disposition du commissariat un outil informatique permettant d'établir la cartographie de la délinquance, heure par heure, rue par rue. Dans douze communes de l'agglomération nantaise, les 124 adjoints de sécurité recrutés en 1998 vont assurer des *« tâches d'ilotage et d'accueil du public »* et la *gendarmerie met en place une brigade de prévention de* la délinquance des jeunes. Une société de transports et les bailleurs sociaux se sont engagés à créer une centaine de postes d'agents locaux de médiation sociale.

Une aubaine pour les conseillers en sécurité

LE SECTEUR privé des sociétés spécialisées dans la sécurité s'est considérablement développé grâce à la politique contractuelle lancée par le gouvernement Jospin. *De nombreux maires ont fait appel* à ces entreprises de toutes tailles, pour les assister dans la réalisation du *« diagnostic local de sécurité »* prévu par les textes ministériels comme une étape indispensable à la signature d'un contrat local. Deux d'entre elles – AB Sécurité et Espace Risk Management – ont obtenu une bonne moitié des marchés. Prélevés sur les budgets municipaux, les devis se sont généralement situés dans une fourchette de 200 000 à 300 000 francs, *juste en dessous du seuil des marchés* publics.

MISSION « DIAGNOSTICS »

Les *« diagnostics »* ont été de qualité inégale, selon le ministère de l'intérieur. Certaines prestations ont réussi à saisir l'insécurité réelle et le sentiment d'insé*curité dans une ville donnée. D'autres se sont conten*tés de réutiliser les mêmes formules stéréotypées, d'une commune à l'autre, sur le modèle d'un premier travail de fond scrupuleusement réalisé sur un site déterminé. D'autres encore ont préconisé l'installation de caméras vidéo ou la formation de personnels que, justement, l'entreprise consultante proposait à ses *clients. Souvent, l'intervention d'un interlocuteur ex*térieur a néanmoins permis, commente-t-on place Beauvau, de débloquer des situations de tensions entre divers acteurs locaux (maire, préfet, commis*saire ou procureur) de la sécurité*.

Pour contrôler les dérapages, le ministère de l'intérieur a fait savoir aux élus concernés que le fait de déléguer entièrement l'établissement d'un diagnostic local à un sous-traitant privé ne serait pas conforme à l'esprit de la circulaire du 28 octobre 1997. A partir de la mi-janvier, l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi) a, en outre, ouvert une alternative : une mission *« diagnostics »* a été mise à la disposition des élus locaux. Sollicitées à ce jour par une centaine de communes, les équipes de l'Ihesi sont intervenues à des tarifs (de 20 à 30 000 francs) défiant toute concurrence. En coopération avec l'institut, le Forum français pour la sécurité urbaine prépare, sur la base d'interventions de terrain, un *« guide pratique »* destiné aux communes. Ici et là, une dialectique privé-pu*blic semble en tout cas s'être enclenchée. Ainsi de* Belfort, une ville chère au cœur de M. Chevènement, où le diagnostic remis par un cabinet privé a été revu et peaufiné après le passage d'une équipe d'analystes de la direction centrale de la sécurité publique, qui dépend directement du ministre de l'intérieur.

E. In.

Un observatoire de la violence pour l'habitat social

IL Y A un an, le premier groupe d'habitat *social*, Immobilière 3F, qui gère 120 000 logements dans trente départements, a mis en place un observatoire pour quantifier les phénomènes de violence et d'insécurité. A chaque incident constaté – incivilités, troubles du voisinage, vandalisme ou violences sur des personnes –, les *« agents de proximité »* du groupe que sont les gardiens d'immeubles, les ouvriers d'entretien ou le personnel administratif des agences locales remplissent une *« déclaration d'incident »*.

Le document consigne avec précision la nature des faits, la date et l'heure, le type de personnes concernées et les actions engagées.

Entre février 1997 et mars 1998, 629 incidents sont ainsi *« remontés »* jusqu'aux responsables du groupe. *Dans plus d'un cas sur* deux, il s'agit d'actes de vandalisme, sur les biens personnels, le bâti, les boîtes aux lettres et les ascenseurs, etc.

ACTES D'INCIVILITÉS

Les actes d'incivilités tels que le bruit, les graffitis, les *« rassemblements de jeunes »* ou *« la présence de chiens dangereux »* viennent en deuxième position avec 26,7 % des incidents signalés. Enfin, les phénomènes particuliers tels que le trafic de drogue, le vol, le recel ou le racket représentent 14,3 % des incidents constatés, les violences sur des personnes, 6,8 %. Dans près d'un cas sur deux, ces incidents justifient une intervention technique de la part du bailleur et dans 30,8 % ils débouchent sur un dépôt de plainte.

Selon l'observatoire, les jeunes de quinze à vingt-cinq ans, et notamment les *« bandes »*, sont les premiers auteurs des faits incriminés. Ils sont locataires des immeubles concernés dans seulement 20 % des cas et *« non identifiés »* une fois sur trois. Les parties communes des immeubles sont, de loin, les lieux les plus fragiles puisqu'ils sont touchés dans près d'un cas sur deux. Viennent ensuite les alentours immédiats des immeubles (16,8 %), les sous-sols, les parkings et les caves (14,2 %), l'intérieur des logements (9,2 %) et les espaces d'accueil (5 %).

Christine Garin

Rennes concentre ses efforts sur la médiation

Le plan renforce la présence humaine dans les lieux sensibles

RENNES
de notre correspondante régionale

Septembre 1997 : Rennes est sous le choc. Dans les vieilles rues du centre, un étudiant vient d'être mortellement poignardé. L'émoi est d'autant plus grand que la ville a connu une rentrée marquée par des incidents dans les quartiers de grands ensembles. Rennes n'est guère habituée à de tels événements : en matière de délinquance, elle se situe au trente-cinquième rang – sur cinquante-deux – des communes de plus de 100 00 habitants. Face aux nombreuses réactions, le maire (PS) Edmond Hervé proclame alors fermement son *« hostilité »* aux polices municipales armées et à l'installation de caméras à tous les carrefours. Il annonce son souhait d'élaborer un contrat local de sécurité en y associant toutes les associations de quartiers, et même les supermarchés.

Le document final, adopté à l'unanimité par le conseil municipal, a été officiellement signé le 12 juin. *« Il faut en finir avec l'idée qu'il y a un seul responsable : les jeunes de banlieue, le maire, le préfet, les médias, etc. La sécurité est l'affaire de tous »*, martèle M. Hervé. Fort de ce principe, et après un diagnostic très détaillé, le CLS se présente comme un volumineux ensemble de mesures à base d'ilotage, d'aide aux familles en difficulté, d'ouverture d'équipements de quartier en soirée, de décloisonnement des administrations et d'amélioration du fonctionnement de la justice à Rennes.

Le CLS joue sur un éventail très large, allant des mesures matérielles comme la lutte contre l'inflation de tags à des questions *aussi complexes que le traitement direct et rapide de procédures pé*nales. L'accueil dans les commissariats y tient une bonne place : la confidentialité pourrait être améliorée moyennant quelques travaux ; les plaignants pourront saisir eux-mêmes leurs griefs sur ordinateur, afin d'accélérer le mouvement. L'accent est mis aus*si sur le soutien aux victimes*.

> « Nous voyons la ville de façon globale, comme un écosystème, au sein duquel nous devons trouver un consensus »

Ce plan compte sur le renforcement de la présence humaine dans des lieux sensibles grâce aux emplois-jeunes de l'éducation nationale, de la poste, de la ville... Il prévoit *en outre* le recrutement d'une centaine de personnes : vingt postes d'adjoints de sécurité, vingt d'agents de police municipale ainsi que des médiateurs, une spécialité locale. De nouveaux correspondants de nuit devront également être recrutés. Nés dans la capitale bretonne, ces derniers *tentent, sept nuits sur* sept, de dénouer les litiges entre voisins. Une vingtaine de communes sont déjà venues s'enquérir sur place de ce dispositif que Nantes a déjà adopté.

A Rennes, il pourrait être étendu au quartier du Colombier. Un soir de mai, lors d'une réunion publique à laquelle assistait le *maire, les habitants de ce quartier* se sont interrogés sur le bien-fondé d'une initiative qui coûte environ trente francs par mois. A douze reprises, le contrat local de sécurité a ainsi été présenté à la population, avec d'inévitables soupirs sceptiques dans la salle. A chaque fois, la préfecture et le procureur *étaient* représentés. La forte implication de magistrats tout au long de la démarche a permis de cerner les questions les plus sensibles : les faits reprochés relèvent-ils de l'incivilité ou de l'insécurité ? Quelle place pour les jeunes, les marginaux ? Comment la collectivité urbaine est-*elle prête à aborder la sanction ?*

« Nous voyons la ville de façon globale, comme un écosystème, au sein duquel nous devons trouver un consensus », résume Jean-Yves Gérard, adjoint au maire chargé de la sécurité. Sa grande idée est de *faire travailler les intervenants* ensemble. Il voudrait voir les assistantes sociales faire la tournée des commissariats et les ilotiers tenir des permanences dans les équipements de quartier. Le CLS prévoit ainsi qu'un jeune délin*quant n'ait plus* à s'adresser à toute une palette de travailleurs sociaux et de représentants de justice, mais ait en face de lui un *« référent unique »*. Les informations utiles aux uns et aux autres devront être transmises *« en temps réel ou dans un délai très court »*, stipule le texte.

M. Gérard veut croire à la mobilisation générale. *« En Europe,* estime-t-il, *il nous pend au nez de nous retrouver un jour sans espace public, avec une succession de forteresses gardées par des polices privées, si nous partons du principe que rien ne marchera jamais. »*

Martine Valo

Michel Codaccioni reconnaît s'être « trompé » dans son livre sur l'assassinat du préfet Erignac

Le journaliste présente ses excuses à « Libération »

Libération publie dans ses éditions du 2 juillet une lettre de Michel Codaccioni, auteur du livre _Corse, assassinat d'un préfet_, adressée à Serge July, directeur de la publication de _Libération_. Dans ce courrier, Michel Codaccioni reconnaît s'être trompé en affirmant que _Libération_ avait publié des communiqués du groupe clandestin Sampieru avant l'assassinat du préfet Erignac.

DANS ses éditions du 29 juin, *Libération* avait consacré deux pages au livre de Michel Codaccioni, *Corse, assassinat d'un préfet* (éditions Albiana). Un long article reprenait point par point les erreurs et inexactitudes contenues dans cet ouvrage du directeur de Radio Corse Fraquenza Mora et, par ailleurs correspondant du *Monde* à Bastia, pour contester la thèse selon laquelle *Libération* aurait pu, en publiant les textes d'un mystérieux groupe Sampieru, se rendre complice de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio. *Libération* précisait en particulier que contrairement à ce qu'écrit Michel Codaccioni dans son livre, Guy Benhamou, son spécialiste du dossier corse, n'a jamais fait mention de ce groupe avant l'assassinat du préfet.

Dans un éditorial publié le même jour, Serge July, directeur de la publication de *Libération*, s'insurgeait contre les appréciations portées à l'encontre de son journal par Michel Codaccioni. Ce dernier écrit dans son livre que *Libération*, en publiant deux communiqués d'un mystérieux groupe, aurait *« signé l'acte de naissance du principal instrument nécessaire à la manipulation, qui comprenait aussi, à terme, l'assassinat du préfet »*. *« Le mensonge est avéré »*, écrivait Serge July, ajoutant : *« C'est proprement irresponsable.* Libération *et son journaliste complices de l'assassinat du préfet Erignac : cette infamie constitue pour le journal et pour ses journalistes un préjudice dramatique. »*

Dans ses éditions du 2 juillet, *Libération* publie une lettre que Michel Codaccioni a adressée le 1er juillet à Serge July.

« JE NE ME PARDONNE PAS »

« Je me suis trompé, écrit Michel Codaccioni. Libération *n'a pas publié les communiqués* « Sampieru » *avant l'assassinat du préfet Erignac, et il n'a donc pas participé à l'entreprise de désinformation que je dénonce dans mon livre. Je veux donc vous dire mes regrets et mes excuses (...).*

Mon éditeur et moi prenons immédiatement les mesures nécessaires pour suspendre la distribution de mon livre, de façon à y insérer un rectificatif et à supprimer dans les éventuelles nouvelles éditions les passages mettant en cause Libération. *Je voudrais que vous croyiez que ce dérapage, que je ne me pardonne pas, me rappellera constamment combien il faut être prudent et circonspect à l'égard de tout ce qui n'est pas formellement prouvé. »*

« Nous prenons acte de ses regrets et de ses excuses, sans arrière-pensées » écrit, dans ce même numéro de *Libération*, Serge July. Le directeur de *Libération* ajoute : *« la fermeté de Michel Codaccioni, la publicité qu'il entend donner à ses excuses sont certes importantes, mais elles ne suffiront pas à mettre un terme à la rumeur pernicieuse qui vise à neutraliser professionnellement, sinon psychologiquement, notre journaliste* [Guy Benhamou] ».

Libération précise que Michel Codaccioni et les éditions Albiana restent assignés en référé, vendredi 3 juillet, devant le tribunal de grande instance de Paris.

Une tentative de décryptage du meurtre et de son contexte

LE LIVRE de Michel Codaccioni est une tentative de décryptage du contexte et des conditions de l'assassinat du préfet Erignac. Sa thèse principale est que les mystérieux commanditaires de l'assassinat avaient, à l'avance, multiplié les *« diversions »* et fabriqué des indices destinés à brouiller les pistes : *« Il s'agit (...) probablement d'une opération à plusieurs détentes destinée à désigner de vrais-faux coupables et à occulter les véritables auteurs et instigateurs de l'attentat (...). Les assassins, leurs commanditaires ou leurs alliés objectifs ne sont pas des apprentis sorciers dépassés par un geste trop fort. Il s'agit, au contraire, de calculateurs avisés des jeux de manipulation et de provocation. Ils ont l'expérience, le temps et quelques moyens pour eux. »*


BIBLIOGRAPHIE

Les communiqués du groupe clandestin Sampieru, selon Michel Codaccioni, s'inscrivent dans cette stratégie : en effet, pour l'auteur, Sampieru est un groupe *« virtuel »* et *« manipulateur »*, qui n'a existé qu'à travers ses communiqués. Ainsi Michel Codaccioni affirme-t-il sa conviction que Sampieru, tout en « chargeant » le nationaliste Marcel Lorenzoni, a revendiqué trois attentats dus, en réalité, à un autre groupe inconnu. Ce groupe, baptisé le *« groupe sans sigle »* par Michel Codaccioni, avait également revendiqué, de façon plus convaincante, des attentats commis à l'automne 1997 : l'un contre une gendarmerie, à Pietrosella, au cours duquel deux pistolets Beretta ont été dérobés (l'un d'eux servira à tuer le préfet et sera abandonné devant son cadavre), l'autre, contre l'ENA à Strasbourg, un troisième enfin à Vichy. Puis le groupe Sampieru annoncera sa dissolution en se désolidarisant à l'avance de possibles attentats meurtriers.

La stratégie de désinformation prêtée aux mystérieux commanditaires par Michel Codaccioni trouverait son point d'orgue avec le communiqué anonyme de revendication de l'assassinat du préfet, reçu le 9 février par plusieurs personnes, et qui semble, à première vue, émaner du *« groupe sans sigle »*. En réalité, au terme d'une analyse minutieuse de la thématique utilisée, Michel Codaccioni affirme qu'il s'agit d'un *« excellent travail de plagiat »* des précédents communiqués de ce groupe, qui ne serait donc pas impliqué en tant que tel dans l'assassinat du préfet.

« LE DEUXIÈME BERETTA »

De même, Michel Codaccioni affirme sa conviction que Marcel Lorenzoni n'est pas impliqué dans cet attentat. Il juge au contraire que son arrestation rapide, dès le 9 février, lui a peut-être sauvé la vie : *« Ce sera le plus gros ratage des assassins de Claude Erignac. Car je pense que le deuxième Beretta* [dérobé lors de l'attentat de Pietrosella] *lui était destiné, soit pour une « erreur » de manipulation, soit pour un "suicide" de repentance. »* Mais Michel Codaccioni ajoute : *« Marcel Lorenzoni détient une partie de la clé de l'énigme et il le sait. »*

Au terme d'une démonstration nécessairement complexe, l'auteur s'affirme sûr de trois choses : *« Dans tous les cas* [de figure] *(...) des nationalistes clandestins sont directement ou indirectement impliqués »* ; *« la non-élucidation de ce meurtre achèverait d'assassiner l'Etat de droit en Corse »* ; enfin, Claude Erignac est mort *« parce qu'il se trouvait placé au bout d'un chemin long d'au moins cinquante ans, fait d'abus convenus des fonctions publiques, de détournement organisé des moyens du développement et de concussions et prévarications multiples et connues »*.

Jean-Louis Andreani

★ *Corse assassinat d'un préfet*, Editions Albiana, 172 pages

Affaire du Phocéa : la Cour de cassation rejette le pourvoi de Bernard Tapie

Le juge d'application des peines tranchera

LA CHAMBRE criminelle de la cour de cassation a rejeté, jeudi 2 juillet, le pourvoi formé par Bernard Tapie contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris, qui l'avait condamné, le 4 juin 1997, à dix-huit mois d'emprisonnement dont douze avec sursis pour fraude fiscale dans l'affaire du Phocéa. Bernard Tapie avait été condamné pour ne pas avoir déclaré au fisc, au titre de ses revenus, l'avantage en nature procuré par l'utilisation à des fins personnelles de ce yacht de 1989 à 1991. Le montant de la fraude a été chiffré à plus de 12 millions de francs.

Bernard Tapie avait déjà été condamné à deux ans de prison dont huit mois ferme dans l'affaire du match truqué OM-VA, peine qu'il avait purgée après le rejet d'un précédent pourvoi par la Cour de cassation, le 3 février 1997. L'ancien député a, en revanche, évité, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, il y a quelques semaines, une autre peine d'emprisonnement ferme dans l'affaire des comptes de l'Olympique de Marseille. Condamné en première instance à trois ans de prison dont dix-huit mois ferme, l'ex-président de l'OM a vu sa peine ramenée à trois ans d'emprisonnement avec sursis, le 4 juin (*Le Monde* du 5 juin).

CONFUSION DES PEINES

La Cour de cassation ayant rejeté son pourvoi dans l'affaire du Phocéa, le sort de Bernard Tapie est désormais dans les mains du juge d'application des peines. C'est de ce magistrat que dépend l'aménagement éventuel de la nouvelle peine de six mois ferme infligée à l'ancien ministre – sous la forme, par exemple, d'un régime de semi-liberté. L'un des avocats de M. Tapie, Me Arnaud Lyon-Caen, a indiqué, jeudi matin 2 juillet, qu'une demande serait adressée au juge d'application des peines visant à obtenir la confusion de cette peine avec celle de huit mois de prison ferme qu'il avait purgée en 1997 dans l'affaire du match truqué OM-Valenciennes.

DÉPÊCHES

■ **SIDA : la Cour de cassation a estimé** jeudi 2 juillet, que la transmission consciente du virus du sida, substance mortelle, ne pouvait constituer le crime d'empoisonnement que si une volonté de tuer était prouvée de la part de l'auteur. *« La seule connaissance du pouvoir mortel de la substance administrée ne suffit pas à caractériser l'intention homicide »*, a dit la Cour, présidée par Paul Gomez. Selon Me Claire Waquet, cette décision devrait entraîner l'extinction de toutes les procédures judiciaires actuellement conduites dans l'affaire du sang contaminé.

■ **ÉDUCATION : le syndicat des enseignants (SE-FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT)** ont annoncé, mercredi 1er juillet, leur intention de signer le relevé de conclusions ministériel sur l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs d'école (*Le Monde* du 11 juin). Le Snuipp, premier syndicat de l'enseignement primaire, devait se prononcer jeudi 2 juillet.

Les sénateurs veulent examiner le plan social étudiant et la réforme des lycées

VENU CHERCHER l'onction des sénateurs pour son plan social étudiant et sa réforme des lycées, Claude Allègre est reparti de la commission des affaires culturelles, mercredi 1er juillet – après deux heures et demie d'audition dans un *« bon climat »* – avec la demande pressante d'un débat au Parlement à l'automne.

Ouvertement ravis d'avoir été consultés en premier, les sénateurs de la commission ont fait valoir au ministre de l'éducation nationale qu'ils *« ne pensaient pas que sur des sujets aussi fondamentaux l'on puisse prendre des mesures substantielles sans intervention du Parlement »*. Même si l'essentiel des dispositions comprises dans ces deux projets *« ne sont pas de nature législative »*, a encore souligné le président de la commission des affaires culturelles, Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire) *« il n'est pas possible que le Parlement ne débatte pas de ces réformes importantes qui mobilisent l'opinion »*. Selon les sénateurs, M. Allègre a déclaré qu'il était *« prêt à envisager cette hypothèse »*.

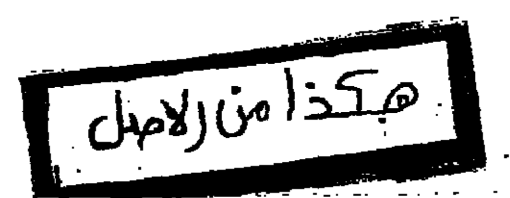
M. Gouteyron, qui fut président de l'Association *« pour une consultation nationale sur l'école et la formation »* en avril 1995, afin de promouvoir l'idée d'un référendum sur l'éducation prônée par Jacques Chirac, s'en est réjoui. Pour autant, les membres de la commission des affaires culturelles se sont inquiétés de l'application concrète des principes énoncés par le ministre de l'éducation. M. Allègre leur a semble-t-il donné quelques indications budgétaires dont les sénateurs ont gardé le secret.

Les sénateurs ont paru rassurés par les explications de Claude Allègre concernant le lycée : les baisses d'horaires seront compensées par une meilleure aide personnelle aux élèves, leur a promis le ministre. Des mesures ayant trait à la démocratie dans les établissements seront mises en place dès la rentrée, a-t-il encore assuré. Par ailleurs, faute de statut social, ils ont accueilli *« avec intérêt »* le plan social étudiant (*Le Monde* du 1er juillet). Les sénateurs ont surtout retenu l'augmentation des bourses en direction des plus défavorisés, *« la gestion plus souple »* *d'un système qui tiendra compte des réorientations »* et le début de reconnaissance de l'autonomie des étudiants. Certes, *« la réforme de l'allocation de logement social (ALS), et celle de la fiscalité, sources des inégalités, ne sont pas abordées »*, a reconnu Adrien Gouteyron en admettant la complexité de cette question.

Ce plan social bénéficie, d'une manière générale, de réactions plutôt favorables des syndicats d'étudiants. L'UNEF-ID, principale organisation (gauche non communiste), considère que ses orientations *« marquent un premier pas vers la reconnaissance de l'autonomie »*, bien qu'il manque des précisions sur *« le chiffrage des aides et les critères d'applications »*. La Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE) se réjouit *« de mesures qui ont le mérite de s'ancrer dans le concret après des années d'attente »* en souhaitant leur élargissement aux étudiants des classes moyennes. L'UNEF souligne *« la garantie de justice sociale »* tout en s'inquiétant du risque de disparités entre les collectivités locales, notamment en matière de transport. Même l'UNI (proche du RPR) salue des *« orientations de bons sens »* que sont l'augmentation des bourses, ou le projet de rénovation des cités universitaires. Seul en fin de compte, le RPR et ses représentants à l'Assemblée nationale, Bruno Bourg-Broc et Jean-Michel Dubernard, estiment que *« le mammouth a accouché d'une souris »*. Ils regrettent l'absence de décision sur l'allocation de logement social et la réforme de la fiscalité seules susceptibles, selon eux, de mettre fin aux *« inégalités flagrantes du système d'aide sociale »* et d'engager un statut de l'étudiant *« qui n'est pas prêt de voir le jour »*.

La réforme des lycées a pour sa part, suscité une virulente réaction du principal syndicat de l'enseignement secondaire, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). Ce syndicat s'indigne dans une lettre adressée, le 30 juin, aux parlementaires, que les mesures proposées n'aient fait l'objet *« d'aucune concertation avec les organisations syndicales »*. Monique Vuaillat, secrétaire générale, fait valoir que son organisation n'est *« pas fermée, et prête à discuter de tout »*, notamment de la redéfinition du service des enseignants. *« Mais on ne peut pas troquer une obligation scolaire réduite* [en raison de la baisse des horaires] *contre un self-service de l'aide personnalisée auquel ne viendront que les jeunes qui n'ont pas vraiment de problèmes »* ajoute Mme Vuaillat.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey



M. Jospin souhaite une approbation de la charte européenne des langues régionales

Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, a remis au premier ministre, mercredi 1er juillet, un rapport qui suggère à l'Etat de ne plus avoir peur des parlers régionaux, « patrimoine » de la République. Un expert est chargé de trouver une solution juridique pour assurer leur promotion

LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin va tenter de faire en sorte que la France signe puis ratifie la charte européenne des langues régionales ou minoritaires : tel est le sentiment qui prévaut après la remise à Lionel Jospin, mercredi 1er juillet, du rapport rédigé sur ce sujet par Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper. Bernard Poignant a pris le relais de Nicole Péry, députée (PS) des Pyrénées-Atlantiques, devenue depuis secrétaire d'Etat à la formation professionnelle (*Le Monde* du 4 février).

Ces langues ne menacent ni le français ni la République ; elles sont *au contraire un atout, une partie de « notre patrimoine commun »*, que l'Etat devrait s'engager à protéger et à promouvoir, estime en substance le rapporteur, qui a tenu à *« décrisper le débat »* en multipliant les précautions visant à ménager les susceptibilités des uns et des autres. Mais le rapport reste largement favorable à la promotion des idiomes régionaux répertoriés (alsacien, basque, breton, catalan, corse, créole, occitan, néerlandais, langues du Pacifique, langues d'oïl, savoyard).

« La France ne respecterait pas ses propres principes si elle n'était pas attentive aux demandes, aux attentes, à la vie de ces langues et cultures », écrit Bernard Poignant en préambule à ses propositions. L'argumentaire de l'auteur est aussi fondé sur une crainte : voir l'extrême droite occuper seule ce terrain. *« Le XXIe siècle aura à gérer la revendication identitaire. Les républicains doivent le faire. Sinon d'autres s'en chargeront »*, prévient-il notamment.

Conséquence de ce raisonnement : *« la France doit se préparer à signer, puis à ratifier, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires »*, adoptée le 5 novembre 1992 par le Conseil de l'Europe. Cette charte, signée par dix-huit pays (mais ratifiée seulement par sept) sur les quarante que compte cette institution, impose la reconnaissance des langues régionales en tant qu'*« expression de la richesse culturelle »* d'un pays, mais aussi leur usage partiel, y compris dans la justice et l'administration. La signature de la France a déjà été envisagée après les souhaits exprimés par Jacques Chirac lors d'un voyage en Bretagne au printemps 1996. Mais un avis du Conseil d'Etat, rendu en septembre 1996, l'a déclarée incompatible avec l'article 2 de la Constitution, qui depuis une récente révision constitutionnelle, déclare que *« la langue de la République est le français »*.

Pour Bernard Poignant, l'obstacle n'est pas infranchissable. Les Etats signataires ne sont en effet pas tenus d'adopter l'ensemble de la Charte : ils peuvent choisir trente-cinq de ses articles (sur quatre-vingt-quatorze). Une expertise juridique devrait permettre, au moins, de déterminer combien d'articles sont compatibles avec la loi fondamentale. Le premier ministre a immédiatement demandé à un constitutionnaliste reconnu, Guy Carcassonne, de se pencher sur la question pour rendre ses conclusions à la fin août. Au cas, néanmoins, où la signature ou la ratification de la Charte nécessiteraient un *« ajustement constitutionnel »*, le rapporteur souligne que cette perspective est envisageable. *« Des opportunités de révision se profilent dans les prochains mois »*, signale-t-il.

CONTRATS ÉTAT-RÉGIONS

En outre, Bernard Poignant propose d'autres réformes. Il juge souhaitable que *« la région* [devienne] *la collectivité reconnue compétente en matière de langues et de cultures »*. L'Etat devrait d'ailleurs inscrire l'objectif *« langues et cultures régionales »* dans les prochains contrats Etat-régions. Chaque région concernée devrait disposer d'une *« instance consultative et de propositions pour tout ce qui touche aux langues et cultures régionales »*, recommande-t-il. Dans le domaine des médias, le rapporteur propose l'instauration de quotas d'émissions sur les radios et télévisions de service public, ainsi qu'un soutien de l'Etat à la presse éditée en langue régionale.

Dernier domaine sensible abordé : l'enseignement. Trois cent trente-cinq mille élèves (environ 2 % de la population scolaire) apprennent aujourd'hui une langue régionale. Ce chiffre, selon lui, ne peut qu'augmenter, tant l'attente des familles qui souhaitent voir leurs enfants réapprendre la langue de leurs grands-parents est pressante. Au ministère de l'éducation nationale de répondre à cette demande : *« Aujourd'hui, il n'existe pas de vision d'ensemble et l'administration réagit plus au gré des circonstances et des pressions »*, constate-t-il. Bernard Poignant souhaite donc, notamment, voir s'organiser de véritables filières d'enseignement bilingue, de la maternelle à l'université. Ce projet nécessiterait la valorisation ou la création de diplômes de langue régionales (l'auteur suggère la création d'une agrégation). Quant aux écoles associatives, comme l'école Diwan où tous les cours sont dispensés en breton, Bernard Poignant reconnaît leur valeur pédagogique. Mais il propose de les déclarer d'intérêt public, ou de les intégrer nettement dans le service public. *« Mieux vaut créer de vraies filières bilingues dans l'éducation nationale que de laisser se développer des écoles à part »*, explique Bernard Poignant.

Gaëlle Dupont

Guy Carcassonne, un subtil juriste consulté

Le constitutionnaliste Guy Carcassonne, chargé par Lionel Jospin d'étudier si la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales est possible sans révision constitutionnelle, est un brillant professeur de droit public. Aujourd'hui enseignant à l'université de Paris-X - Nanterre, il entre au PS en février 1974 et devient, quatre ans plus tard, juriste pour le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Il fait ensuite carrière dans différents cabinets ministériels, avant de devenir, en 1988, conseiller du premier ministre Michel Rocard, dont il est un proche. Guy Carcassonne, l'un des « pères » de la législation sur le financement politique, est spécialiste des montages juridiques subtils. A l'occasion du débat récent sur l'introduction de quotas féminins aux élections, il avait eu l'occasion d'exprimer sa fidélité à la conception française de l'universalisme, se prononçant contre toute *« catégorisation de la société »* (*Le Monde* du 8 juin 1997).

En Languedoc-Roussillon, de l'occitan « naturel » à l'occitan « chimique »

MONTPELLIER
de notre correspondant

A en croire deux sondages réalisés à six ans d'intervalle par l'institut local Média-Pluriel-Méditerranée pour le compte du conseil régional du Languedoc-Roussillon, la pratique de l'occitan est en régression permanente. Ils étaient 48 % à le comprendre en 1991. Ils ne sont plus que 34 % en 1997. 9 % affirmaient le parler souvent ou quotidiennement contre 5 % actuellement.

Ce déclin s'inscrit dans l'histoire. Qu'il s'agisse de François Ier, qui a instauré la primauté du français sur le latin, de la Révolution française qui a unifié le pays par une langue commune, ou de Jules Ferry, qui a interdit l'usage des langues régionales à l'école pour promouvoir un français « correct », l'occitan n'a cessé d'être combattu et dévalorisé. Un apport massif de populations extérieures, de pieds-noirs notamment, ou d'arrivants du nord de la Loire, a accéléré cette régression. A ce rythme-là, commente Thierry Daullé, directeur du premier collège occitan de Lattes (Hérault), *« le risque, c'est qu'un jour on enterrera le dernier papet qui aura prononcé le dernier mot en occitan »*.

Paradoxalement, c'est justement parce qu'elle est assiégée que cette langue fait preuve d'un dynamisme débordant. Issu des années 30, le mouvement occitaniste s'est structuré dans 32 départements. De multiples associations se créent. Des sites Internet sont ouverts. Un projet de route occitane virtuelle associant Français, Espagnols et Italiens est en gestation. Gabian, village héraultais de 650 habitants, a institué en 1997 une signalétique bilingue dans ses rues. Depuis, *« les gens les entretiennent mieux, comme s'ils avaient pris conscience qu'elles ont une histoire »*, explique le maire, Vivian Pibre.

Avec 700 élèves inscrits en Languedoc-Roussillon, les Calandretas, écoles bilingues franco-occitannes, ne cessent d'augmenter leurs effectifs, séduisant même des personnes qui ne sont pas originaires de cette région. Elles trouvent dans la pratique de la langue régionale une manière de s'intégrer et de se donner de nouvelles racines. Le paradoxe, précise Thierry Daullé, c'est que *« ce sont ces enfants-là qui, dans vingt ans, défendront le mieux l'occitan. Parce qu'ils l'ont adopté et choisi comme une richesse nouvelle »*.

L'Éducation nationale accompagne ce mouvement. Des enseignants sont désormais titulaires d'un Capes d'occitan, et plusieurs universités ont ouvert des centres d'enseignement occitan.

APPROCHE MODERNE

Ce succès tient notamment à l'approche moderne mise en avant par les occitanophones. Débarrassés de toute revendication autonomiste, ils n'opposent pas la défense de la langue régionale à celle de la langue française. Au contraire : *« Attention au discours préconisant l'usage exclusif du français au nom de l'utilité et de la modernité,* prévient Jean-Louis Blénet, responsable de plusieurs associations occitanes à Montpellier, *parce qu'il a un effet boomerang. Si on raisonne comme ça, demain c'est l'anglais qui remplacera le français. Les Québécois ne défendent pas le français parce que c'est une langue internationale. Mais simplement parce que c'est leur langue : leur façon d'être au monde. »*

L'occitan serait aussi une façon de mieux s'intégrer dans l'Europe du Sud. *« Les enfants qui maîtriseront le français, l'occitan et trois ou quatre langues vivantes auront une palette de possibilités pour se mouvoir à l'intérieur de l'espace sud-européen que n'ont pas les enfants monolingues »*, estime Thierry Daullé. Ancien chargé de mission au conseil régional, Etienne Hammel pronostique cependant un creux de la vague entre 2000 et 2010. Le temps que, par le jeu du renouvellement des générations, on passe d'un *« occitan naturel à un occitan chimique »*.

En mars, a été créé le Comité républicain pour la modification de l'article 2 de la Constitution et la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, qui regroupe des Basques, des Bretons, des Alsaciens, des Catalans, des Corses et des Occitans. Il dénonce la modification introduite lors de la révision constitutionnelle de 1992, qui s'est retournée contre les langues régionales. Ainsi, les chanteurs occitans ne sont pas considérés comme des chanteurs français dans les quotas radiophoniques, ce qui rend encore plus difficile leur diffusion, déjà très minoritaire. Bien qu'ayant un numéro de commission paritaire, l'hebdomadaire *La Setmana*, référence des occitanophones diffusée par abonnement à un millier d'exemplaire, ne peut prétendre toucher des aides à la presse parce qu'il ne dépasse pas *« de façon manifeste les préoccupation d'une catégorie de lecteurs »*. Mais surtout, parce qu'il n'est pas rédigé en français.

ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Plus généralement, l'article 2 est perçu comme une épée de Damoclès planant sur toute disposition législative qui pourrait être prise en faveur des langues régionales. *« Nous ne demandons pourtant que la reconnaissance de notre langue et de notre culture,* plaide Max Rouquette, écrivain occitan. *Non pas pour l'imposer, mais pour donner à ceux qui la pratiquent les mêmes droits qu'aux autres. » « Cette notion de langue officielle,* ajoute-t-il d'ailleurs, *c'est très français, très jacobin, et finalement très stalinien ! »*

L'enjeu est enfin politique. Lors des dernières élections régionales, les élus languedociens du Front national, comme un peu partout, ont fait de la défense de l'identité régionale une de leurs priorités. S'il est vrai qu'en Languedoc, comme dans d'autres régions, telles que la Bretagne ou la Corse, le dynamisme des défenseurs de la langue régionale laisse peu de marge de manœuvre à l'extrême droite, celle-ci affiche clairement sa volonté d'occuper ce terrain. Or, comme l'analyse M Blénet, *« Plus on mondialise, et plus la problématique du local est posée. Si on laisse ce champ d'affect sans propositions d'ouverture, de progrès et d'avenir pour l'assumer dans la modernité, on va le faire fonctionner sur un mode réactionnel ou nostagique. Il ne faudra alors pas s'étonner qu'il soit traité par des gens qui fonctionnent justement sur ce mode-là »*.

Jacques Monin

COMMENTAIRE

DE L'ARCHAÏSME À LA MODERNITÉ

« Plus la planète sera un village, plus l'information du monde arrivera chez soi, plus la circulation des images se démultipliera, plus chacun d'entre nous aura besoin de repères proches. » C'est au nom de ce principe simple, énoncé dans le rapport remis à Lionel Jospin, que Bernard Poignant suggère de *« bâtir une politique cohérente et suivie en matière de langues et cultures régionales »*. Après l'impulsion donnée par Jacques Chirac au printemps 1996, le fait que Lionel Jospin ait commandé ce rapport et repris à son compte l'orientation politique essentielle de M. Poignant – *avancer vers une ratification* et une signature de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires – montre que les pouvoirs publics ont compris que la traditionnelle frilosité française sur le sujet devenait contre-productive.

Bernard Poignant semble avoir convaincu le premier ministre que le vrai danger pour la République serait, aujourd'hui, non pas de laisser s'épanouir des parlers minoritaires, mais de nier ou refuser de prendre en compte la revendication identitaire, contrepoids de la mondialisation des échanges. D'autres s'empresseraient de reprendre à leur compte une revendication aujourd'hui très vivace. Il s'agit d'ôter à l'extrême droite, résume Bernard Poignant, *« la possibilité de promouvoir une identité régionale qui serait ethnique, repliée et fermée aux autres, selon le même schéma prôné pour l'identité nationale »*.

Le changement de position de la France peut avoir d'autres justifications : dans l'Europe en construction, l'ouverture aux langues régionales pourrait devenir un gage de modernité et la crispation sur la seule langue nationale un signe d'archaïsme. Bernard Poignant souligne que, dans les régions frontalières, les langues régionales sont *« utilitaires »*. Elles permettent à ceux qui les pratiquent de travailler de l'autre côté de la frontière.

La question se pose maintenant de savoir si une majorité d'idées parviendra à vaincre les réticences traditionnelles d'une partie de la classe politique, à droite comme à gauche, surtout si une révision constitutionnelle s'avère nécessaire.

Jean-Louis Andreani

Un squat contre la précarité de l'enseignement bilingue à Toulouse

TOULOUSE
de notre correspondant

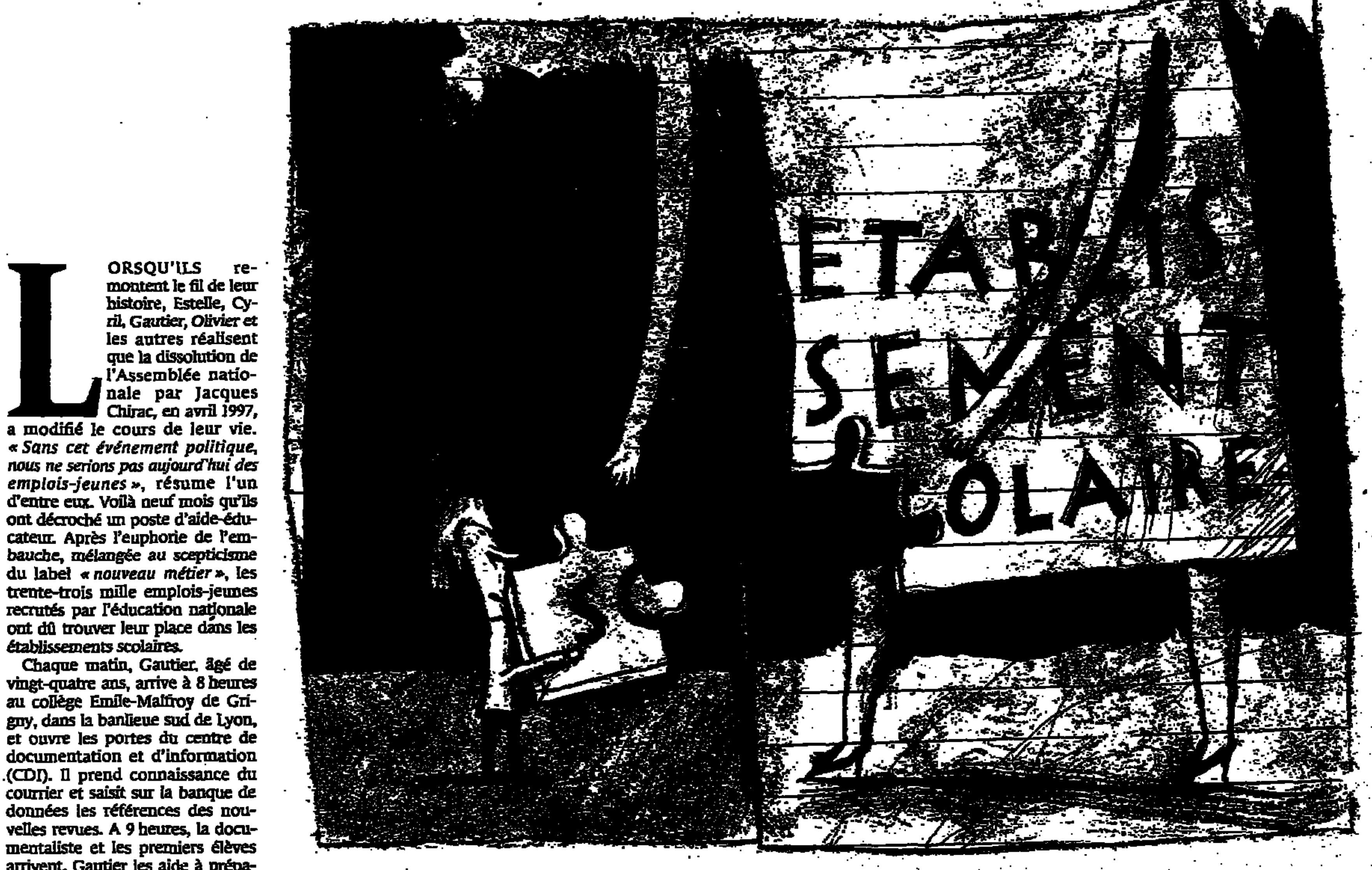
A l'heure des grandes vacances, la « calandreta » de Saint-Cyprien ignore encore si elle pourra organiser sa dixième rentrée scolaire, le 2 septembre. Pourtant, les parents sont toujours plus nombreux pour inscrire leurs enfants dans cette école primaire bilingue franco-occitane, qui fait désormais partie du paysage de ce quartier toulousain de la rive gauche de la Garonne. Quatre-vingt-dix enfants, de la maternelle au CM2, sont déjà inscrits. *« On a même dû refuser de vingt à trente inscriptions, faute de place »*, précise l'équipe dirigeante de la « calandreta », qui regroupe parents et enseignants au sein de l'association gérant l'école depuis sa fondation, en 1989. Des bâtiments préfabriqués ont été installés par le conseil général de Haute-Garonne sur des terrains appartenant à la ville de Toulouse pour accueillir les trois classes de jeunes « calandrous », dans un vaste parc arboré qui abrite également une école primaire et un collège traditionnels. Mais ces bungalows sont d'abord destinés au centre de loisirs, qui les utilisent chaque mercredi et pendant les vacances scolaires. Le matériel de la « calandreta » devait donc être déménagé tous les mardis soir et remonté tous les jeudis matin. L'équipe de la « calandreta », qui doit ouvrir une nouvelle classe de « grands » à la rentrée, ne veut plus être soumis à ce régime précaire qui dure depuis trop longtemps. Pour protester, parents et enseignants ont décidé, depuis le 24 juin, de squatter d'anciens ateliers qui jouxtent leurs préfabriqués.

Le différend est aussi politique, entre un conseil général à majorité socialiste, responsable des collèges du département, et le maire (FD) de Toulouse, Dominique Baudis, qui a la charge des écoles primaires. Le département ne voudrait pas céder un terrain qui permettrait à la ville de faire, seule, un si beau cadeau aux régionalistes.

Stéphane Thépot

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Des emplois-jeunes bien intégrés

Communication avec les enseignants et les parents, tutorat, recherches sur ordinateur, animations, les trente-trois mille aides-éducateurs recrutés par l'éducation nationale ont déjà démontré leur utilité. Mais il reste beaucoup à faire pour harmoniser leurs horaires et leur permettre d'assurer leur formation

LORSQU'ILS remontent le fil de leur histoire, Estelle, Cyril, Gautier, Olivier et les autres réalisent que la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac, en avril 1997, a modifié le cours de leur vie. *« Sans cet événement politique, nous ne serions pas aujourd'hui des emplois-jeunes »*, résume l'un d'entre eux. Voilà neuf mois qu'ils ont décroché un poste d'aide-éducateur. Après l'euphorie de l'embauche, mélangée au scepticisme du label *« nouveau métier »*, les trente-trois mille emplois-jeunes recrutés par l'éducation nationale ont dû trouver leur place dans les établissements scolaires.

Chaque matin, Gautier, âgé de vingt-quatre ans, arrive à 8 heures au collège Emile-Malfroy de Grigny, dans la banlieue sud de Lyon, et ouvre les portes du centre de documentation et d'information (CDI). Il prend connaissance du courrier et saisit sur la banque de données les références des nouvelles revues. A 9 heures, la documentaliste et les premiers élèves arrivent. Gautier les aide à préparer leurs exposés ou les guide dans la recherche d'un ouvrage. Après le déjeuner à la cantine, il supervise le tournoi de football qu'il a lui-même organisé depuis le début de l'année. Puis il assure une permanence surveillée. Quatorze élèves, tous volontaires, se sont installés dans une salle pour réviser leurs cours et faire leurs devoirs.

De son bureau, installé sur une estrade, Gautier évite sans problème que le brouhaha ne s'installe et reste disponible pour faire réciter une leçon ou fournir des explications de cours. *« J'y comprends rien aux superlatifs en anglais »*, vient lui confier une élève de cinquième. Gautier regarde son cahier et lui explique. Cet aide-éducateur, qui tente depuis deux ans de décrocher un Capes d'histoire-géographie, concède avoir parfois *« du mal »* à répondre aux questions de mathématiques et de physique posées par les quatrièmes et les troisièmes. *« Il m'arrive de leur dire que je ne sais pas »*, explique-t-il. Lorsque la permanence est terminée, il retourne au CDI jusqu'à 17 heures.

« Les journées se ressemblent, sauf lorsqu'on accompagne les élèves en sortie », raconte Gautier, qui a le sentiment de se laisser parfois *« enfermer dans un rythme pépère, confortable »*. Lui qui a connu le travail en supermarché avec *« les objectifs de production et de vente »* savoure la tranquillité d'un métier basé sur le relationnel. D'ailleurs, lance-t-il, *« si je reste, c'est à cause des bonnes relations que j'ai développées avec les élèves »*. Il serait tenté de dire que son travail, *« c'est celui d'une documentaliste mais avec des horaires plus importants et un salaire plus bas »*.

Au sein de l'éducation nationale, les aides-éducateurs représentent quasiment le seul personnel effectuant officiellement 39 heures de travail hebdomadaire pour un SMIC à la fin du mois. *« Nous sommes les adultes le plus souvent présents dans l'établissement. C'est pourquoi on connaît bien les élèves »*, considère Eric, le deuxième aide-éducateur du collège Malfroy. Mais d'un établissement à l'autre le temps de travail des emplois-jeunes, si difficile à accorder avec celui des enseignants, diffère très sensiblement. Les plus « chanceux » effectuent 30 heures et disposent de toutes les vacances scolaires, tandis que les moins « gâtés » sont occupés huit heures par jour et animent les opérations « école ouverte » pendant les congés.

Alors que Gautier passe l'essentiel de son temps au CDI, Eric, vingt ans, a installé son QG en salle d'informatique. Depuis son arrivée, cette salle est ouverte en permanence pour des cours, mais aussi pour tous les élèves qui souhaitent se familiariser avec les nouvelles technologies. En huit mois, Eric a appris aux sixièmes à rechercher de la documentation sur ordinateur et aide les élèves volontaires à utiliser le traitement de texte ou le tableur. La fin de la récréation du matin a sonné. Douze élèves de cinquième s'installent à leurs postes pour travailler sur un logiciel de français. Eric indique au tableau noir les numéros d'exercices demandés par leur professeur. A partir de deux poésies de Nazim Hikmet et Verlaine, les élèves doivent restituer des rimes et mémoriser les textes. La classe est calme. Eric va de table en table vérifier que les jeunes réalisent les bons exercices et qu'ils n'utilisent pas la touche d'autocorrection. Au fond de la salle d'informatique, une caméra, un téléviseur et un banc de montage ont permis à l'aide-éducateur de créer un club vidéo. *« J'ai ressorti tout ce matériel du fond d'un placard »*, se souvient Eric, qui réalise actuellement avec des élèves un film sur le collège.

APRÈS un bac de sciences et techniques tertiaires (STT) et une première année de faculté d'histoire, Eric veut désormais travailler *« dans le social »*. *« Je me suis donné trois ans. Il faut que je ressorte de là avec au moins un bac+2, car ce n'est pas simplement mon emploi-jeune qui va me permettre de trouver du boulot »*, regrette-t-il. L'avenir, les aides-éducateurs ne pensent qu'à cela. Leur contrat de travail est de cinq ans et ils mettent tous les espoirs dans la formation continue qu'on leur a promise pour que leur précarité ne soit pas définitive. *« Le volet formation est le point le plus flou du dispositif emplois-jeunes »*, estime Olivier, âgé de vingt-trois ans. Très à l'aise dans ses fonctions de tutorat et d'aide aux devoirs, Olivier, qui a pour bagage deux années de faculté de philosophie, s'imagine bien rester dans l'éducation nationale.

Son nouvel emploi lui a déjà permis d'avoir *« une certaine stabilité »* et de prendre enfin un appartement avec sa copine. Avec Estelle et Isabelle, ils forment le trio des aides-éducateurs du collège Marcel-Pagnol à Pierre-Bénite (Rhône) où un bureau leur a été réservé. Estelle a écrit noir sur blanc son emploi du temps. Au programme : aide méthodologique, soutien aux élèves en difficulté, suivi de stages, création d'un journal. En cette matinée du mardi 2 juin, Estelle n'a pas grand-chose à faire. Elle accepte, avec Isabelle, de comptabiliser les notes et les moyennes du brevet blanc et de rédiger un mot à l'attention des parents pour les informer de la réussite ou de l'échec de leur enfant à cet examen. Pendant ce temps, Olivier aide des élèves en salle de technologie à réaliser un tableau sur ordinateur. L'après-midi, au CDI, Isabelle assure un tutorat pour une élève de sixième avant d'aller surveiller la récréation, Olivier donne un coup de main pour la réalisation de rapports de stage et Estelle continue à remplir les fiches de résultats du brevet blanc. Afin de préparer la prochaine rentrée, le principal du collège leur a demandé de lister les points négatifs et positifs de leur expérience. Côté réussite, ces trois aides-éducateurs ont noté *« la communication avec les enseignants, le tutorat, l'utilisation des ordinateurs, les sorties et les animations »*. Mais ils regrettent *« le temps passé à la permanence du CDI »* et *« l'ambivalence de leur fonction »*. Pour Estelle et Isabelle *« il est parfois difficile de faire accepter aux élèves que nous puissions être à la fois des surveillants et des tuteurs »*. Mais elles considèrent aussi qu'elles *« essuient les plâtres »* d'un dispositif totalement nouveau et que *« tout sera mieux cadré »* à partir de septembre. Malgré tout, Estelle a le sentiment d'effectuer *« un vrai boulot »*. Elle parle avec bonheur de cette lettre qu'une élève en difficulté leur a écrite pour les remercier de leur aide. Elle évoque sa satisfaction d'être conviée à toutes les réunions de l'établissement et de pouvoir monter des projets de séjour à l'étranger ou de rallye santé. *« Moi, je m'ennuie et je m'attendais vraiment à autre chose »*, lance Isabelle, qui supporte difficilement de passer l'essentiel de son temps à surveiller les entrées et la cour.

> « Il y avait un besoin, mais ils en ont aussi créé. Il est impossible de supprimer les emplois-jeunes, sinon on marche sur un pied »

Richad a, au contraire, *« l'impression d'être utile »*. Au collège des Vernes à Givors (Rhône), classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), il collabore à un projet de lecture-écriture en partenariat avec la médiathèque de la ville. Installé au CDI, ce jeune homme âgé de vingt-trois ans conçoit des dossiers thématiques et des recueils de textes réalisés par les élèves, et a permis à trois cents enfants de s'initier au traitement de texte. *« J'appréhendais, mais finalement j'ai un bon contact avec les élèves »*, raconte-t-il. Mais lui qui a échoué à son BTS de comptabilité se demande *« à quoi tout cela va aboutir »*. Il rêve d'utiliser ses compétences en informatique dans le secteur de la documentation, mais il sait que ce domaine est très éloigné de ses études précédentes. *« Sera-t-il possible que je change de voie professionnelle ? »*, se demande-t-il.

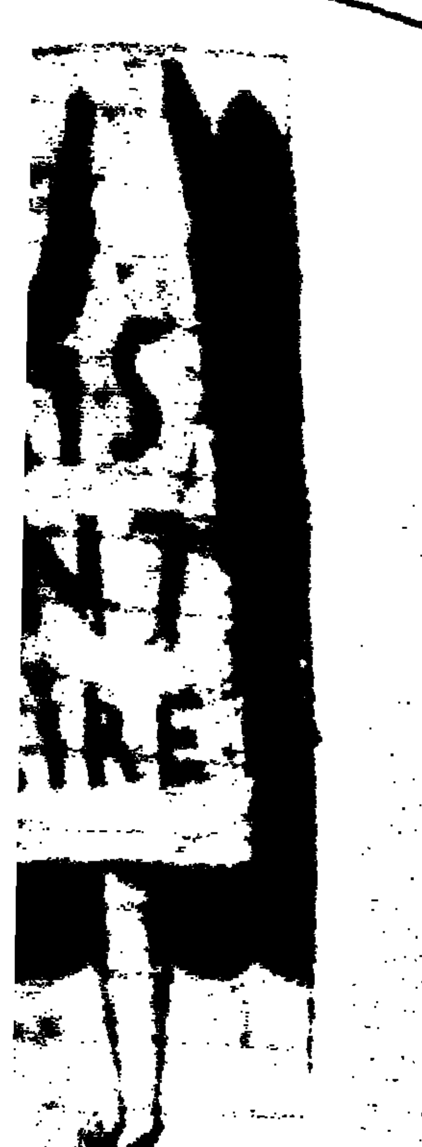
Cyril, aide-éducateur dans le même collège que Richad, attend toujours de savoir s'il pourra faire coïncider son emploi du temps avec la préparation d'un diplôme d'Etat à la fonction d'animateur. En attendant, Cyril parle d'un *« bilan carrément positif : je me rends utile et j'acquiers une expérience. Je vais rempiler pour un an sans problème »*, affirme-t-il. Accueil des élèves dès 8 heures, études dirigées, surveillance, organisation d'animation sportive, club vidéo, Cyril apprécie sa *« polyvalence »*. Mais cet ancien étudiant de BTS en maintenance industrielle ne cache pas ses difficultés. *« Quand je fais du soutien aux élèves, je ne suis pas un professeur et je n'ai pas toujours réponse à tout. »* Et puis il va essayer d'être *« plus strict »*, moins grand frère avec les jeunes, car, raconte-t-il, *« on m'a dit que j'étais trop gentil. Mais c'est parfois difficile de revenir en arrière »*. Nassim est persuadé que les aides-éducateurs *« répondent à un besoin réel »*. Pour preuve, avance-t-il, *« on participe au projet de l'école en travaillant sur l'informatique, une nouvelle discipline mise en place cette année »*. A l'école primaire classée ZEP de la rue Barbanègre, dans le 19e arrondissement de Paris, *« beaucoup d'enfants n'avaient jamais vu un ordinateur »*, constate-t-il. Jeudi 11 juin, après la récréation, une douzaine d'élèves de CE1 réalisent des exercices de logique et d'orthographe sur un logiciel sponsorisé par une marque de gâteaux. Nassim les surveille et les guide. Parallèlement à son emploi-jeune, il poursuit, tant bien que mal, sa maîtrise de chimie et pense un jour devenir enseignant. Il a toujours travaillé pendant ses études et préfère largement son poste d'aide-éducateur à celui de veilleur de nuit dans un hôtel qu'il occupait l'année dernière.

MARC-ANTOINE, lui, a notamment pour fonction de faciliter les relations entre les familles et les enseignants de l'école de la rue Barbanègre. D'origine franco-africaine, revenant d'un voyage de deux ans au Burkina-Faso, où il effectuait son service militaire en coopération, il ne se sent pas perdu dans cet établissement où 40 % des élèves sont d'origine africaine. Son poste de médiateur lui plaît. Il intervient lorsqu'un élève est trop souvent en retard, lorsque des parents ne répondent pas à des convocations. Il noue les contacts à l'entrée de l'établissement, lorsqu'un père ou une mère accompagne son enfant, et se rend même au domicile des enfants. Dans ce quartier défavorisé de Paris, Marc-Antoine a découvert *« de dures réalités, des familles qui vivent à cinq dans 10 mètres carrés »*. Quant à Isabelle, qui était auparavant animatrice de la bibliothèque de l'école quatre heures par semaine, elle se dit ravie de son nouveau poste à plein temps. Elle qui souhaite devenir directrice de centre de vacances ne cesse *« d'apprendre et de s'enrichir »*, organise régulièrement des sorties éducatives et s'occupe d'un théâtre d'ombres.

Parce qu'ils font ce qui n'était pas assuré jusqu'à présent par manque de temps, parce que les CDI et le matériel informatique semblent *« revivre »*, les chefs d'établissement de ces collèges et de cette école considèrent que les aides-éducateurs sont devenus *« indispensables »*. A tel point qu'ils n'imaginent plus la vie de leur établissement sans eux. *« Il y avait un besoin mais ils en ont aussi créé »*, témoigne M. Arnaud, principal du collège Marcel-Pagnol. *« Il est impossible de supprimer les emplois-jeunes, sinon on marche sur un pied »*, ajoute-t-il. *« On défriche, ces jeunes n'ont aucune formation »*, tempère Michel Navarro, directeur de l'école de la rue Barbanègre. Reste la difficulté de ne pas mettre en concurrence les aides-éducateurs avec les surveillants, les appelés du contingent, voire parfois les assistantes sociales, d'éviter la tentation de les transformer en « aides administratifs » et de connaître quel sort sera réservé à tous ces jeunes d'ici cinq ans.

Un collectif d'aides-éducateurs vient de se créer sur Paris pour *« rompre l'isolement »* et réclamer notamment *« une harmonisation des horaires et un droit à une vraie formation »*. Certains vont même jusqu'à demander une pérennisation des emplois. *« Appelons un chat un chat. Si c'est utile, si l'éducation nationale a besoin d'aides-documentalistes, d'assistants en nouvelles technologies et de tuteurs pour le soutien scolaire, alors créons de nouveaux statuts »*, propose Emmanuel, membre du collectif.

Sandrine Blanchard
Dessin : Frédérique Bertrand



La loi des chasseurs contre le droit

par Agathe Van Lang

COMPARABLES aux nuées d'oiseaux qui annuellement traversent le ciel de France, mus par l'instinct de reproduction, les chasseurs français ont aussi leurs rituels : régulièrement ils s'assemblent pour clamer leur hostilité à l'Europe et démontrer que, par la force, l'on parvient à faire plier le droit. Car autant le dire clairement : la *proposition de loi* adoptée le 19 juin par l'Assemblée nationale, visant à allonger la période de chasse aux oiseaux migrateurs, est juridiquement inacceptable.

La directive européenne du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages institue un régime de protection variable selon les espèces qui n'exclut pas la chasse mais la soumet au principe d'une utilisation raisonnée du point de vue écologique. Son article 7 prévoit que *« les Etats membres veillent, lorsqu'il s'agit d'espèces migratrices, à ce qu'elles ne soient pas chassées pendant leur période de reproduction et pendant leur trajet de retour vers leur lieu de nidification »*.

Fruit de l'opposition virulente entre fédérations de chasseurs et associations de protection de la nature, un important contentieux a vu le jour devant les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat qui ont annulé à de nombreuses reprises les arrêtés fixant les dates d'ouverture ou de clôture de chasse aux oiseaux migrateurs en méconnaissance des objectifs de la directive « oiseaux ». Ce faisant, le juge administratif a toujours appliqué de façon extrêmement circonstanciée l'article 7, prenant en compte l'espèce et le site concernés, la date retenue et s'appuyant, nécessairement, sur des rapports d'experts.

Ainsi la loi adoptée le 19 juin a-t-elle vraisemblablement pour objet de tenir en échec la justice. Ce n'est certes pas la première fois qu'un tel phénomène se produit en matière de chasse. En janvier 1994, la Cour de justice de Luxembourg a interprété la directive comme imposant une protection complète des oiseaux migrateurs pendant leur trajet de retour vers leur lieu de nidification, *ce qui impliquait* la fermeture de la chasse pour toutes les espèces à la fin du *mois de janvier*. Le groupe de pression des chasseurs français a immédiatement obtenu l'adoption de la loi du 15 juillet 1994, qui a inscrit dans le code rural une date de clôture de la chasse pouvant excéder le mois de janvier pour la plupart des espèces. La dernière trouvaille des chasseurs consiste donc à aggraver les dispositions de la loi de 1994, en *autorisant la chasse* aux oiseaux migrateurs du 14 juillet au 28 février – ces dates étant *désormais inscrites* dans la loi.

Le texte adopté le 19 juin a vraisemblablement pour objet de tenir en échec la justice

Manifestement, le législateur n'a pas craint, pour satisfaire une *minorité de la population*, de voter, toutes tendances confondues, un *texte qui est inconstitutionnel pour* au moins deux raisons. D'une part, l'*article 55 de notre Constitution* impose au législateur le respect des traités et accords internationaux. Dès lors, toute méconnaissance du traité par la loi *s'analyse* comme une violation de l'article 55 et, par là même, comme une violation de la Constitution. La contradiction d'une directive européenne par le législateur s'inscrit parfaitement dans ce raisonnement, l'essence conventionnelle du droit communautaire dérivé étant communément admise.

D'autre part, il paraît douteux que la détermination des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse relève du domaine de compétence réservé par l'article 34 de la Constitution au législateur. On ne peut pas sérieusement considérer que le droit de chasser relève des libertés publiques pour l'exercice desquelles le *législateur « fixe les garanties fondamentales »*.

Mais voilà : comment le Conseil constitutionnel, chargé de veiller à la constitutionnalité des lois, pourrait-il *censurer de telles irrégularités* ? Son intervention s'annonce des plus aléatoires : le président de l'Assemblée nationale aurait déjà prévenu qu'il renonce à son pouvoir de saisine, de même que le premier ministre. Il y a peu de chances que le président du Sénat, d'où émane la proposition de loi, la mette en péril, pas plus qu'un groupe de 60 sénateurs. Reste la possibilité d'une saisine par 60 députés, arithmétiquement peu *plausible. Ou du chef de l'Etat* censé veiller au respect de la Constitution en vertu *de son* article 5.

Si d'aventure les juges de la loi se trouvaient saisis du *texte* sur la chasse, gageons qu'il franchirait l'obstacle avec succès : les débordements du législateur hors des matières qui lui sont réservées par l'article 34 ne sont plus jugés inconstitutionnels depuis la décision du 30 juillet 1982 dite *« blocage des prix »*. Le Conseil constitutionnel a autorisé le Parlement à faire des incursions dans le domaine réglementaire, à charge pour le gouvernement *d'en défendre* les limites en recourant aux procé*dures spécifiques et pratiquement* inutilisées des articles 37-2 et 41 de la *Constitution*.

Quant au contrôle qui consisterait à *examiner* la *conformité* de la loi au regard de la directive européenne, le Conseil constitutionnel a refusé d'y procéder par sa célèbre décision du 15 janvier 1975, en raison de l'instabilité des normes internationales qui n'offrent pas au juge un appareil de références propice au contrôle des lois.

Pourra-t-on faire censurer par le Conseil d'Etat le *désaveu* législatif de sa jurisprudence ? Incompétent pour examiner la constitutionnalité des lois, le juge administratif contrôle en revanche la conventionnalité des lois, depuis l'arrêt Nicolo. Il accepte en particulier d'apprécier la compatibilité d'une loi française avec les objectifs d'une directive communautaire. Mais ce contrôle ne peut intervenir que par voie d'exception : il suppose un recours contre un acte d'application de la loi, à l'occasion duquel pourra être invoquée l'incompatibilité de la loi avec les objectifs d'une *directive*. Hypothèse dont les effets sont limités car elle laisse subsister la loi reconnue contraire au droit communautaire.

Les conditions semblent aujourd'hui réunies pour que le législateur, qui a voté dans l'intention délibérée de contredire une directive et de priver d'effet la *justice* administrative, voie sa responsabilité engagée sur la base d'une faute. Un premier pas *dans ce sens a été franchi en 1992*, un arrêt déclarant l'Etat responsable de la situation *illicite créée par la non-adaptation* d'une loi fiscale aux objectifs d'une directive. L'un des avantages de cette solution résiderait dans sa portée symbolique.

Il existe enfin, à l'échelon européen, le recours en constatation de manquement, procédure permettant à la Commission de poursuivre et de faire condamner à des sanctions pécuniaires par la Cour de justice l'Etat membre qui aurait manqué à ses obligations communautaires. *Cette procédure*, d'ores et déjà engagée contre la France, risque fort d'aboutir à une condamnation. C'est en définitive *la sanction la plus immédiatement* encourue par l'Etat français, *entraîné par son Parlement dans un* procès juridiquement indéfendable et politiquement aberrant (on sait que la Commission de Bruxelles s'est depuis toujours efforcée de trouver un compromis pour l'application de la directive « oiseaux »).

Telles sont les failles de notre Etat de droit : une loi intégrant des dispositions réglementaires avec l'accord du gouvernement peut échapper au contrôle du juge administratif si elle ne nécessite pas de texte d'application ; elle peut contredire le droit international sans risque de censure par le juge constitutionnel. Quant à la légitimité démocratique de la loi du 19 juin, il y aurait beaucoup à en dire...

Agathe Van Lang *est professeur de droit public à l'université d'Angers, détachée au Conseil d'Etat.*

Le retour de la communauté d'intérêt

par Emile Poulat

ON en revient toujours là, à la fameuse loi Le Chapelier du 14 juin 1791 : *« Il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation... »*

L'avocat rennais annonçait ce qui deviendra l'esprit radical, dont Alain, qui forma à la philosophie des générations de khâgneux, sera une belle illustration. selon le témoignage d'un de ses élèves, en 1932, *« il y a chez nous des communistes, des socialistes, des amis de l'Action française, des catholiques fervents ; on n'y trouverait pas un seul radical »*. Mais, par ailleurs, *« nous savons tous que le Maître est radical, c'est-à-dire qu'il considère tous ces systèmes politiques comme des machines intellectuelles arrivant toujours à exprimer des nécessités de police, et, lui, résiste énergiquement au nom de l'individu »*.

Le radicalisme n'est plus une force politique, mais l'esprit radical a profondément marqué, en France, hommes et institutions. Ainsi disparut tout ce qui, avant la Révolution, faisait corps, avec ses solidarités : en tête, les ordres, clergé et noblesse ; puis les confréries, corporations et compagnonnages ; *mais aussi* les congrégations et communautés, les chapitres, les *universités (qui seront remplacées* par des écoles), etc. Le principe *appliqué aux juifs – tout aux juifs* comme citoyens, rien aux juifs comme nation – a valeur *générale*.

Contre cette révolution-là, le XIX[e] siècle sera réactionnaire, dans l'esprit du socialisme et dans l'esprit du catholicisme. La loi du 1[er] juillet 1901 sur la liberté d'association sera l'aboutissement d'un siècle de luttes, jalonnées de conquêtes partielles : coopératives, mutuelles, syndicats, etc.

Dans la tourmente, seul le mariage se trouva épargné, tout en étant profondément transformé. Il restait une communauté – de personnes et de biens – mais laïcisée. Le sacrement n'était plus essentiel à sa validité et n'entraînait plus aucun effet civil. De là une longue rivalité entre l'Etat et l'Eglise autour du *« vrai mariage »* : pour lui, le maire suffisait ; pour elle, sans le *curé, rien n'allait. L'enjeu politique* – la valeur de la loi civile – se doublait d'un enjeu théologique : la consistance de l'union civile. Enjeux assez théoriques tant que l'usage commun favorisait la double cérémonie, et surtout le baptême des enfants. Ce n'est plus le cas.

Cette transformation entraîna deux corollaires. Tout d'abord, le divorce, institué par la Révolution, supprimé par la Restauration, rétabli *en 1884. Il avait* deux motivations profondes : ce que l'Etat peut faire, il peut *aussi* le défaire ; et la liberté de l'individu ne peut être tenue par un engagement perpétuel, qu'il s'agisse des vœux de religion (aucun gouvernement n'a jamais abrogé la loi de 1790) ou des liens du mariage qu'on disait *« sacrés »*.

Notre société multiplie les situations passives où deux personnes ont un intérêt commun, ni individuel ni général

En outre, le patrimoine. La propriété privée est un des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen. Le code civil de 1804 consacre un petit quart de ses articles aux personnes et le reste aux biens. L'ordre public exige que soit clairement déterminé ce qui appartient à chacun, à quel titre et comment se fait la transmission, surtout quand le lien matrimonial est laissé à la discrétion des époux. Au contrat de vie commune (avec ses finalités propres), s'ajoute un contrat d'intérêt commun qui peut aller de la communauté universelle à la totale séparation de biens, et dont le notaire – ou, à défaut, la loi – arrête les modalités.

Mariage, contrat : il n'est pas sûr que nous pensions tous aux mêmes choses quand nous employons ces mots. Au regard de l'Eglise et des conjoints, le consentement mutuel est au premier plan. Pour l'Etat et *les familles*, comment ne pas être attentif aux arrangements d'intérêt *qui s'ensuivent ?*

L'institution du mariage a der*rière elle une longue histoire*. Aujourd'hui, elle est en crise. Le bouleversement observable affecte le statut des personnes – parents et enfants – aussi bien que leurs droits et intérêts légitimes. La défense de la famille traditionnelle mobilise ses partisans. Sans doute convient-il de distinguer, d'une part, ce qui relève d'une conception chrétienne de la famille et de son approfondissement, d'autre part, ce qui concerne les problèmes – nombreux, complexes – d'intérêts matériels posés par l'état des mœurs et des lois.

On devrait y prendre garde : ce *qui fait retour* dans notre *société* après deux siècles de déni, c'est la *notion de communauté d'intérêt*, maintenue par la cellule familiale sans lui être propre. Déjà La Poste et les banques proposent des *« comptes joints »* qu'elles ne réservent pas aux conjoints. La reconnaissance légale des congrégations religieuses en est une forme. Les *« communautés de travail »* n'ont jamais réussi à obtenir l'équivalent et n'ont pas survécu à cet échec. Les sociétés appartiennent à leurs membres, au prorata de leurs parts ; pas les associations.

Notre société multiplie les situations passives où deux personnes – ou plus – ont ensemble un intérêt commun qui n'est ni individuel ni général (couverture médico-sociale, droit au maintien dans les lieux, propriété et transmission de biens, caution solidaire...). La question doit être traitée pour elle-même : elle ne gagne rien à être entraînée dans le débat sur l'avenir de la famille et du mariage. Sans équivoque, sans amalgame.

Emile Poulat *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).*

Le « Titanic », le Mondial et nous

Suite de la première page

L'iceberg nucléaire, avec la prolifération qu'annonce le sang-froid avec lequel l'Inde et le Pakistan ont négligé les menaces de sanctions américaines. Et le caractère dérisoire de celles-ci. Comment interdire maintenant à qui que ce soit d'en faire autant quand on a démontré qu'on ne peut être fort qu'avec les faibles ? D'ici vingt ans, plus de trente pays auront l'arme nucléaire ou seront en situation de l'avoir dans les mois qui suivront leur *décision de* l'acquérir. Cela, chacun des res*ponsables* le *sait mais refuse de le* reconnaître pour ne pas admettre son impuissance.

L'iceberg écologique, avec l'échec de toutes les tentatives de réduire ou même de stabiliser la production mondiale de carbone et l'augmentation de la température de l'atmosphère qui en résulte. Et avec la présence monstrueuse de dizaines de centrales en Russie et en Europe de l'Est, dont pas un expert sérieux ne doute que, dans moins de dix ans, elles provoqueront un accident d'une importance planétaire.

L'iceberg social, avec la certitude, si on ne change pas de route, d'avoir dans cinquante ans plus de trois milliards d'hommes et de femmes sans réels moyens de survivre, cloîtrés dans les soutes du monde.

Alors quand on rencontrera l'un ou l'autre de ces icebergs géopolitiques, la catastrophe sera telle que nul n'aura plus les moyens de faire des films prémonitoires du désastre suivant. Le pire des naufrages est celui qui ne *laissera même pas survivre* assez de monde pour en raconter l'histoire.

Resterons-nous sourds et aveugles ? Continuerons-nous de faire la fête, de faire semblant de croire que des histoires d'amour entre jeunes filles riches et jeunes gens pauvres suffiront à oublier les dangers ? A nous distraire avec le spectacle métaphorique de nos futures catastrophes ou avec celui, à peine plus gai, de nos nationalismes devenus pour un temps – celui du Mondial – ludiques, enfantins et fréquentables ?

Oui, sans doute, parce que ces icebergs ne sont dans la circonscription électorale d'aucun des grands du monde, parce que chacun préfère croire qu'on ne les rencontrera *jamais. Et surtout* parce que les hommes politiques *ne sont plus aux commandes* de ce bateau lancé à pleine vitesse qui, aujourd'hui, n'obéit plus qu'au marché à qui on a tout confié comme s'il était infaillible, alors qu'il ne sert en réalité que ceux qui savent tirer profit de ses erreurs et de sa myopie.

Le *Titanic* aurait pu être sauvé, si son équipage n'avait pas été si orgueilleux. S'il avait su veiller, prévoir, s'il s'était souvenu que le but poursuivi est plus important que la vitesse avec laquelle on s'en rapproche, se souvenir que le marin doit privilégier le but à atteindre sur les moyens pour l'atteindre, que la ligne droite est l'ennemie du navigateur. Et surtout, si, avant son départ, on l'avait doté des moyens de veille.

Aujourd'hui, face au même enjeu, on ne fera sans doute rien, comme d'habitude. Jusqu'à ce que, faute de temps et pris par la panique, il ne reste plus d'autre solution, comme dans la marine, que destituer le capitaine, c'est-à-dire le marché. Osera-t-on ?

Jacques Attali

Darwinisme, altruisme et radotage

par André Pichot

DANS *Le Monde* du 25 juin, un article de Jean-Paul Dufour nous annonce que des mathématiciens auraient démontré, grâce à la théorie des jeux, la supériorité de l'altruisme sur l'égoïsme dans le comportement social, ce qui serait une preuve que la sociobiologie peut contredire le darwinisme social. Pour une nouvelle, c'est une nouvelle.

En effet, cette idée a *été émise* par Wallace dans un article paru en mai *1864 dans l'Anthropological Review*. Elle fut reprise par Darwin dans *La Descendance de l'homme*. La même idée servit ensuite de fondement à la sociobiologie et à la *« morale moniste »* de Haeckel, où l'altruisme, l'impératif kantien et l'amour du prochain étaient biologiquement expliqués par des instincts sociaux comprenant la nécessité de survie du groupe, si besoin aux dépens de l'intérêt égoïste de l'individu (*Les Enigmes de l'univers*). On notera au passage, pour se faire une idée de l'originalité de la chose, que cet ouvrage fut traduit dans toutes les langues et que, dans la seule Allemagne, il s'en vendit 400 000 exemplaires.

Pour qui l'ignorerait, et pour mesurer la haute valeur de son éthique, précisons que Haeckel, universel vulgarisateur du darwinisme, est aussi l'inventeur de la hiérarchie évolutive des races, où les Noirs étaient relégués à proximité des singes, tandis que le sommet de l'évolution était occupé par les mythiques Indo-Germains. Il fut aussi le fondateur de la Ligue moniste, aujourd'hui considérée comme l'une des officines où s'élabora la doctrine biologico-politique nazie. Petite curiosité historique : comme Haeckel était matérialiste et antipapiste, il fut longtemps la coqueluche des biologistes de gauche qui ont préféré oublier son racisme et son pangermanisme.

A la même époque, Kropotkine se servit de cette même conception de l'altruisme (qu'il attribuait à Darwin) pour faire l'éloge de la solidarité et de l'entraide mutuelle et reprocher à Spencer de n'avoir pas compris que le bien de l'individu et *le bien de l'espèce coïncidaient* (*La Morale anarchiste*).

Un peu plus tard, dans les années 20, la même idée est reprise par les adversaires de la sociologie biologique (c'est le nom que portait alors la sociobiologie), principalement dans leur critique du darwinisme social (C. Bouglé, *La Démocratie devant la science*). Dans les années 30, des biologistes américains la retrouvent et prétendent s'en servir pour fonder l'éthique sur des bases biologiques.

Après la guerre, ce genre d'idées se raréfie, éclipsé par la génétique moléculaire. Puis resurgit la sociobiologie avec son cortège d'inepties. L'altruisme devait suivre. Le voici aujourd'hui mathématisé ! Cette féerique idée est un poncif de la sociobiologie et elle est périodiquement réinventée dans le cadre de supposées éthiques évolutionnistes.

Cette récurrence, pour ne pas dire ce radotage, n'est pas chose étonnante. On a affaire ici à une discipline intellectuellement très pauvre et qui travaille à partir d'un nombre très limité d'idées. Elle combine ces idées entre elles, explore les possibilités ouvertes par cette combinaison, les épuise rapidement et passe ensuite à une autre combinaison. Comme ces idées sont peu nombreuses, leurs combinaisons ne le sont guère plus et, fatalement, les mêmes théories reviennent périodiquement. Il suffit que vingt ans séparent leurs retours pour que la jeune génération s'imagine avoir affaire à une nouveauté et que la vieille ait oublié la précédente version ou ne la reconnaisse pas, pour peu que sa resucée soit servie avec une nouvelle sauce.

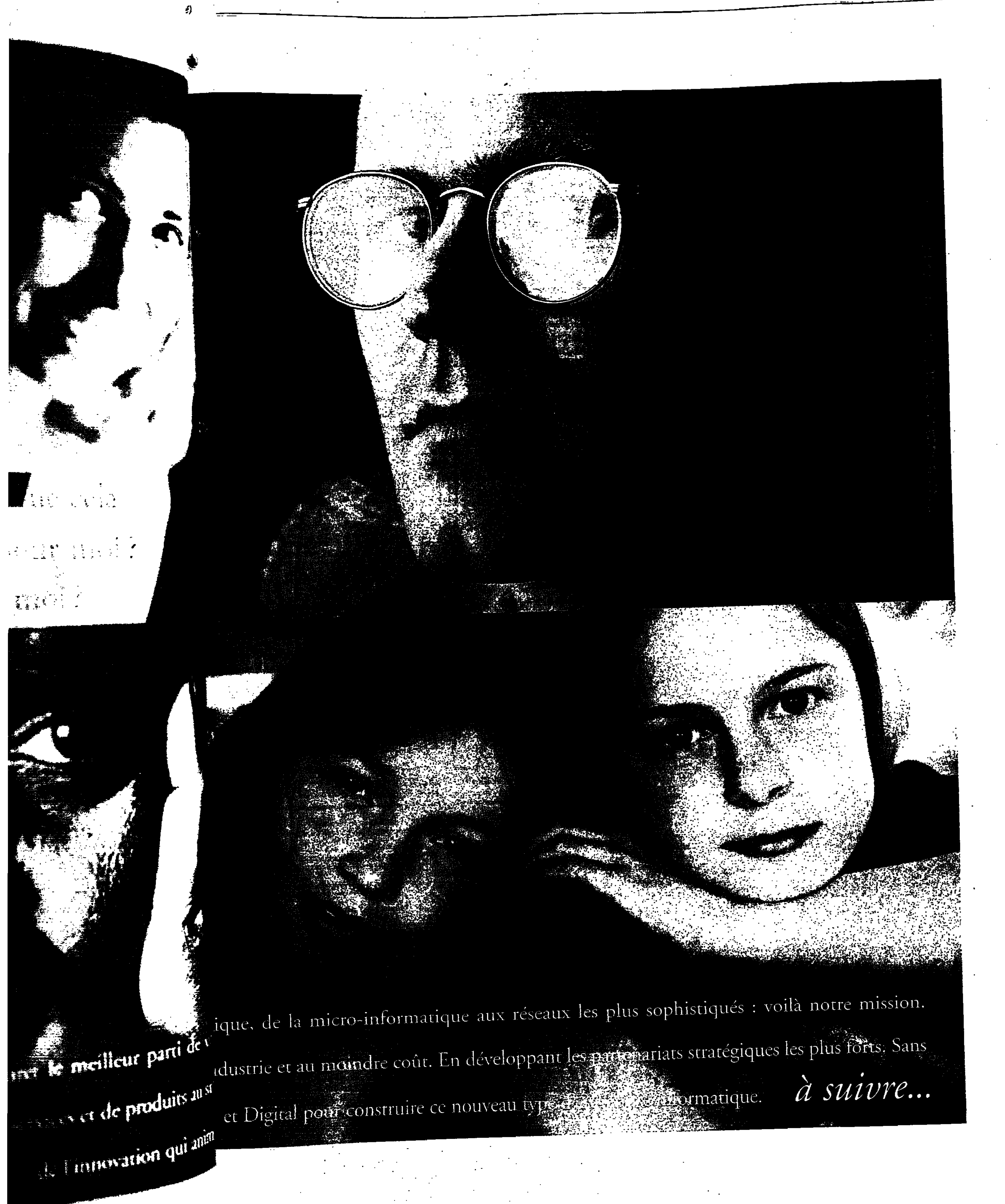
C'est vraisemblablement l'appareil *mathématique qui sert ici* de nouvel assaisonnement à cette *théorie bien remâchée, quoique*, pour ce rôle et en ce domaine, la théorie des jeux ne soit pas de première fraîcheur. A moins qu'il ne s'agisse d'une mode « rétro ».

Pourquoi avoir sorti de l'ombre ce travail sur l'altruisme et l'égoïsme qui, sans cela, avait toutes les chances de tomber dans l'oubli aussitôt publié ? S'agit-il de redorer le blason d'une discipline discréditée ? Pense-t-on vraiment que l'hérédité de l'altruisme et la biologie des bons sentiments seront mieux acceptées que le chromosome du crime et le gène de l'homosexualité ? Les premières sont certes plus *« politiquement correctes »* que les seconds, mais elles sont tout aussi stupides *et aussi* peu scientifiques car, jusqu'à preuve du contraire, en *génétique, l'hérédité* s'arrête à la structure primaire des protéines. Le reste n'est qu'extrapolation sans fondements et ce n'est pas un modèle mathématique de plus qui y changera quelque chose.

André Pichot *est chercheur au CNRS en épistémologie et histoire des sciences.*

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les limites de la cohabitation

LA décision de Lionel Jospin de retirer de l'ordre du jour parlementaire son projet de réforme du mode d'élection des députés européens n'est pas le premier geste imposé au chef du gouvernement par sa majorité. Celle-ci l'avait contraint, déjà, à ne pas s'opposer vraiment – en saisissant le Conseil constitutionnel ou en créant les conditions de sa saisine – à la proposition de loi sur la chasse. Elle marque, toutefois, un tournant, pour au moins deux raisons : d'abord par le retrait d'un projet du gouvernement, elle contraint le premier ministre de se déjuger ; ensuite parce que le texte sur la chasse était soutenu par les socialistes, alors que, sur le scrutin européen, les alliés de M. Jospin l'ont obligé à aller au rebours du souhait du PS.

La réforme proposée répondait à une préoccupation démocratique : rapprocher les élus européens des électeurs, en mettant fin à un système de listes nationales, alignant quatre-vingt-sept candidats, dont seul le premier « parle » à l'opinion. Réparti dans huit grandes circonscriptions élisant, en moyenne, une douzaine de candidats, avec, pour chaque liste, un chef de file soumis de surcroît aux nouvelles règles de non-cumul des mandats, le scrutin aurait été davantage personnalisé. Ses enjeux proprement européens auraient été mieux exposés et débattus dans des campagnes régionalisées.

Le projet avait aussi une dimension tactique qui associait les intérêts de Jacques Chirac et ceux de Lionel Jospin. Pour le chef de l'Etat, il s'agissait d'éviter une nouvelle division spectaculaire de l'opposition entre eurosceptiques, euroconfiants et eurocritiques, au profit du Front national. Il s'agissait, aussi, d'éviter que les élections européennes de juin 1999 ne servent de tremplin aux dirigeants de la droite pour se lancer ou se relancer dans la perspective d'échéances futures. Quant au chef du gouvernement, il incitait ainsi les composantes de la gauche « plurielle » à s'unir ou, au moins, à ne pas s'opposer nationalement les unes aux autres, la multiplicité des circonscriptions permettant des alliances variables, comme celles qui s'étaient constituées pour les élections régionales du 15 mars.

Pour M. Chirac comme pour M. Jospin, donc, la réforme du scrutin européen s'inscrivait dans une logique inavouée mais transparente : celle du rassemblement de leurs camps respectifs en vue d'un affrontement de caractère « élyséen ». Les partis, d'un côté comme de l'autre, ont refusé de s'inscrire dans cette logique. A droite, il y allait de la crédibilité de l'opposition au gouvernement et de son autonomie par rapport au président de la République et aux projets que ce dernier peut nourrir. A gauche, les alliés du PS entendaient démontrer, face à leurs contestations internes, leur liberté par rapport à la démarche intégratrice de M. Jospin. Le retrait du projet signifie que le succès de la cohabitation ne suffit pas encore à assurer l'avenir des deux cohabitants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde Investisseurs*,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Les flottements de la politique de la ville

QU'IL SEMBLE LOIN, le temps où la politique de la ville était le fer de lance de l'action d'un gouvernement de gauche en faveur des populations *« reléguées »* dans les cités, ces laboratoires de la société future ! Le temps où un ministre d'Etat, Michel Delebarre, était censé incarner *« l'unité de commandement »* souhaitée par le président de la République. La réunion du Comité interministériel des villes (CIV) le mardi 30 juin, au terme d'un an de silence gouvernemental dans ce domaine, n'a apporté qu'une confirmation, celle du flottement dans la gestion politique d'un dossier emblématique pour la gauche, dont Lionel Jospin avait affirmé le caractère prioritaire.

Le choix curieux d'une annonce sur la ville à quelques jours des arbitrages budgétaires lui ôte a priori une part de sa crédibilité, aucune des mesures annoncées n'étant assortie de son enveloppe financière. Le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, a fixé l'objectif d'un effort total de 30 milliards de francs en 1999 lors de sa conférence de presse, soit 8 milliards de plus qu'en 1998. La moitié au moins de cette manne supplémentaire devrait provenir du budget des autres ministères qui concourent à la politique de la ville (éducation, logement, justice, etc.). L'autre partie correspondrait essentiellement à une augmentation d'un milliard de francs de la dotation de solidarité urbaine (DSU) et à une participation accrue de la Caisse des dépôts sous forme de prêts et de subventions. L'effort consenti serait donc considérable si on le compare aux 5 milliards de francs du « plan d'urgence » décidé par le gouvernement Balladur en 1993 et aux 15 milliards de francs sur trois ans du « pacte de relance » d'Alain Juppé en 1996. On reconnaît toutefois dans l'entourage du ministre que cette somme n'a pas encore fait l'objet d'un arbitrage de Matignon. Le budget de la ville, qui agrège des crédits de plusieurs ministères, est d'ailleurs propice aux affichages avantageux. L'absence de toute précision sur les choix nouveaux de chaque administration concernée rend difficile une évaluation sérieuse de l'effort consenti.

Certes, dans le passé, des annonces budgétaires impressionnantes sans visibilité immédiate pour les populations ciblées ont eu souvent des effets ravageurs. Le souci compréhensible de ne pas retomber dans ce piège ne justifie pas, pour autant, un tel flou. Au total, les 35 milliards de francs annuels réclamés par Jean-Pierre Sueur dans son rapport « Demain, la ville » sont envisagés pour 2003, mais ne sont plus intégrés dans la perspective de la loi de programmation que le maire (PS) d'Orléans estimait indispensable.

Les annonces discrètes de M. Bartolone n'ont suscité que peu de réactions. Alors que depuis huit ans, les décisions politiques sur la ville servent systématiquement à éteindre des incendies dans les quartiers « sensibles », le gouvernement a choisi cette fois une période de calme dans les banlieues pour s'exprimer. Ce changement de méthode, plutôt bienvenu, est-il volontaire ? Ou marque-t-il simplement le poids pris depuis un an par le ministre de l'intérieur non seulement sur les questions de sécurité et de violence mais aussi d'organisation urbaine ?

De fait, depuis un an, la gestion gouvernementale du dossier flotte. Le choix de noyer la politique de la ville dans le méga-ministère confié à Martine Aubry s'est révélé inopérant. Pendant les neuf premiers mois du gouvernement Jospin, le sujet a été quasiment laissé en jachère. La ministre du travail et de la solidarité s'est contentée de stigmatiser la *« politique-ghetto »* ciblée sur les « zones sensibles » de ses prédécesseurs, mais sans rien proposer à la place. Résultat, des acteurs de terrain déboussolés, des élus mécontents accueillis à bras ouverts par M. Chirac, et une délégation interministérielle à la ville (DIV) au bord de la crise de nerfs.

La nomination, fin mars, de Claude Bartolone était censée clarifier le jeu. Pour l'instant, le nouveau ministre délégué a surtout pris connaissance du sujet en multipliant les visites de terrain. Ses annonces du 30 juin ont surtout concerné la renégociation, en 1999, des contrats de ville. Ces derniers prévoient les efforts financiers ciblés engagés conjointement par l'Etat et les collectivités territoriales. Quant à l'autre annonce forte concernant l'effort financier consacré à la reconstruction des cités dégradées (20 milliards de francs en 1999), elle avait été faite par le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, le 5 juin.

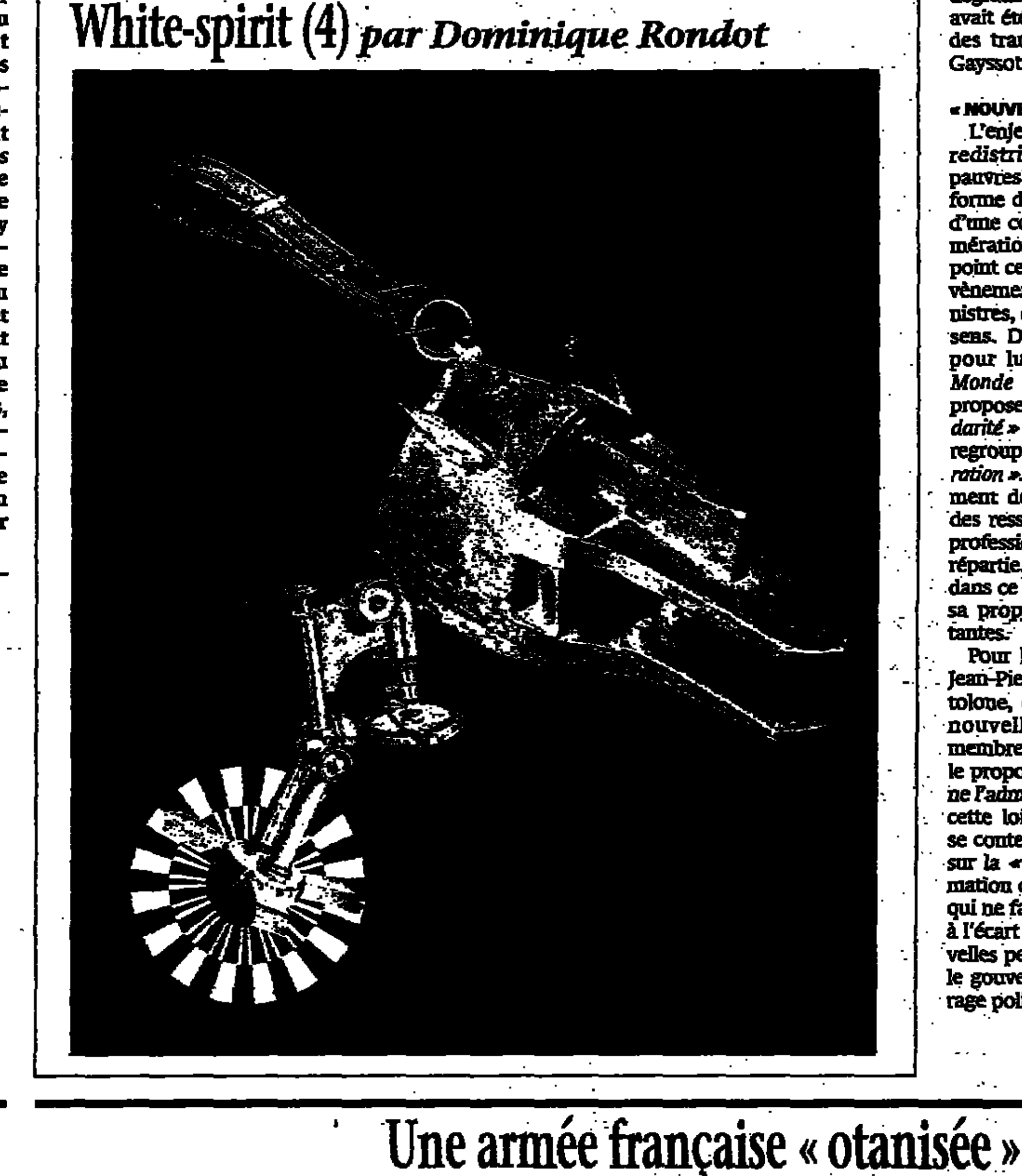
« NOUVEAUX ESPACES DE SOLIDARITÉ »

L'enjeu essentiel pour le gouvernement est la redistribution des ressources entre villes pauvres et riches, notamment à travers la réforme de la taxe professionnelle et la création d'une collectivité territoriale nouvelle, l'agglomération. Jean-Pierre Sueur en avait fait le point central de son rapport ; Jean-Pierre Chevènement devrait présenter en conseil des ministres, dès septembre, un projet de loi dans ce sens. Dans une tribune intitulée « Un outil pour lutter contre l'apartheid social » (*Le Monde* du 26 mai), le ministre de l'intérieur propose de créer *« de nouveaux espaces de solidarité »* en incitant les communes urbaines à se regrouper dans des *« communautés d'agglomération »*. C'est le seul moyen pour M. Chevènement de garantir une meilleure péréquation des ressources fiscales, notamment de la taxe professionnelle, actuellement très inégalement répartie. L'Etat inciterait les élus à s'engager dans ce mouvement en augmentant fortement sa propre dotation aux communes consentantes.

Pour l'heure, il n'est pas question, ni pour Jean-Pierre Chevènement ni pour Claude Bartolone, de donner les pleins pouvoirs à cette nouvelle assemblée en faisant élire ses membres au suffrage universel direct, ainsi que le proposait Jean-Pierre Sueur. Les élus locaux ne l'admettraient pas. Si M. Chevènement trace cette lointaine perspective, M. Bartolone, lui, se contente pour l'instant d'un vague discours sur la *« participation des habitants »* et la formation des citoyens des quartiers en difficulté, qui ne fait que confirmer la réalité de leur mise à l'écart de la vie démocratique. Ainsi, de nouvelles perspectives sont bel et bien tracées par le gouvernement. Il lui reste à trouver le courage politique nécessaire pour les concrétiser.

Philippe Bernard et Christine Garin

White-spirit (4) *par Dominique Rondot*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'influence de Chateaubriand

ON A PU appeler le XVIII[e] siècle le siècle de Voltaire, ce qui était un peu faire tort à Rousseau. On pourrait appeler le XIX[e] siècle le siècle de Chateaubriand. Veut-on se rendre compté de la véritable révolution qu'a opérée sur notre manière de parler et d'écrire l'auteur de *René* ? Que l'on compare, uniquement pour la forme, *Zadig* à *Atala*.

Certes la langue de Voltaire a d'éminentes qualités. Elle est claire, directe, rapide, prestement élégante ; elle dit exactement ce qu'elle veut dire. Mais qu'elle est grêle en regard de celle de Chateaubriand ! Elle ne fait aucun sacrifice aux sens, à l'imagination, à la sensibilité ; elle n'est pas musicale ; elle ne s'adresse qu'à la raison ; elle est purement intellectuelle. C'est la langue d'un journaliste un peu pressé. Quelle différence avec celle de Chateaubriand ! Ample, chaude, harmonieuse, souvent magnifiquement imagée, et à l'occasion puissamment nerveuse, cette langue, comme eût dit Pascal, *« remplit tous les besoins »* de l'homme d'aujourd'hui.

Et le jeune siècle l'a suivi. Tous les romantiques ont fait comme lui, de Lamartine et Victor Hugo à Balzac et George Sand. En libérant le *moi* des entraves que la discipline classique lui avait imposées, en lui révélant dans la religion, dans la nature, dans les grandes œuvres étrangères des sources d'inspiration encore à peu près inexploitées, Chateaubriand a entièrement renouvelé la conception de l'oeuvre littéraire, et il a sur quelques points essentiels inauguré une tradition dont nous vivons encore.

Victor Giraud
(3 juillet 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Une armée française « otanisée »

IL Y A TRENTE-DEUX ANS, le général de Gaulle signifiait la volonté de la France de retirer ses troupes de l'Organisation militaire atlantique et de cesser sa participation aux commandements intégrés de l'OTAN. Pour justifier son initiative, le chef de l'Etat français expliquait qu'il n'entendait pas que son pays fût entraîné dans des querelles et, à plus forte raison, dans des conflits qui n'étaient pas les siens. Et, afin de marquer sa différence, il équipait l'armée de terre française de missiles nucléaires mobiles censés la « sanctuariser » et rendre improbable toute agression contre elle.

Aujourd'hui, la guerre froide est un souvenir. Néanmoins, les armées françaises sont progressivement, insidieusement, mais de façon quasi irrésistible, « otanisées », c'est-à-dire qu'elles pourraient être mécaniquement impliquées dans des crises où les intérêts majeurs du pays ne sont pas en jeu. Elles affectent des officiers à des commandements de l'OTAN, au point même – comme ce fut le cas pour le poste de Naples – d'en revendiquer en vain la responsabilité pour des Européens. Elles ont abandonné toute garantie nucléaire après la casse de leurs missiles.

La nouvelle articulation des commandements de l'armée de terre (*Le Monde* des 23 juin et 2 juillet), illustre, de ce point de vue, cette contradiction. Au moment où l'adversaire s'est évanoui et où elles pourraient mieux assumer encore leur liberté de manœuvre, les armées françaises s'organisent sur le modèle dominant à l'OTAN et se mettent au diapason de leurs alliés. Du fait de leur professionnalisation progressive et de la réduction de leurs effectifs, elles ont adopté une *« posture »* et *« un ordre de bataille »* qui les font s'insérer, sans à-coups, dans un dispositif, plus atlantique qu'européen, aux marges duquel elles s'étaient tenues jusqu'à présent.

Même en Afrique, dans une zone jadis considérée comme une *« chasse gardée »* de l'interventionnisme militaire français, les actions à venir s'inscriront dans *« un cadre subordonné »* : elles peuvent être tout à la fois d'un intérêt secondaire pour la France et placées sous la coupe de partenaires appelés à les diriger au nom de coalitions de circonstances.

L'évolution est logique dès lors qu'on constate que la France choisit d'abandonner sa stratégie d'interdiction pour une stratégie d'action. La stratégie d'interdiction obligeait les forces armées, principalement l'armée de terre, à être au service d'une dissuasion reposant sur une panoplie complète et diversifiée. On n'en est plus à ce stade. La guerre du Golfe est passée par-là, mais aussi les convulsions des Balkans. Aujourd'hui, l'arsenal nucléaire tactique et stratégique, censé interdire la guerre, est sérieusement amputé. La priorité est donnée à une stratégie d'action. On prône une organisation des forces qui privilégie la capacité de « projection » interarmes et interalliée. Le nouveau dispositif est basé sur des unités aguerries, modulables au gré des théâtres d'opérations et constamment prêtes à être engagées là où la France se doit de se manifester.

« DÉSERTIFICATION MILITAIRE »

A sa façon, l'architecture de ses forces est l'aveu par l'armée de terre que s'éloignent, dans le monde, les situations où la France serait seule à devoir agir ou réagir. La France a fait le choix des opérations interalliées ou des missions dites de paix sous mandat international.

Tout est désormais configuré pour que le système national de défense s'insère dans des alliances structurées et permanentes, ou montées pour répondre à une crise spécifique. Le pari est de pouvoir leur fournir au mieux jusqu'à 50 000 hommes, c'est-à-dire une chaîne de commandement et des unités dites « interopérables », aptes à travailler avec les grands états-majors terrestres de l'OTAN, avec ceux de nations alliées comme le Land Command britannique et les corps européens ou encore au sein des Groupes de forces interarmées multinationaux (GFIM), qui sont des structures de l'OTAN prêtées à une défense européenne avec la logistique américaine.

A cette fin, la France s'est délibérément intégrée dans un processus de décisions multinational. Il reste à savoir si ces démarches d'insertion dans le cadre atlantique et dans le cadre européen sont compatibles. Ou si la France n'est pas condamnée au grand écart face à des partenaires européens qui jouent la carte de l'OTAN sans état d'âme, comme l'a montré leur refus d'une « européanisation » du commandement allié de Naples, et qui risquent de considérer que les armées françaises se rendent à Canossa après avoir été un élément perturbateur de l'Organisation atlantique.

Cette vocation de l'armée de terre française à se « projeter » hors des frontières a une autre conséquence. Elle va coïncider avec une rétraction de son implantation territoriale sur le sol national. Des garnisons sont dissoutes, des sites abandonnés, des locaux fermés. Le mécanisme est en cours depuis 1996, il ne s'achèvera pas avant 2002. Vont s'instaurer, en France, des espaces régionaux dépourvus de toute activité militaire – certains parlent déjà de *« désertification militaire »* – et, dans le même temps, il faudra s'habituer à voir la troupe s'égailler dans des opérations extérieures. Il n'est pas certain que cette double évolution contribue à maintenir, voire à consolider le lien entre la nation et une armée.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

CRISE ASIATIQUE Le gouvernement japonais devait dévoiler, jeudi 2 juillet, les grandes lignes du plan d'apurement des créances douteuses qui ont conduit à l'asphyxie de l'économie nationale. ● LE MÉCANISME d'assainissement comporte la création de *« banques-relais »*, qui reprendront les activités des établissements en difficulté et prépareront leur revente ou leur fusion. ● LE SURSAUT des autorités, qui depuis de longs mois avaient semblé dans l'incapacité d'enrayer la dégradation de la situation économique et financière, est accueilli favorablement par les marchés. La Bourse de Tokyo se redresse, et la chute du yen est stoppée. ● LA RESTRUCTURATION du système bancaire est aussi en cours en Corée du Sud, où le gouvernement a annoncé la fermeture de cinq banques. Malgré la crise, Daewoo entend poursuivre sa politique d'expansion.

Tokyo se porte au secours de ses banques en quasi-faillite

Après avoir longtemps tergiversé, les autorités nippones semblent décidées à agir pour sortir le pays de la crise économique et financière. Les mesures annoncées par le gouvernement sont favorablement accueillies sur les marchés financiers

TOKYO
de notre correspondant

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto devait annoncer, jeudi 2 juillet, les grandes lignes du plan d'apurement des créances douteuses qui pèsent sur les banques nippones et ont conduit à l'asphyxie de l'économie nationale. Ce plan devrait permettre d'apurer en deux ans une partie des créances irrécupérables. Les dispositions légales permettant sa mise en œuvre seront soumises au Parlement après les élections sénatoriales partielles du 12 juillet et elles devraient être effectives en septembre. M. Hashimoto aurait en outre décidé une réduction permanente des impôts sur le revenu à partir de 1999 et une révision de la fiscalité des entreprises qui devraient contribuer à relancer la consommation et les investissements.

Le sursaut des autorités nippones, qui depuis de longs mois avaient semblé dans l'incapacité d'enrayer la dégradation de la situation économique (dont le plus alarmant indice fut la chute du cours du yen par rapport au dollar), a été accueilli favorablement par les marchés financiers : la Bourse de Tokyo se redresse tandis que la chute du yen semble pour l'instant stoppée (le dollar s'inscrivait jeudi matin 2 juillet, à 138,50 yens, après être monté jusqu'à 146,80 yens il y a deux semaines).

Ce relatif regain d'optimisme se nourrit du sentiment que l'initiative est finalement revenue aux hommes politiques, c'est essentiellement au sein de la formation gouvernementale – le Parti libéral-démocrate (PLD) – qu'a été concocté le plan de redressement du système financier, et que ceux-ci sont venus à bout des atermoiements de la bureaucratie. Une fois de plus, le Japon a réagi le dos au mur, talonné par le risque d'une rechute de sa monnaie et sous la pression des Etats-Unis. Mais ses dirigeants semblent avoir compris le message.

Le mécanisme d'apurement des créances douteuses (estimées à 76 000 milliards de yens, 3 300 milliards de francs) comporte la création de *« bridge banks »*, de « banques-relais », qui reprendront les activités des établissements en difficulté et prépareront leur revente ou leur fusion.

ÉTAT DES LIEUX

L'opération se déroulera en deux étapes. Au cours de la première, l'Agence de surveillance financière, organisme directement rattaché au premier ministre et auquel revient le contrôle des activités financières, soustrait en juin 1997 au ministère des finances (qui a conservé en revanche ses prérogatives de réglementation), nommera à la tête de l'établissement en difficulté une équipe de gestionnaires financiers en remplacement ou en complément de sa direction. Cette équipe sera chargée de dresser un *« état des lieux »* (de faire la part des créances récupérables et de celles qui ne le sont pas) et de trouver des repreneurs ou des partenaires à l'établissement en difficulté.

Passé un délai de deux ans (qui pourra être prolongé jusqu'à cinq), celui-ci passera sous le contrôle d'une autre *« banque-relais »*, publique cette fois, recapitalisée grâce à des fonds publics et ne comprenant aucun gestionnaire de l'ancienne direction. Cette *« banque-relais »* dépendra d'un organisme qui reste à créer et qui a été provisoirement baptisé *« Organisation pour la reconstruction de Heisei »* (nom de l'ère impériale actuelle). Sous l'autorité du Fonds de garantie des dépôts, chargé du soutien public aux établissements en difficulté et disposant d'une ligne de crédit de 30 000 milliards de yens (1 300 milliards de francs), cet organisme agira comme une sorte de holding en coordonnant les activités des diverses *« banques-relais »* qui se seront substituées aux établissements faillis. Le dispositif de *« banques-relais »* prenant le relais des établissements mis en liquidation est inspiré du modèle de la Federal Deposits Insurance Corp. chargée de l'apurement des créances douteuses des banques américaines au cours des années quatre-vingt.

Les marchés moins pessimistes

La stabilisation du cours du yen face au dollar a permis à la Bourse de Tokyo de se redresser.

EMPRUNTEURS DE BONNE FOI

Dans le cas japonais, la décomposition du mécanisme de la *« banque-relais »* en deux étapes a l'avantage de pouvoir être mis en place sans bouleverser la législation en vigueur. Les *« banques-relais » seront autorisées à emprunter* avec la garantie de l'Etat auprès de la Banque du Japon afin de subvenir aux demandes des emprunteurs de *« bonne foi »*. Il devrait éviter de provoquer le chaos qu'entraînerait la fermeture pure et simple des établissements non-viables.

Si les marchés semblent satisfaits de l'orientation qui se dessine, un certain scepticisme n'en règne pas moins dans les milieux financiers internationaux. Un pas important a certes été accompli mais tout dépendra de la mise en œuvre du dispositif annoncé. Le gouvernement *s'est donné* les moyens d'intervenir. Mais beaucoup de banques doivent faire face à des moins-values moins latentes et, dans le contexte déstabilisant de la déréglementation, elles risquent d'avoir beaucoup de difficultés à rester à flot. On doit donc s'attendre à de mauvaises surprises, notamment parmi les banques de fiducie, estiment des analystes financiers. Et la presse hebdomadaire spécule d'ailleurs déjà allégrement sur le sort de certains établissements. Le mécanisme qui va être mis en place devrait cependant permettre de prendre en main rapidement les banques en train de sombrer et d'éviter ainsi une dégradation de la situation.

Philippe Pons

La Bourse nippone poursuit son redressement

LA CRISE FINANCIÈRE en Asie est-elle en passe d'être endiguée ? Les experts observent depuis quelques jours un changement d'attitude des marchés à l'égard du Japon. Leur pessimisme vis-à-vis de la situation économique dans l'archipel et leur scepticisme quant à la capacité du gouvernement nippon à prendre des mesures énergiques pour assainir son système bancaire et pour stimuler son économie ont perdu de leur intensité.

La Bourse de Tokyo a connu, jeudi 2 juillet, sa septième séance consécutive de hausse. L'indice Nikkei a gagné 0,66 %, ce qui porte à 8,85 % sa progression en une semaine. Le redressement de la Bourse nippone a permis aux autres marchés de la région de se reprendre : Hongkong montait de 5 %, jeudi, à la mi-séance.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer ce regain – encore fragile – d'optimisme. L'enquête de conjoncture trimestrielle publiée lundi par la Banque du Japon, si elle a confirmé la gravité de la situation économique dans l'archipel, a été moins catastrophique que prévu : certains économistes n'excluent plus une nette accélération de la croissance dès le mois d'août. La création, jeudi, de banques-relais, chargées d'apurer les créances douteuses des établissements de crédit, mais aussi l'annonce en début de semaine de la reprise de la LTCB (Long Term Credit Bank) par la Sumitomo Trust and Banking semblent par ailleurs indiquer que la restructuration du système bancaire est enfin entrée, après plusieurs années d'atermoiements, dans une phase concrète. Parallèlement, le gouvernement japonais, si l'on en croit la presse nippone, serait décidé à abaisser de façon permanente les impôts, mesure réclamée par les Etats-Unis.

Ayant obtenu satisfaction, Washington pourrait lancer une nouvelle opération pour soutenir le yen. *« Il y a des circonstances où une intervention est appropriée, et dans ce cas nous intervenons, et d'autres où une intervention n'est pas appropriée, et dans ce cas nous n'intervenons pas »*, a expliqué, mercredi 1er juillet, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, une déclaration très proche de celle qui avait précédé l'intervention conjointe, il y a deux semaines, de la Banque du Japon et de la Réserve fédérale américaine.

Pierre-Antoine Delhommais

Une délicate restructuration bancaire en Corée

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La fermeture, décidée par les autorités financières, de cinq banques déclarées « non viables » a fait entrer la crise sud-coréenne dans une phase plus aiguë en raison des licenciements de salariés fortement syndicalisés qu'entraînera cette mesure. Depuis l'annonce, lundi 29 juin (*Le Monde* du 30 juin), par la commission de contrôle financier de la liste des banques mises en liquidation, leurs employés ont constitué des barrières humaines bloquant l'accès des établissements et des policiers ont été déployés pour éviter des incidents.

La confirmation, le même jour, de 4 000 à 5 000 licenciements chez Hyundai Motor a fait monter d'un cran la tension sociale. La fédération des employés du secteur financier (200 000 adhérents) a menacé d'une grève le 15 juillet. La fermeture de ces cinq banques aggravera la situation des entreprises de taille moyenne, déjà victimes d'une contraction du crédit, et accélérera les faillites.

La mise en liquidation des cinq banques est significative de la volonté du gouvernement de porter le fer dans la plaie et d'accélérer un processus indispensable de réforme du système bancaire, une des conditions mises par le Fonds monétaire international (FMI) à l'octroi de son aide à la Corée (environ 350 milliards de francs). Mardi 30 juin, le président Kim Dae-jung a lui-même confirmé que ces mises en liquidation n'étaient qu'une première étape. Certaines parmi sept autres banques devraient faire l'objet de mesures analogues en juillet si leur plan de redressement n'est pas satisfaisant. S'ouvrira ensuite une troisième étape de restructuration pour l'ensemble des banques dont le critère sera l'adéquation de leur ratio de solvabilité aux exigences de la Banque des règlements internationaux.

« Restructurer les banques qui ont soutenu la gestion contestable des grands groupes est une tâche qui ne peut être différée », a déclaré, lundi, en annonçant la fermeture des cinq banques, le président de la commission de contrôle financier, Lee Hun-jai, qui a promis que *« la plupart des employés se verront offrir la possibilité de travailler pour les établissements repreneurs »*. Cette décision fait suite à l'enquête menée ces deux derniers mois par la commission sur douze établissements bancaires.

SUSPENSION IMMÉDIATE

Les cinq banques déclarées non viables (Kyungki, Dongnam, Donghwa, Daedong et Chung Chong), qui ont dû suspendre immédiatement leurs activités, seront absorbées par cinq établissements plus sains (Housing and Commercial Bank of Korea, Kookmin, Shinhan, Koram et Hana). Ceux-ci reprendront les actifs des banques en liquidation et transféreront leurs mauvaises créances au Fonds de défaisance (établissement public mis en place en décembre 1997). En cours de refinancement, cet organisme a pour fonction de reprendre, à un prix qui varie selon leur qualité, les actifs douteux des établissements non viables. Le gouvernement s'est engagé à fournir 64 000 milliards de wons (environ 300 milliards de francs) au secteur bancaire et à garantir les dépôts des banques en liquidation.

Etape significative de la restructuration bancaire, la fermeture des cinq établissements suscite des réactions contrastées. Pour certains, ces mesures sont insuffisantes et *« ne remédieront pas à l'instabilité financière et encourageront une hémorragie de capitaux vers les établissements qui passent pour plus sains »*, estime Lee Hahn Koo, président du Daewoo Research Institute. Les établissements concernés sont de seconde importance (leurs avoirs représenteraient moins de 10 % du secteur bancaire) et leur mise en liquidation aura un effet réduit sur l'ensemble du système bancaire. La reprise des banques non viables par des banques plus saines risque d'affaiblir ces dernières, objectent les adversaires de la politique d'absorption choisie par le gouvernement.

La commission de contrôle financier a réparti les douze banques soumises à son audit en trois catégories : viables, en difficulté mais avec des possibilités de redressement, et condamnées. L'élimination de la liste des banques auditées de quatre des grands établissements (Cho Hang, Commercial Bank, Hanil et Korea Exchange) a été interprétée comme un fléchissement de la volonté des autorités d'assainir rapidement le système bancaire. L'identification des premiers établissements non viables aurait donné lieu à d'âpres marchandages politiques.

Selon d'autres analystes, ces mesures sont *« courageuses »* et constituent un premier pas dans la bonne direction. *« Vouloir rendre transparent d'un seul coup le système bancaire aurait un effet de raz de marée qui déstabiliserait tout l'édifice »*, estime un banquier occidental. Selon David Kim, analyste à W. I Carr, *« nous connaissons les problèmes et nous savons théoriquement ce qu'il faudrait faire, mais, à voir le chaos de ces derniers jours, je pense que la méthode progressive adoptée par le gouvernement est la seule possible »*.

Les banques coréennes sont dans une situation alarmante. Cantonnées au rôle de pourvoyeuses de moyens de financement pour l'expansion industrielle des conglomérats, elles n'ont pas eu de politique adéquate de gestion des risques. Elles se retrouvent aujourd'hui avec un fardeau de mauvaises dettes dont on ignore le montant exact mais qui dépasse vraisemblablement de beaucoup l'estimation de la banque centrale : 120 000 milliards de wons, soit 7,8 % de leurs portefeuilles.

Ph. P.

Daewoo veut courir plus vite que la crise

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Bien qu'ils résistent au grand raout « échangiste » auquel les convie le gouvernement afin de recentrer leurs activités (*Le Monde* du 18 juin), les *chaebols* (conglomérats) « dégraissent » et diffèrent projets et investissements. Sauf Daewoo, qui poursuit sa politique d'expansion en investissant outre-mer (il fut naguère candidat au rachat de Thomson Multimédia) et en passant des alliances avec des partenaires étrangers.

Son président, Kim Woo-choong, qui vient de prendre la tête de la Fédération des industries coréennes (patronat), estime que la crise en Corée est avant tout financière. Une fois ce problème résolu, l'économie reprendra. *« On ne peut être tourné vers le futur, si on défaille en temps de récession »*, écrivait-il au début de l'année dans une lettre interne. Ce volontarisme très coréen n'en va pas moins à l'encontre de la politique gouvernementale et des réformes exigées par le Fonds monétaire international (FMI).

« Notre stratégie peut paraître expansionniste par rapport aux autres chaebols, *mais elle doit être replacée dans l'histoire de Daewoo »*, explique Lee Jung-seung, directeur des relations publiques. *« Nous sommes à la fois le groupe qui est entré le premier dans les secteurs émergents (automobile, électronique, finances) et le plus internationalisé par nos accords avec des partenaires étrangers. Aujourd'hui, nous poursuivons cette stratégie d'alliances dans le domaine de la production, de la commercialisation et du financement, afin de renforcer notre compétitivité internationale. »* Pour l'instant, poursuit M. Lee, Daewoo n'est pas impliqué dans le *« big deal »* (l'échange des activités en vue d'une concentration de celles-ci) voulu par le gouvernement. *« Nous n'avons aucun intérêt à renoncer à nos activités présentes »*, affirme-t-il.

Daewoo, dont la croissance, en trente ans d'existence, a atteint 30 % par an, devrait maintenir ce rythme en 1998. À l'horizon 2000, le troisième *chaebol* coréen s'est fixé quatre objectifs : attirer 7 milliards de dollars d'investissements par des alliances avec des partenaires étrangers ; faire passer de 37 à 20 le nombre de ses filiales en Corée ; concentrer les activités du groupe sur Daewoo Corp. (commerce, construction et finance), Daewoo Motor et Daewoo Heavy Industries et internationaliser davantage celles de Daewoo Electronics, Daewoo Telecom et Daewoo Securities. En d'autres termes, le conglomérat cherche à devenir une multinationale en restaurant sa santé financière par l'exportation et l'injection de capitaux étrangers.

STRATÉGIE AVENTUREUSE

Dans l'automobile, Daewoo qui a racheté à la fin de 1997 le constructeur en déroute Ssangyong Motor, est aussi sur les rangs pour reprendre Kia Motor, et négocie une alliance avec General Motors. Les négociations – en phase finale – devraient impliquer une revente à GM de 50 % des participations de Daewoo dans ses unités de production et de vente en Europe de l'Est. Daewoo a en outre investi 1,3 milliard de dollars en Ukraine pour créer une entreprise commune avec AvtoZAZ et sa filiale polonaise doit prendre une participation dans LDV en Grande-Bretagne. Daewoo vient d'annoncer également l'ouverture d'une usine (200 millions de dollars) en Egypte qui devrait produire 24 000 voitures en 2000. Dans d'autres domaines, le *chaebol* négocie une prise de participation dans l'italien Ansaldo SpA (groupe Finmeccanica) mais réduit sa présence en Inde.

La stratégie de M. Kim, le patron des patrons coréens qui se rebelle et défie le FMI, satisfait l'orgueil national malmené par la crise. Mais elle est aussi épinglée par la presse qui la juge aventureuse et critiquée par une partie des milieux d'affaires. L'habileté du patron de Daewoo à mobiliser des capitaux avec lesquels il sait admirablement jongler n'est plus à démontrer. Et, en 1997, les cinq filiales de Daewoo cotées en Bourse ont certes enregistré des profits, contrairement à la plupart des autres conglomérats. Mais en continuant à faire de la corde raide dans une période critique, Daewoo, qui comme tous les *chaebols* est sous-capitalisé et fortement endetté (400 % de ses fonds propres), prend de gros risques. Bien que l'une des causes de la crise coréenne ait été la politique de surinvestissement des grands groupes, M. Kim qui a évité de justesse l'humiliation d'un moratoire pour les dettes de Daewoo en début d'année, continue à faire de la bicyclette : ralentir, c'est tomber, mais aller trop vite, c'est risquer de déraper...

Ph. P.

هكذا من الأصل

Airbus bat Boeing au premier semestre sur un marché mondial en pleine expansion

US Airways commande 30 gros porteurs au constructeur européen

Sur les six premiers mois de 1998, Airbus a gagné son pari de prendre 50 % du marché mondial des avions civils : il a reçu 287 commandes, contre 275 pour Boeing. Le constructeur européen a conquis de nouveaux clients pendant que l'américain était perturbé par des problèmes de production, désormais résolus. Consortium d'entreprises nationales, Airbus doit maintenant réussir sa transformation en société européenne.

LE CONSTRUCTEUR aéronautique européen Airbus a doublé son rival américain Boeing. Au premier semestre, Airbus a reçu commande de 287 avions, quand le géant de Seattle ne plaçait que 275 appareils (dont une trentaine d'appareils de l'ex-McDonnell Douglas). Jeudi 2 juillet, Noël Forgeard, administrateur-gérant du consortium européen depuis le 1er avril, inaugurait le second semestre en fanfare. Il a annoncé une nouvelle commande de la compagnie aérienne US Airways de 30 avions gros porteur A-330, dont 23 options, pour un montant de 3,7 milliards de dollars (environ 22 milliards de francs). En novembre 1996, la sixième compagnie aérienne américaine avait déjà permis à Airbus d'engranger le plus gros contrat de l'histoire de l'aéronautique portant sur 400 appareils petits porteurs (*Le Monde* des 11-12 janvier).

Seul désormais face à l'américain Boeing, qui a définitivement absorbé son compatriote McDonnell Douglas en août 1997, Airbus réalise son objectif d'atteindre 50 % de parts de marché, un défi lancé par Jean Pierson, l'ancien patron d'Airbus. Le consortium européen, créé il y a vingt-huit ans par le français Aerospatiale (37,9 % des parts) et l'allemand Daimler-Benz Aerospace (37,9 %), rejoints plus tard par l'anglais British Aerospace (20 %) et l'espagnol Casa (4,2 %), a dû se faire une place sur un marché alors occupé par Boeing et McDonnell Douglas. Désormais fusionnés, les deux américains ont construit plus de 80 % du parc d'avions en service.

Grâce à sa technologie innovante et à son organisation industrielle, Airbus parvient à convaincre chaque mois de nouveaux clients. Sur le premier semestre, trois compagnies sud-américaines (le chilien LanChile, le brésilien TAM et le consortium centre-américain TACA) ont commandé 179 appareils, dont 89 options. Dans les prochains jours, le numéro un européen British Airways, qui n'avait jamais commandé d'Airbus malgré la participation britannique à ce programme, pourrait, passer une commande de plus de 70 avions moyen-courrier de la famille A-320.

Le constructeur européen remporte son défi mondial

COMMANDES NETTES D'AVIONS CIVILS DE PLUS DE CENT PLACES

Chiffres corrigés des annulations

900, 800, 700, 600, 500, 400, 300, 200, 100, 0

907, 625, 403, 165

BOEING 505

AIRBUS 438

287, 275

1er SEMESTRE

1988, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 1998

Source : Airclaims and MLPF&S

L'européen est passé devant l'américain au premier semestre, réalisant son objectif de prendre 50 % des parts du marché mondial.

LE PLUS GROS CONTRAT EUROPÉEN

Depuis le début d'année, Airbus a en outre remporté le plus gros contrat européen de l'histoire avec l'espagnol Iberia (76 appareils) et a définitivement signé, mercredi 1er juillet, son contrat de 40 avions moyen-courrier avec Air France. De son côté, Boeing a essentiellement engrangé des commandes sur ses terres américaines, auprès d'American, de Delta et de Continental Airlines, compagnies avec lesquelles le constructeur a des contrats d'exclusivité, ainsi que de United Airlines et de TWA.

Airbus a bénéficié cette année des déboires de Boeing, empêtré dans des problèmes de production. Ayant du mal à gérer le processus industriel de sa nouvelle génération de B-737 et mal préparé à la montée en cadence de l'ensemble de sa gamme, l'américain n'a réussi à produire que 115 avions au premier trimestre, contre les 140 prévus, accumulant les retards de livraison. A fin juin, Boeing affirme avoir redressé la barre (148 avions produits au second trimestre) mais ces déboires lui auront coûté plusieurs milliards de francs de provision et entamé sa réputation (*Le Monde* du 11 avril).

Airbus n'est pas, pour autant, au bout de ses peines. Il doit, lui aussi, faire face à des échéances majeures. Ses partenaires ont décidé de transformer le groupement d'intérêt économique (GIE) en société anonyme, en principe au 1er janvier 1999, mais le processus d'évaluation des actifs et d'adoption des nouveaux statuts a pris du retard. M. Forgeard a besoin de cette plus grande liberté d'action dans l'organisation industrielle pour continuer de défier l'américain, notamment pour réduire ses coûts. Les avions à produire au cours des prochains mois, vendus à des prix souvent bradés de plus de 20 %, risquent de peser sur les marges des deux constructeurs.

Airbus a besoin de moyens financiers pour poursuivre le développement de sa gamme. L'européen ne dispose toujours pas d'avion pour lutter contre le super-jumbo 747 de Boeing, censé doper les résultats de l'américain. Airbus a toujours dans ses cartons son projet d'A-3XX, un géant des airs capable de transporter de 500 à 650 passagers.

Mais son coût de développement, de plus de 60 milliards de francs, est une décision stratégique majeure pour M. Forgeard. Dans le bas de la gamme, l'enlisement du projet d'avion de 100 places sino-européen laisse également Airbus désarmé face au nouveau 717 de Boeing, héritier du MD-95 de McDonnell Douglas.

Christophe Jakubyszyn

Enlever à EDF la gestion du réseau et créer une autorité de régulation indépendante

Deux propositions du rapport Dumont

A PEINE nommé à la présidence d'EDF, mercredi 1er juillet, François Roussely a reçu le député Jean-Louis Dumont (PS, Meuse) venu lui remettre son rapport sur la future organisation électrique française. Commandé par le premier ministre Lionel Jospin, en mars, cette étude est la dernière d'une vaste consultation lancée par le gouvernement (*Le Monde* du 13 mai).

Le rapport Dumont servira de base à l'élaboration du projet de loi *« sur le service public de l'électricité »*. Ce texte transposera en droit français la directive européenne qui prévoit l'ouverture du *marché européen de l'électricité* à la concurrence dès le 19 février 1999. Il prévoira également d'adapter l'entreprise publique à ce nouvel environnement. Le projet, présenté en Conseil des ministres en septembre, sera soumis au Parlement après le débat budgétaire.

Le député de la Meuse formule vingt-sept propositions concernant la création d'une autorité de surveillance du marché, la gestion du système électrique, l'extension des métiers d'EDF et la modernisation sociale du secteur. Avec l'ouverture à la concurrence et l'arrivée d'autres fournisseurs, français ou étrangers, le rapporteur estime qu'il faut isoler la gestion du réseau de transport de l'électricité assurée jusqu'à présent par EDF. *« Ce gestionnaire du système électrique pourrait prendre la forme d'un nouvel établissement public dans lequel seraient détachés les agents d'EDF accomplissant aujourd'hui ces tâches, soit environ 1 000 personnes. »* Cette séparation du *« dispatching »* sera une garantie d'indépendance de tous les producteurs. EDF restera une entreprise intégrée de la production à la distribution et conservera la propriété des lignes électriques.

Pour surveiller le marché, le rapporteur suggère la création d'un régulateur qui aura une fonction de « juge de paix » dans deux domaines : le respect des règles de la concurrence et celui des obligations liées au service public. Cette commission indépendante serait composée de trois membres *« nommés par le gouvernement en fonction de leurs compétences dans les domaines juridique, technique, économique et comptable après leur audition par une commission parlementaire »*.

Concernant les missions d'EDF, M. Dumont plaide pour un élargissement du principe de spécialités, qui limite depuis sa création le premier électricien mondial à la production, au transport et à la distribution d'électricité. Pour rivaliser à armes égales avec ses futurs concurrents, l'entreprise publique aurait le droit d'élargir ses prestations vers la fourniture de services énergétiques à ses seuls clients industriels. Pour les particuliers, non concernés par la concurrence, EDF *« continuera à exercer ses missions actuelles, éventuellement élargies au conseil et à la maîtrise de l'énergie »*.

Concernant le fonctionnement d'EDF, le député préconise *« une différenciation des rôles entre les présidents et le directeur général pour éviter le recouvrement des compétences et des pouvoirs »* et suggère une évolution du statut des agents, jusqu'alors géré par des circulaires internes. Il propose l'instauration d'une *« branche professionnelle des industries électriques et du gaz »* qui, sans revenir sur les garanties sociales actuelles, pourrait *« les adapter progressivement aux évolutions du secteur »*. Pour alléger les comptes d'EDF des charges de retraites, M. Dumont recommande *« de créer une caisse spécifique gérée paritairement et d'assainir la situation financière correspondante »*.

Ce rapport a été salué par les pouvoirs publics pour sa *« qualité »*, et par la CFDT *« pour la pertinence des questions posées »*. La CGT, syndicat majoritaire, le juge *« en décalage »* et *« en deçà »* de ce qui a été exprimé par le personnel lors des débats organisés par les syndicats.

Dominique Gallois

La reprise du marché automobile profite aux Français

CELA faisait bien longtemps que les marques nationales n'avaient pas dépassé la barre symbolique des 60 % du marché automobile français : en juin, elles en ont représenté 61,3 %, contre 56 % un an plus tôt, selon les chiffres publiés le 1er juillet par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Il faut remonter à septembre 1996 pour les trouver au-delà de ce niveau symbolique. Mais, à l'époque, leurs ventes avaient été artificiellement dopées par la perspective de l'arrêt de la prime à la casse au 30 septembre 1996.

Sur les six premiers mois de l'année, Renault et PSA affichent un taux de pénétration de 58,1 %, contre 54,9 % au premier semestre 1997. Les constructeurs français ont été les grands gagnants de la reprise des ventes d'automobiles dans l'Hexagone qui se profile depuis le début de l'année : entre janvier et juin, 865 277 voitures ont été immatriculées, soit, à nombre comparable de jours ouvrables, 11,2 % de plus que pour la même période de 1997. Le CCFA évoque la reprise économique, le *« plus grand climat de confiance dans tous les secteurs »*, mais aussi le besoin de renouveler les voitures achetées pendant le boom de la fin des années 80. Sur l'ensemble de l'année, les différents acteurs s'accordent à prévoir un marché automobile français à 1,9 million de véhicules, en hausse de 11 % sur 1997. Un chiffre qui, s'il marque une nette progression par rapport à l'an dernier – où les ventes avaient atteint leur niveau le plus bas depuis 1975 – reste moyen.

RENAULT MÈNE LA DANSE

Les Français ont nettement corrigé leurs prix depuis deux ans, pour se rapprocher du niveau de la concurrence étrangère. Entre mars 1996 et décembre 1997, Renault a abaissé le prix de revient par voiture de 3 850 francs et a rétrocédé la moitié de cette économie au client. De la même manière, l'an dernier, PSA a gagné 3,3 milliards de francs sur ses coûts de production, dont 2,9 milliards ont été rétrocédés aux acheteurs sous forme d'enrichissement des véhicules et de baisse des prix. Au 1er juillet 1998, pour la première fois depuis deux ans, Renault a annoncé une légère hausse de ses prix pour l'année à venir (+0,5 % en moyenne), comparable à celle adoptée par Peugeot (+0,56 %) et Citroën (+0,52 %).

Dans ce contexte, Renault mène la danse avec des produits à succès, comme la Mégane (et notamment la Scénic qui représente la moitié des ventes de ce modèle) et la nouvelle Clio, qui s'arrogent respectivement la première et la deuxième place des meilleures ventes dans l'Hexagone. Sur le premier semestre 1998, la marque au losange a gagné 2,5 points de parts de marché, à 28,6 %. Citroën, dont les ventes sont tirées par la Saxo et la nouvelle Xsara, gagne également du terrain. Seul Peugeot, dont la 205 est en perte de vitesse dans l'attente du lancement de la 206 le 10 septembre, régresse légèrement. Parmi les marques étrangères généralistes, ce sont les japonaises, aidées par un yen bas, qui tirent leur épingle du jeu : sur les six premiers mois de l'année, leurs immatriculations ont bondi de 24,5 %, pour représenter 4,7 % du marché français contre 4,2 % un an avant. En tête de cette offensive, Toyota, qui s'apprête à ouvrir une usine en France. Fiat maintient sa pénétration à 7,4 %. *Les autres étrangers généralistes* en revanche ont perdu du terrain : Volkswagen a du *mal à livrer sa nouvelle Golf* ; *Opel, qui* traverse une difficile période de restructuration, a pâti de la fin de vie de son Astra qui vient d'être remplacée ; et Ford du renouvellement de l'Escort attendu en cette seconde partie de l'année. Du côté des constructeurs spécialistes, Mercedes-Benz et Volvo réalisent de beaux scores avec des progressions de leurs ventes proches de 30 % sur le premier semestre.

Virginie Malingre

Réactions plutôt favorables à la privatisation du GAN

LES RÉACTIONS n'ont pas manqué après la désignation par le gouvernement de Groupama comme repreneur du GAN (*Le Monde* du 2 juillet). Elles sont dans l'ensemble plutôt positives, même si des questions demeurent.

● SWISS Life, candidat malheureux, a indiqué, mercredi 1er juillet, qu'il regrettait infiniment le choix du gouvernement. *« Mais d'un autre côté nous acceptons aussi la décision qui a été prise par le gouvernement français et je ne crois pas que la raison du choix de Groupama était le fait que Groupama est une mutuelle »*, a précisé Manfred Zobl, président-directeur général de Swiss Life, dans un entretien accordé à Europe 1. Pour l'avenir, M. Zobl a souligné l'intention de Swiss Life d'améliorer sa position en France. Il rappelle en outre *« qu'il avait toutefois fixé certaines limites à propos de la rentabilité du GAN »*.

● La CFDT, qui confirme dans un communiqué que *« la solution retenue lui paraît être la meilleure »*, souligne que cette décision *« met un terme définitif aux multiples campagnes de dénigrement dont le GAN a fait l'objet »*. Le syndicat, première organisation syndicale au GAN, rappelle qu'il veillera surtout aux respect des engagements pris par Groupama, notamment en matière d'emplois. La mutuelle d'assurance s'est engagée à maintenir le niveau des emplois sur une période de cinq ans.

● La CGT, opposée à la privatisation, restera *« très vigilante sur la situation à venir »*. D'autant plus que le groupe, qui reste dans une situation fragile, poursuit son redressement.

● Les AGENTS GÉNÉRAUX du GAN s'inquiètent. La CFE-CGC du GAN, qui n'avait pas pris position en faveur de l'un ou l'autre candidat, devrait rencontrer Groupama sur un point particulier : la concurrence des agents généraux avec les agences de Groupama dans les zones rurales et de faible urbanisation. Les agents estiment qu'environ 400 d'entre eux travaillent dans les villes de moins de 10 000 habitants, ce qui entraîne des doublons avec Groupama, selon le syndicat. L'assureur vert pourrait mettre en place *« un pacte de non-concurrence »* entre les vendeurs du GAN et ceux de Groupama. Mais selon Groupama, le taux de recouvrement n'est que de 3 %.

L'évolution des relations de bancassurance avec le CIC suscite des questions. Groupama a des liens étroits avec le Crédit Agricole, concurrent farouche du Crédit Mutuel, désormais propriétaire du CIC. Les deux banques sont les deux leaders de la bancassurance en France. Le Crédit Mutuel n'a pas manqué mercredi de féliciter le GAN, se montrant optimiste sur la coopération dans le domaine de la bancassurance.

Quant aux raisons de la déconfiture du GAN ces dernières années, et aux recherches de responsabilités des anciens dirigeants de l'assureur, des pouvoirs publics, etc., elles restent pour l'instant sans réponse.

Pascale Santi

France Télécom défend son monopole de fait sur l'accès à l'abonné

FRANCE TÉLÉCOM apparaît décidé à ne pas laisser se développer, sans les avoir combattues auparavant, des initiatives qui pourraient contribuer à battre en brèche le monopole de fait dont il bénéficie toujours sur les réseaux d'accès aux abonnés au téléphone – la boucle locale – six mois après l'ouverture à la concurrence du marché des services de télécommunications.

L'opérateur vient d'attaquer *« le 25 juin devant le tribunal administratif »* la communauté urbaine du Grand Nancy, a annoncé mercredi 1er juillet son président, Charles Chone, qui projette d'investir 11 millions de francs pour mettre en place une infrastructure locale de télécommunications. Il s'agit en l'occurrence, selon M. Chone, de déployer un réseau de fibres optiques *« noires »*, c'est-à-dire non équipées, qui serait ensuite loué aux opérateurs en faisant la demande. A charge pour ces derniers d'installer les équipements nécessaires pour assurer la transmission des communications sur ce réseau. France Télécom *« conteste la notion de carence d'initiative privée »*, sur laquelle s'est fondée la communauté de Nancy pour lancer son initiative alternative aux réseaux de l'opérateur historique. L'exploitant national a également déposé, à deux reprises, des plaintes contre la Communauté urbaine de Lyon, qui prépare un projet quasi similaire (utilisant le réseau à fibres optiques du métro notamment).

« LUTTER CONTRE L'EXCLUSION »

Les initiatives des collectivités locales sur le terrain des boucles locales de communication se multiplient. Outre Nancy et Lyon, le district du Grand Toulouse veut installer 75 kilomètres d'infrastructures passives, alors que 80 communes de la première couronne de la région parisienne ont décidé d'investir 129 millions de francs pour déployer 140 kilomètres de fibres optiques.

« Les élus veulent maîtriser leurs coûts de fonctionnement et donner au tissu industriel, en majorité composé de PME dont l'essentiel des communications se fait en local, les moyens de bénéficier des effets de la concurrence », indique Jacques Poulet, maire de Villetaneuse et président du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication).

« Il s'agit aussi de lutter contre l'exclusion sociale en permettant l'accès à des réseaux performants, dont Internet, aux écoles et à toutes les familles, ainsi que d'organiser une bonne gestion du sous-sol, c'est-à-dire de ne pas voir les rues défoncées par chaque nouvel opérateur qui s'installerait », poursuit M. Poulet.

L'élu de la région parisienne, ainsi que ses homologues de Nancy et de Toulouse ont par ailleurs récemment adressé une lettre ouverte au ministre de l'intérieur pour lui demander de surseoir à un projet de circulaire de la direction générale des collectivités locales, qui viserait à interdire le déploiement et l'exploitation par les communes d'infrastructures de télécommunications en « fibre noire ». *« Ce projet est toujours en discussion »*, indiquent-ils, relevant que *« Jean-Michel Hubert, le président de l'ART, a déclaré que rien ne s'oppose »* à ce que les collectivités agissent de la sorte. Interrogée, l'ART n'a pas répondu.

De la même façon qu'il s'oppose aux collectivités locales voulant créer leurs infrastructures locales, France Télécom se bat également pied à pied pour retarder l'utilisation d'autres moyens visant à contourner ses réseaux locaux. Les réseaux de télévision câblée, par exemple. Dans ce domaine, il vient de perdre une manche. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a donné raison à Lyonnaise Communications, qui lui demandait d'adapter le réseau câblé dont il est propriétaire à Paris pour que celui-ci puisse acheminer le téléphone (*Le Monde* du 26 juin).

Philippe Le Cœur

L'inspection générale des finances critique la gestion de l'AFP

Un rapport d'audit met en cause l'absence de stratégie claire de l'Agence France-Presse, notamment en matière commerciale. Il risque de mettre en difficulté le PDG, Jean Miot, qui doit présenter un plan d'entreprise triennal à la mi-juillet

LE CONSEIL d'administration de l'Agence France-Presse (AFP), prévu mercredi 15 juillet, promet d'être mouvementé. Deux jours avant, les administrateurs devraient obtenir une copie ou une synthèse de l'audit mené pendant trois mois par l'inspection générale des finances sur la gestion et le fonctionnement global de l'agence.

Ce rapport, extrêmement critique, pointe à la fois l'absence de politique commerciale, les erreurs d'acquisition de certaines filiales, l'organisation centralisée de l'entreprise, l'absence de contrôle de gestion ou encore la stratégie trop aveugle de l'actuelle direction.

Menée sous la direction de Jean-Luc Lépine, cet audit, commandé par le gouvernement, souligne pour la première fois les incohérences structurelles de l'AFP. Ni véritable service public ni société à but commercial, l'agence – dont les administrateurs sont aussi les clients – doit se satisfaire d'un statut hybride qui date de 1957. Son financement s'en ressent : en 1997, l'Etat a contribué, par le biais d'abonnements, notamment à des administrations, à couvrir 46 % du chiffre d'affaires de l'agence (qui a atteint un total de 1,2 milliard de francs). *« Ce pourcentage atteignait 56 % des recettes il y a dix ans »*, souligne Jean Miot, président de l'AFP. Alors que ces aides indirectes du gouvernement à la presse existent depuis des années, le fait que l'audit en souligne l'existence est pourtant considéré comme un crime de lèse-majesté.

Après avoir étudié le fonctionnement de l'agence (sauf la partie technique) et visité plusieurs bureaux à l'étranger, les rapporteurs ont déploré le manque de moyens de la direction commerciale. Exemples à l'appui, l'audit affirme par exemple que l'équipe chargée de la climatisation (huit personnes) est presque équivalente, en nombre, à celle des commerciaux à Paris (neuf salariés et deux chefs de groupe). Autre spécificité de l'AFP par rapport à ses grandes rivales que sont Reuters ou Associated Press (AP), les chefs de bureaux à l'étranger doivent aussi assurer le développement commercial auprès des clients locaux. Sans pour autant avoir la vocation ou la formation *ad hoc*.

D'une manière plus générale, l'audit relève l'absence de gestion et le manque de stratégie claire. Ce n'est pas uniquement le président, Jean Miot, qui est attaqué, mais toute l'équipe dirigeante de l'agence qui est remise en cause.

Une contestation interne, tant syndicale qu'au niveau de la société des journalistes, s'est fait jour depuis plusieurs mois. Le SNJ-CGT s'oppose à tout plan social, à l'ouverture du capital de l'agence et à la modification du statut. Le Syndicat général des journalistes FO a récemment dénoncé l'absence de stratégie dans le multimédia, et notamment *« les échecs cuisants de Mine and Yours »* (un fil d'information boursière qui a été stoppé et doit être relancé avec Cégétel) ou de *« feu World SportsReport, lancé à prix d'or depuis Washington »*. Le syndicat déplore le fait que le journal Internet ne soit disponible qu'en français et en allemand et fustige également le *« ratage du rachat de WTN »*, une agence d'images télévisées récemment passée dans le giron d'AP. Un tour de table n'a pu être constitué suffisamment tôt à l'AFP pour boucler une offre en partenariat avec Fuji TV et le groupe brésilien Globo.

LE TABOU PUBLICITAIRE

N'hésitant pas à enfreindre un tabou, l'audit souligne que *« rien n'interdit à l'AFP d'avoir des recettes publicitaires dans ses statuts »*, ce qui pourrait notamment l'aider à financer son développement dans le multimédia. Mais surtout, le rapport Lépine considère qu'il faut d'abord restructurer l'agence avant de s'occuper du problème de ses statuts.

Jean Miot tente de minimiser la portée des conclusions de l'audit Lépine, en affirmant qu'*« il s'agit d'une vision critique de l'entreprise qui montre à la fois ses faiblesses, ses carences accumulées depuis des années »*. *« Il n'y a pas beaucoup de choses que nous ne savions déjà »*, affirme-t-il. Il défend son bilan en affirmant notamment que *« le chiffre d'affaires de l'AFP a augmenté de 8,5 % en 1997 »* et que l'agence, qui produit quelque deux million de mots par jour en six langues, apris récemment pied sur Internet.

Tandis que son mandat échoit le 3 février 1999, Jean Miot, parisan d'un allongement de celui-ci de tois à cinq ans, cherche une issue psitive à cet audit sévère. Il a donc commandé trois autres étudej, à Gérard Théry sur les perspectivesdu multimédia, à l'institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate) sur l'évaluation des marchés du multimédia et à l'agence EPI sur l'organisation commerciale de l'agence (*Le Monde* du 8 mai).

Les résultats de ces missions, une concertation interne ainsi que les conclusions de l'audit de l'inspection générale des finances devraient permettre à Jean Miot d'affiner le *plan stratégique triennal* qu'il compte présenter aux administrateurs le 15 juillet. Il envisage pour l'instant de présenter un budget pluriannuel avec de forts investissements, et *donc des déficits*, avant un retour à l'équilibre en 2001. Mais, dans la mesure où les statuts de l'agence excluent tout budget déficitaire, une telle solution sera difficile à faire approuver par les administrateurs, qui ont déjà refusé d'entériner cette année une telle hypothèse.

Le président de l'AFP envisage par ailleurs d'annoncer une série de nominations à la rédaction, dont notamment l'arrivée de Denis Brûlet à la direction de l'information, en remplacement d'Yvan Chemla ; la nomination de Georges Biannic, directeur pour l'international, à la direction du bureau de Washington, ainsi qu'un jeu de chaises musicales entre les directions de Washington et de Hongkong.

Malgré tout, la marge de manoeuvre du président est réduite, même s'il promet également au cours du prochain conseil de poursuivre la régionalisation et de renforcer la *commercialisation de* l'agence. Cela ne sera peut être pas suffisant. Le gouvernement pourrait suggérer à Jean Miot de s'adjoindre, assez rapidement, les services d'un gestionnaire.

Nicole Vulser

Nominations au Conseil supérieur de l'agence

Michel Diard, secrétaire général du Syndicat des journalistes CGT (SNJ-CGT), a été désigné au conseil supérieur de l'AFP en remplacement de Marie Pottier, ex-secrétaire générale du Syndicat général des journalistes FO. Selon le statut de 1957 de l'AFP, ce conseil supérieur, qui compte huit membres nommés pour trois ans, veille au *« respect des obligations fondamentales »* auxquelles est soumise l'agence : exactitude et objectivité de l'information, diffusion *« régulière et sans interruption »* d'une information *« exacte, impartiale et digne de confiance »*, développement d'un réseau d'tablissements lui conférant le caractère d'un organisme d'informaton à rayonnement mondial.

***Présidé par Michel Bernard, président de section au Conseil d'Etat,* il est composé, outre M. Diard, de Françoise Simon, conseillère à la Cour de cassation, Evelyne Jean Baylet, représentant la presse quotidienne régionale, Bernard Villeneuve, représentant la presse quotidienne nationale, Jean-Paul Cluzel (RFI), Michel Levallois, préfet, et Jacques Leprette, ambassadeur le France.**

Les trois plus grandes agences mondiales

● **Reuters.** Société commerciale cotée à la *Bourse de Londres*, l'agence a été créée en 1851 et comprend 15 000 collaborateurs dont 2 000 journalistes. Reuters, qui propose de l'information à *dominante économique, financière* et boursière en 22 langues, comprend 147 bureaux dans 92 pays. Elle a réalisé 28,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997 et un *résultat avant impôts de 6,2 milliards* de francs.

● **AFP.** Née en 1944 sur les restes de l'agence Havas – elle-même créée en 1835 –, *l'Agence France-Presse* regroupe 2 000 collaborateurs, dont 1 200 journalistes. Elle est présente, en six langues, dans 165 pays. Son budget 1997, en équilibre, s'est élevé à *1,2 milliard de francs*.

● **Associated Press (AP).** Créée en 1851, AP a un statut de coopérative et compte 3 500 journalistes. L'agence est présente dans 71 pays et diffuse *des informations en six langues*. Son chiffre d'affaires 1997 s'est élevé à près de 3 milliards de francs.

Claude Sérillon au 20 heures de France 2

PIERRE-HENRI ARNSTAM, directeur général délégué de la rédaction de France 2 a annoncé ses projets, jeudi 2 juillet, aux journalistes de la chaîne publique. C'est Claude Sérillon, qui a déjà occupé ce poste, qui présentera le journal de 20 heures ; Béatrice Schönberg conserve le week-end. La solution Paul Amar, un temps pressenti pour cette fonction, n'a pas été retenue. Ce journaliste devrait conserver son magazine hebdomadaire « D'un monde à l'autre ».

Nommé à la mi-juin (*Le Monde* du 17 juin), Pierre-Henri Arnstam a réorganisé la rédaction suivant un schéma assez classique. Bruno Albin est nommé directeur adjoint de la rédaction. Celle-ci comprend désormais quatre grands services. Gérard Leclerc, ancien adjoint d'Albert du Roy prend la direction du service politique intérieure, économique et social. Françoise Joly conserve la politique étrangère, tandis que Marcel Trillat retrouve la direction du service société.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : L'éditeur néerlandais VNU** a annoncé mercredi 1er juillet la cession des 38 % qu'il détient dans RTL 4, l'une des principales chaînes de télévision privée des Pays-Bas, à l'actionnaire majoritaire de cette dernière, le groupe CLT-UFA. Le produit de la vente sera affecté au renforcement des activités de base de VNU, l'information économique et les magazines de consommation.

■ **RADIO : Stéphane Duhamel et Olivier Mazerolle** ont été respectivement nommés directeur général de l'antenne et directeur général de l'information de RTL.

Les salariés examinent l'ouverture du capital du « Figaro »

COMMENCÉ mardi 30 juin, le comité d'entreprise extraordinaire de la Socpresse (holding du groupe Hersant) s'est terminé dans la matinée du mercredi 1er juillet, les six représentants des salariés voulant profiter de cette coupure pour réfléchir au bien-fondé d'un vote positif en faveur de la proposition d'Yves de Chaisemartin.

Le PDG de la Socpresse et du *Figaro* leur a proposé d'en finir avec la location gérance du quotidien par la Socpresse, et de lever des fonds susceptibles d'effacer la dette de 1,8 milliard de francs en ouvrant 40 % du capital de la SA du *Figaro* (*Le Monde* du 27 juin). Les six représentants du personnel (SNJ, CGT et FO) ont donc voté un *« non-chèque en blanc »*, selon l'expression de l'un d'entre eux : deux voix en faveur de la proposition et quatre abstentions.

« Nous ne pouvions être opposés à une plus grande autonomie du Figaro, *ni au fait qu'il bénéficie enfin de l'argent qu'il gagne : c'est le sens des votes positifs. En revanche, il y a des imprécisions concernant notamment les emplois précaires et la relance du titre : ce que traduisent les abstentions »*, explique un syndicaliste.

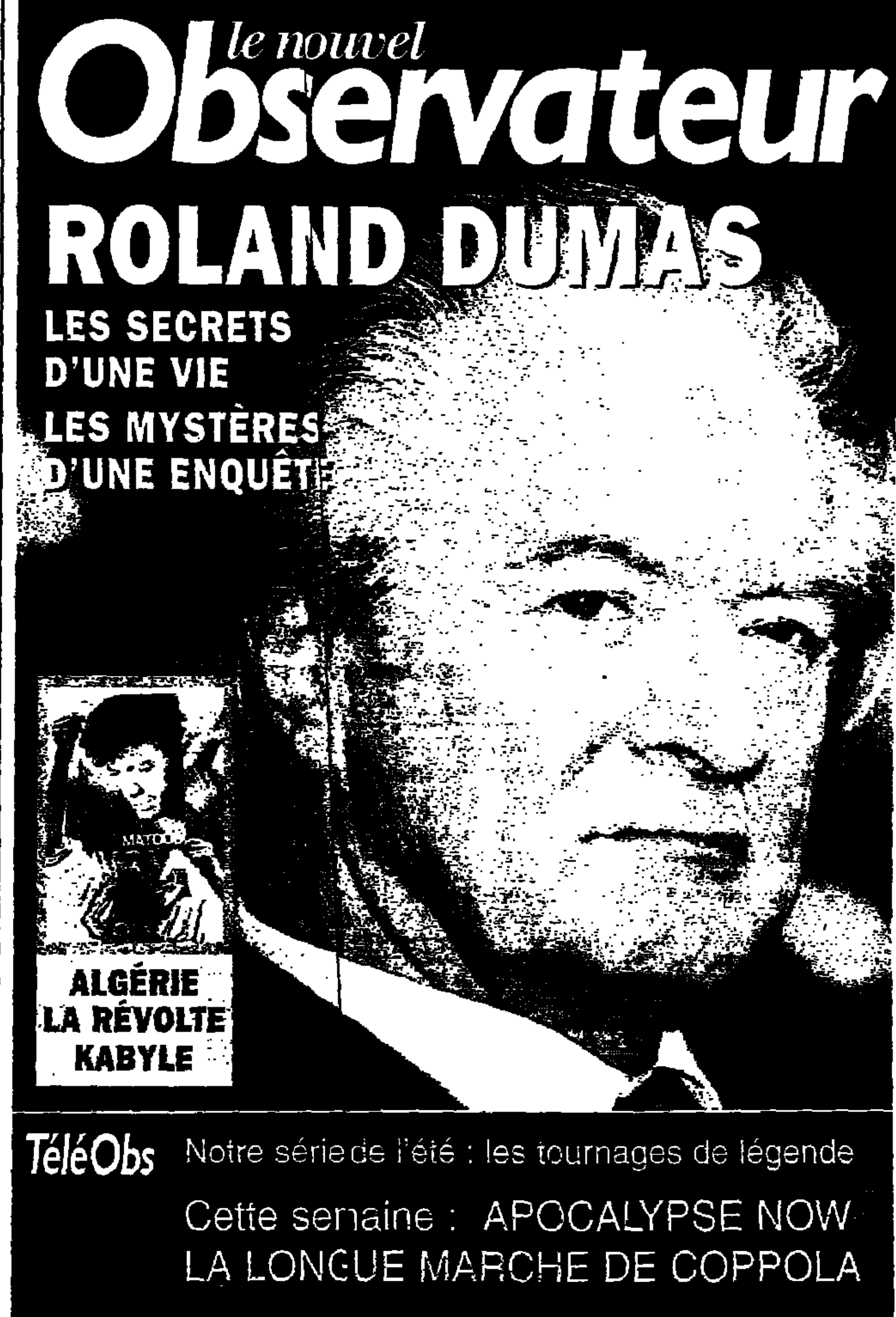
CONVERSION DE CRÉANCES

Il reste à Yves de Chaisemartin à boucler le tour de table réunissant des investisseurs désireux d'aider *Le Figaro* à éteindre sa dette, tout en limitant leurs ambitions à 5 % des parts. Les créanciers, et notamment le Crédit lyonnais et Paribas, semblent à même de convertir leur créance sur la Socpresse en actions *Le Figaro*. Mais M. de Chaisemartin espère aussi attirer d'autres actionnaires. Ce qui est moins évident depuis le départ de Christian Brégou, l'un des maîtres d'oeuvre de cette recapitalisation, et sa caution.

Il reste aussi, d'ici *« à la fin de l'année »*, date-butoir donnée par M. de Chaisemartin, à évaluer la valeur du *Figaro* et de ses suppléments, le chiffre de 4 à 4,5 milliards de francs ayant été jugé *« excessif »* par le patron du *Figaro*. Quoi qu'il en soit, certains chapitres de la gestion du *Figaro* datant de Robert Hersant et de Philippe Villin semblent clos.

M. de Chaisemartin a d'ores et déjà dénoncé en termes à peine feutrés le mélange publicité-rédactionnel dont certaines pages du quotidien de la rue du Louvre restent friandes, en expliquant lors du comité d'entreprise que *« certains suppléments marqués d'une griffe publicitaire au dépens de la rédaction étaient des cibles à courte vue »* et *« qu'il fallait donc que le journal se tourne vers ses lecteurs et non plus seulement vers ses annonceurs »*. Il revient au directeur de la rédaction du *Figaro*, Franz-Olivier Giesbert, d'être l'architecte de cette relance.

Yves-Marie Labé



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AUTOMOBILE : les constructeurs français accroissent** leur pénétration sur un marché en croissance *(lire p. 18)*.

● **AIRBUS : les commandes du groupe aéronautique européen** devancent celles de Boeing au premier semestre *(lire p. 18)*.

● **ERIDANIA BÉGHIN-SAY : le groupe agroalimentaire franco-italien** a annoncé, mercredi 1er juillet, la cession au français Lesaffre de sa filiale Eridania Lievito Spa, principal producteur italien de levures, dont le chiffre d'affaires est de 210 millions de francs.

● **L'ORÉAL : le groupe cosmétique a annoncé**, mercredi, l'achat aux Etats-Unis de Soft Sheen Products, entreprise spécialisée dans les produits capillaires dits « *ethniques* », au chiffre d'affaires de 80 millions de dollars (487 millions de francs).

● **SEMI-CONDUCTEURS : les ventes mondiales ont baissé** en mai de 12,8 % (à 9,99 milliards de dollars) par rapport à la même période de 1997.

SERVICES

● **AT&T : l'opérateur américain investira 5,7 milliards de dollars pour permettre aux réseaux de télévision câblée de TCI d'acheminer du téléphone.**

● **UNISOURCE : le consortium créé par les opérateurs téléphoniques suédois,** néerlandais et suisse, reste intéressé par une entrée au capital de Telecom Italia, même si l'option dont il disposait pour en acquérir 1,2 % est arrivée à échéance le 1er juillet à minuit.

● **NTT : l'opérateur japonais, Hitachi et neuf autres entreprises** nippones vont investir 30 milliards de yens pour construire un parc de loisirs à Tokyo, qui sera ouvert en 2003.

FINANCE

● **CERA-KREDIETBANK : le tribunal de commerce de Bruxelles a suspendu** mercredi la fusion de la coopérative agricole Cera avec la Kredietbank et le groupe financier flamand Almanij, à la demande du syndicat de défense des coopérateurs de Cera.

● **STAR BANC-FIRSTAR : les deux banques régionales américaines ont annoncé,** mercredi, leur fusion dans une opération d'échange d'actions représentant 7,2 milliards de dollars (43,8 milliards de francs). Elles donnent naissance à la 21e banque aux Etats-Unis.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française cède sa participation de 49 % dans la** société de bourse milanaise Albertini à Dresdner Kleinwort Benson.

● **CCF : le Crédit commercial de** France a indiqué, mercredi, réorganiser son métier de banque d'investissement, suite à la prise de contrôle à 100 % de la banque d'affaires *britannique* Charterhouse.

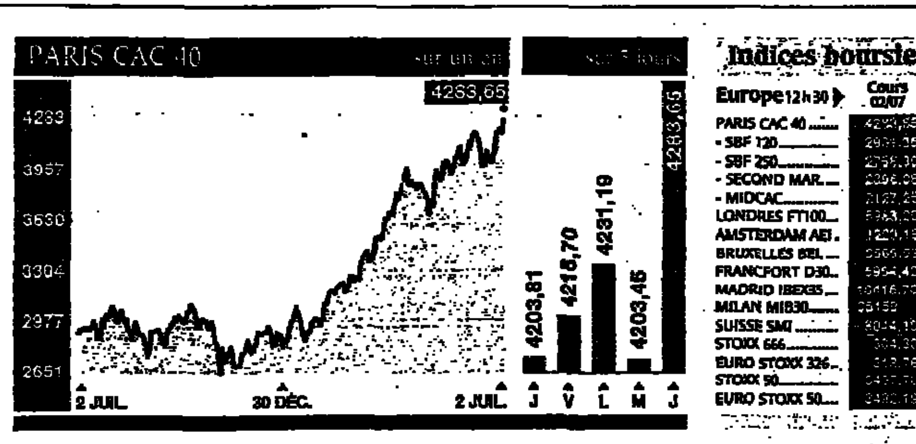
● **CRÉDIT LYONNAIS : la direction de la banque vient de signer avec quatre organisations** syndicales (CFDT, CFTC, FO et SNB-CGC) un accord instituant un compte épargne-temps dans l'entreprise.

RESULTATS

● **RWE : le groupe industriel allemand a enregistré un bénéfice** net part du groupe de 1,4 milliard de marks (4,7 milliards de francs) (+9 %) lors de l'exercice 1997/1998, clos fin juin. Son chiffre d'affaires, stable, atteint 72,2 milliards de marks.

● **GENERAL ELECTRIC CO : le premier groupe industriel anglais a enregistré un bénéfice de** 677 millions de livres (6,8 milliards de francs) en hausse de 66 % sur l'exercice 1997-1998 clos fin mars. Son chiffre d'affaires atteint 10,4 milliards de livres (+12 % à taux de change constants).

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***



Indices boursiers

Europe 12 h 30	Cours 02/07	Var. % 01/07	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4283,65	0,54	42,84
- SBF 120	[illegible]	0,49	41,41
- SBF 250	2758,30	0,90	41,82
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,25	32,37
- MIDCAC	[illegible]	0,10	33,92
LONDRES FT100	[illegible]	1,18	16,80
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,82	34,53
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,03	47,60
FRANCFORT D30	5964,42	0,97	40,35
MADRID IBEX35	[illegible]	0,72	43,57
MILAN MIB30	[illegible]	1,17	40,98
SUISSE SMI	[illegible]	0,07	28,38
STOXX 666	[illegible]	0,77	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,74	—
STOXX 50	[illegible]	0,85	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,79	—

Monde	Cours 01/07	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9048,67	1,08	14,42
- SP 500	[illegible]	1,30	18,36
- NASDAQ	[illegible]	1,04	21,91
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	3,98	-18,74
JOHANNESBURG	[illegible]	1,31	10,11
MEXICO BOLSA	[illegible]	3,93	-19,93
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,48	-24,75
SAO PAULO BOU.	9915	2,44	-2,77
TORONTO FSE I.	[illegible]	-0,57	8,96
ASIE 10 h 15	02/07	01/07	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	6,22	-27,08
HONGKONG H.	[illegible]	3,78	-17,31
SÉOUL	[illegible]	-1,01	-14,41
SINGAPOUR ST.	[illegible]	2,61	-28,55
SYDNEY ALL O.	[illegible]	1,80	4,82
TOKYO NIKKEI	16471,55	0,66	7,96

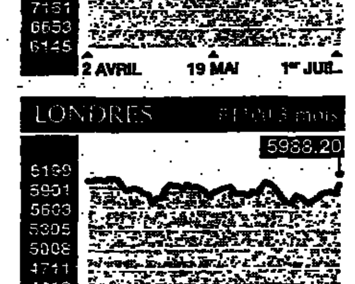
Principaux écarts au règlement mensuel

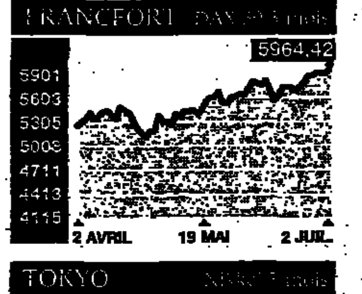
Hausses	Cours 01/07	Var. % 30/06	Var. % 31/12
NRJ #	[illegible]	+8,71	+25,06
SEITA	282	+6,56	+36,18
COMPTOIR ENTR.	[illegible]	+6,41	+27,01
LVMH MOET HEN.	1270	+4,95	+27,12
PRIMAGAZ	557	+4,89	+10,73
CHRISTIAN DIO	790	+4,86	+29,33
REXEL	2575	+4,73	+42,72
SOMMER-ALLIBE	[illegible]	+4,71	+57,49
SOCIETE GENER	[illegible]	+4,21	+69,75
FIVES-LILLE	559	+4,16	+50,27

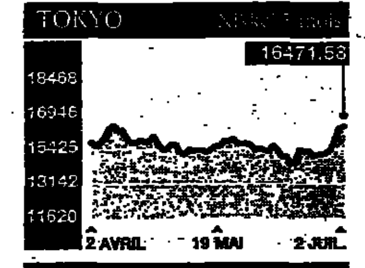
Baisses	Cours 01/07	Var. % 30/06	Var. % 31/12
DMC (DOLLFUS	[illegible]	-9,07	+38,60
UIF	455	-4,61	+4,11
S.E.B.	[illegible]	-4,53	-4,64
SCHNEIDER SA	[illegible]	-3,98	+41,67
PLASTIC OMN.(	805	-3,24	+8,94
GEOPHYSIQUE	[illegible]	-2,93	+11,61
LAPEYRE	[illegible]	-2,48	+65,61
EURO DISNEY	11,90	-2,47	+68,57
SGEPARC (FIN	[illegible]	-2,35	+5,08
SOEL	[illegible]	-2,27	+7,76

PARIS SBF 250 — 2758,30 — 2 AVRIL, 19 MAI, 2 JUIL.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9048,67 — 2 AVRIL, 19 MAI, 1er JUIL.







PARIS

JEUDI 2 JUILLET, à la mi-séance, la Bourse de Paris gagnait 0,57 %, à 4 285,07 points. Parmi les plus fortes hausses, l'action Sodexho Alliance bondissait de 4,9 %. Les analystes ont été rassurés par les déclarations de Pierre Bellon, la veille, lors de la présentation des résultats semestriels du groupe. *Le président de Sodexho a* confirmé que le bénéfice net par action devrait progresser de 20 % en moyenne pour les trois prochaines années. L'action Coflexip augmentait de 2,6 %. La société vient de signer un contrat de près de 590 millions de francs avec Statoil. Le certificat d'investissement du Crédit lyonnais grimpait de 3,3 %. La Commerzbank a annoncé qu'elle était en discussion avec d'autres groupes pour le rachat des filiales danoises et suédoises de la banque publique française. Du côté des baisses, le titre Géophysique perdait 4,2 %, et l'action Fives Lille 3,6 %.

FRANCFORT

JEUDI 2 juillet, la Bourse allemande ouvrait en hausse de 0,68 %, à 5 950,91 points. Comme les autres marchés boursiers, elle profitait des bonnes nouvelles en provenance d'Asie. L'action Hoechst et le titre VIAG figuraient parmi les plus fortes hausses à *l'ouverture, tandis que RWE* perdait plus de 1,75 mark.

LONDRES

MERCREDI 1er juillet : l'indice Footsie 100 de la Bourse de Londres terminait en progression de 1,49 %, à 5 919,9 points. Le marché anglais a essentiellement réagi à la nette reprise du marché japonais, qui a gommé les craintes d'un relèvement des taux directeurs de la Banque d'Angleterre la semaine prochaine. Les groupes bancaires présents en Asie comme HSBC et Standard Chartered ont figuré parmi les plus fortes hausses.

TOKYO

JEUDI 2 juillet, la Bourse japonaise a clôturé en hausse de 0,66 % à 16 471,58 points. En l'espace d'une semaine, le marché a gagné plus de 10 %. Les investisseurs ont anticipé l'annonce d'un plan de sauvetage des banques japonaises et d'une prochaine réduction d'impôts. Dans une interview donnée au quotidien japonais, Michel Candessus, directeur général du FMI, a souligné que le succès des mesures engagées *« dépend de la détermination et de la capacité à convaincre le marché sur le fait que la reprise économique est en cours »*.

NEW YORK

MERCREDI 1er juillet, la Bourse américaine a terminé en hausse de 1,03 % à 9044,19 points. C'est la première fois que le Dow Jones clôture au-dessus des 9 000 points depuis le 9 juin. Ralph Acampora de Prudential Securities, l'un des analystes les plus optimistes du marché, a maintenu sa prévision d'un marché américain à 10 000 points d'ici à la fin 1998.

Valeur du jour : Adecco boucle son augmentation de capital

MERCREDI 1er juillet, l'action Adecco a gagné 0,26 %, à 2 677 francs, à la Bourse de Paris. Cette progression intervient après deux séances de forte hausse. Le titre d'une des premières sociétés de travail temporaire dans le monde a grimpé de 1,59 % mardi et de plus de 8 % lundi. L'annonce d'un bond de 48 % du résultat opérationnel d'Adecco au cours des cinq premiers mois de l'année par Felix Weber, le directeur financier de l'entreprise, dans un entretien accordé à un quotidien suisse a agréablement surpris le marché. Pour l'ensemble de l'année, les analystes s'attendaient à une progression de l'ordre de 20 %. Cette bonne surprise tient au fait que la société de travail temporaire a vu son chiffre d'affaires augmenter de 44 % tandis que ses coûts progressaient dans une moindre proportion. La communication du groupe sur ses bons résultats n'est pas anodine. Elle a contribué à redresser opportunément le cours du titre au moment où Adecco fait appel au marché pour refinancer l'acquisition de la société américaine TAD. *« Les 500 000 nouvelles actions seront proposées à un cours proche de celui atteint en Bourse le 1er juillet »* nousa indiqué Felix Weber.

Action Adecco — en francs à Paris — 2 677 — 3 000, 2 800, 2 600, 2 400, 2 200, 2 000, 1 800, 1 600 — 16/1, 27/2, 10/4, 22/5, 1/7

Adecco profite d'un contexte favorable. En France, pays qui demeure son premier marché, l'emploi intérimaire a *augmenté de 40 % en un an. « L'intérim est de plus en plus utilisé par les entreprises comme un instrument de gestion des ressources humaines et non plus uniquement comme un instrument de substitution »* souligne Jean-Claude Bouveron, analyste à la société de Bourse Wargny. Par ailleurs, l'entreprise de travail temporaire semble n'avoir pas été trop pénalisée par la modification des bases de calcul des charges sociales intervenue en France.

Les analystes craignaient le contraire. Adecco a d'autant mieux résisté que *« les activités spécialisées (informatique, comptabilité, finance, ingénierie) et celles de reclassement procurent de meilleures marges que celles de l'intérim généraliste »*, note Gilles Raffort, analyste à la société de Bourse Ferri. *« Ces activités qui ne représentaient qu'un peu moins de 9 % l'année dernière devraient peser entre 10 % et 20 % du chiffre d'affaires consolidé »*, ajoute-t-il. Autre point positif, Adecco a développé son propre réseau sans avoir recours à la franchise. *« Cela permet d'avoir une bonne visibilité sur les résultats futurs d'Adecco. La société apparaît comme une des valeurs de croissance les moins chères »*, souligne un analyste. Enfin l'intégration de TAD, une société américaine achetée en septembre dernier, se déroule bien. Les économies d'échelle réalisées après cette fusion seraient plus importantes que prévu.

Joël Morio

Matières premières

En dollars	Cours 01/07	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,08
ALUMINIUM 3 MOIS	1297	-1,18
PLOMB 3 MOIS	546	-0,73
ETAIN 3 MOIS	5440	-1,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,40
NICKEL 3 MOIS	4225	-0,17
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,50	2,23
PLATINE A TERME	[illegible]	2,16
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	270,5	—
MAÏS (CHICAGO)	233,75	-0,31
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,55
SOJA TOURTEAU (CHG.)	167,1	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1554	2,04
CAFÉ (LONDRES)	1545	0,55
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars	Cours 01/07	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	14,45	0,56
LIGHT SWEET CRUDE	14,47	0,59

Or

En francs	Cours 01/07	Var % 30/06
OR FIN KILO BARRE	58800	+0,35
OR FIN LINGOT	58800	-0,68
ONCE D'OR LONDRES	296,20	+0,17
PIÈCE FRANCE 20 F	334	+1,21
PIÈCE SUISSE 20 F	334	+0,91
PIÈCE UNION LAT. 20 F	334	+0,91
PIÈCE 20 DOLLARS US	2705	+0,38
PIÈCE 10 DOLLARS US	1500	-6,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2155	+0,23

MONNAIES

● **Yen** : jeudi 2 juillet, la devise japonaise n'a pas poursuivi son rebond face au dollar. Après avoir atteint 138,05 yens pour 1 dollar, la devise nippone s'est repliée à 139,12 yens après l'annonce de la création d'une banque relais chargée d'apurer les créances douteuses du système bancaire nippon. Les cambistes attendent maintenant une autre initiative du gouvernement japonais : une baisse d'impôt significative et durable pour se porter de nouveau à l'achat sur le yen.

● **Livre** : face aux devises européennes, la livre sterling a atteint, le jeudi 2 juillet, son plus haut niveau depuis le mois d'avril, à 10,12 francs et 3,02 marks. La devise britannique est soutenue par les anticipations des cambistes sur une nouvelle hausse des taux de la Banque d'Angleterre. Son conseil doit se réunir le 9 juillet. Ce dernier avait déjà relevé le loyer de l'argent à 7,5 % au début du mois de juin.

Cours de change

02/07 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,08	6,64	10,11	3,98	2,97	4,40	0,34	3,35	—
DM	1,82	1,98	3,02	1,19	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1794,55	1951,43	2976,97	1171,82	873,78	1277,05	....	985,02	293,79
YEN (100)	140,52	152,81	233,06	91,76	68,40	—	7,83	77,11	23,01
FLORIN	2,05	2,23	3,41	1,34	—	1,46	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,53	1,67	2,54	....	0,75	1,09	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	—	0,39	0,29	0,43	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	—	1,53	0,60	0,45	0,65	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	—	1,09	1,66	0,65	0,49	0,71	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 01/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,39	3,45	4,85	5,40
ALLEMAGNE	3,39	3,50	4,78	5,37
GDE-BRETAG.	7,19	7,70	5,81	5,39
ITALIE	5,19	4,96	5,07	5,61
JAPON	0,43	0,40	1,70	—
ÉTATS-UNIS	5	5,08	5,45	5,63
SUISSE	[illegible]	1,95	3,15	4,16
PAYS-BAS	[illegible]	3,67	4,84	5,38

Matif

Cours 12 h 30	Volume 02/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	104,64	104,53
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	5205	96,35	96,32

Marché des changes

Devises 17 h 35	Cours BDF 01/07	Achat 01/07	Vente 01/07
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,84	4,44
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,78	6,38
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,68	10,53
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,08	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,16	3,66
JAPON (100)	[illegible]	4,20	4,55
NORVÈGE (100)	[illegible]	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,96	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	383	407

TAUX

● **France** : jeudi 2 juillet, le marché obligataire a débuté la séance sur une note positive. Les opérateurs ont été soulagés par la décision de la Réserve fédérale américaine de laisser ses taux inchangés. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, a progressé de 3 centièmes à 104,56 points. Pourtant, le rendement de l'obligation assimilable au Trésor (OAT) est resté stable, à 4,838 %. L'écart avec les taux allemands s'élève à 0,068 %.

● **Etats-Unis** : mercredi 1er juillet, la Réserve fédérale et le marché obligataire ont fait le même constat : l'économie américaine donne quelques signes de ralentissement en raison de la crise asiatique. L'indice des directeurs d'achat a baissé de 51,4 à 49,6 points. La Fed a donc laissé ses taux inchangés et le marché obligataire en a profité pour s'apprécier. Le rendement des bons du Trésor américain à 30 ans s'est détendu à 5,628 %.

ÉCONOMIE

Le FMI salue le plan de sauvetage des banques japonaises

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, s'est félicité, jeudi 2 juillet, de la création d'une banque relais par le gouvernement japonais *(lire page 17)*, destinée à reprendre les mauvaises créances des banques du pays, dans une interview au *Nihon Keizai Shimbun*. Il prédit que le Japon devrait pouvoir renouer avec la croissance économique au cours de l'année fiscale 1999, qui s'achève en mars 2000.

■ **La consommation des ménages** a reculé de 0,6 % en mai par rapport à son niveau du même mois de 1997, a annoncé jeudi à Tokyo l'Agence gouvernementale de gestion et de coordination. Il s'agit du septième recul mensuel *consécutif*.

■ **INDONÉSIE : la crise économique a fait passer le taux de population vivant en dessous du seuil de pauvreté de 11 % l'an dernier à 40 %, a indiqué, mercredi 1er juillet, le gouvernement.**

■ **ETATS-UNIS : le comité monétaire de la Réserve fédérale** américaine (Fed) a laissé ses taux directeurs inchangés mercredi à l'issue d'une réunion de deux jours, alors que l'expansion aux Etats-Unis ralentit sous l'effet de la crise asiatique. Les analystes avaient largement anticipé cette décision.

■ **Les dépenses de construction** ont reculé de 1,5 % en mai après une hausse de 0,5 % en avril (chiffre révisé), a annoncé mercredi le département du commerce. Les analystes de Wall Street tablaient généralement sur une progression de 0,5 %. La baisse de mai marque la fin de cinq mois de progression ininterrompue.

■ **L'indice composite des principaux indicateurs économiques** est resté inchangé en mai pour le deuxième mois consécutif, à 105,2, comme en avril et en mars, a annoncé, mercredi, l'institut de recherche économique Conference Board. Cet indice, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture dans les six à neuf mois, n'a pas reculé depuis avril 1997. Il a toutefois augmenté pour la dernière fois en février, progressant de 0,4 %.

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'indice des directeurs d'achats** manufacturiers est tombé en juin à son plus bas niveau depuis mai 1996, confirmant les graves difficultés de ce secteur de l'économie.

■ **FRANCE-EURO : la période de double circulation** francs-euros pourrait être limitée à six ou huit semaines dès le 1er janvier 2002, soit nettement moins que les six mois prévus au départ, a indiqué, mercredi, le ministère de l'économie.

■ **Pour la première fois, la part des actifs financiers** dans le patrimoine brut des ménages (hors prise en compte des dettes) a dépassé à la *fin 1997 celle des actifs* non financiers (logements, terrains...), passant de 42,7 % à la fin 1989 à 51,8 % *(lire page 6)*.

NOMINATIONS

■ **JP MORGAN : Philippe Lagayette**, cinquante-cinq ans, devrait être nommé directeur général de JP Morgan pour l'ensemble des activités en France. Il remplace Jacques Aigrain, qui devient correspondant du groupe au niveau mondial pour les activités de santé et d'industrie chimique. M. Lagayette était auparavant directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

■ **PACKARD BELL : Alain Couder**, directeur général du groupe français Bull, a été nommé PDG du fabricant américain d'ordinateurs personnels, dont Bull est l'un des actionnaires avec le groupe japonais NEC. Beny Alagem, fondateur et PDG de Packard Bell, a démissionné en raison de divergences avec ses actionnaires. M. Couder prend immédiatement les fonctions de président de Packard Bell et devrait être nommé PDG d'ici au 1er octobre.

هكذا من زلامل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 2 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS -0,01 %
CAC 40 : 4260,39

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1075	[illegible]	-1,39	1061
Cr.Lyonnais(T.P.)	963	963	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2884	[illegible]	-0,48	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3038	[illegible]	-0,03	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1371	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1018	[illegible]	-0,78	[illegible]
Accor	1655	[illegible]	+0,96	[illegible]
AGF	342	[illegible]	-0,02	[illegible]
Air Liquide	998	[illegible]	-0,30	[illegible]
Alcatel Alsthom	1247	[illegible]	+0,72	[illegible]
Alstom	199,50	[illegible]	-0,40	[illegible]
Altran Techno. #	1351	[illegible]	+1,55	[illegible]
Atos CA	1498	[illegible]	-0,13	[illegible]
Axa	697	[illegible]	+1,14	[illegible]
Bail Investis	990	[illegible]	-2,02	[illegible]
Bazar Hot. Ville	750	[illegible]	-0,13	[illegible]
Bertrand Faure	463	[illegible]	-2,80	[illegible]
BIC	438,50	[illegible]	-1,11	[illegible]
BIS	660	[illegible]	+0,15	[illegible]
B.N.P.	513	[illegible]	—	[illegible]
Bollore Techno	1170	[illegible]	+0,68	[illegible]
Bongrain	3084	[illegible]	-1,07	[illegible]
Bouygues	1107	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues Offs.	264,10	[illegible]	+1,85	[illegible]
Bull#	100	[illegible]	-2,10	[illegible]
Canal +	1115	[illegible]	+1,34	[illegible]
Cap Gemini	960	[illegible]	-0,72	[illegible]
Carbone Lorraine	530	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3800	[illegible]	+2,10	[illegible]
Casino Guichard	499,80	[illegible]	-0,26	[illegible]
Casino Guich.ADP	337	[illegible]	+0,71	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1074	[illegible]	-0,65	[illegible]
C.C.F.	515	[illegible]	-0,19	[illegible]
Cegid (Ly)	1195	[illegible]	-0,50	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,60	[illegible]	+0,49	[illegible]
CGIP	3135	[illegible]	+0,06	[illegible]
Chargeurs	507	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dalloz ■	764	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	798	[illegible]	-0,25	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	618	[illegible]	+0,16	[illegible]
Ciments Francais	353	[illegible]	+0,31	[illegible]
Clarins	556	[illegible]	+0,71	[illegible]
Club Mediterranee	540	[illegible]	+1,48	[illegible]
Coflexip	744	[illegible]	+3,36	[illegible]
Colas	1191	[illegible]	+0,33	[illegible]
Comptoir Entrep.	15,75	15,66	-0,63	15
Comptoirs Mod.	3120	3182	+1,98	3100
CPR	487	487	—	485
Cred.Fon.France	102,90	104	+1,06	100
Credit Lyonnais CI	627	643	+2,55	620
CS Signaux(CSEE)	588	580	-1,36	520
Damart	4571	4692	+2,64	4600
Danone	1670	1640	-1,79	1620
Dassault-Aviation	1990	1984	-0,30	1950
Dassault Electro	705	705	—	742
Dassault Systemes	291,10	291	-0,03	280
De Dietrich	400	398	-0,50	400
Deveaux(Ly)#	967	970	+0,31	980
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,20	69	-0,28	70
Dexia France	824	844	+2,42	840
DMC (Dollfus Mi)	148,20	156,50	+5,60	160
Dynaction	238,50	238	-0,20	230
Ecla	1660	1675	+0,90	1620
Eiffage	518	516	-0,38	525
Elf Aquitaine	867	870	+0,34	810
Eramet	240,80	239,70	-0,45	250
Eridania Beghin	1310	1306	-0,30	1310
Essilor Intl	2560	2623	+2,46	2560
Essilor Intl.ADP	2280	2306	+1,14	2230
Esso	564	561	-0,53	575
Eurafrance	3802	3735	-1,76	3660
Euro Disney	11,80	11,55	-2,11	11
Europe 1	1368	1375	+0,51	1410
Eurotunnel	6,50	6,60	+1,53	6,90
Fimalac SA	710	701	-1,26	700
Finextel	126,50	126,50	—	126
Fives-Lille	550	525	-4,54	530
France Telecom	430	427	-0,69	390
Fromageries Bel	5330	5250	-1,50	5170
Galeries Lafayette	6030	6080	—	6270
GAN	162	—	—	158
Gascogne	628	619	-1,43	615
Gaumont #	470	465	-1,06	450
Gaz et Eaux	331	330	-0,30	340
Geophysique	861	826	-4,06	875
G.F.C.	655	654	-0,15	670
GrandVision	198,20	199,90	+0,85	220
Groupe Andre S.A.	698	700	+0,28	685
Groupe GTM	650	641	-1,38	580
Gr.Zannier (Ly) #	160,70	158,30	-1,49	156
Guilbert	978	988	+1,02	985
Guyenne Gascogne	2450	2428	-0,89	2410
Hachette Fili.Med.	1755	1751	-0,22	1630
Havas Advertising	1205	1224	+1,57	1230
Imetal	839	842	+0,35	820
Immeubl.France	499	495	-0,80	485
Infogrames Enter.	385,90	372,40	-2,20	365
Ingenico	160	163	+1,87	165
Interbail	172	168,60	-1,97	166
Intertechnique	1640	1647	+0,42	1600
ISIS	750	759	+1,20	750
Jean Lefebvre	490	480	-2,04	475
Klepierre	1195	1195	—	1228
Labinal	2060	2086	+1,26	1980
Lafarge	630	632	+0,31	605
Lagardere	255	255,20	+0,08	255
Lapeyre	549	565	+2,91	560
Lebon (Cie)	287,80	280	-2,71	275
Legrand	1625	1615	-0,61	1580
Legrand ADP	1042	1030	-1,15	1010
Legris indust.	290	287	-1,03	285
Locindus	820	815	-0,60	900
L'Oreal	3500	3423	-2,20	3440
LVMH Moet Hen.	1270	1274	+0,31	1180
Marine Wendel	1107	1125	+1,62	1040
Metaleurop	50,35	50,80	+0,89	50
Metrologie Inter.	19,70	19,70	—	19,50
Michelin	348,20	351,30	+0,89	355
Montupet SA	242	241	-0,41	230
Moulinex	161	160	-0,62	156
Natexis	375,70	379	+0,87	395
Norbert Dentres.#	257	257,80	+0,31	245
Nord-Est	132	135,60	+2,72	130
Nordon (Ny)	515	520	+0,97	515
NRJ #	1048	1060	+1,14	980
Olipar	68,50	69,30	+1,16	68
Paribas	647	647	—	815
Pathe	1189	1181	-0,67	1170
Pechiney Act Ord A	248,50	250	+0,60	255
Pernod-Ricard	420	424,50	+1,07	410
Peugeot	1298	1327	+2,23	1300
Pinault-Print.Red.	5030	5040	+0,19	4800
Plastic Omn.(Ly)	865	855	-1,15	880
Primagaz	557	541	-2,87	526
Promodes	3350	3306	-1,31	3330
Publicis #	1052	1070	+1,71	990
Remy Cointreau	118	118	—	118
Renault	348,40	353	+1,32	340
Rexel	2676	2661	-0,56	2550
Rhodia	171,20	171,60	+0,23	—
Rhone Poulenc A.	340,30	334,50	-1,70	325
Rochefortaise Com.	705	709	+0,56	—
Rochette (La)	28,95	28,90	-0,17	28
Royal Canin	346,20	347	+0,23	365
Rue Imperiale(Ly)	8000	8000	—	7750
Sade (Ny)	243	242	-0,41	240
Sagem SA	4759	4755	-0,08	4200
Saint-Gobain	1149	1125	-2,08	1090
Salvepar (Ny)	582	582	—	575
Sanofi	729	731	+0,27	725
Saupiquet (Ns)	572	565	-1,22	535
Schneider SA ■	456,50	460	+0,76	480
SCOR	399	421,50	+5,63	385
S.E.B.	800	830	+3,75	915
Sefimeg CA	438	432	-1,36	425
SEITA	292	282,10	-3,39	275
Selectibanque	84,50	85	+0,59	88
SFIM	960	975	+1,56	980
SGE	286	288,90	+1,01	270
Sidel	430	439,60	+2,23	440
Silic CA	1174	1175	+0,08	1130
Simco	505	503	-0,39	510
S.I.T.A.	1532	1540	+0,52	1520
Skis Rossignol	107	108	+0,93	112
Soc.Fonc.Lyonnai.#	950	950	—	960
Societe Generale	1310	1314	+0,30	1150
Sodexho Alliance	1152	1176	+2,08	1290
Sogeparc (Fin)	415	425	+2,40	425
Sommer-Allibert	329	325	-1,21	305
Sophia	281,70	280	-0,60	250
Spir Communic. #	485,60	489	+0,70	490
Strafor Facom	590	600	+1,69	570
Suez Lyon.des Eaux	1008	1015	+0,69	975
Synthelabo	1020	1019	-0,09	1020
Technip	764	770	+0,78	750
Thomson-CSF	237,70	237,30	-0,16	240
Total	785	790	+0,63	750
UIF	455	461,10	+1,34	500
Unibail	779	772	-0,89	805
Union Assur.Fdal	980	980	—	940
Usinor	91,45	92,40	+1,03	96
Valeo	621	620	-0,16	595
Vallourec	465	468,20	+0,70	500
Via Banque	183,60	186,80	+1,74	195
Vivendi (ex CGE)	1301	1304	+0,23	1240
Worms (ex.Somea)	105,20	105,40	+0,19	111
Zodiac ex.dt divid	1653	1645	-0,48	1620
Elf Gabon	950	940	-1,05	900

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	142	144	+1,40	135
Adecco S.A.	2677	2600	-2,87	2420
Adidas-Salomon AG#	1060	1069	+0,84	1050
ALLIANZ AG	2037	2050	+0,63	1880
American Express	678	681	+0,44	635
Anglo American #	218,90	219	+0,04	215
Anglogold Ltd #	254	277	+9,05	245
Amgold #	238	243	+2,10	220
Arjo Wiggins App.	20,25	—	—	21
A.T.T. #	351,30	347,10	-1,19	380
Banco Santander #	157	155	-1,27	285
Barrick Gold #	114	114,80	+0,70	107
B.A.S.F. #	291,90	292,10	+0,06	275
Bayer #	318	319,60	+0,50	295
Crown Cork ord.#	289	281	-2,76	280
Crown Cork PF CV#	255,70	262	+2,46	260
Daimler Benz #	603	610	+1,16	565
De Beers #	106	111,40	+5,09	109
Deutsche Bank #	517	515	-0,38	490
Diageo PLC reg.#	73	73,70	+0,95	72
Dresdner Bank	329	323,10	-1,79	320
Driefontein #	32	31,90	-0,31	31
Du Pont Nemours #	469	469	—	448
Eastman Kodak #	443,50	444,50	+0,22	400
East Rand #	1,37	1,33	-2,91	1,32
Echo Bay Mines #	14	14,15	+1,07	15
Electrolux #	113,30	106	-6,44	101
Ericsson #	180	180	—	162
Ford Motor #	359	—	—	335
Gencor act.regr.	9,35	9,90	+5,88	9,50
General Elect. #	553	556	+0,54	515
General Motors #	411	415,20	+1,02	405
Gle Belgique #	1026	1049	+2,24	935
Harmony Gold #	26,30	26,25	-0,19	25
Hitachi #	41,30	41,20	-0,24	38
Hoechst #	300,10	314,10	+4,66	285
I.B.M #	701	713	+1,71	650
I.C.I #	98,20	104,90	+6,82	102
Ito Yokado #	304,20	309,80	+1,84	265
Kingfisher plc #	99,80	100	+0,20	99
Matsushita #	99,80	97,40	-2,40	92
Mc Donald's #	425	432,70	+1,81	410
Merck and Co #	806	814	+0,99	755
Mitsubishi Corp.#	41,20	43	+4,36	35
Mobil Corporat.#	466,40	482	+3,34	460
Morgan J.P. #	716	721	+0,69	710
Nestle SA Nom. #	12990	13290	+2,30	12660
Nipp. MeatPacker #	75,40	76,80	+1,85	72
Nokia A	449	457,50	+1,89	390
Norsk Hydro #	263,50	268,90	+2,04	260
Petrofina #	2530	2566	+1,42	2480
Philip Morris #	241	246,50	+2,28	235
Philips N.V #	530	537	+1,32	525
Placer Dome Inc #	70	70	—	67
Procter Gamble	553	560	+1,26	625
Quilvest	335	341	+1,79	340
Randfontein #	14,25	14,05	-1,40	14
Rio Tinto PLC #	70	70	—	71
Royal Dutch #	335,50	339,70	+1,25	325
Sega Enterprises	112,60	115,20	+2,30	107
Schlumberger #	412	412,60	+0,14	405
Shell Transport #	42,55	42,80	+0,58	41
Siemens #	365	367	+0,54	365
Sony Corp. #	530	523	-1,32	485
STmicroelectronics	426	421,80	-0,98	415
Sumitomo Bank #	63,95	63	-1,48	57
T.D.K #	450	447,50	-0,55	440
Telefonica #	287,80	292	+1,45	270
Toshiba #	27,45	26,35	-4	23
Unilever #	489,60	492,10	+0,51	480
United Technol. #	565	569	+0,70	535
Volkswagen A.G #	6010	6180	+2,82	5690
Yamanouchi #	127	124,40	-2,04	125
Zambia Copper	10,60	10,70	+0,94	10,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,30	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,67	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,70	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,17	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,28	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,12	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,93	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,64	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,60	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,85	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,03	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,06	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,23	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,50	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,17	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,60	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	142,47	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,71	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1030	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	50,50	50,50
Baccarat (Ny)	910	920
Bains C.Monaco	775	770
Bque Transatlant.	254,80	265
Bidermann Intl ◆	110	110
Centenaire Blanzy ◆	545	545
Champex (Ny) ◆	26,30	26,30
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3200	3200
Generali Fce Assur	1965	1970
Continental Ass.Ly	726	728
Darblay ◆	551	[illegible]
Didot Bottin	894	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2731	2731
Ent.Mag. Paris	2030	2030
Fichet Bauche	34,25	35
Fidei	65	65
Finalens	269	261
F.I.P.P. ◆	233	250,80 d
Fonciere (Cie)	925	925
Foncina #	596	596
Francarep	329	329
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot	1255	1255
G.T.I (Transport)	428	[illegible]
Immobail	220	238,70
Immobanque	670	675
Lucia	85,50	86
Monoprix	488	490
Metal Deploye ◆	410	410
Mors	7,90	7,90
Navigation (Nle) ◆	135	135
Optorg	474,90	488,60
Paluel-Marmont ech ◆	460	460
Exa.Clairefont(Ny)	1050	1078
Parfinance	325,10	330
Paris Orleans	388	395
Promodes (CI) ◆	2280	2280
PSB Industries Ly	739	738
Rougier #	400	403,90
Saga ◆	200	200
S.I.P.H. ◆	250	250
Sofragi ◆	5160	5160
Taittinger	4890	4800
Tour Eiffel ◆	545	549
Vicat	586	586
Caves Roquefort ◆	2100	2100
Elyo ◆	363	363
Finaxa	618	612
Gaillard (M)	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	211,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	2498	2498
Hotel Lutetia	540	540
Hotels Deauville	1002	1015
L.Bouillet (Ly) ◆	400	400
Lloyd Continental ◆	10800	10800
Matussiere Forest.	77	77,50
Moncey Financiere	2852	2853
M.R.M. (Ly)	510	511
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	127	[illegible]
Poliet	540	537
Sabeton (Ly) ◆	781	781
Samse (Ly)	1380	1380
Sechilienne (Ly)	1380	1380
Sucr.Pithiviers	3250	3250
Tanneries Fce (Ny) ◆	280	280
Teleflex L.Dupont#	109,80	111,90
Union Gle Nord(Li) ◆	317	317

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	513	513
Fiat Ord	28	28
Gold Fields South	65	65
Kubota Corp.	12,25	12,25
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	48	48
Robeco	680	680
Rodamco N.V.	160	156
Rolinco	596	608
Sema Group Plc #	74,80	76
Solvay SA	488	485

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	59,10	[illegible]
AFE #	945	[illegible]
Algle #	541	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	232	[illegible]
Arkopharma #	499,90	[illegible]
Assystem #	247	[illegible]
Bque Picardie (Li)	1032	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	414	[illegible]
Bque Vernes	140	[illegible]
Beneteau CB#	820	[illegible]
B I M P	130	[illegible]
Boiron (Ly)#	475	[illegible]
Boisset (Ly) # ■	817	[illegible]
But S.A. ●	336	[illegible]
C.E.E #	180	[illegible]
Change Bourse (M)	215	[illegible]
CNIM CA#	273,90	[illegible]
Codetour	408,40	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	355	[illegible]
Conflandey #	331	[illegible]
C.A. Hte Normandie	325	325
C.A. Paris IDF	1012	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	308	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	305,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais	586	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	480	[illegible]
C.A. Oise CCI	342	[illegible]
C.A. Somme CCI	340	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	434	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	675	[illegible]
Devanlay S.A. ◆	710	[illegible]
Devernois (Ly)	552	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	41	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	440	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	490	[illegible]
Expand s.a	1547	[illegible]
Factorem ◆	835	835
Faiveley #	233	[illegible]
Finacor	33,50	[illegible]
Fininfo	1061	1050
Assur.Bq.Populaire	620	[illegible]
Gautier France	370	[illegible]
Gel 2000	37,60	40,80
GEODIS #	448	445
GFI Industries #	323,50	320
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A.	204,90	203,90
Gpe Guillin # Ly	259	255
Kindy #	146	145
Guerbet S.A.	206,80	202
Hermes Internat.1 #	485	481,20
Hurel Dubois	833	830
ICBT Groupe #	210	205
I.C.C. #	194,90	194,90
ICOM Informatique	619	614
Idianova ◆	118,70	107,80
Int. Computer # ◆	75	75
IPBM	64,80	64,20
M6-Metropole TV	1023	1010
Manitou #	1094	1163
Maputan	560	565
Marie Brizard #	620	621
Maxi-Livres/Profr#	40	40
Mecelec (Ly) ◆	95	95
MGI Coutier #	357	354
Monneret Jouets Ly#	159,90	156,80
Naf-Naf #	88	85,50
NSC Groupe (Ny)	910	908
Onet #	935	915
Paul Predault	179	181
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy # ◆	126,80	126,80
Phyto-Lierac #	238	230
Pochet ◆	720	720
Poujoulat Ets (Ns)	205,70	212,90
Radiall #	680	680
Robertet #	1200	1185
Rouleau-Guichard	330	330
Securidev #	100	99,80
Smoby (Ly) #	590	590
Sofco (Ly) ◆	13	13
Sofibus	370	370
Sopra #	1950	1950
Steph.Kelian # ◆	89	89
Sylea	560	563
Teisseire-France	215	214
TF1	932	932
Thermador Gpe. #	385	374
Transiciel	635	640
Trouvay Cauvin #	188	188
Unilog	2217	2240
Union Fin.France	675	670
Viel et Cie #	155	155
Vilmorin et Cie #	605	610
Virbac	472	471

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	36	36
Belvedere	1215	1265
BVRP	405	405
Cheminex	14,80	14,80
Dwan Duboi	475	470
Eurofins scientif.	640	682
FDM Pharma n.	52,05	53
Genset	550	546
Guyanor action B	8,20	8,25
Infonie	136	140
Joliez-Regol	99	100
La Cie Group	177,90	178,70
Olitec	1222	1205
Omnicom	707	710
Picogiga	246	249
R21 Santé	470	482
Serp Recyclage	810	820

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 2 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eurotech ◆	908	908
Europe Finance Ind. ◆	815	815
Cibox-LCI ◆	280	280
CTT-SCETA ◆	470	470
Sté lecteurs du Monde ◆	143,80	143,80
Troc de l'Ile ◆	180,10	180,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 1er juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	173,64	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	162,93	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	911577	[illegible]
Natio Court Terme	14625	[illegible]
Natio Court Terme 2	397183	[illegible]
Natio Epargne	2215,98	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4238,34	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	179,36	[illegible]
Natio Epargne Retraite	214,30	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11697,87	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1485,89	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1082,05	[illegible]
Natio Euro Opport.	1560,26	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2359,23	[illegible]
Natio Immobilier	1825,84	[illegible]
Natio Inter	1166,47	[illegible]
Natio Monétaire C	5396,89	[illegible]
Natio Monétaire D	5258,19	[illegible]
Natio Oblig. LT	232,93	[illegible]
Natio Oblig. MT C	903,80	[illegible]
Natio Oblig. MT D	873,55	[illegible]
Natio Opportunités	278,19	[illegible]
Natio Placement C	80893,11	[illegible]
Natio Placement D	76008,63	[illegible]
Natio Revenus	1129,05	[illegible]
Natio Sécurité	11465,76	[illegible]
Natio Valeurs	1929,75	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95285,39	[illegible]
Oblig. tres caté.	294,28	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	1184,39	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2702,85	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2420,79	2405,96
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◆	324,23	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◆	306,96	[illegible]
Sicav Associations C	2479,52	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20266,44	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19931,96	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	407,49	[illegible]
Écur. Capitalisation C	269,72	[illegible]
Écur. Expansion C	85759,93	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4804,89	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	323,15	[illegible]
Écur. Monépremière	11676,22	[illegible]
Écur. Monétaire C	13358,55	[illegible]
Écur. Monétaire D	12381,95	[illegible]
Écur. Trésorerie C	327,75	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,31	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2096,91	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	192,94	[illegible]
Géoptim C	13739,26	[illegible]
Géoptim D	12620,06	[illegible]
Horizon C	3035,28	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,91	[illegible]
Sensipremière C	14367,16	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12540,33	12515,38
Écur. Sécuripremière C	12402,64	12390,25
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	123110,20	123110,20
Atout Amérique	227,45	221,98
Atout Asie	80,13	78,18
Atout France Europe	1231,10	1201,87
Atout France Monde	295,73	288,52
Atout Futur C	1219,99	1198,23
Atout Futur D	1136,45	1108,73
Coexis	2059,08	2034,66
Dièze	2853,89	2806,18
Elicash ◇	979168,73	979168,78
Eurodyn	3664,58	3525,20
Indicia ◆	2604,57	2596,97
Indocam Convert. C	16360,73	15884,20
Indocam Convert. D	14976,68	14540,47
Indocam Europe Nouv.	14255,76	13840,54
Indocam Hor. Eur. C	1255,08	1218,52
Indocam Hor. Eur. D	1255,08	1218,52
Indocam Multi Oblig.	1012,34	982,85
Indocam Orient C ◆	158,78	151,58
Indocam Orient D ◆	145,55	138,95
Indocam UniJapon	893,77	853,26
Indocam Str. 5-7 C	2020,30	1986,52
Indocam Str. 5-7 D	1445,30	1421,14
Moné.J C ◇	12253,40	12253,40
Moné.J D ◇	11607,92	11607,92
Oblifutur C	587,82	577,98
Oblifutur D	541,77	532,71
Oraction	1418,86	1384,25
Revenu-Vert	1203,11	1183
Séréa ◆	129,39	126,23
Synthésis	19994,63	19641,89
Univers Actions	315,23	302,54
Uni Associations ◇	120,95	120,95
Uni-Foncier	1921,79	1874,92
Uni-Régions	2336,53	2279,54
Univar C ◇	317,53	317,53
Univar D ◇	297,71	297,71
Univers-Obligations	267,99	263,51
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16391,61	16070,21
Indocam Val. Restr. ◆	19189,93	18631
Optalis Dynamiq. C ◆	124,21	121,77
Optalis Dynamiq. D ◆	122,97	120,56
Optalis Équilib. C ◆	118,90	116,57
Optalis Équilib. D ◆	115,88	113,61
Optalis Expansion C ◆	113,84	111,61
Optalis Expansion D ◆	113,84	111,61
Optalis Sérénité C ◆	110,56	108,39
Optalis Sérénité D ◆	105,61	103,54
Pacte Sol. Logem. ◆	518,06	502,93
Pacte Vert T. Monde ◆	547,72	536,88
CIC BANQUES		
Francic	224,16	212,63
Francic Pierre	189,55	184,03
Europe Régions	326,82	317,30
CIC PARIS		
Associc	1111,10	1111,10
Cicamonde	2031,62	1972,43
Convertici	512,58	505
Ecocic	2102,50	2041,26
Mensuelcic	10068,19	9968,50
Oblicic Mondial	4245,12	4182,38
Oblicic Régions	1257,72	1239,13
Rentacic	167,55	165,07
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité ◆	1429,06	1408,91
Lion 20000 C	17582,17	17582,17
Lion 20000 D	16449,66	16449,66
Lion-Associations C	11453,73	11453,73
Lion-Associations D	10854,70	10854,70
Lion Court Terme C	27205,37	27205,37
Lion Court Terme D	23968,22	23968,22
LionPlus C ◆	1685,58	1652,58
LionPlus D ◆	1544,01	1513,74
Lion Trésor ◆	2524,24	2499,25
Oblilion ◆	2356,89	2333,59
Sicav 5000	1054,37	1033,70
Slivafrance	1811,38	1775,86
Slivam	694,72	680,61
Slivarente ◆	259,08	253,95
Slivinter	987,87	968,50
Trilion ◆	5135,60	5089,69
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2833,03	2772,48
CM Option Dynamique	187,87	182,84
CM Option Equilibre	316,77	309,80
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	216,43	210,64
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	956,09	956,09
Créd.Mut.Ep.Ind. C	219,42	213,55
Créd.Mut.Ep.J	23546,68	23546,68
Créd.Mut.Ep.Monde	2122,76	2065,95
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1977,15	1938,38
Créd.Mut.Ep.Quatre	1096,66	1075,16
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	113,81	111,58
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	398,54	381,38
Saint-Honoré Capital	21445,59	20820,96
St-Honoré March. Emer.	561,12	536,86
St-Honoré Pacifique	588,89	563,51
St-Honoré Vie Santé	2325,39	2225,25
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1875,51	1875,51
Stratégie Actions ◆	1294,90	1265,18
Stratégie Rendement ◆	2134,21	2082,03
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	142,03	138,57
Amplitude Europe C	231,14	225,50
Amplitude Europe D	226,65	221,12
Amplitude Monde C	1274,15	1243,07
Amplitude Monde D	1191,46	1162,40
Amplitude Pacifique C	81,06	79,08
Élanciel France D PEA	280,32	273,48
Élanciel Euro	688,11	671,33
Émergence Euro Poste	205,94	200,92
Géobilys C	712,14	701,62
Géobilys D	666,45	656,60
Kaleïs Dynamisme C	1367,46	1340,65
Kaleïs Équilibre C	1217,95	1194,07
Kaleïs Sérénité C	1133,56	1122,34
Latitude C	152,39	152,39
Latitude D	135,32	135,32
Oblitys D	662,71	652,92
Plénitude D PEA	282,45	275,56
Poste Gestion C	15312,52	15312,52
Revenus Trimestr. D	5309,41	5257,84
Solstice D	2370,77	2364,86
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39030,54	39030,54
Actimonétaire D	30922,37	30922,37
Cadence 1 D	1077,11	1066,45
Cadence 2 D	1065,12	1054,57
Cadence 3 D	1054,27	1043,83
Capimonétaire C	420,63	420,21
Capimonétaire D	370,34	369,97
Sogeoblig C/D	9813,49	9716,48
Interoblig C	319,47	316,31
Intersélection France D	503,02	493,16
S.G. France opport. C	2978,88	2920,47
S.G. France opport. D	2819,84	2764,55
Sogenfrance C	2962,35	2904,26
Sogenfrance D	2689,45	2636,72
Sogépargne D	310,31	307,24
Soginter C	351,18	344,29
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	2135,89	2094,01
Sogefiance D ◆	1715,06	1698,08
Sogenfrance Tempo D ◆	381,67	374,19

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TECHNOLOGIE **Les décideurs appréhendent les effets du 1er janvier 2000 sur le fonctionnement des ordinateurs et autres appareils électroniques qui risquent d'être gravement perturbés par ce changement de date. ● DES « M. Bogue de l'an 2000 » ont été nommés dans les grandes entreprises françaises afin de préparer la mise en conformité des équipements. ● LE JOUR J est attendu avec une légère angoisse dans les banques comme dans les hôpitaux, à France Télécom comme à EDF. ● LES TRAVAUX et les études préparatoires se poursuivent dans tous les secteurs vitaux de la société. Mais la mobilisation semble moins forte dans les petites et moyennes entreprises. ● GÉRARD THÉRY, responsable de la mission An 2000 désigné en février par le gouvernement, se veut rassurant : « *Il faut conserver la tête froide* », déclare-t-il au *Monde*.**

La France ouvre timidement la chasse au bogue de l'an 2000

Les grandes entreprises se mobilisent pour éviter un sinistre informatique qui aurait des conséquences sur la vie de tous les citoyens, mais la mission mise en place par le gouvernement manque de moyens pour sensibiliser efficacement l'ensemble des industries, particulièrement les PME

PANIQUE aux Etats-Unis. Certaines compagnies aériennes loueraient des champs aux agriculteurs proches des aéroports pour y entreposer leurs avions immobilisés par le bogue de l'an 2000. La capacité d'accueil des aéroports ne dépassant pas 50 % de la flotte en service... Loin de cette prudence peut-être excessive, la France affiche une sérieuse prise de conscience de l'ampleur du problème.

Les entreprises françaises confrontées à ce qui constitue le plus important sinistre de l'histoire de l'informatique ne perdent pas leur sang-froid. Les plus importantes mobilisent des effectifs et des sommes considérables. Chez EDF, Air France, PSA Peugeot Citroën, France Télécom ou dans les banques, les budgets An 2000 se mesurent souvent en centaines de millions de francs. Mais les moyennes et, surtout, les petites entreprises manquent d'information et de moyens. Elles constituent la plus inquiétante menace car, par le biais des réseaux informatiques, elles sont de plus en plus souvent liées à des sociétés plus importantes qu'elles risquent de paralyser.

Partout, les projets et les « M. An 2000 » fleurissent pour prendre en charge une mission délicate et risquée pour leur carrière. En cas de problème, la direction de l'entreprise se retournera vers eux, même si elle ne leur a pas donné les moyens et surtout le pouvoir indispensable pour limiter les effets du bogue. Gérard Théry, « M. An 2000 » désigné par le gouvernement, risque de subir le même sort. Nommé à ce poste le 20 février au moment où il quittait la direction de la Cité des sciences et de l'industrie, celui que l'on considère comme l'un des pères du Minitel se trouve dans une situation délicate.

A la mi-juin, son équipe ne comptait que sept personnes dont une seule à plein temps. « *Avant fin juillet, nous compterons au moins cinq personnes à plein temps* », affirme M. Théry. A l'effectif qui se compose de hauts fonctionnaires, il souhaite adjoindre un membre de l'industrie privée d'ici à la fin de l'année. Cela ne résoudra pas le problème du budget dont la mission est privée. Les besoins sont répercutés auprès de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, dont dépend M. Théry. M. Pierret a fait preuve d'optimisme, le 20 mai, en présentant la mission An 2000 (*Le Monde* du 21 mai). Une dédramatisation qui, si elle tranche avec le catastrophisme des pays anglo-saxons, prend le risque d'affaiblir la prise de conscience des administrations et des industriels les moins avancés dans l'éradication du bogue. Pourtant, au-delà des discours alarmistes des sociétés de services informatiques, tous les témoignages des industriels qui ont mis en place un projet An 2000 concordent. La tâche est longue, fastidieuse et coûteuse. Au point que même les plus avancés n'espèrent plus en venir à bout. Ils concentrent leurs efforts sur les systèmes critiques pour leur activité et mettent en place des cellules de crise pour gérer les dysfonctionnements résiduels. Personne ne doute de l'existence de perturbations lors du passage à l'an 2000 et au cours des mois qui suivront. Mais personne n'est réellement en mesure d'en estimer l'ampleur et la gravité.

Ainsi, le Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref) se démarque de la position minimaliste du ministère de l'industrie. « *Nous sommes plus pessimistes, surtout en ce qui concerne les PME*, déclare Claude Gargou, président du Cigref. *La dimension du problème est un peu plus grande que prévu.* » Et de regretter qu'une base de données des produits certifiés n'ait pas été constituée. « *Tout le monde fait les mêmes efforts. Il faudrait partager les résultats* », précise-t-il.

Même inquiétude au sujet de la pénurie d'informaticiens. « *Le phénomène pourrait se prolonger pendant les quatre prochaines années.* » Enfin, alors que M. Pierret et M. Théry estiment qu'il est possible de « *faire d'une pierre deux coups* » avec le passage à l'euro et le bogue de l'an 2000, M. Gargou juge que ces deux projets sont « *justifiables de travaux distincts* ». Outre-Atlantique, cette situation est souvent analysée comme pénalisante pour les pays européens qui dispersent leurs ressources sur deux objectifs.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada ne lésinent pas sur les déclarations. Dès le 13 janvier, 60 hauts responsables d'entreprise ont mis en garde les gouvernements de ces trois pays contre les risques graves que le bogue de l'an 2000 fait courir à leurs services publics. Le 30 mars, Tony Blair, premier ministre britannique, annonçait que son gouvernement consacrerait environ 700 millions de francs à la mise sur pied d'un réseau de formation et d'assistance aux entreprises pour passer l'an 2000 en douceur. Près de la moitié de cette somme est destinée aux PME.

Début juin, le président du comité de surveillance de ce problème au Parlement américain infligeait une très mauvaise note à l'ensemble des agences gouvernementales sur l'avancement de leur préparation au bogue. Au même moment, le gouvernement russe donnait trois mois à ses experts informatiques pour analyser leurs systèmes et déterminer le nombre de logiciels à remplacer. Le 12 juin, une commission du Sénat américain révélait le contenu d'une étude confidentielle portant sur 10 fournisseurs d'électricité et d'essence dénonçant le « *rythme trop lent* » des travaux de ces entreprises sur le bogue.

Aux Etats-Unis, l'heure est déjà aux procès. Dans son édition du 14 juin, le quotidien californien *San Jose Mercury News* indiquait que la *première poursuite judiciaire* remonte à juin 1997, dans le Michigan, et concernait un système de traitement des cartes bancaires. Depuis, des éditeurs de logiciels comme Software Business Technologies, Symantec et Intuit ont déjà fait l'objet d'actions judiciaires. Les litiges devraient se multiplier, en particulier du côté des compagnies d'assurances. Le 8 juin, le groupe d'assurances *Allianz* soulignait la préparation insuffisante des entreprises aux effets du bogue qui, estime-t-il, coûteront 3 600 milliards de francs, soit plus de deux fois le budget de la France.

M. Al.

Petite cause, grands effets

Aucun gros logiciel n'échappe aux bogues en tous genres engendrés par leur complexité. Pourtant, celui de l'an 2000 ne peut invoquer cette excuse. Son origine est aussi bénigne que ses effets sont catastrophiques. Dans les années 70 et 80, les ordinateurs souffraient de la lenteur des processeurs, de la taille minuscule des disques durs et d'une carence chronique de mémoire vive. Cette précieuse ressource était limitée à quelques milliers d'octets, alors qu'elle se compte aujourd'hui en dizaine de millions sur le moindre PC. Pour l'économiser, les programmeurs ont eu recours au fameux codage des dates sur deux caractères au lieu de quatre : en clair, 1998 devient 98. Un détail qui serait resté sans importance s'il n'avait perduré jusqu'au moment de franchir le cap de l'an 2000. Cette date, traduite par 00, est confondue par la plupart des logiciels avec 1900, ce qui fausse tous les calculs. Mais certains logiciels pourront aussi produire une série de caractères sans signification.

Automobile : l'électronique demeure le principal souci

LES CONSTRUCTEURS automobiles prennent très au sérieux le bogue de l'an 2000. Il faut dire que leur activité dépend entièrement de l'informatique et de l'électronique, pour la conception comme pour la fabrication des voitures. Par chance, le fonctionnement des véhicules n'est pas affecté par le bogue. L'enjeu concerne donc leur production après la date fatidique. Avec, à la clé, des risques de perturbation dans les usines des constructeurs les moins bien préparés. D'où une opportunité commerciale pour les autres...

« *Le bogue a d'abord été considéré comme relevant de la seule informatique* », note Guy Chemoul, responsable an 2000 de PSA Peugeot-Citroën depuis début 1996. « *En fait, il s'agit d'un problème électronique qui peut toucher n'importe quel équipement.* » C'est donc le « *périmètre de l'entreprise qui est concerné et, au-delà, celui de ses partenaires* ». Tous les efforts de PSA Peugeot-Citroën resteront vains, remarque M. Chemoul, si ses fournisseurs de composants interrompent leurs livraisons ou si les ateliers sont privés d'électricité...

Chez Renault, l'analyse du problème est similaire. Le début des travaux sur le bogue remonte aussi à 1996. Mais le pilotage est resté dans le giron de la direction technique et des méthodes jusqu'à la nomination, il y a quelques semaines, de Jean-Paul Sandré au poste de responsable de la mission an 2000. « *Mon rôle consiste à renforcer ce qui a été lancé* », explique-t-il. Renault considère qu'il faut aujourd'hui un « *cadre de direction* » pour achever de gérer ce problème sur lequel travaille « *un effectif considérable* ».

M. Sandré met en place une cellule an 2000 de 4 ou 5 personnes qui va coordonner, cette année, la recette des systèmes modifiés et leur mise en service l'an prochain. En 1999, un plan de secours détaillé sera établi. « *Le moindre incident peut nous revenir très cher* », note le responsable. Renault ne chiffre pas encore avec précision le coût induit par la correction du bogue. Ce dernier devrait représenter un excédent de budget de maintenance correspondant à un travail supplémentaire de six mois à un an réparti sur la période 1996-2000.

Le dispositif de PSA Peugeot-Citroën s'articule autour d'un « plateau » rappelant la structure des équipes qui prennent en charge la conception d'un nouveau modèle de voiture. Une trentaine de personnes sont ainsi mobilisées, dont 16 « experts » qui sont « *affectés à chacun des projets devant aboutir à la certification an 2000* », indique M. Chemoul. Un travail de grande ampleur : 800 projets sont recensés par le constructeur. Dans toutes les directions de l'entreprise (production, commercial...), des responsables an 2000 analysent les logiciels qui les concernent. La direction informatique, dont dépend M. Chemoul, coordonne l'ensemble. Au total, ce sont 150 à 180 personnes qui travaillent directement sur le problème du bogue.

MARGE DE SÉCURITÉ

Le budget correspondant atteint 300 millions de francs répartis sur quatre années. M. Chemoul souligne que la tâche se poursuivra au-delà du 1er janvier 2000. « *Certains systèmes d'exploitation ignorent l'existence du 29 février 2000* », note-t-il. PSA Peugeot-Citroën travaille aujourd'hui sur un projet comprenant deux phases. La première concerne la simulation de tous les systèmes informatiques dans leur fonctionnement futur. « *Notre plate-forme an 2000 a révélé de nombreux incidents* », note M. Chemoul. La seconde phase, à l'étude actuellement, est dédiée à la préparation de l'entreprise à la gestion des « *problèmes résiduels* ». « *Il s'agit de concevoir un dispositif capable de traiter dans un délai court les dysfonctionnements qui apparaîtront* », précise le responsable an 2000.

Il semble donc exclu que tous les bogues puissent être éliminés à temps. « *La grosse difficulté, c'est l'ampleur du problème qui consiste à trouver dans une botte de foin des aiguilles dont on ne connaît pas le nombre* », indique M. Chemoul. D'où l'importance du dispositif de crise qui devra parer à l'imprévu. PSA Peugeot-Citroën dispose néanmoins d'une marge de sécurité grâce à la fermeture de ses usines au moment du passage à l'an 2000. Cela se révélera précieux lors du changement de millénaire. La fermeture d'une semaine pourrait être prolongée de quelques jours.

M. Al.

Télécommunications : attention au piège des boîtes noires

« *MÊME si nous n'avions rien fait, le réseau de télécommunications français n'aurait pas été interrompu le 1er janvier 2000* », assure Jean-Yves Gouiffes, directeur du réseau de France Télécom. Au cours de ses travaux sur le bogue, l'opérateur n'a pas détecté de problèmes qui auraient pu engendrer une telle panne. Pas de risques, non plus, de recevoir une facture exorbitante pour un coup de fil d'une durée de cent ans, lors d'un appel à l'heure fatidique de minuit, le 31 décembre 1999. France Télécom assure que des alarmes réagissent automatiquement à ce genre d'aberration. En revanche, le système de facturation fait l'objet de travaux pour éviter les erreurs de traitement.

« *Si le réseau est à l'abri, c'est dans l'exploitation hors temps réel que nous rencontrons des problèmes* », précise M. Gouiffes, qui estime le coût engendré par les travaux an 2000 entre 500 millions et 1 milliard de francs. Pour autant, France Télécom n'a pas nommé de « M. An 2000 ». « *Nous avons choisi une structure qui colle à notre organisation opérationnelle* », indique le directeur du réseau. La responsabilité du projet est répartie sur les différentes directions de l'entreprise (système d'information interne, réseau, clientèle). « *Il existe un coordinateur an 2000 dans chaque direction régionale. Le dispositif épouse l'organisation de l'entreprise sans grand chef d'orchestre* », ajoute M. Gouiffes.

La sérénité de France Télécom s'arrête à la frontière entre son réseau et celui de ses clients. Contrairement à l'époque où l'opérateur maîtrisait tous les équipements, la déréglementation a provoqué une grande diversification des modèles d'appareils en service dans les entreprises. De plus, contrairement aux ordinateurs, les routeurs, multiplexeurs et autres commutateurs se comportent comme de véritables boîtes noires impénétrables pour les utilisateurs.

« PRISE DE CONSCIENCE UN PEU TARDIVE »

Les fabricants sont les seuls à pouvoir intervenir sur les logiciels intégrés dans ces appareils. « *Il faut non seulement tester chaque boîte noire mais également analyser les interfaces pour vérifier la compatibilité des équipements entre eux* », explique Xavier Dehan, directeur général de Tescom France, consultant spécialisé dans le test de logiciel et chargé d'établir la méthode du projet an 2000 de la Banque de France. Pour les grandes entreprises, la tâche est immense. « *Leur problème est souvent comparable au nôtre* », remarque M. Gouiffes, qui admet que l'interface avec France Télécom n'est pas toujours très simple à définir.

Le danger d'être submergés par les demandes guette les fabricants qui ont tardé à modifier leurs appareils pour qu'ils « passent » l'an 2000. D'autant que leurs clients ne semblent guère en avance non plus. Les demandes d'assistance commencent à parvenir à France Télécom, mais M. Gouiffes note que « *la prise de conscience est un peu tardive* ». Or le temps presse. M. Dehan met l'accent sur les phases de tests des matériels de télécommunications dont l'importance a tendance à être sous-estimée. « *Dans un projet normal, le test représente 40 % de la charge de travail*, indique-t-il. *Pour l'an 2000, ce taux grimpe à 50 ou 60 %.* »

France Télécom a prévu de consacrer toute l'année 1999 aux tests. Pour M. Gouiffes, « *il n'y a pas d'autres solutions* ». Il s'avère en effet impossible d'acquérir la certitude que tous les composants d'une installation fonctionneront bien après et seront compatibles entre eux. Une bonne part du travail revient aux fabricants et à leurs fournisseurs. Ce que M. Gouiffes appelle une « *longue chaîne de confiance qu'il faut consolider aux articulations* ».

Un tel diagnostic réserve probablement quelques mauvaises surprises. Les équipements de télécommunications se révélant particulièrement retors, les retards prévisibles dans la fourniture des appareils estampillés an 2000 promettent quelques situations tendues. D'autant que les entreprises concernées, de tailles variées, ne semblent pas toutes en mesure de faire face à la situation. M. Dehan remarque que certains fabricants n'ont tout simplement pas les moyens de modifier la totalité de leurs appareils affectés par le bogue. « *On observe déjà des clients qui financent eux-mêmes les tests réalisés chez leurs fournisseurs...* » D'ici à l'an 2000, certains fabricants pourraient ainsi s'inscrire aux abonnés absents.

M. Al.

Défense : des mesures particulières pour les missiles

DÈS L'ÉTÉ 1996, le ministère de la défense, qui fonctionne comme une grosse entreprise, a commencé un travail de recensement des actions nécessaires pour préparer ses logiciels à passer l'an 2000 sans trop de perturbations. Cette étude, y compris son impact financier probable qui reste à déterminer et dont les premières estimations vont du simple au quintuple, doit être présentée au cabinet d'Alain Richard pour que des modifications puissent être apportées dans les dix-huit mois à venir.

Soumises aux mêmes effets, sur leur informatique de gestion et leur robotique, que n'importe quelle autre entreprise ou administration, les armées ont, de surcroît, la responsabilité d'un parc considérable de matériels dotés de nombreux logiciels, à commencer par des systèmes d'armes ou des réseaux de communication et de commandement. Ce sont ces systèmes-là qui procurent le plus de soucis à la défense.

Au total, c'est de l'ordre d'un millier de systèmes – quelque 750 dans l'aéronautique de défense et 350 dans les armements navals ou terrestres – qui ont ainsi été recensés par la délégation générale pour l'armement, les états-majors et les directions administratives. Pour chacun d'entre eux, il a fallu établir la « *criticité* » propre au système en l'an 2000 et découvrir, lors d'une nouvelle lecture des logiciels-sources, s'il y avait des opérations datées (supérieures au siècle prochain) et comment ces mêmes opérations avaient pu être datées par leurs constructeurs. Du propre aveu d'un responsable à la délégation générale pour l'armement, « *c'est un travail extrêmement minutieux* » que de parvenir à identifier l'élément qui est en question sur un avion, un hélicoptère, un missile, un bateau, un blindé ou un équipement de détection ou de commandement, et qui aura donc besoin d'être modifié à l'issue de cet examen technique.

Là où les difficultés redoublent, c'est quand les armées entament un examen plus juridique et administratif de la situation. Chaque système ainsi recensé résulte d'un marché d'acquisition qui lui est propre. Et, d'un marché à l'autre, les clauses de garantie peuvent changer. De sorte que les armées doivent étudier au cas par cas chaque contrat pour savoir si la modification requise du système en cause est à la charge de l'Etat ou à celle de l'industriel. De cet examen juridico-administratif, qui détermine le coût et les délais de l'opération, dépendra en définitive la priorité des actions correctrices à mener sur chaque type de matériels.

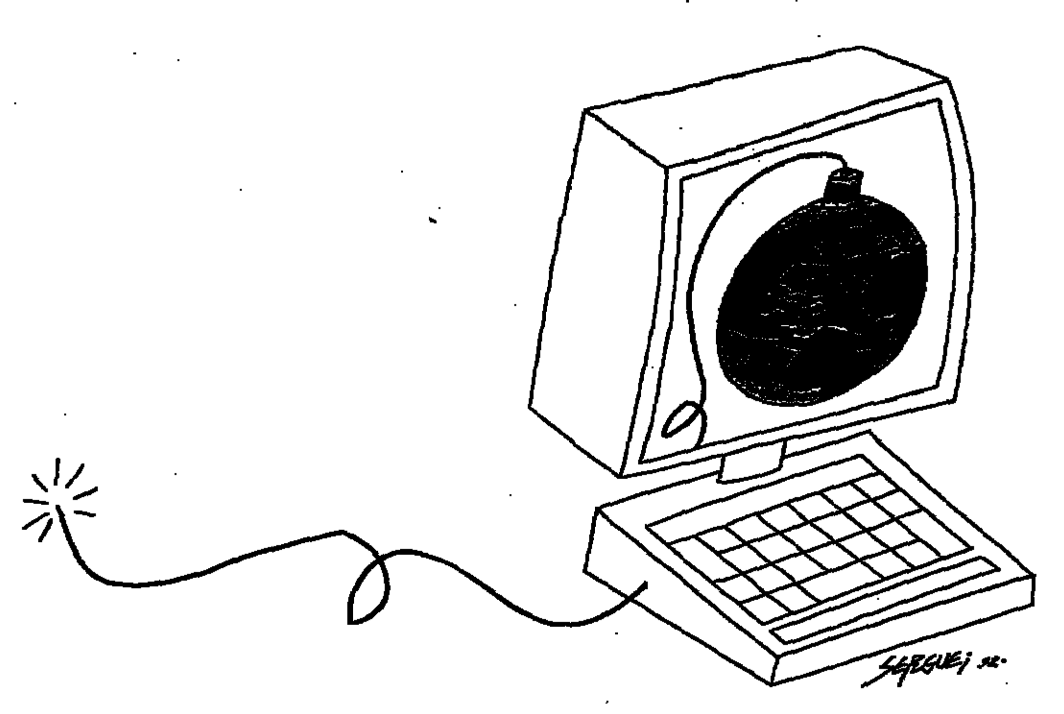
CALENDRIER PRÉCIS

D'une manière générale, les systèmes les plus récents demeurent encore couverts par des garanties qui sont du ressort de leurs constructeurs. Il arrive même que des industriels de l'armement aient anticipé l'an 2000. Mais ce n'est pas le cas pour la majorité du parc. Et, dans ces conditions, les services concernés de la défense devront se livrer au travail supplémentaire qui consistera à mettre en parallèle la durée de vie opérationnelle d'un matériel et le coût des modifications à engager.

Un dernier problème devra être résolu : quand, donc, les modifications devront-elles être apportées, s'agissant de matériels qui contribuent à la défense du pays et qui, de ce fait, sont susceptibles d'être activés à tout instant pour remplir leur mission ? Pour entreprendre les opérations nécessaires de mise à jour, il faudra attendre, s'agissant notamment des systèmes de communications et de commandement fortement informatisés, les périodes de maintenance et d'entretien programmées. Soit un calendrier précis, régulier et suffisamment connu à l'avance de chantiers de remise en état des équipements.

Seuls, quelques matériels échappent à la règle. C'est le cas des missiles. Pour changer les « puces » de leurs missiles, les armées devront les retirer des stocks opérationnels le temps de la modification, au risque d'en manquer si le besoin s'en faisait sentir.

Jacques I[illegible]



Banques : distributeurs de billets et terminaux de paiement sont remplacés

NE COMPTEZ PAS trop sur l'an 2000 pour interrompre le remboursement de vos crédits bancaires ! Les banques, dont l'activité repose entièrement sur le traitement de données informatiques, ont pris conscience très tôt des risques liés au changement de millénaire. C'est pour elles un chantier lourd, qui se télescope avec celui du passage à l'euro, mais elles s'y préparent activement...

« Il y a longtemps que les échéanciers de prêts à 15 ans vont au-delà de l'an 2000 », explique Philippe Girod-Sauveur à l'Association française des banques (AFB). *« Nous avons commencé à adapter nos systèmes de manière systématique il y a deux ans »*, confirme Jean-Michel Bardin, « M. An 2000 » à la BNP. Il avoue que la banque a connu une première sueur froide dès 1997. Un de ses systèmes d'archivage, qui faisait des projections à trois ans, s'était alors bloqué. Aucune donnée n'avait été détruite. Plus de peur que de mal... Tous les établissements ont eu une autre alerte rouge avec les cartes bancaires. Emises pour deux ans, les cartes sorties en début d'année 1998 portaient l'échéance 00. *« On a constaté que 20 % des distributeurs refusaient ces cartes »*, relève M. Bardin. Le problème est aujourd'hui pratiquement résolu.

UNE TRAQUE À TOUS LES NIVEAUX

En interne, les banques traquent le bogue de l'an 2000 à tous les niveaux de leur organisation. *« Il faut tester le matériel, les logiciels, les progiciels et les systèmes d'exploitation en agences. On vérifie même les applications les plus récentes, car les constructeurs et concepteurs affirment être "compatibles an 2000". Or ce n'est pas toujours le cas*, explique M. Bardin. *Il ne faut oublier aucun coin de tiroir qui pourrait bloquer tout le système. »* Comme toutes les entreprises, les banques redoutent l'horloge électronique du système de climatisation d'une salle informatique qui s'arrêterait le 1er janvier 2000, laissant la température monter et déclenchant l'arrêt des *ordinateurs par autoprotection...*

Compte tenu de l'interconnexion de toutes les banques sur le plan informatique, un travail de place conséquent est également entrepris. La Commission bancaire, chargée de la surveillance du secteur, a déjà attiré l'attention des 1 400 établissements de crédit sur la nécessité de prévoir un calendrier précis. Elle soumet chaque banque à des questionnaires sur l'état de ses travaux et lance des inspections. Elle doit publier un *Livre blanc*, qui mettra à la disposition des établissements les moins avancés l'expérience des grandes banques, les mieux préparées. Les banques s'assurent également, au sein du Comité français d'organisation et de normalisation bancaire notamment, que tous les systèmes qui les relient entre elles seront adaptés à l'an 2000.

Elles sont également soucieuses que leurs clients soient prêts. *« Nous ne nous faisons pas de souci pour les grandes entreprises qui ont bien engagé leur préparation, mais plus pour les PME qui sont au début de leur réflexion et ne sont pas assez sensibilisées »*, explique M. Bardin. Comme les liaisons informatiques et télématiques pour le transfert de données entre les banques et les entreprises se sont développées, les banques alertent leurs clients. *« C'est une démarche commerciale qui va au-delà des questions techniques*, explique un banquier, *car nous craignons également que certains de nos clients rencontrent des difficultés économiques s'ils ne sont pas suffisamment préparés aux risques de l'an 2000. »*

Les banquiers ont un autre sujet d'inquiétude, celui du degré de préparation des banques des pays les moins développés ou en proie à des difficultés financières comme les banques asiatiques. Un virement international risque-t-il de bloquer le système bancaire mondial ? Swift, l'organisme qui gère les transferts entre banques au niveau international, travaille pour que cela ne puisse pas se produire : *des procédures et tests* obligatoires sont prévus pour tous ses adhérents. Le Comité de Bâle, qui supervise le système bancaire mondial, surveille également l'avancement de la préparation dans tous les pays.

« ANGOISSE MILLÉNARISTE »

Dans le monde entier, les banques américaines servent d'aiguillon pour la préparation du passage à l'an 2000. *« L'angoisse millénariste est terrible chez les Anglo-Saxons. A côté, la crise financière asiatique leur paraît à peine inquiétante ! »*, note un banquier français. La banque centrale américaine, la Réserve fédérale, a d'ores et déjà prévenu tous les établissements implantés aux Etats-Unis qu'elle n'hésiterait pas à retirer l'agrément de ceux dont la préparation serait jugée insuffisante !

Les avocats américains, eux, conseillent aux banques d'exiger de leurs homologues une déclaration indiquant qu'elles seront parfaitement prêtes pour l'an 2000. En cas de problème, ce document leur permettra d'attaquer en justice leurs interlocuteurs. *« Nous estimons que nous avons une obligation de moyens, mais pas de résultats »*, explique un banquier français, qui, comme ses confrères, refuse de garantir un risque zéro. *« Les Américains estiment que nous consacrons tout notre temps et nos ressources à nous préparer à l'euro et pas assez à l'an 2000 »*, poursuit-il. Globalement, la monnaie unique ne devrait toutefois ni accélérer ni ralentir la préparation à l'an 2000.

Sophie Fay

Energie : la panne générale de courant est a priori exclue

DEPUIS trois ans, les services informatiques d'EDF-GDF ont classé le passage de l'an 2000 dans leurs priorités. Les deux entreprises se sont fixé pour objectif d'être prêtes dès le début de l'année prochaine. Elles disposeront ainsi d'un délai de plusieurs mois pour tester les installations. L'ampleur du changement à opérer est considérable car il comprend non seulement le parc de production de centrales thermiques et nucléaires, mais aussi les systèmes de transports et ceux de la distribution d'électricité et de gaz.

Les installations étant réparties sur tout le territoire, l'organisation retenue est très décentralisée. *« Nous n'avons pas voulu adopter le principe d'un chef de projet unique qui fasse passer l'an 2000 à l'entreprise*, explique Jacques Laurelut, secrétaire général de la mission informatique et télécommunications. *Les gens sont responsables de leurs installations, et chacun fera passer à son système ce cap. »* Les fournisseurs de matériels modifieront leurs équipements, tandis que les informaticiens d'EDF s'occuperont des logiciels qu'ils ont développés.

SOUCI D'EXHAUSTIVITÉ

Les responsables se sont inspirés de l'expérience réussie du passage de la numérotation téléphonique de huit à dix chiffres en 1995. Certes, l'opération est loin d'avoir l'envergure de celle menée actuellement, mais la méthodologie s'est révélée fructueuse. *« Chacun à son niveau était responsable de la modification. Nous avons en parallèle instauré des équipes d'appuis au niveau régional puis national. Le changement s'est opéré sans problème et la cellule de crise instaurée le week-end de la transformation a eu peu de travail »*, se souvient Yves Bamberger, directeur adjoint d'EDF production transport.

Le souci majeur est l'exhaustivité. Dans un premier temps, il s'est agi de dénombrer tous les logiciels existants dans les installations. La phase d'inventaire a été longue et minutieuse. Même si le recensement est en phase d'achèvement, des contrôles seront poursuivis pour vérifier qu'aucun logiciel n'a été oublié. Le balayage est large. Il comprend ainsi les équipements embarqués, les robots ou autres appareils servant à réparer des pannes. *« Il serait problématique de ne pas pouvoir les utiliser pour dépanner une installation »*, souligne M. Bamberger.

La priorité a été donnée à tous les systèmes sensibles ayant un impact sur le fonctionnement du parc nucléaire et la sûreté des installations. L'identification est terminée depuis plusieurs mois. Celle des autres installations de production et de transport devait être achevée au 30 juin. Quant aux applications internes à l'entreprise, elles seront toutes répertoriées d'ici à la fin de l'année.

Les deux phases suivantes, choix de la solution et résolution, ont débuté et la quatrième phase du processus, les tests, démarreront dès 1999. *« Nous voulons avoir six mois pour faire les essais »*, explique M. Laurelut.

Au total, une centaine de personnes d'EDF-GDF s'occupent de ces projets décentralisés. Le budget global est estimé à 800 millions de francs, dont 500 millions seront dépensés cette année et l'année prochaine. Des moyens importants. A titre de comparaison, le système Retina (réseau téléinformatique national), un Intranet reliant tous les personnels d'EDF-GDF, a coûté 450 millions. Le montant est analogue pour l'informatisation du système clientèle.

Cet investissement entre dans les 5,7 milliards de francs de budget annuel de l'informatique, soit 2,5 % du chiffre d'affaires cumulé des deux entreprises. Comme il n'est pas question que l'*« an 2000 »* grève ce poste, les informaticiens ont été priés de mettre en sommeil les autres projets pour se concentrer sur le passage du millénaire. A quelques jours du 31 décembre 1999, *« des cellules de crise »* seront constituées sur tout le territoire pour réagir en cas de défaillance d'un système et surtout pour répondre aux sollicitations de la clientèle.

LES FACTURES SERONT ENVOYÉES

A priori, la panne de courant générale est totalement exclue. EDF redoute plus les ennuis chez ses clients qui risquent de perturber le système de distribution, l'électricité ne se stockant pas. Que se passera-t-il sur le réseau si une entreprise n'a pas adapté ses systèmes informatiques et a du mal à recevoir son électricité ? La liste des questions n'est pour l'instant pas dressée, mais les spécialistes s'attendent à toutes sortes d'appels dont certains ne devraient pas les concerner. Que répondre aux clients dont les magnétoscopes tomberont en panne, leur système de programmation ne reconnaissant pas la date ?

Mais d'ores et déjà, il est établi que les 30 millions de particuliers abonnés ne devraient pas profiter d'un éventuel dysfonctionnement pour leur facture. Ces applications sont les plus simples à modifier selon les experts. *« Les clients recevront leur facture, libre à eux de ne pas la payer, mais ce ne sera pas imputable à l'an 2000 »*, affirme-t-on au siège du groupe.

Dominique Gallois

Santé : « Eliminer tous les risques »

« POUR NOUS, le danger le plus grand serait qu'un appareil échappe au recensement », explique Frédéric Avakian, chargé de mission An 2000 à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris. Dans la santé, la chasse au bogue sera aussi impitoyable que la lutte quotidienne contre les virus et autres staphylocoques.

Rien d'étonnant à cela. On imagine les conséquences dramatiques que pourrait avoir pour le malade un arrêt inopiné des appareils de monitorat du bloc opératoire ou de la salle de réanimation. *« Les équipements les plus sensibles sont ceux qui se trouvent les plus proches du malade »*, confirme Phuong Dang Tran, directeur du service informatique de la Pitié-Salpêtrière, le plus grand hôpital parisien. Du moniteur cardiaque au scanner en passant par les systèmes d'analyse biologique, les 934 appareils relevant du domaine biomédical utilisés dans l'établissement seront donc soigneusement vérifiés, modifiés si besoin est, et testés.

Mais il ne saurait être question de s'arrêter là. *« Un hôpital, c'est une petite ville »*, souligne Phuong Dang Tran. Avec un service administratif, géré évidemment par informatique (1 200 postes bureautiques à la Pitié), et des « moyens généraux » (ascenseurs, alimentation électrique, réseau téléphonique). Avec, là encore, des « circonstances aggravantes ». La gestion des dossiers médicaux des patients hospitalisés ou de ceux des consultations externes (90 000 et 550 000 par an respectivement pour la Pitié) constitue, certes, un poste critique.

> « Les équipements les plus sensibles sont ceux qui se trouvent les plus proches du malade »

Mais, plus prosaïquement, *« il existe une certaine différence entre l'ascenseur que l'on emprunte pour se rendre à la cafétéria et celui qui emmène le patient au bloc opératoire »*, souligne Frédéric Avakian. La crainte de ce dernier ? *« Une série de dysfonctionnements en chaîne difficiles à prévoir qui verrait, par exemple, l'ascenseur se bloquer et les portes coupe-feu se fermer sans raison. »*

Sous la coordination du ministère de la santé et de l'Assistance publique, chaque hôpital a donc entrepris, depuis le début de l'année, un inventaire scrupuleux du matériel doté d'informatique. Les fabricants sont contactés les uns après les autres et les modifications nécessaires soigneusement planifiées. Les appareils modifiés seront testés. Sans oublier le moindre chaînon et, notamment, les nombreux micro-ordinateurs qui pilotent les grands instruments ou les automates.

Un travail de bénédictin, mené un peu à l'aveugle, car les effets potentiels du bogue ne sont pas toujours prévisibles. Par mesure de précaution, des appareils de secours et des *« procédures de contournement »* seront prêts en cas de défaillance dans les secteurs les plus sensibles le 1er janvier 2000. La pharmacie centrale de l'Assistance publique, qui fabrique des « médicaments orphelins » introuvables sur le marché, se ménagera un mois de stocks supplémentaire...

Coût de cette mobilisation sans précédent ? *« Il n'y a pas d'estimation globale*, affirme Frédéric Avakian. *On changera peut-être plus tôt que prévu certains appareils, mais le taux de remplacement sera probablement faible. Dans la plupart des cas, il ne devrait s'agir que d'une mise à jour des logiciels. Cela entrera dans le cadre des opérations de maintenance. Il faudra prévoir une enveloppe spécifique dans le budget de l'an prochain, mais elle n'a pas encore été fixée. »*

Jean-Paul Dufour

Transports aériens : des désordres prévisibles, mais pas de risque de catastrophe

IMAGINEZ un tapis à bagages dans un aéroport qui expédie toutes les valises au litige bagages, croyant qu'elles sont là depuis cent ans. Ou encore un aéroport où plus aucun avion ne peut décoller... Ce scénario-catastrophe est celui qui pourrait se produire lors du passage à l'an 2000. *« Il n'y a que des risques de dysfonctionnement. Ce n'est pas parce que l'on change de siècle que tous les avions vont se mettre à piquer du nez : il n'y a pas de bogue de l'an 2000 dans l'informatique embarquée »*, tient à préciser Jean Cremet, directeur du programme an 2000 chez Air France.

La compagnie nationale, comme toutes les entreprises, travaille dur pour éliminer les risques de perturbation liés au bogue. Elle s'est mise à la tâche à l'automne 1997. Les programmes de gestion de stocks, par exemple, risquent d'indiquer des pièces en magasin depuis cent ans. Semblable pagaille est prévisible du côté du planning du personnel ! *« Quelque 450 applications sensibles ont été identifiées dans le groupe. Mais un tiers d'entre elles sont destinées à disparaître avant la fin du siècle : la fusion avec Air Inter a créé beaucoup de doublons. Un autre tiers a été programmé correctement. Il en reste donc 150 sur lesquelles il faut corriger certaines choses »*, développe M. Cremet.

20 000 JOURS DE TRAVAIL

Deuxième volet de cette chasse au bogue : les automatismes et les divers systèmes industriels, comme certains équipements pour la maintenance des avions, qui sont pilotés par des ordinateurs. *« Dans ce cas, notre première démarche est de nous retourner vers nos fournisseurs de machine et de systèmes divers, au total une soixantaine, et de leur demander ce qu'il en est sur leurs produits*, précise M. Cremet. *Si le fournisseur a disparu, il faut que nous désossions nous-mêmes les machines. Cela n'est heureusement pas le cas chez nous. »*

Enfin, il reste à vérifier que l'ensemble des tiers avec qui Air France travaille, et dont son exploitation dépend, ont de leur côté fait le nécessaire pour ne pas être victime du bogue. Il s'agit bien entendu des avionneurs, Boeing et Airbus, mais aussi des aéroports, du contrôle aérien, des prestataires de services à bord... Pour les douanes, toutes les compagnies aériennes sont confrontées aux mêmes interrogations. Elles ont donc décidé de mettre en commun leurs efforts. *Un groupe de travail* de l'IATA (International Air Transport Association), avec l'aide de consultants extérieurs, fait, depuis le mois d'avril, la tournée des principaux aéroports. Un autre s'occupe du contrôle aérien. Quant à Airbus et Boeing, ils ont leur propre programme.

« Au total, c'est un budget de 100 millions de francs que nous consacrons à éviter que le bogue de l'an 2000 ne perturbe notre organisation », explique M. Cremet. L'ensemble des interventions représente 20 000 jours de travail, dont environ la moitié effectuée par des intervenants extérieurs. Entre 1997 et 1999, 50 millions de lignes de codes auront été vérifiées.

Virginie Malingre

TROIS QUESTIONS À...

GÉRARD THÉRY

1 ***En tant que responsable de la* mission An 2000 du gouvernement, comment analysez-vous les risques en France ?**

Le risque de dysfonctionnements est sérieux et touche tous les pays. Notre méthode de travail s'attache à ne pas ajouter du tapage au tapage. Le bogue de l'an 2000 est un problème technique et industriel qu'il convient de traiter comme tel. Notre analyse distingue le premier niveau de gravité qui met en danger la vie des personnes. Les discontinuités du service téléphonique et de la fourniture d'électricité et d'eau constituent alors des risques majeurs. Nous allons renforcer, avec le ministère de l'intérieur, les consignes de protection civile concernant les visites de conformité des installations en contact avec le public. Viennent ensuite les enjeux économiques, au premier rang desquels les flux financiers, en particulier les liaisons interbancaires qui influencent l'économie. Leur perturbation pourrait bloquer les facturations. Mais, dans tous les cas, il faut conserver la tête froide.

2 **Quelles actions allez-vous engager ?**

Notre mission est d'abord d'informer. Une plaquette sur les dix commandements en matière de projet an 2000 sera envoyée à 800 000 PME avant le 14 juillet. Il s'agit du déclenchement du processus de sensibilisation. Nous allons réaliser des sondages sur l'an 2000 et l'euro, dont deux d'ici au début 1999, pour évaluer la situation et son évolution. Environ 30 % des PME n'ont jamais entendu parler du problème. Un pourcentage que l'on retrouve dans la plupart des pays mais qui constitue l'un de nos soucis. La sensibilisation de ces entreprises est notre priorité.

3 **Comment pallier la carence des informaticiens ?**

Les besoins de personnel concernent plus largement les nouvelles technologies de l'information et s'inscrivent dans un cycle long de sept à dix ans. Pour le bogue de l'an 2000, une formation de trois à cinq mois dispensée par les écoles d'ingénieurs et quelques universités constitue une première étape pour amorcer la pompe. Le Syndicat des sociétés de services (Syntec) servira de bourse d'échange entre l'offre et les demandes. La formation concernera des salariés d'entreprises et des étudiants qui piétinent dans leur domaine. Les frais seront pris en charge par les sociétés demandeuses. Un tel dispositif offre une capacité d'adaptation rapide de l'offre à la demande qui se compte en dizaines de milliers de personnes.

Propos recueillis par Michel Alberganti

هكذا من الاصل

Pluie et averses sur le pays

VENDREDI, l'anticyclone du proche Atlantique améliorera le temps sur le nord-ouest. Le temps restera instable sur le reste du pays, avec de nombreuses averses sur l'est.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Sur les pays de la Loire, le ciel sera couvert le matin, avec quelques pluies, puis de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Ailleurs, le soleil deviendra de plus en plus généreux par le nord des régions. Le vent de nord-est sera modéré près des côtes de la Manche. Les températures maximales avoisineront 17 à 21 degrés.

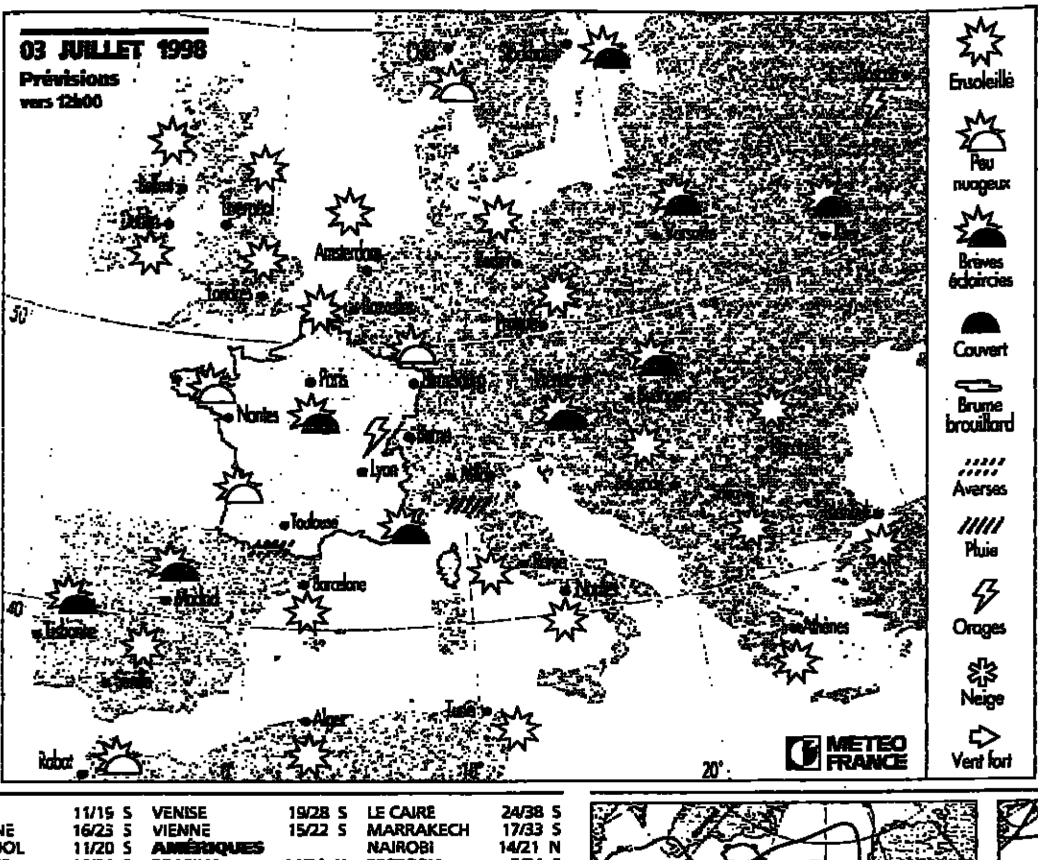
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Centre, il pleuvra faiblement le matin, puis le ciel restera très nuageux. En Ile-de-France, les quelques pluies du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le soleil fera de belles apparitions dès le matin. Il fera 19 à 22 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps restera maussade toute la journée, avec de la pluie et des orages sur le relief. Le temps s'améliorera l'après-midi sur la Champagne. Les températures maximales avoisineront 18 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera instable jusqu'en début d'après-midi, avec des averses et des orages locaux. Le thermomètre marquera 21 à 23 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des averses et des orages sur le relief. Il fera 19 à 23 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Il fera beau près des côtes, mais les nuages seront plus nombreux dans l'intérieur, avec un risque d'averses orageuses sur le relief. Les températures maximales avoisineront 27 à 31 degrés.

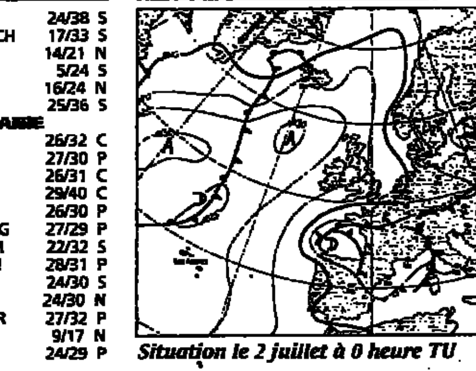


PRÉVISIONS POUR LE 03 JUILLET 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

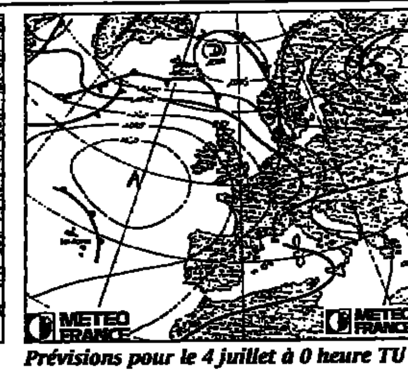
				PAPEETE	19/25 S	KIEV	11/15 S	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	24/38 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 C	LISBONNE	16/23 S	VIENNE	15/22 S	MARRAKECH	17/33 S
				ST-DENIS-RÉ.	17/23 N	LIVERPOOL	11/20 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/21 N
				EUROPE		LONDRES	10/21 S	BRASILIA	14/26 N	PRETORIA	5/24 S
				AMSTERDAM	10/17 S	LUXEMBOURG	12/23 S	BUENOS AIR.	6/17 S	RABAT	16/24 N
FRANCE métropole		NANCY	13/22 P	ATHENES	29/40 S	MADRID	12/28 S	CARACAS	25/29 P	TUNIS	25/36 S
AJACCIO	20/30 S	NANTES	12/20 N	BARCELONE	21/29 S	MILAN	21/27 P	CHICAGO	20/31 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/20 N	NICE	20/27 S	BELFAST	11/16 S	MOSCOU	15/17 P	LIMA	15/22 C	BANGKOK	26/32 C
BORDEAUX	14/23 N	PARIS	13/21 S	BELGRADE	17/29 S	MUNICH	12/24 S	LOS ANGELES	16/22 S	BOMBAY	27/30 P
BOURGES	13/21 N	PAU	13/18 P	BERLIN	13/22 S	NAPLES	24/35 S	MEXICO	15/21 P	DJAKARTA	26/31 C
BREST	13/18 S	PERPIGNAN	19/27 S	BERNE	14/20 P	OSLO	8/16 N	MONTREAL	16/27 S	DUBAI	29/40 C
CAEN	12/18 S	RENNES	12/21 S	BRUXELLES	10/19 S	PALMA DE M.	20/32 S	NEW YORK	22/28 S	HANOI	26/30 P
CHERBOURG	13/18 S	ST-ETIENNE	13/19 N	BUCAREST	15/28 S	PRAGUE	12/22 S	SAN FRANCIS.	13/20 S	HONGKONG	27/29 P
CLERMONT-F.	12/20 P	STRASBOURG	13/21 C	BUDAPEST	14/24 S	ROME	23/31 S	SANTIAGO/CHI	4/16 S	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	13/21 P	TOULOUSE	14/21 P	COPENHAGUE	13/17 S	SEVILLE	16/30 S	TORONTO	18/28 N	NEW DEHLI	28/31 P
GRENOBLE	16/23 N	TOURS	13/21 N	DUBLIN	10/18 S	SOFIA	18/30 S	WASHINGTON	22/30 N	PEKIN	24/30 S
LILLE	12/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/26 S	ST-PETERSB.	14/19 P	**AFRIQUE**		SEOUL	24/30 N
LIMOGES	13/19 P	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	16/24 P	STOCKHOLM	11/18 S	ALGER	20/29 S	SINGAPOUR	27/32 P
LYON	14/21 N	FORT-DE-FR.	26/30 P	HELSINKI	11/16 S	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	9/17 N
MARSEILLE	20/29 S	NOUMEA	19/24 N	ISTANBUL	23/29 S	VARSOVIE	11/21 S	KINSHASA	18/29 S	TOKYO	24/29 P







Situation le 2 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 4 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Une vague de chaleur a baigné le sud de l'Italie, mercredi 1er juillet, et une température record de 40,5 degrés a été enregistrée à Catane (Sicile). A Palerme, capitale de l'île, la température était plus faible : 36 degrés à l'aéroport et 38 degrés en ville, mais les spécialistes s'attendent à une légère augmentation.

■ **HONGKONG.** Dernière promotion de Cathay Pacific : une offre d'un surclassement pour une somme forfaitaire, quel que soit le tarif acquitté. Pour 3 000 F supplémentaires, on est surclassé à l'aller ou au retour : le passager de la classe économique s'installe en siège « affaires », tandis que le possesseur d'un billet « business » se voit offrir la « première ». Avec 5 000 F, la prime au confort s'applique sur les deux trajets. Cette offre concerne les voyages entre le 17 juillet et le 3 septembre. Informations au 01-41-43-75-77.

VENTES

Les miroirs anciens ont toujours les faveurs des amateurs

GRÂCE AUX TONS très doux de leurs feuilles réfléchissantes, les miroirs anciens ont le pouvoir d'embellir discrètement ce qu'ils reflètent. Pendant la Renaissance, la ville de Venise s'est fait une spécialité de cette fabrication, dont elle fournit tout ce que l'Europe compte de privilégiés.

Réalisés à partir de verre soufflé ou de cristal de roche doublés d'une plaque de métal, les miroirs sont alors de petite taille, montés sur un manche ou encadrés. En 1695, le procédé du collage du verre révolutionne cette production. Mis au point par la Manufacture de Saint-Gobain, il permet d'obtenir des glaces de plus grandes dimensions, et le miroir passe de l'état de bijou à celui d'accessoire architectural.

On le place de telle sorte qu'il renvoie la lumière et modifie ainsi les perspectives des pièces qu'il décore. A Versailles, la galerie des Glaces illustre cette utilisation nouvelle. L'architecte Robert de Cotte les impose au-dessus des cheminées, elles passent des salles d'apparat à l'intimité des chambres à coucher. Tout en restant des objets luxueux, les miroirs connaissent une grande vogue au XVIIIe siècle, puis se démocratisent au cours du XIXe. Aujourd'hui, leur intérêt décoratif tient surtout au cadre qui les entoure.

Imposants sous Louis XIV, ils sont en bois sculpté doré ou incrusté. Ils peuvent aussi trouver place dans des trumeaux, des panneaux décoratifs enchâssés entre deux fenêtres ou placés au-dessus d'une cheminée, parfois surmontés d'un tableau.

Ils prennent encore de l'ampleur sous la Régence, avec des motifs sculptés de plus en plus fouillés, coquilles, animaux fantastiques, arabesques qui annoncent le style rocaille de l'époque Louis XV. Jusqu'alors, les cadres sont sculptés dans du chêne, bois dense et difficile à travailler. C'est pourquoi il est remplacé ensuite par du tilleul, du peuplier ou du hêtre; plus tendres, où peuvent s'épanouir les motifs très découpés des styles Louis XV et Louis XVI.

La plupart d'entre eux sont dorés, certains sont peints et rehaussés de polychromie. Quel que soit leur style, les modèles voient leurs prix varier selon la beauté et l'abondance des sculptures, les dimensions, l'état de conservation. On en trouve à partir de 15 000 à 30 000 francs, mais les plus beaux modèles peuvent atteindre 100 000 francs et davantage s'ils sont présentés en paires.

L'époque Empire voit l'apparition de la psyché, une glace en pied, maintenue entre deux montants verticaux, dont le fronton, volontiers en placage d'acajou, est orné de motifs en bronze doré, inspirés de l'Antiquité : vase, urne, profil romain. Elle devient ovale ou ronde sous la Restauration, encadrée de colonnettes à col de cygne, et se négocie entre 8 000 et 20 000 francs, selon la beauté du décor, davantage lorsqu'il s'agit d'une pièce estampillée ou d'une grande qualité d'ébénisterie.

A partir du Second Empire, des cadres en plâtre moulé et doré viennent remplacer le bois sculpté. Leurs décors copient surtout des modèles Louis XV et Louis XVI et ils sont accessibles autour de 1 000 à 3 000 francs. En 1857, l'argent remplace le mercure pour l'étamage du verre. Beaucoup plus clairs, les miroirs modernes ont perdu une bonne part de leur charme mystérieux, mais également leur valeur de revente.

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Honfleur** (Calvados), salle des fêtes, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 9 h 30 à 19 heures, 20 exposants, entrée 20 francs.
● **Puy-l'Evêque** (Lot), salle des fêtes, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée libre.
● **Saint-Honoré-les-Bains** (Nièvre), salle polyvalente, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 francs.
● **Besse** (Puy-de-Dôme), salle des fêtes, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 9 à 19 heures, 50 exposants, entrée libre.
● **Bretignolles** (Vendée), salle des fêtes, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 francs.

BROCANTES

● **Port Saint-Louis-du-Rhône** (Bouches-du-Rhône), sur le port, du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, 300 exposants.
● **Bourg-Saint-Andéol** (Ardèche), les samedi 4 et dimanche 5 juillet, 100 exposants.
● **Saint-Georges-de-Didonne** (Charente-Maritime), boulevard de la Côte-de-Beauté, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 6 h 30 à minuit, 200 exposants.
● **Argentan** (Orne), champ de foire, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, 200 exposants.
● **Saint-Aubierge** (Seine-et-Marne), pelouse de la chapelle, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, 100 exposants.
● **Marles-en-Brie** (Seine-et-Marne), les samedi 4 et dimanche 5 juillet, de 7 à 19 heures, 80 exposants.

COLLECTIONS

● **Paris**, place Saint-Sulpice, Journées de la céramique, du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, de 10 h 30 à 20 h 30, nocturne le 3 jusqu'à 22 heures, 100 exposants.
● **Saint-Hélen** (Côtes-d'Armor), véhicules anciens, les samedi 4 et dimanche 5 juillet, 150 exposants, entrée 20 francs.
● **Grignan** (Drôme), Marché de l'écrit, vieux papiers, cartes postales, livres, les samedi 4 et dimanche 5 juillet.

DÉPÊCHES

■ **Aux salons Etoile-Marceau**, jeudi 9 juillet, une vente propose des meubles, tableaux et objets d'art avec notamment une paire de miroirs encadrés de bois sculpté et doré d'époque Régence (200 000 F.), une armoire début XVIIe en chêne sculpté et une tête khmère du XIIe siècle. Renseignements Etude Ruellan, tél. : 02-97-47-26-32.

■ **LOTO : Les tirages n° 52** du Loto effectués mercredi 1er juillet ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 10, 11, 19, 21, 25, 47, numéro complémentaire le 1. Rapports pour six bons numéros : 1 598 960 F ; pour cinq numéros et le complémentaire : 33 240 F ; pour cinq bons numéros : 4 640 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 222 F ; pour quatre bons numéros : 111 F, pour trois bons numéros et le complémentaire : 24 F ; pour trois bons numéros : 12 F.
Second tirage : 6, 25, 35, 42, 46, 49, numéro complémentaire le 30. Rapports pour six bons numéros : 13 614 205 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 213 635 F ; pour cinq bons numéros : 9 160 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 364 F ; pour quatre bons numéros : 182 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 32 F ; pour trois bons numéros : 16 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98157

● *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III				■								
IV			■					■				
V										■		
VI				■			■		■			
VII		■										
VIII					■			■				
IX											■	
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. Appel dans le paddock. – II. Prend de bonnes mesures dans les liquides. L'argon. – III. Attaque. Donne de l'éclat et impressionne toujours un peu. – IV. Personnel. Petit-gris passé chez le pelletier. Evite la répétition. – V. Delicates dans leurs attentions. Conjonction. – VI. Bien attrapée même à l'envers. Dans la gamme. Protection en façade. – VII. Laissera sur place. – VIII. Seul dans un ensemble. Deux cinquièmes de trois. Ouverture sportive et aérienne. – IX. Qui nous fera grimper au cocotier. – X. Es pris de tremblements annonciateurs. Très grave.

VERTICALEMENT

1. Reste attaché au fond quand le travail est bien fait. – 2. Maintient la rame. Dans les transports. – 3. Bien arrivée. Associé. – 4. Drame nippon. Fait perdre son originalité. Chef religieux. – 5. De grosses boulettes quand ils ne sont pas indivisibles. Militaire américain. – 6. Accessoires pour le maître chanteur. – 7. Mesure de charme. Beau et bavard. – 8. Lentilles pour l'étable. Espion ou espionne. En bas de page. – 9. Pur lin et pur coton. Apprécia l'exercice. – 10. Dans le bide. Des rois dans la forêt. – 11. Assure les déplacements aquatiques. – 12. Vraiment très agitée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98156

HORIZONTALEMENT

I. Immaturation. – II. Diabolo. Alto. – III. Endormies. Hi. – IV. Air. Dusses. – V. Laitages. Ale. – VI. Eté. Nés. Tilt. – VII. Murets. Monoï. – VIII. Erse. Inca. – IX. Ne. Suée. Soir. – X. Ténuirostres.

VERTICALEMENT

1. Idéalement. – 2. Miniaturée. – 3. Madriers. – 4. Abo. Eesu (usée). – 5. Tordant. Ui. – 6. ULM. Gésier. – 7. Roides. Néo. – 8. Eus (sue). Mc. – 9. Tass. Toast. – 10. Il. Sain. Or. – 11. Othello. Ie. – 12. Noisetiers.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ART EN QUESTION N° 72

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Photographies d'Egypte

UNE QUARANTAINE de photographies prises en Egypte dans les années 1850 sont actuellement présentées au Musée d'Orsay. Elles ont été choisies parmi plus de mille images sur ce thème conservées dans le fonds photographique du musée.

John Beazly-Greene, à qui l'on doit notamment cette vue du *Village de Gezireh*, a exécuté de nombreux paysages, des vues de monuments et des relevés d'inscriptions. La photographie représentait pour lui un instrument de travail archéologique, mais également un moyen de recherche formelle dans laquelle il a fait preuve d'un indéniable sens artistique.

Comme nombre de ses confrères, il employait la technique du négatif papier, mis au point en 1839 par :
● Hippolyte Bayard ?
● Louis Daguerre ?
● Henry Fox-Talbot ?


RMN/H. Lewandowski

« Village de Gezireh », John Beazly-Greene (1832-1856), Paris, Musée d'Orsay, Album Greene Deveria. Accrochage « Photographies d'Egypte », jusqu'au 30 août.

Réponse dans *Le Monde* du 10 juillet.

Solution du problème n° 71 paru dans *Le Monde* du 26 juin.

Les Sumériens ont inventé l'écriture cunéiforme au IIIe millénaire avant Jésus-Christ.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Philippe Petit, ambassadeur en Suède, est nommé représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève, en remplacement de Daniel Bernard, par décret paru au *Journal officiel* du 1er juillet.

[Né le 3 juillet 1941 à Bordeaux, Philippe Petit, diplômé de l'Institut d'études politiques, fut nommé secrétaire des affaires étrangères en juin 1968, à sa sortie de l'ENA. Il fut affecté à la direction des affaires politiques (département d'Afrique-Levant), puis au service juridique du Quai d'Orsay entre 1968 et 1971, avant d'être deuxième, puis premier secrétaire à Pékin. Premier secrétaire (1973) puis deuxième conseiller (1977) à la représentation de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, il fut ensuite chargé de mission pour les affaires internationales auprès du délégué général à l'énergie au ministère de l'industrie, avant d'être adjoint au chef du centre d'analyse et de prévision au ministère des affaires étrangères (1979-1981). Directeur adjoint du cabinet de Claude Cheysson au Quai d'Orsay de 1981 à 1984, il fut ensuite ambassadeur à l'île Maurice (1985-1988), conseiller technique, puis conseiller diplomatique au cabinet de Michel Rocard, premier ministre (1989-1990), et ambassadeur en Inde, de janvier 1991 à avril 1996. Il était depuis lors ambassadeur en Suède.]

Philippe Guelluy, en fonction à l'administration centrale, est nommé représentant permanent de la France au Conseil de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord à Bruxelles, en remplacement de Gérard Errera, par décret paru au *Journal officiel* du 1er juillet.

[Né le 30 novembre 1941 à Lille, licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, Philippe Guelluy fut nommé secrétaire des affaires étrangères (Orient) en 1971. Après avoir été en poste à Tokyo, il devient, en 1975, premier secrétaire à la délégation française auprès du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles, puis est affecté, en 1978, au service des affaires stratégiques et du désarmement au Quai d'Orsay. Deuxième conseiller à Madrid (1980), il est, en 1983, délégué dans les fonctions de sous-directeur des affaires stratégiques et des pactes au ministère des relations extérieures, et, en 1988, chargé du service des affaires stratégiques et du désarmement. Ambassadeur à Oslo (1992-1995), Philippe Guelluy fut conseiller pour les affaires internationales au cabinet de Charles Millon au ministère de la défense de mai 1995 à juin 1997.]

Michel Duclos, conseiller des affaires étrangères, en fonction à l'administration centrale, est nommé ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Union de l'Europe occidentale à Bruxelles, en remplacement de Jean-Jacques Subrenat, par décret paru au *Journal officiel* du 1er juillet.

[Né le 20 août 1949, licencié en droit, Michel Duclos fut affecté au ministère de la défense en juin 1978, à sa sortie de l'ENA. Détaché au titre de la mobilité en qualité de secrétaire des affaires étrangères et affecté au Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay (1982), il fut adjoint au chef de ce centre (1984), avant d'être chef adjoint de la délégation française auprès de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Vienne. Deuxième (1987), puis premier conseiller à Moscou (1989), il fut ensuite premier conseiller à Bonn (1991-1994), étant parallèlement intégré dans le corps diplomatique en décembre 1991. Depuis septembre 1994, Michel Duclos était délégué dans les fonctions de sous-directeur du désarmement à la direction des affaires stratégiques de sécurité et du désarmement au ministère des affaires étrangères.]

RELIGION

Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims depuis 1995, a été nommé évêque de Lille par le pape, jeudi 2 juillet. Il succède à Mgr Vilnet, qui avait atteint la limite d'âge (soixante-quinze ans) en 1997. Jean Vilnet était le dernier évêque français en activité à avoir participé aux sessions du concile Vatican II. De création récente (1913), l'un des plus gros de France par sa population, le diocèse de Lille n'est pas archevêché. Cependant Mgr Defois conserve son titre, comme le veut l'usage : il est donc « archevêque-évêque » de Lille.

[Né le 5 janvier 1931 à Nueil-sur-Layon (Maine-et-Loire), Gérard Defois a suivi sa formation théologique au grand séminaire d'Angers, avant d'être ordonné prêtre en 1956. Aumônier de lycée à Cholet, il est nommé directeur de l'enseignement religieux pour le diocèse d'Angers en 1965, puis directeur adjoint de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique de Paris en 1968. Il reprend des études à l'Institut catholique de Paris, et enseigne régulièrement à l'Institut supérieur de culture religieuse d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) jusqu'en 1976. Secrétaire général adjoint, puis secrétaire général de l'épiscopat français de 1977 à 1983, il organise à ce titre les deux premières visites de Jean Paul II en France, à Paris en 1980 et à Lourdes en 1983. Il devient recteur de l'Université catholique de Lyon en 1984. En 1990, il est nommé archevêque de Sens-Auxerre, puis archevêque de Reims en 1995. Il reçoit le pape Jean Paul II à Reims, le 22 septembre 1996, à l'occasion de la commémoration du baptême de Clovis. Mgr Defois est président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat. Evêque au profil intellectuel – il a préparé une maîtrise en sociologie de la culture sous la direction de Pierre Bourdieu –, Gérard Defois est l'auteur de nombreux ouvrages et articles concernant la vie de l'Eglise catholique, notamment *Le Second souffle de Vatican II* (DDB, 1996).]

Mgr Gérard Daucourt, qui était depuis six ans évêque de Troyes, a été nommé évêque d'Orléans par le pape, jeudi 2 juillet. Il succède à Mgr René Picandet, décédé le 20 octobre 1997.

[Né le 29 avril 1941 à Delémont (Suisse), Gérard Daucourt a reçu sa formation théologique à Besançon, puis à l'Institut catholique de Paris, avant d'être ordonné prêtre en 1966 pour le diocèse de Besançon. Il est directeur du service diocésain des vocations en 1976, puis supérieur du séminaire interdiocésain et délégué à l'oecuménisme à partir de 1977. Nommé évêque coadjuteur (avec droit de succession) de Troyes en 1991, il succède à Mgr André Fauchet en 1992. Mgr Daucourt a été l'évêque accompagnateur des gens du voyage de 1992 à 1995. Très engagé dans l'oecuménisme, il est membre du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et préside en France la commission épiscopale du même nom.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 2 juillet sont publiées :

● **Contrôle sanitaire** : une loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.

● **Mines** : une loi autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996, annexé à la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.

● **Aide alimentaire** : une loi autorisant la ratification de la convention relative à l'aide alimentaire de 1995.

● **Accords internationaux** : une loi autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la République française et la République d'Azerbaïdjan ;

une loi autorisant la ratification de l'accord-cadre de coopération destiné à préparer, comme objectif final, une association à caractère politique et économique entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République du Chili, d'autre part ;

une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.

● **Mines antipersonnel** : une loi autorisant la ratification de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

DISPARITIONS

■ **STIG JAERREL**, acteur suédois, est mort mercredi 1er juillet, dans un hôpital de la principauté de Monaco, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il s'était fait connaître au cinéma, en 1944, dans *Hets* (Excitation), d'Alf Sjoeberg, un film réalisé d'après un scénario d'Ingmar Bergman. Il y tenait le rôle d'un professeur de latin sadique. En une cinquantaine d'années de carrière, Stig Jaerrel a tourné plus de cent trente films, joué au théâtre, participé à plus de neuf cents programmes de radio et publié onze livres.

■ **PAUL APPELL**, fondateur, en 1970, de l'association patronale Entreprise et Progrès, qu'il présida jusqu'au début des années 80, est mort, lundi 29 juin, à Paris. Né en 1913 à Toulon (Var), diplômé de l'Ecole supérieure de physique et de chimie, Paul Appell, qui a débuté comme ingénieur chez Colgate-Palmolive, a été PDG de Ciba-Geigy. Administrateur de la commission générale d'organisation scientifique, il a défendu, dès 1970, le droit d'expression des salariés sur les conditions de travail et la suppression du travail à la chaîne. En 1972, à la tête d'une association qui se présentait comme l'aile marchante du patronat, il avait invité le CNPF à prendre en compte le « *facteur humain* » dans les entreprises. Il s'était déclaré favorable, en 1977, à la cinquième semaine de congés payés.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne de MONDENARD,
Michel GUERRIN
et leur fille, Louise,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Antoine.

Paris, le 30 juin 1998.

Le Doyen
et Claude LECLERCQ
ont la joie de faire part de la naissance de leurs 2e et 3e petits-enfants,

Geneviève,

chez

Jean-François
et Michelle LECLERCQ,
née YOUNG,

Hongkong, le 14 avril 1998.

Dimitri TRONSON,

chez

Richard et Marie-Sabine
TRONSON,
née LECLERCQ,

Boulogne, le 10 mai 1998.

Anniversaires de naissance

– Vitry-sur-Seine.

30 juin 1967 - 30 juin 1998.

Joyeux anniversaire,

Etienne EBONGUÉ SÉMÉ !

Papa, maman, Félix, Christian, Julitha, Marie-Émilienne, Agnès, Aimée-Amélie, Sidonie, Eva-Calixte, Marie-Odile et Pierre-Julien.

Décès

– Michèle Barthélémy
et ses enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

André BARTHÉLÉMY,

le 25 juin 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

23, allée du Québec,
91430 Igny.

– Le Mouvement HLM
a été profondément touché par la disparition de

André BARTHÉLÉMY,

le 25 juin 1998.

Il s'associe à la peine de sa famille et de ses nombreux amis.

– La famille Doueb
a la douleur de faire part du décès de

Raphaël DOUEB,
vice-président
de la Fondation France Libertés,

à l'âge de cinquante-huit ans, des suites d'une longue maladie.

Ses obsèques se sont déroulées le 1er juillet 1998, dans la plus stricte intimité.

– La famille et les amis de

Josane DURANTEAU,
journaliste et écrivain,

ont la tristesse de faire part de sa disparition samedi 27 juin 1998, à Bus-Saint-Rémy (Eure), où elle s'était retirée.
Selon ses vœux, elle sera incinérée et ses cendres dispersées à Venise.

– Les amis de

Gerda FRIEDMANN,
ancienne fonctionnaire
de l'Unesco,

ont la tristesse de faire part de son décès, qui a eu lieu le 28 juin 1998.

8, rue de Navarre,
75005 Paris.

– M. Jean-Pierre Ott,
Mlle Madeleine Pierre,
Les familles Lacour, Hours, Collin, Mangili, Cabé,
Les anciens et anciennes élèves,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Gisèle LACOUR,
professeur honoraire
à l'Ecole normale d'institutrices de Paris,

survenu le 25 juin 1998.

Les obsèques ont eu lieu à Houilles, dans l'intimité familiale.

Jean-Pierre Ott,
Les Blâches,
Mirabel-aux-Baronnies,
26110 Nyons.
Mlle Madeleine Pierre,
8, rue Paul-Dupuy,
75016 Paris.

– Amiens.

Sa famille,
Ses nombreux amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MAYER,
ancien maître de conférences
à l'université
de Picardie-Jules-Verne,
ancien directeur de l'Institut d'art,
président du Centre de liaisons
et d'échanges internationaux,
commandeur des Palmes académiques,
poète et peintre,

survenu à Amiens, le 30 juin 1998.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 3 juillet, à 14 h 15, en l'église *Saint-Martin d'Amiens, suivies de* l'inhumation au cimetière de la Madeleine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« *La page qui s'ouvre sur l'absence*
Glace de l'absolu d'un mot. »
Paul Mayer.

2, allée du Montjoie,
80090 Amiens.

– *Le doyen, les enseignants,*
Le personnel administratif,
Les étudiants de la faculté des arts,

Le directeur et le bureau du service des affaires culturelles de l'université de Picardie-Jules-Verne,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul MAYER,
poète, artiste,
maître de conférences honoraire
d'allemand,
fondateur de l'Institut d'art
et de l'Association culturelle
de l'université de Picardie.

Ces deux institutions, qui se sont transformées en faculté des arts et en *service des affaires culturelles, n'auraient* pas vu le jour sans l'inlassable croisade de *Paul Mayer en faveur de toutes les* formes d'art au sein de l'université et sans *sa généreuse volonté d'en faire profiter* le plus grand nombre.

Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 16 h 30

– Mme Jacques Planté,
Mme Paul Trujas,
M. et Mme Fernand Chedal,
M. et Mme José Gonzalez
et leurs enfants,
M. Jean-Luc Planté,
Mme Metras-Santoni
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Trujas
et leurs enfants,
mère, ses grands-parents, sœur, frère, tantes et oncle,
Toute sa famille, ses amis et tous ceux qui les ont aidés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jérôme,

survenu à Paris-16e, le 27 juin 1998, à l'âge de dix-sept ans.

Priez pour le repos de son âme.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 4 juillet, à 10 h 30, en l'église *Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue* du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu le lundi 6 juillet *vers 11 h 30, dans le caveau familial au* cimetière ancien de Pau (Pyrénées-Atlantiques), où *repose* son père bien-aimé, décédé le 21 novembre 1989.

Anne NOYER,
chorégraphe sous le nom
deAnne YOREN,

nous a quittés le 10 juin 1998.

Louise et Félix Ramon,
ses enfants,
Geneviève Noyer,
sa mère,
Emile, *Hélène* et Patricia,
ses frère et sœurs,
Et tous ses proches.

Formation continue

INSTITUT DE FORMATION À LA MÉDIATION
Initiation théorique et pratique à la médiation généraliste. Le nouveau cycle, d'une durée de deux ans, commence en septembre 1998.
Adresser candidature à IFM,
127, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
Fax : 01-43-25-00-96.

Soutenances de thèse

– **Françoise Nozati a soutenu le 15 mai 1998**, à Paris-VIII, sa thèse d'anthropologie et de sociologie du politique : **Les Pana : une chefferie sacrée en République centrafricaine** (directeur : P.-Ph. Rey) et a obtenu la mention Très Honorable. Jury : P. Fougeyrollas (prés., Paris-VII), P.-Ph. Rey (Paris-VIII), Ph. Burnham (University College London), J.-F. Vincent (CNRS).

– Le 18 mai 1998, **Danielle Le Bricquir** a soutenu sa thèse de doctorat : **Le groupe pictural Cobra et l'écriture**, université Sorbonne-Nouvelle. Le directeur de recherche, M. le professeur René Demoris, les professeurs Mme José Vovelle, MM. Jean-Pierre Guillerm et Michel Collot lui ont décerné le titre de docteur ès lettres avec la mention Très Honorable.

هكذا من الاصل

MUSIQUE Créée en 1947 par Ahmet Ertegun, fils d'un diplomate turc, la compagnie Atlantic publia ses premiers disques en 1948 et fête donc ses cinquante ans d'existence. Son fondateur y a toujours certaines responsabilités. ● PARTAGEANT son temps entre son domicile parisien et ses bureaux new-yorkais, Ahmet Ertegun, que le Midem a récompensé du titre d'« homme de l'année » le 19 janvier, reste fidèle à sa réputation de voyageur. C'est sur le terrain autant que dans les studios d'enregistrement que cet homme cultivé a construit, avec son frère Nesuhi, la légende Atlantic. ● AU CATALOGUE de la compagnie, de grandes voix du rhythm'n'blues avec Ray Charles, Aretha Franklin ou Otis Redding, quelques-uns des créateurs du jazz, comme John Coltrane, Charles Mingus ou Roland Kirk, des groupes qui ont marqué le rock, comme Led Zeppelin ou les Rolling Stones.

Ahmet Ertegun, l'homme par qui la légende Atlantic se perpétue

Alors que son fondateur est toujours en activité, la compagnie discographique américaine qui a révélé les grandes voix du rhythm'n'blues fête ses cinquante ans d'existence par une série de rééditions et trois soirées lors du Festival de Montreux, du 13 au 15 juillet

QU'EST-CE qui prédisposait un jeune homme issu du meilleur monde, étudiant en philosophie, à ajouter à ses économies un emprunt de quelques milliers de dollars pour fonder une compagnie de disques ? Après deux essais peu concluants, Atlantic allait devenir l'un des éditeurs les plus importants des Etats-Unis, entre autres pour le rôle qu'il aura joué pour la popularisation des musiques noires-américaines.

PORTRAIT

« Nous souhaitions entendre les musiques que d'autres compagnies ne diffusaient pas »

En apparence pas grand-chose. Ahmet Ertegun est l'un des fils de Mehmet Munir Ertegun, diplomate turc en poste aux Etats-Unis qui fut l'un des signataires du traité de Versailles. La mère d'Ahmet Ertegun aime jouer du piano, chanter. La famille vit à Washington, dans les années 30. Diplomate je suis, diplomate tu seras.

Que la famille, par ses origines, sa fonction, s'intéressât aux arts, rien de plus normal. Que l'on y songeât même à s'encanailler dans un peu de jazz tout en lisant les surréalistes français, passe encore. Mais de là à devenir intime d'un milieu qui passe ses nuits dans les clubs fréquentés par des voyous, des musiciens de jazz, des filles éventuellement perdues ! L'idée du fils de bonne famille chez les gredins amuse Ahmet Ertegun, même si elle interprète un peu la réalité : *« Nous étions aussi des étrangers dans l'Amérique blanche. »*

TOUJOURS DISPONIBLE

Qu'est-ce qui a incité aujourd'hui un toujours jeune homme âgé de soixante-quinze ans – il est né à Istanbul en 1923 – à passer un début d'après-midi, un dimanche, dans son domicile parisien à évoquer quelques souvenirs de séances d'enregistrement et à revenir sur l'histoire d'Atlantic, bien que la nostalgie ne soit pas son fort ? Dans le meilleur des mondes possibles de la grande industrie du disque, rien. Ahmet Ertegun, lui, aime rencontrer les gens, échanger des idées, expliquer tranquillement qu'un tableau orientalisant sur son mur lui rappelle qu'il a réhabilité, dans le sud de la Turquie, un domaine ottoman planté de citronniers et d'orangers pour le plaisir de conserver à son pays d'origine des traces de son histoire architecturale.



CHRISTIAN DUCASSE

Ahmet Ertegun, dans le fumoir-bibliothèque de son domicile parisien, le 30 juin.

On pourra toujours rétorquer que le fondateur de la compagnie discographique Atlantic n'a plus aujourd'hui les responsabilités qu'il a détenues. Dans un monde de multinationales, Atlantic ne se distingue plus réellement de ses concurrents. La plupart des indépendants sont devenus des filiales des grands groupes ; chaque année on procède à des échanges ou des transferts. Mais, même au temps de sa toute-puissance, Ahmet Ertegun a toujours été disponible ; la porte de son bureau était ouverte ; en vadrouille dans tous les lieux possibles ou imaginables où l'on pouvait entendre un peu de blues, de jazz, de soul ou de rock, il était abordable. D'une grande élégance, cet homme cultivé lit et parle un français distingué, passe à l'anglais lorsque des termes techniques le nécessitent. Lorsqu'il parle de ses amis Mick, Phil ou Eric, il faut comprendre Mick Jagger, Phil Collins et Eric Clapton. C'est dit avec naturel. Il évoque simplement des proches.

Le 19 janvier, Ahmet Ertegun recevait le titre d'« homme de l'année » lors d'une cérémonie au Carlton de Cannes, organisée dans le cadre du Midem, la réunion annuelle des professionnels du disque. Une récompense qui permettait de marquer les cinquante ans du label Atlantic et de rendre hommage à une présence sur toute la moitié du XXe siècle.

« Ça paraît certainement un peu un cliché, explique Ahmet Ertegun, *mais lorsque nous avons débuté Atlantic, c'était parce que nous souhaitions entendre les musiques que d'autres compagnies ne diffusaient pas ou mal. »* Durant la seconde guerre mondiale, la matière première pour fabriquer les disques a été sévèrement rationnée. La paix revenue, l'Amérique, qui n'a pas connu le conflit sur son territoire mais a envoyé nombre de ses enfants se battre en Europe, a besoin de s'amuser. Ahmet Ertegun et son frère Nesuhi, son aîné de cinq ans, vont lui donner ce qu'elle attend. Il y a bien eu quelques échecs au début, mais rapidement le label devient un creuset formidable pour la musique noire-américaine, sous le nom de soul music ou de rhythm'n'blues. *« Parce que je traînais dans les clubs, parce que j'avais découvert le jazz, le gospel grâce à mon frère, j'ai eu l'intuition que la musique noire-américaine allait prendre son essor. C'était un marché que la plupart des grandes compagnies avaient laissé en friche. Bien sûr, il y avait Duke Ellington, Louis Armstrong, Count Basie, mais pour la chanson il manquait quelque chose. Et une bonne chanson, avec une bonne voix qui donne de l'émotion, c'est un succès. Pas toujours, mais souvent. »* Il y aura les premiers groupes vocaux comme The Coasters, The Drifters ou The Clovers. Phil Spector avec ses Shangri-las ou ses Ronettes, Berry Gordy avec le label Tamla Motown s'en souviendront.

SENS DE LA DIPLOMATIE

Dès lors, le label est lancé. Ahmet Ertegun sait s'entourer. Il sait aussi déléguer à quelques personnalités fortes. Autre qualité que le business a oublié en multipliant les sous-directions et autres co-managements où l'on se refile les responsabilités d'étage en étage comme une patate chaude, mais où tout le monde revendique la paternité d'un succès. Ahmet Ertegun a vu le milieu évoluer. Son sens de la diplomatie – inné ? – lui interdit de porter un jugement trop sévère sur ce que sont devenus les dirigeants de la plupart des compagnies de disques. *« Il y a peut-être un peu plus d'avocats qu'à une époque, un peu moins de gens qui ont l'oreille musicale »*, dit-il, avec l'un de ses sourires énigmatiques.

S'il porte toujours le titre de coprésident du groupe Atlantic, Ahmet Ertegun a désormais moins de contrôle sur son label. Il continue cependant de donner son avis sur certains choix, se dit toujours sensible à l'apparition de nouvelles voix. *« Mais tout va très vite maintenant. Il y a une nécessité pour les compagnies discographiques d'occuper le marché. On signe des artistes, ils enregistrent, ils ont du succès, on passe à un autre. Mais à nos débuts j'entendais déjà des gens dire que cela allait trop vite, que le public n'avait pas le temps de s'intéresser à tous ces nouveaux artistes, alors... »* S'il n'a pas de recettes pour façonner un tube, Ahmet Ertegun a en tout cas quelques idées sur ce qui fait un bon producteur : *« Il faut savoir dire non ; il faut savoir dire à un artiste que ce qu'il vient de vous présenter comme l'œuvre du siècle ne vaut pas grand-chose. Mais si vous le dites, il ne faut pas vous tromper. »*

S. Si.

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE NOBS

1 Vous êtes directeur du Festival de jazz de Montreux, qui rend un hommage à Nesuhi Ertegun. Que représente-t-il dans l'histoire de votre festival ?

Nesuhi Ertegun, qui est mort en 1989, était un peu mon père spirituel. Il pouvait se mettre dans des ambiances musicales très diverses. Je l'ai vu souvent préparer ici une soirée. Il avait une manière très fine d'aborder cela, comme lorsque l'on met les pièces d'un puzzle en place. Il donnait de petites directives à des stars qui n'ont pas l'habitude qu'on leur dise ce qu'elles doivent faire, et il arrivait toujours à ce qu'il voulait, et qui était le bon choix. Il représentait plutôt la partie jazz, alors que son frère Ahmet s'occupe plus de la soul ou du rock.

2 Une série de disques s'est intitulée « The Atlantic Family ». Cette idée de famille traduit-elle l'identité du label ?

Les frères Ertegun sont arrivés dans le monde de la musique américaine comme arrivent des étrangers, avec un autre regard. Quand on vient de l'extérieur, on a une autre sensibilité. Il y a chez l'un comme chez l'autre une facilité à passer d'un genre à l'autre avec la même ouverture d'esprit. Si l'on doit parler d'un esprit particulier à Atlantic, c'est là qu'il faut chercher. C'est quelque chose qu'on retrouve chez Jerry Wexler ou Arif Mardin, qui sont deux des producteurs importants de la grande époque du label.

3 On retrouve cela dans le Festival de Montreux...

Nous avons un son excellent, de très bons éclairages... mais nous ne sommes pas les seuls. Par rapport à nos concurrents naturels, comme le Festival de La Haye où tout est calibré et les gros festivals américains où, dès que l'on dépasse l'heure de fin de concert, les syndicats vont vous demander des sommes astronomiques, nous parvenons à conserver une approche artisanale ; on arrive même à être en retard. Surtout, nous n'avons pas un rapport nostalgique au passé. Ce qui m'intéresse, c'est le futur, ce qui va créer demain. J'ai aussi appris cela des frères Ertegun.

Propos recueillis par Sylvain Siclier

Un tour d'Atlantic en disques et concerts

● **Cinquante ans, cinquante CD.** Alors que le rock n'apparaît que sous la forme d'un double album – compilation commémorative – et d'un étiquetage à prix réduit sur des succès du catalogue (Led Zeppelin, Aretha Franklin...), le jazz chez Atlantic bénéficie d'un programme de réédition soigné. Pochettes cartonnées, tranche et logo à l'ancienne, livret d'origine avec des notes actualisées participent, autant que le transfert sur CD au son proche des sources analogiques, à l'évocation du format 33 tours. A certains albums historiques – *Free Jazz*, d'Ornette Coleman (1961), *Olé*, de John Coltrane (1961) ou *Blues and Roots*, de Charles Mingus (1959) – s'ajoutent une quarantaine de références qui témoignent de la diversité des choix des frères Ertegun. On peut citer *Western Suite*, du clarinettiste Jimmy Giuffre (1958), *I Need Some Money*, du saxophoniste Eddie Harris (1975), l'un des plus gros vendeurs du label – son disque en public à Montreux en 1972, avec Les McCann, a été distribué à plus d'un million d'exemplaires –, l'unique enregistrement éponyme en leader du trompettiste Tony Fruscella (1955), deux titres du pianiste Keith Jarrett en 1971 – *Morning of a Star* et *El Juicio* –, une rencontre au sommet entre les pianistes John Lewis – l'homme du Modern Jazz Quartet, « découvreur » d'Ornette Coleman – et Hank Jones, ou encore un *Ray Charles at Newport* de 1958.

● **Sur la scène de Montreux.** Le festival, qui entretient depuis ses débuts, en 1968, des relations régulières avec Atlantic, consacre au label trois de ses soirées. Le 13 juillet, une nuit dédiée à Nesuhi Ertegun permettra d'entendre les formations de Les McCann, James Carter, Billy Cobham et George Duke ; le 14, le big band jazz de Phil Collins, l'ancien batteur-chanteur de Genesis, jouera une suite écrite par Arif Mardin ; le 15, Sugar Ray, The Corrs et David Crosby représenteront le rock.

● **Montreux Jazz Festival**, du 3 au 18 juillet, information et location au 00-41-900-555-678 ou Internet (www.montreuxjazz.com).

Un label qui a façonné le son de l'Amérique

75, ROCKEFELLER PLAZA, New York. Avec Abbey Road, à Londres, voilà probablement l'une des adresses les plus connues dans le monde de la musique populaire. Elle est inscrite sur les pochettes – et le rond central des 33 tours – des disques de l'Atlantic Recording Corporation, fondée en 1947 à Washington par Ahmet Ertegun – qui sera vite rejoint par son frère aîné, Nesuhi Ertegun – et Herb Abramson. Budget : 10 000 dollars de l'époque. En 1948 sortent les premiers disques Atlantic. Cette année, la société fête donc ses cinquante ans. Et peu importe que la compagnie discographique se soit déplacée au 1290, Avenue of the Americas – aussi symbolique soit cette adresse ; auréolé du statut de glorieux indépendant, aujourd'hui intégré au conglomérat WEA, le label reste celui du 75, Rockefeller Plaza.

Si Atlantic avait eu besoin d'un slogan, « Son de l'Amérique » conviendrait parfaitement. Dans les années 50, 60 et 70, la compagnie reflète les évolutions musicales et parfois sociologiques des Etats-Unis. Atlantic, grâce à ses fondateurs et ses producteurs, ingénieurs du son, collaborateurs divers, n'a quasiment loupé aucun courant – blues, rhythm'n'blues et jazz – avant d'accompagner le parcours de grands noms du rock. Seule la country a longtemps été absente d'un catalogue qui avait fait de l'éclectisme sa règle. Un genre que Nesuhi Ertegun n'aimait ni ne comprenait vraiment.

TROIS MINUTES POUR CONQUÉRIR

Les hommes qui bâtissent le son, l'image, la spécificité d'Atlantic s'appellent Jerry Wexler, Tom Dowd, Jerry Leiber et Mike Stoller – auteurs de hits éternels –, Arif Mardin, Phil Spector – avant de voler de ses propres ailes de génie du son –, David Geffen, Joel Dorn... Sous la baguette de Nesuhi et Ahmet Ertegun, ils sont derrière les boutons des consoles d'enregistrement, vont sur le terrain, repèrent, souvent avant les autres, ce que le public s'apprête à demander, révèlent à certaines de leurs vedettes la direction à prendre (d'aimable vocaliste de jazz, Aretha Franklin devient l'ultime référence de la chanteuse soul), composent, arrangent les chansons qui, en moins de trois minutes, doivent conquérir l'auditeur et le monde.

Ahmet Ertegun, qui ne sait ni lire ou écrire la musique, siffle lui-même, devant des machines à graver des disques que l'on trouvait dans les échoppes des années 50, des airs qui serviront de base aux compositeurs et paroliers.

Le goût d'Ahmet Ertegun pour les voix, celui de Nesuhi pour les solistes du jazz vont permettre aux musiques noires américaines de coexister, parfois de se rencontrer, sous le même sigle. Solomon Burke, Percy Sledge, The Coasters, Ray Charles, Aretha Franklin, Otis Redding, Roberta Flack, Wilson Pickett..., tous en pleine ascension ou au meilleur de leur carrière, produiront chez Atlantic la quintessence de la soul.

Le Modern Jazz Quartet, Charles Mingus, John Coltrane, Roland Kirk, Ornette Coleman font plus que passer, ils enregistrent certains de leurs chefs-d'œuvre. Eddie Harris, Art Blakey avec Thelonious Monk, Duke Ellington, Lennie Tristano, Jimmy Giuffre, Keith Jarrett, l'Art Ensemble of Chicago, Gil Evans complètent le palmarès jazz du label.

QUELQUES VIDES

Led Zeppelin et les Rolling Stones permettent à Atlantic de dominer la scène rock mondiale des années 70. Les deux groupes sont d'origine anglaise, mais l'Amérique les considère comme ses enfants. Crosby, Stills, Nash and Young donneront une voix mélodieuse à la contestation douce des années hippies ; les Australiens d'AC/DC feront sonner les lourdes cloches du heavy metal.

Bien sûr, il y a quelques vides dans chacun des domaines du label : Miles Davis n'est pas là, James Brown non plus, Elvis Presley n'est pas passé loin, non plus que les Beatles. Ahmet Ertegun l'a suffisamment regretté. Mais il dira que, gentleman, il a voulu en laisser un peu pour les autres.

S. Si.



Les fratries du théâtre se réunissent à Saint-Denis par amour du jeu

Trente lectures de pièces inédites venues des pays participant à la Coupe du monde

L'équipe du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis organise, à l'occasion de la Coupe du monde de football, trente lectures de pièces inédites en provenance des pays participant à la phase finale. Porté par quarante acteurs issus du Conservatoire, de la compagnie de Stanislas Nordey ou de celle d'Eric Ruf, « Du Monde entier » apporte une belle réponse à ceux qui affirment que le théâtre manque d'auteurs contemporains.

PRÉSENTATION de l'équipe : les comédiens (six garçons et trois filles) entrent et s'alignent sur une file comme des *footballeurs* avant un match. Puis ils vont s'asseoir côte à côte face au public, le long d'une table interminable. Lecture. *Dribbles de* mots. *Les garçons les gardent un moment, les travaillent* au corps, puis les passent aux filles. Monologue à trois voix. Les didascalies ressortent d'insensibles rup*tures de rythme. En* émerge progressivement la silhouette floue d'une femme qui s'interroge, se dédouble et se multiplie, dessinant les contours d'un sombre rêve éveillé. *Celui de Chute*, première pièce de la romancière écossaise Janice Galloway. Un cauchemar écolo-métaphysique, le temps de dégringoler entre air et eau, entre guerre et paix.

Cette lecture est l'une des *trente* organisées par l'équipe du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis à l'occasion de la Coupe du monde de football. Intitulée « Du Monde entier », elle rassemble sans *partis* pris autres que ceux de jeunesse et d'engagement poétique, des pièces inédites venues de trente pays participant à la Coupe, mises en espace *à raison de deux nations par jour* (une l'après-midi et une le soir), durant quinze jours. Dans un local inhabituel, perdu au fond d'une impasse, les conditions sont réunies pour extraire leurs voix minuscules *des clameurs environnantes et faire* entendre autre chose que la monomanie d'un ballon rond. Sélectionnés parmi trois cents envois, les textes ont été pris en mains par seize *metteurs en scène, venus ou à venir* la saison prochaine au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Travail rapide, en souplesse, avec une quarantaine d'acteurs généralement inconnus d'eux, issus du Conservatoire, de la compagnie de Stanislas Nordey ou de celle d'Eric Ruf.

Cet après-midi-là, l'Ecosse occupe la scène. Trois pièces courtes, trois auteurs différents. Deux sont présents *dans* les travées (manque Kate Atkinson, dont les romans sont connus en France), qui s'entendent pour la première fois en français. Outre Janice Galloway, *il y a un garçon de trente-quatre* ans, Duncan McLean, parti se ranger des routes dans les lointaines Orcades, après avoir activement zoné pendant quelques années *dans le théâtre d'intervention de la* capitale écossaise.



THIERRY ARDOUIN

Duncan Mac Lean (à gauche) et Janice Galloway (à droite), deux auteurs venus représenter l'Ecosse, autour de la conteuse jamaïcaine Jean Small.

SCÈNE VIOLENTÉE

Avec lui, nous sommes très près et très loin d'ici. Entre Saint-Denis et un faubourg d'Edimbourg, à la remorque de deux types hypersensibles, de quartiers dits sensibles, le doigt sur la gâchette du manque. Enfermés dans une langue opaque qui violente la scène, bouscule les corps. Après sa lecture en français, l'affaire est donnée en anglais (Ecosse), mise en scène par Eleanora Rossi avec deux comédiens du Traverse Theater d'Edimbourg. Un *éclat brut, qui claque comme un* coup de tonnerre dans un ciel d'été.

A la séance du soir, une femme seule est en scène. Campée debout devant son texte posé sur un pupitre, comme une partition. A ses pieds, au cordeau, le tracé d'une marelle. Femme noire, maternelle, entre voix chantante et sautillements de petite fille. Auteur, et plus souvent qu'à son compte, sujet. Ici, chaque geste, chaque intonation est nécessaire, attendu dans son élan et imparable dans sa réalisation. La Jamaïcaine Jean Small sait ce que conter veut dire. Dans un coin, son traducteur et metteur en scène, Gérard Watkins, guitare en main, l'escorte discrètement. C'est vrai, frais, tiré directement à la source caraïbe.

Jamaïque, Ecosse. Deux pays sur trente. Vendredi, il y aura une Roumaine et deux Camerounais – si le ministre de l'intérieur (français) n'interdit pas l'un d'entre eux, Hervé Yamguen, d'entrée de territoire. Samedi, un Nigérian et un Espagnol – Rodrigo Garcia, *« le Gabily espagnol »*, selon la formule *de Stanislas Nordey. Et encore un* Chilien, un Colombien, un Néerlandais, un Autrichien, un Marocain et un Argentin. Avec énergie, entregent, espoir, *Saint-Denis* tient son pari *de renouveau*, par une relance internationale des questions qui taraudent le théâtre ces temps-ci, comme le manque supposé d'auteurs contemporains. Saint-Denis *répond* en actes que le théâtre d'aujourd'hui est partout, et de partout. Il étend au monde son réseau de complicités, le complot *trop discret de fratries* rassemblées dans le désir du jeu. Ici, chaque avancée est un engagement à poursuivre. Déjà, le Théâtre Gérard-Philippe a prévu de monter le *Tes* du Français Trabor (*alias* Jérôme Robart) l'an prochain, et aimerait intégrer à son programme *Le Conte d'une femme noire* de Jean Small, le Britannique Jim Cartwright auteur du provocant *J'ai léché le déodorant d'une pute* et peut-être le *Stabat mater* de l'Italien Antonio Tarantino.

Jean-Louis Perrier

★ **« Du Monde entier ». Salle Wilson, 120, avenue du Président-Wilson, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F pour l'ensemble de la manifestation. *Lundi au vendredi*, à *18 h 30 et 21 heures ; samedi et* dimanche, à 15 heures et 17 h 30. Jusqu'au 7 juillet. Textes édités par Les Solitaires intempestifs (entre 32 F et 58 F ; 300 F l'ensemble).**

Raffinot offre « Remix » en cadeau d'adieu au public havrais et rejoint l'Ircam

REMIX, de François Raffinot. Avec Pénélope Parrau et Massimo Giorgi, Sarah Crépin et Patrick Rébus.
***BOUFFES DU NORD*, Festival Agora, le 29 juin, à 20 heures. Prochaine représentation, dans le cadre de Musica, à Strasbourg, le 1er octobre à 22 h 30. Tél. : 03-88-23-47-23. De 70 F à 95 F.**

Adieu Le Havre, bonjour l'Ircam ! *Remix*, dernière création du chorégraphe François Raffinot programmée au Festival Agora, organisé par l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (Ircam), joue double. Après cinq ans à la direction du Centre chorégraphique du Havre, François Raffinot a décidé de ne pas *renouveler son* contrat et a offert *Remix* en cadeau d'adieu au public havrais le 23 janvier. Dans la foulée, il a croisé Laurent Bayle, directeur de l'Ircam, avec lequel il a imaginé une collaboration *inédite* : il sera désormais *le chorégraphe de la maison*. Hautement symbolique, cette pièce de circonstance fait miroiter deux duos sur le même thème : l'amour. Remixage de différentes créations, le premier illustre le lyrisme abstrait de Raffinot, sa curieuse écriture tiraillée entre fièvre et retenue, rondeur et cassure, chutes et rebonds. Sur les études pour piano de Ligeti, jouées live par Dimitri Vassilakis, c'est une partition chorégraphique intense, aboutie, presque trop aiguisée, qui ne prend jamais le risque de sortir de ses gonds. Toujours la forme et la structure l'emportent. *Le second duo tente de* déstabiliser cette trop intelligente efficacité, lui injectant un brin de théâtre, deux doigts d'humour, en collaboration avec les interprètes *qui cosignent la chorégraphie* sur une musique d'Heiner Goebbels.

A la lumière de ce spectacle, les raisons de François Raffinot de quitter Le Havre prennent tout leur poids. *« J'ai le sentiment d'avoir bouclé un cycle de création. De 1994 à 1997, j'ai développé un travail d'écriture qui s'est libéré, affirmé à chaque pièce. Cette façon d'écrire est un acquis. Mais aujourd'hui, il s'agit pour moi d'abandonner une approche purement formelle pour mettre en pratique un style moins rassurant du corps et de sa mise en scène dans d'autres conditions. J'ai donc prévenu les élus du Havre dès décembre 1997 pour gérer au mieux ma succession. Mon devoir d'artiste est de bouger, de laisser la place à d'autres. L'art ne se pratique que dans l'incessante mobilité. »*

PROJETS TRANSDISCIPLINAIRES

Des propos clairs, bien dans la ligne de ce diplômé en philosophie, virtuose des virages en épingle à cheveux. Danseur contemporain underground au début des années 80, il prend du service en 1984 dans la compagnie Ris et Danceries pour *« ressusciter la gestuelle baroque par sensibilité à l'histoire de la danse »*. *« Mais n'y ai-je pas sacrifié quatre ans de ma vie ? »*, ajoute-t-il. Il signe des mises en scène d'opéras avant de se focaliser sur sa création d'auteur-chorégraphe en 1993. Point commun de ces expériences contrastées : son amour de la musique.

De Pascal Dusapin pour *Adieu* (1994) à Philippe Hurel dans *Rift* (1997), des œuvres contemporaines très différentes ont irrigué ses créations havraises. *« Mais nous n'avons fait aucune commande musicale, n'utilisant que des enregistrements préexistants. Aujourd'hui, j'ai envie d'explorer la porosité entre la danse, les arts plastiques et la musique par des collaborations rapprochées avec des compositeurs. »*

En janvier 1998, François Raffinot confie ce désir, ainsi que celui de réaliser des films ou d'écrire, à Laurent Bayle qui a impulsé nombre de projets transdisciplinaires avec, entre autres, la chorégraphe Anne Teresa de Keersmaeker et le compositeur suédois Magnus Lindberg pour *Just Before*. *« Ces expériences isolées se résumaient à la livraison de la partition. D'où l'envie d'ouvrir une voie plus dynamique pour enrichir ce contact entre chorégraphes et compositeurs en imaginant la conception parallèle de l'écriture musicale et chorégraphique. »*

Les miracles peuvent, quelquefois, changer le cours d'une vie. Quand, de surcroît, le ministère de la culture prête main-forte... il ne reste plus aux deux complices qu'à mettre *en chantier* leur collaboration. Si le budget est encore flou, la ligne artistique prévoit trois créations tous les deux ans : deux signées par Raffinot et sa compagnie indépendante, la troisième étant confiée à un jeune chorégraphe. Egalement inscrit au cahier des charges, un travail lié au département pédagogie et recherche de l'Ircam. François Raffinot n'est donc pas près de changer de métier. Le cinéma et la littérature devront attendre encore un peu.

Rosita Boisseau

Le trio bricolo de Laurent Dehors arrête le temps

LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL, jusqu'au 10 juillet, Parc de La Villette, Grande Halle et Cité de la musique. Mº Porte-de Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75.

La foule – moyenne ce premier soir – reprend ses habitudes sur les sites du La Villette Jazz Festival, à Paris. *Trois concerts* en simultané à 20 h 30, deux à 21 heures, un seul à 22 h 30. On passe de la Cité de la musique à la Grande Halle. La formule plaît à ceux qui savent, elle déroute un peu les nouveaux arrivants. Il faut choisir : *frustré*, ultraconsommateur ou raisonnable.

Soyons raisonnable. Am stram gram, pic et pic et colegram, bourre et bourre et ratatam... c'est Laurent Dehors à l'amphithéâtre du Musée de la musique. En trio. En même temps, le batteur Daniel Humair présente Puzzle, plusieurs musiciens qu'il appelle au fur et à mesure de ses inspirations ; le Grand Lousadzak du contrebassiste Claude Tchamitchian (*Le Monde* du 5 mai) installe ses musiques de jazz, d'Arménie. Le trio de Laurent Dehors aura un chaud triomphe dans une salle aux beaux volumes ; depuis les sièges en gradin on plonge sur les musiciens.

Le trio a enregistré un disque en 1997, *En attendant Marcel* (Evidence/Harmonia Mundi). *Il est joué sur scène*, un peu pareil et différemment quand même. C'est cela le jazz. Jouer, dans l'instant, demain avec hier. C'est un trio de bricoleurs. Dehors change d'instruments à chaque morceau : soprano, ténor, clarinette basse, clarinettes en double, une petite cornemuse, un harmonica, il chante. Le batteur Denis Charolles *a une petite Gretsch*, la marque de Charlie Watts, l'imperturbable Rolling Stone. Deux cymbales, peu d'éléments et tout un foutoir d'objets, de baguettes. Il a aux balais des gestes d'artiste, coulés, fluides. David Chevallier est à la guitare. Un coup rock, un coup planant, une fois country, une fois jazz...

Ils ont envie de tout jouer et le font avec une gaieté de gamins. C'est bourré d'idées, de relances, ça *bricole. Les mélodies* sont des chants superbes. Au final ils rejouent *Lonely Woman*, d'Ornette Coleman, lentement, en suspension. Les dernières notes s'épuisent, il y a quelques secondes de silence total. Un grand trio.

S. Si.

SORTIR

PARIS

Escalade ordinaire, *de Werner Schwab*
L'œuvre du dramaturge autrichien Werner Schwab, disparu en 1994, fait des adeptes. Outre *Les Présidentes*, présentée actuellement au Théâtre national de Chaillot dans une mise en scène de Marcela Salivarova-Bideau (voir *Le Monde* du 10 juin), la compagnie La Moindre des choses propose *Escalade ordinaire*, une *« farce d'asphyxie en sept affects »*. Soit l'histoire d'un homme nommé Helmuth Combustion, qui va être dépossédé de ce qu'il croyait avoir : un costume neuf, l'illusion d'un travail et une « confiancée ». La mise en scène est signée François-Xavier Frantz.
Théâtre de l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 92 Bagnolet. Mº Gallieni. Les 2, 5, 6, 9 et 10 juillet, à 21 heures. Tél. : 01-43-62-71-20. 35 F.

Tomuya Endo
Comme avec Tokiko Kato, qui fit jadis une relecture de Piaf, la chanson française a trouvé en Tomuya Endo l'un de ses plus fervents messagers au Japon. Accompagné au piano par Olivier Hutman, il reprend notamment, avec une touche toute personnelle, Serge Gainsbourg et Boris Vian.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mº La Chapelle. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 100 F à 130 F.

Rico Rodriguez & Band
Ancien pensionnaire de la célèbre Alpha School de Kingston, un orphelinat doublé d'une maison de redressement d'où sont sortis quelques illustres musiciens jamaïcains, Rico Rodriguez est le tromboniste le plus célèbre de la planète reggae. Il a joué entre autres avec Bob Marley, Jimmy Cliff, Lee Perry et Jazz Jamaica. On l'a vu également participer au *revival ska* en Angleterre à la fin des années 70, aux côtés de Madness et The Specials.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

L'Angoisse européenne
Le Cinéma des cinéastes présente quatorze films d'angoisse européens : *Crime et châtiment* de Pierre Chenal (1937), *Une femme disparaît* (Alfred Hitchcock, 1938), *Au cœur de la nuit* (Alberto Cavalcanti, 1945), *La Main du diable* (Maurice Tourneur, 1942), *El* et *L'Ange exterminateur* (Luis Buñuel, 1953 et 1962), *Les Diaboliques* et *Les Espions* (Henri-Georges Clouzot, 1955 et 1957), *Le Voyeur* (Michael Powell, 1960), *Les Félins* (René Clément, 1963), *Un roi sans divertissement* (François Leterrier, 1963), *L'Ascenseur* (Dick Mass, 1983), *Mort un dimanche de pluie* (Joël Santoni, 1986), *Le 7e Continent* (Michael Haneke, 1988).
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Mº Place Clichy. Jusqu'au 1er septembre. Tél. : 01-53-42-40-00. 37 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A la recherche du paradis perdu
de Robert Salis (France, 1 h 40).
Breaking Up
de Robert Greenwald (Etats-Unis, 1 h 28).
La Piste du tueur
de Jeb Stuart (Etats-Unis, 2 heures).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz, américain, 1967 (2 h 11).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
My Man Godfrey
de Gregory La Cava, américain, 1936, *noir et blanc* (1 h 34).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
La Petite Sirène
de John Musker et Ron Clements. Dessin animé américain, 1990 (1 h 23).
VF : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; MK2 Gambetta, dolby, 20e.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Bohème
de Puccini. Nina Monaco (Mimi), Vicente Ombuena (Rodolphe), Marianna Khalemskaia (Musette), Philippe Georges (Marcel), Nicolas Courjal (Colline), François Harismendy (Schaunard), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre Pasdeloup, Antonello Allemandi (direction), Mireille Larroche (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 2, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F.
Marie-Catherine Girod (piano)
Chopin : *Variations brillantes sur un thème de Hérold, Impromptus, Fantaisie-impromptu*. Granados : *Scènes romantiques*. Séverac : *La Fontaine de Chopin*. Balakirev : *Impromptu d'après deux préludes de Chopin*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. Le 2, à 20 h 45. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.
L'Histoire de Manon
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Barry Woodworth : *direction*. Kenneth McMillan : *chorégraphie*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. Le 2, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.
Angels Margarit, Carlotta Ideka, Dominique Dupuy
Angels Margarit : *Rafales*. Carlotta Ideka : *7+7 Yo Choo*. Dominique Dupuy : *Hymne, hymen*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F.

La Villette Jazz Festival
Programme du 2 juillet (à partir de 20 h 30) : Joe Zawinul Syndicate, Lee Konitz, Paul Bley, Charlie Haden, Philip Catherine Quartet, Kenny Werner Trio, Enrico Rava Bix and Pops, Sylvain Kassap Quartet.
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. Forfait 170 F, valable sur les différents lieux du site.
Festival hip-hop
Programme du 2 juillet (à partir de 17 heures) : Black Roses, Tukuleur, NAP, D Abuz System, Zarmazones, Sampler et sans reproche, Glamour Lash, Esprit Raï.
Salle Pablo-Neruda, 31, avenue du Président-Allende, 93 Bobigny. Mº Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-95-92. La plupart des concerts sont gratuits.
Mélodies et chansons de cabaret
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt. Le 2, à 19 h 30. Tél. : 01-48-06-72-34. 90 F.
Concert Langas, les musiciens du désert
Dans le cadre du Festival d'art traditionnel « Sur l'air de l'Inde ».
Théâtre de verdure, square Saint-Lambert, Paris 15e. Mº Vaugirard. Le 2, à 20 h 30. Entrée libre.
La Goutte d'or en fête
Les rythmes afro-cubains, le rap et le funk sont à l'honneur de cette 13e édition avec notamment La Rumeur, Extravafunk (le 2, à 18 h 30), Khaldoun, Cyrius et le Septeto Turquino (le 4, à 19 heures), Rani, Africando (le 5, à 19 heures).
Square Léon, rue Polonceau, Paris 18e. Mº Barbès-Rochechouart.

REPORT

Banlieues du monde
Le chanteur Cheb Mami repousse, du 2 au 11 juillet, sa participation au Festival Banlieues du monde. La programmation définitive du 2 juillet est la suivante : Zarmazones (reggae, à 16 heures), Sampler et Sans Reproche (rap, 17 h 30)), Glamour Lashes (rap a capella, 19 heures), Esprit Raï (20 h 30), Faudel, entouré de Youssou N'Dour et Alan Stivell (22 h 30).
Stade Mandela, 93 Saint-Denis. RER B Plaine-Voyageurs (Stade de France). Tél. : 01-55-87-08-70. Entrée libre.

RÉSERVATIONS

Hommage à Léo Ferré
Pierre Barouh, Catherine Ringer, Paco Ibanez, Michèle Atlani, Fabienne Thibeault, Céline Caussimon et plusieurs autres chanteurs et comédiens participeront à un concert commémorant le 5e anniversaire de la mort de Léo Ferré.
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 14 juillet à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-03. 150 F.
Beastie Boys
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 6 juillet à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 181 F.

DERNIERS JOURS

11 juillet :
Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Tél. : 01-42-08-18-50. De 100 F à 200 F.
12 juillet :
Biennale de l'image Paris 98
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tél. : 01-47-03-50-00. Fermé lundi. 20 F.

هكذا من الاصل

EN VUE

■ La relégation d'Etienne **Tshisekedi** a pris fin mercredi 1er juillet. Déjà, **Laurent-Désiré Kabila** avait offert un motoculteur au chef de l'opposition congolaise, qu'il avait assigné à résidence dans son village du Kasaï.

■ Mille cinq cents Polonais résidant en Suède ont engagé des poursuites contre la chaîne de télévision privée TV4 pour avoir diffusé un tableau de la bataille de Grunwald, où leur héros national, le roi **Ladislas II Jagellon**, tout nu, se livrait à une orgie avec ses vieux ennemis, les chevaliers teutoniques.

■ **Robert Fraser**, quarante-six ans, père de trois enfants, enseignant, depuis vingt ans, la morale religieuse à l'Oakmead College of Technology de Bournemouth, en Angleterre, *« strip-teaseur fantastique, véritable exhibitionniste »*, d'après **Dave Woodbury**, son agent, s'effeuillait, le soir, dans les clubs de la ville, pour arrondir ses fins de mois.

■ La police de Philadelphie vient de d'arrêter deux amishs, **Abner Stolztfus**, vingt-quatre ans, et **Abner King Stolztfus**, vingt-trois ans (sans lien de parenté), à qui les « Païens », un gang de motards rival des Hell's Angels, fournissaient de la cocaïne et des amphétamines pour les revendre aux jeunes gens de leur communauté. Les amishs, austères mennonites, autorisent les adolescents, pendant une période d'initiation avant leur baptême, à se frotter aux manières des *« Anglais »*.

■ Une organisation de défense des enfants couvre les poubelles de Rome d'autocollants *« Je suis un bébé, emmenez-moi à l'hôpital ou en lieu sûr »* illustrés par un poupon émergeant d'une corbeille à papier. Cette année, en Italie, treize nouveau-nés, morts pour la plupart, ont été découverts abandonnés.

■ **Antonio Pantalono**, conseiller muncipal de Forio d'Ischia, en Italie, qui a laissé son chien mourir de chaleur dans sa voiture, a été condamné à 500 000 lires d'amende (environ 1 600 francs) et à la publication du jugement dans le quotidien local.

■ Au 1er juillet, jour de la naissance de la princesse de Galles, le fonds Diana, qui dispose de 70 millions de livres (700 millions de francs), n'en avait reversé que 14 au profit des causes de la défunte. Le comte **Spencer**, manager du Diana-Land d'Althorp, ouvrait aux visiteurs le domaine où repose sa soeur, la *« princesse du peuple »*, en promettant aux oeuvres caritatives 10 % des recettes encaissées.

■ Et **Jeanne Cummins**, secrétaire qui perdit son travail pour avoir pleuré une semaine entière à son bureau après la mort de la princesse **Diana**, recevra 10 000 livres (100 000 francs) d'indemnités pour licenciement abusif.

Christian Colombani

Un adolescent en pleine forme

Le bimestriel « Le Débat », créé il y a dix-huit ans par Pierre Nora chez Gallimard, est un lieu d'échange et d'innovation dans le milieu intellectuel français

LA REVUE *Le Débat*, créée par Pierre Nora en 1980 et toujours dirigée par lui, vient de passer le cap des cent numéros. Une telle longévité, voire une telle endurance, est rare en France pour une revue d'idées. Elle est même plutôt exceptionnelle. La règle veut que ce type de publication, due à l'enthousiasme d'un petit groupe d'amis rassemblés initialement par l'air du temps, disparaisse assez rapidement avec le climat intellectuel qui l'a suscitée. *Le Débat* a heureusement échappé à ce sort et joue depuis longtemps, en fait depuis le début, dans la cour des « grands », au même titre que *Les Temps modernes, Esprit, Réforme, Etudes, Commentaire* ou *L'Infini*.

Pierre Nora a raconté la naissance de son enfant dans le *Nouvel Observateur* : *« Claude Gallimard pensait depuis longtemps qu'il était nécessaire de lancer une revue qui serait aux sciences humaines ce que la NRF était à la littérature. »* Les réactions initiales du milieu sont hostiles. *« Le premier numéro ayant paru le jour de la mort de Sartre, et moi-même ayant été maladroit dans la présentation de mon éditorial sur les intellectuels, ça a été interprété comme un pied de nez aux* Temps modernes. *C'était en effet une profession de foi anti-engagement, au sens sartrien du mot.* Les Temps modernes, *rendus chagrins à cause de la mort de Sartre, ont donc vu la chose très mal. Quant à Raymond Aron et aux aroniens, ils ont vu la chose encore plus mal, dans la mesure où ils l'ont pris comme de l'anti-*Commentaire. *Je me souviens que Raymond Aron, très alarmé, m'a téléphoné un soir à 23 heures, disant :* "Je viens d'apprendre que vous faites une revue contre moi : je vais quitter Gallimard !". »

Le centième numéro du *Débat* illustre la bonne santé et la vigueur intellectuelle de cet adolescent de dix-huit ans. La commémoration obligée de mai 68 y est réduite à un entretien entre l'historien Jean-Pierre Le Goff et l'éditeur François Gèze. Le procédé est inhabituel, puisque François Gèze a non seulement publié mais aussi préfacé le dernier livre de Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible* (La Découverte). Ce dernier constate qu'il manque toujours une réflexion critique sur mai 68, la très abondante littérature existant sur le sujet oscillant entre la célébration et la détestation. *« Je suis frappé par l'ambivalence du rapport de la génération de 68 à ses souvenirs d'acteurs. Elle reste marquée par la mémoire d'une intensité et d'une passion qui contrastent avec les années que nous vivons, mais elle a beaucoup de peine à faire la part des choses entre cete intensité affective et les idées qu'elle défendait »*, remarque Le Goff. Un des livres de référence sur cette période, *Génération*, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, n'échappe pas à ce reproche. *« Le titre même du livre peut laisser entendre que mai 1968 est l'affaire d'UNE génération, qui plus est militante, alors que mai 1968 a mis dans la rue une masse de jeunes étudiants et de lycéens plus jeunes et non politisés et qui ne vivaient nullement l'événement à travers les schémas des groupes néoléninistes. »*

Ce centième numéro aborde aussi l'Europe et l'euro, les gauches européennes en général et Lionel Jospin en particulier, le trio formé par le sujet de droit, la nature et la politique et enfin... les femmes.

SYLVIANE AGACINSKI S'AMUSE

Comment parler de ces dernières ? Certainement pas en oubliant la nature en général, et la différence biologique entre les hommes et les femmes, écrit la philosophe Sylviane Agacinski, un peu agacée par la lecture du dernier livre de Gilles Lipovetsky (*La Troisième Femme, Permanence et révolution du féminin*, Gallimard, 1997). Celui-ci a le tort, à ses yeux, de consacrer cent pages à la beauté féminine et aux fluctuations du marché des cosmétiques, et seulement huit à la représentation politique des femmes.

Sylviane Agacinski, qui vient elle-même de publier *La Politique des sexes* (Le Seuil, 1998), s'amuse de la bêtise des questionnaires que l'on trouve dans les magazines féminins, du type : *« Avec un homme, 32 % des femmes aiment d'abord parler, 19 % rire, 15 % faire l'amour, 15 % partir en week-end. »* L'épouse du premier ministre se demande, pince-sans-rire, *« ce que font celles qui préfèrent partir en week-end »*. Tout à la fois, probablement. *Le Débat* paraît tous les deux mois. Le centième numéro, qui court de mai à août en raison des vacances, est disponible jusqu'à la fin de cet été.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ L'obligation dans laquelle s'est trouvé Lionel Jospin de retirer son projet de réforme du scrutin des élections européennes est, bien évidemment, un revers pour le premier ministre. L'épisode manifeste les limites de la majorité plurielle. C'est là aussi, bien sûr, un camouflet pour le chef de l'Etat. Ce dernier souhaitait cette modification : or il a été dans l'impossibilité de l'imposer à ses propres amis de l'opposition. L'affaire souligne la fragilité de l'autorité présidentielle. Echec pour Lionel Jospin et pour Jacques Chirac, cet abandon est surtout enfin une défaite pour l'Europe dont les adversaires vont pouvoir se compter, et déjà une victoire pour le Front national, qui pourra avantageusement comparer son score à ceux d'une droite et d'une gauche éparpillées.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Bernard Guetta

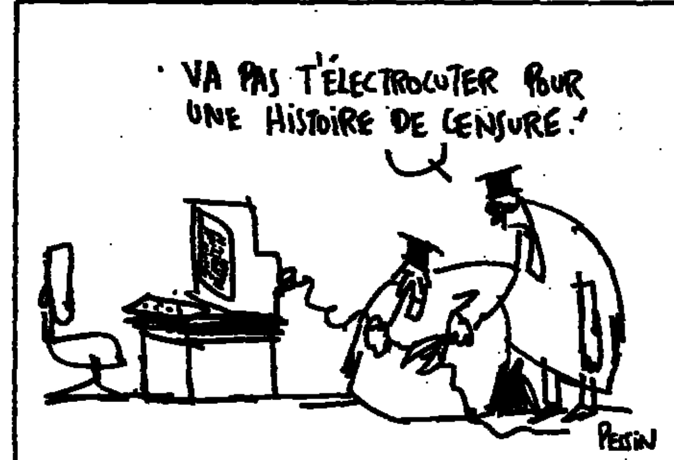
■ L'homme est à terre, vieilli, malade. La plume, donc, hésite, car un journaliste répugne à participer à l'hallali. Un journaliste doit s'attaquer à l'impunité des puissants. Ce privilège qu'est la liberté de la presse l'y oblige. C'est pour cela qu'elle est sacrée, mais, à relayer le procureur et à s'acharner sur un inculpé, un journaliste dérape dans l'ignominie du lynchage. Pour cette raison, la plume hésite, mais Roland Dumas n'est pas seulement un inculpé que l'Etat de droit présume innocent. Il est aussi président du Conseil constitutionnel. Par sa seule conduite, le premier des juges constitutionnels s'est d'ores et déjà déjugé. La loi est une chose. La morale en est une autre. Innocent ou coupable, le président du Conseil constitutionnel ne peut avoir tant dansé avec le déshonneur. Il doit démissionner.

www.tercera.com/oceano/index.html

Un journal chilien publie des informations interdites sur un site web situé aux Etats-Unis

« NOUS REVOILÀ » : pour contourner une interdiction d'informer, pendant une période de cent vingt jours, prononcée par un juge de Valparaiso, Fernando Paulsen, le directeur du journal chilien *La Tercera*, a décidé d'ouvrir un site web sur un serveur situé aux Etats-Unis.

L'objectif du juge était de mettre un terme aux *« violations réitérées du secret de l'instruction »* qui gênent son action dans le cadre de la fameuse opération « Oceano » : le 4 mai dernier, à l'issue d'une enquête qui aurait duré six ans, onze Chiliens étaient arrêtés pour appartenance à un vaste réseau de trafic de drogues et de blanchiment d'argent lié au cartel de Cali. A la suite de quelques « fuites », qui ont par exemple permis d'apprendre que le principal suspect, l'armateur Manuel Losada, avait été averti par fax la veille de son arrestation, le juge a invoqué la loi sur les abus de publicité, permettant d'interdire aux médias de divulguer des informations sur certains dossiers épineux. Plus connue



sous le nom de *« ley mordaza »* (« loi bâillon »), elle a été critiquée à maintes reprises par les syndicats de journalistes, qui y voient une atteinte permanente à la liberté de la presse. Un avis que ne partage pas M. Belisario Velasco, sous-secrétaire de l'intérieur, qui soutient officiellement le juge : *« J'ai été directeur d'un média, j'ai vécu la censure et j'ai même été en prison à cause de cela. Je pense donc qu'il n'est pas bon de porter atteinte à la liberté d'informer. Mais, ici, la raison est d'importance. »* De même, Mme Clara Szczaranski, présidente du Conseil de défense de l'Etat, a justifié la mesure en arguant que *« le Chili ne dispose pas d'un système permettant de protéger ceux qui témoignent et collaborent avec le juge d'instruction »*.

Pourtant, *La Tercera* a décidé de ne pas céder. Son nouveau site web, installé aux Etats-Unis, est barré d'un titre rouge : « Spécial : informations publiées après l'interdiction ». Dans son éditorial, M. Paulsen affirme qu'*« il n'est pas acceptable que, sous prétexte qu'un service public a un devoir à accomplir, tous les autres – et tout particulièrement la presse – soient obligés de manquer à leurs propres devoirs... Comme nous l'avons déjà fait l'année dernière, lors de l'interdiction prononcée dans le cadre d'une autre affaire de trafic de drogue,* La Tercera *veut offrir à ses lecteurs la garantie qu'ils seront pleinement informés... Si nous ne sommes plus en mesure de le faire au Chili, nous le ferons aux Etats-Unis, et ceux qui sont intéressés iront chercher l'information sur Internet »*.

Eduardo Olivares

SUR LA TOILE

LA JEUNE MAMAN EN PRISON

■ « Elizabeth », qui s'était rendue célèbre dans le monde entier le 16 juin dernier en accouchant en direct sur Internet (voir *Le Monde* du 20 juin), a été identifiée par la police de Floride comme étant Elizabeth Ann Oliver, 40 ans, recherchée pour émission de chèques sans provision. Après avoir disparu pendant deux semaines, elle a décidé de se rendre aux autorités du comté d'Orange et a passé quelques heures en prison, avant d'être libérée sur versement d'une caution de 9 000 dollars. Mme Oliver et son mari sont également recherchés dans le comté de Seminole. – *(AP.)*

CENSURE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

■ Un nouveau projet de loi en discussion au Congrès des Etats-Unis prévoit que les bibliothèques publiques utilisant des fonds fédéraux pour créer des salles de consultation Internet devront équiper tous les ordinateurs de logiciels de filtrage de contenu. L'Association américaine de bibliothécaires (ALA) a décidé de lancer une campagne de protestation et de contester la constitutionnalité du projet.

TF 1, odyssée de l'espace

par Alain Rollat

LES ASTRONAUTES explorent les astres. Les cosmonautes explorent le cosmos. Les spationautes explorent l'espace. Stéphane Bern, le nouvel astre de TF 1, joue les Tintin dans le carnet mondain. Mercredi soir, ce jeune montreur de célébrités explorait, du haut de « Sagas », sa nouvelle lune, ce qu'il appelait *« la galaxie des extravagances »*, un *« univers excentrique »* peuplé de personnages *« tout simplement extraordinaires »*. Il avait prévenu : *« Il va falloir vous accrocher. »* On s'est accroché.

On s'est d'abord mis en orbite autour d'une richissime nymphette, Jocelyne Wildenstein, devenue *« la future divorcée la plus célèbre des Etats-Unis »*. Notre pilote nous a tout expliqué : *« Mariée à l'héritier du plus grand collectionneur de tableaux, dont la fortune familiale atteint 30 milliards de francs, Jocelyne ne se déplace qu'en avion privé, se repose dans son ranch au Kenya et occupe ses dures journées à dévaliser les boutiques chics de New York. Mais l'argent ne fait pas son bonheur. Elle est rejetée par son mari, qui l'accuse d'avoir abusé du bistouri et du lifting... »* On a eu mal au coeur.

On a ensuite observé de près le fantasque Alexander Thym, septième marquis de Bath, *« artiste complet »*, *« lord révolutionnaire »*, qui tire tellement le diable par la queue qu'il n'a que *« cent quatorze employés en basse saison »*, qu'il fait visiter *« pieds nus »* son *« immense château »* à *« des centaines de milliers de touristes »*, et qu'il ne sait même plus si son domaine compte *« cinq ou dix fermes »*. On a eu mal à l'estomac.

On est alors arrivé dans les parages de Mouna Ayoub, cette modeste milliardaire libanaise qui n'a racheté le *Phocéa* que pour *« faire plaisir »* à son plus jeune fils. Elle se plaint d'avoir du mal à porter sa plus belle robe, celle qui lui a coûté *« 2 millions de francs »* : *« Les fils d'or de vingt-quatre carats piquent un peu... »* Elle est d'autant plus triste qu'elle ne peut même plus s'aérer : le *Phocéa* doit rester en cale sèche jusqu'à ce que l'ancien bureau de Bernard Tapie soit transformé en salle de bains... On a eu le mal de mer.

On a enfin mis le cap sur Masako Ohya, l'illustrissime étoile japonaise, la *« redoutable femme d'affaires »* qui dirige *« d'une main de fer »* son empire de *« 210 milliards »*. On a découvert que, *« pour être puissante, elle n'en est pas moins restée, à soixante-dix-sept ans, une petite gamine effrontée et capricieuse qui assortit ses clubs de golf et ses Rolls à ses robes roses, au-dessous desquelles elle porte les caleçons de son défunt mari... »* C'est là qu'on a explosé en vol en compagnie de notre téméraire bernaute...

JEUDI 2 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

17.35 La Dangereuse Aventure ■■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

19.30 La Folie des grandeurs ■■
Gérard Oury (France, 1971, 105 min). Cinétoile

20.35 Salomon et la reine de Saba ■■
King Vidor (EU, 1959, 140 min). TMC

20.55 Personne n'est parfait ■■
P. Bogart (EEU, 1988, 95 min). Téva

21.00 ▶ Le Jardin d'Allah ■■
Richard Boleslawski (Etats-Unis, 1936, v.o., 80 min). Paris Première

21.50 Hurlevent ■■
Jacques Rivette (France, 1985, 130 min). Ciné Cinémas

22.05 La Preuve ■■
Jocelyn Moorhouse (Australie, 1991, 150 min). Cinéstar 1

22.10 Métisse ■■
Mathieu Kassovitz (France, 1993, 95 min). RTBF 1

0.00 Les Uns et les Autres ■■
Claude Lelouch (France, 1980, 180 min). Ciné Cinémas

0.10 Retour à la bien-aimée ■■
Jean-François Adam (France, 1978, 95 min). RTL 9

2.35 Friends ■■
Elaine Proctor (Fr.-GB, 1993, 115 min). Cinéstar 2

3.55 Strictement personnel ■■
Pierre Jolivet (France, 1985, 80 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar ; Eric Vigne ; Claude Durand ; Jean-Claude Casanova. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Paris Première
19.55 Le Journal de François Pécheux. Canal +
20.05 Temps présent. Eté turc. Vacances de riches à Ibiza. Le siècle en image. TSR
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invitée : Liane Foly. Paris Première
20.55 Les Nouveaux Mondes. Les secrets de la forêt : Guyane. Help Congo ! Zone blanche sur le globe : la Guinée-Equatoriale. Oregon : l'hibernation des ours noirs. Equateur : à la recherche des papillons disparus. France 2
22.55 Boléro. Invité : Christian Lacroix. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Berlin la damnée. Histoire
23.30 Le Cercle des arts. Spécial Afrique du Nord. TV 5
23.55 Comment ça va ? Une vie de sein. France 3

DOCUMENTAIRES

18.45 Yma Sumac. Muzzik
19.00 Le Tour du Pacifique. [12/20]. Arte
19.00 Les Iles sauvages. [3/3]. Odyssée
19.10 Underground USA. [11/14]. Routards et roues libres en Californie. Planète
19.55 Caviar : Les Perles noires de la mer Caspienne. Odyssée
20.00 Architectures. La Caisse d'épargne de Vienne. Arte
20.20 Des animaux et des hommes. [4/6]. Odyssée
20.30 Destination. Thaïlande. Téva
20.30 Virtuoses : Sergiu Celibidache. Portrait d'un chef d'orchestre. Mezzo
20.50 Les Neuf Vies des démineurs. Odyssée
20.55 Le Vieil Alkassa. Planète
21.00 My World of Opera. Muzzik
21.45 Les Grands Compositeurs. [11/12]. Bach. Odyssée
22.05 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [1/3]. Oum Kalsoum. Muzzik
22.10 Les Armes dans le collimateur. Arte
22.10 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [3/3]. Odyssée
23.05 Le Colt. Triomphe d'une arme. Arte
23.05 Patagonia Express. Odyssée
23.35 L'Enfant et son revolver. Arte
23.45 Ces garçons qui nous font rêver. Téva
23.50 Le Siècle des hommes. [14/15]. Réactions en chaîne. France 2
0.15 Embarquement porte n° 1. Vancouver. TF 1
0.20 Femmes de calibre. Arte
0.30 Les Grands Explorateurs. [2/10]. Charles Montagu Doughty. Histoire
0.45 Kilomètre zéro. La route de Dracula. France 2
0.40 Les Grands Interprètes. La Callas. Muzzik
0.45 Chemins de fer. [4/19]. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Eurosport
22.00 Boxe. Combat en douze reprises. Poids super-mi-moyens. Ahmat Dottuev (Rus) - Javier Castillejo (Esp). Eurosport

DANSE

18.30 De «Sylphide» en sylphides. Ballets. La Sylphide. Chopiniana. Mezzo

MUSIQUE

19.25 Kiri Te Kanawa. Muzzik
22.20 Un soir avec Marlène Dietrich. Concert en 1972. Paris Première
23.05 Sapho chante Oum Kalsoum. Muzzik
23.40 Vaclav Neumann dirige l'Orchestre philharmonique tchèque. Paris Première

THÉÂTRE

20.30 La Poule aux oeufs d'or. Pièce. Alexandre Vial. Festival

TÉLÉFILMS

20.40 Un amour trop violent. William A. Graham. RTL 9
22.15 La pierre à marier. Chantal Picault. Festival
22.25 Made in America. Descente vers l'enfer. O Philip Saville. TF 1

SÉRIES

20.45 Timide et sans complexe. The Millionaire's Life. Série Club
22.35 Poltergeist. Δ Repentir. Le nouveau gardien. M 6
22.35 Urgences. La décision du docteur Carter. TSR
23.25 Les Envahisseurs. L'organisation. Disney Channel

NOTRE CHOIX

● 22.05 Muzzik
Les Grandes Voix de la chanson arabe
Le premier volet de la trilogie de Simone Bitton est consacré à Oum Kalsoum, qui chanta l'amour comme nulle autre dans le monde arabe – la nuit, le blues, les retrouvailles, la pérennité des sentiments. Une longue introduction musicale ponctuée de solos instrumentaux, couplets entrecoupés d'improvisations vocales durant lesquelles l'artiste pouvait atteindre la « nachoua », l'extase, avant la reprise par l'orchestre de la trame mélodique, et une nouvelle envolée de la chanteuse... – H. Bo.

● 23.35 Arte
L'Enfant et son revolver
Sur un thème explosif – la fascination exercée par les armes et l'usage, moins fascinant, qui en est fait –, la Thema « Pour l'amour des armes », faute d'inventer la poudre cinématographique, distille un certain nombre d'informations édifiantes. Passant outre trois documentaires allemands plus ou moins soporifiques et assez mal ficelés, on prêtera attention à *L'Enfant et son revolver*, de Denis Poncet et Jean-Xavier de Lestrade, qui dresse le bilan de la situation de la violence juvénile aux Etats-Unis. Un chiffre suffit à donner des frissons : douze mille mineurs par an meurent de mort violente aux Etats-Unis, où l'on recense par ailleurs quelque deux cent soixante-quinze mille armureries (plus que de stations-service) et trois cent millions d'armes en circulation. Les jeunes, à travers les rivalités de gangs, sont les premières victimes d'un système dont les références culturelles (légitimation de la violence) et juridiques (vente libre des armes) datent de la conquête de l'Ouest. – J. M.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Navarro. Le Voisin du dessus.
22.25 Made in America. Descente vers l'enfer. Téléfilm. O. Philip Saville.
0.15 Embarquement porte n° 1.
0.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Mondial, Point route.
20.55 ▶ Les Nouveaux Mondes.
22.30 Expression directe.
22.35 L'Eté de la 25e heure.
23.35 Journal, Météo.
23.50 ▶ Le Siècle des hommes. [14/15].
0.45 Kilomètre zéro. La route de Dracula.

FRANCE 3
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.25 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.55 Le Fou du labo 4. Film. Jacques Besnard.
22.35 Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Comment ça va ? Une vie de sein.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.45
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 et 22.25 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.45 Un amour de sorcière. Film. René. Manzor.
22.35 Feeling Minnesota. Film. Steven Baigelman (v.o.).
0.10 Mrs Winterbourne. Film. Richard Benjamin.

ARTE
19.00 Le Tour du Pacifique. [12/20].
19.30 7 1/2. Echo des stades. La France vue par... les Italiens.
20.00 Architectures. La Caisse d'épargne de Vienne.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Pour l'amour des armes.
20.45 La Cible ■ Film. O Peter Bogdanovich.
22.10 Les Armes dans le collimateur.
23.05 Le Colt. Triomphe d'une arme.
23.35 L'Enfant et son revolver.
0.20 Femmes de calibre.

M 6
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 White Man. Film. O Desmond Nakano.
22.35 Poltergeist. Δ. Repentir. Le nouveau gardien.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. Jacques Perry (Marin).
21.00 Lieux de mémoire. Le baccalauréat.
22.10 For intérieur. J.-P. de Tonnac.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. Donné le 18 février, salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph von Dohnanyi. Œuvres de Haydn, Bartok.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. Le Quatuor Alban Berg. Œuvres de Schubert, Berg, Haydn, Rihm.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bruckner.

VENDREDI 3 JUILLET

FILMS DU JOUR

14.35 L'Horloger de Saint-Paul ■■
Bertrand Tavernier (France, 1973, 105 min). Festival

14.45 Niagara ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1952, 90 min). Ciné Cinémas

21.00 Week-end en famille ■■
Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min). Ciné Cinémas

21.00 Un jour à New York ■■
Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 100 min). Cinétoile

21.00 Prêt-à-porter ■■
Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 2

21.55 La Dangereuse Aventure ■■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

22.25 Une histoire immortelle ■■■
Orson Welles (France, 1967, 55 min). France 3

22.40 La Truite ■■
Joseph Losey (France, 1982, 100 min). Cinétoile

23.40 Conte d'été ■■
Eric Rohmer (France, 1995, 115 min). Cinéstar 1

1.20 Juliette ou la clef des songes ■■
Marcel Carné (France, 1950, 90 min). Canal +

2.25 West Side Story ■■
Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, v.o., 150 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Boléro. Invité : Christian Lacroix. TMC
15.00 Temps présent. TV 5
15.00 et 21.00 De l'actualité à l'Histoire. Retour sur le premier semestre de 1998. Histoire
15.20 Le Club. Invitée : Nicole Courcel. Ciné Cinéfil
15.45 Le Gai Savoir. Le sexe, la morale et la religion. Invités : Jean-Claude Guillebaud ; monseigneur Gaillot ; Ronald Virag ; Roger-Pol Droit ; Laurence Vidal ; Philippe Sollers. Paris Première
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar ; Eric Vigne ; Claude Durand ; Jean-Claude Casanova. Histoire
18.00 Stars en stock. Faye Dunaway. Dean Martin. Paris Première
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Berlin la damnée. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Paris Première
19.55 Le Journal de François Pécheux. Invitée : Zazie. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Daniel Prévost. Paris Première
22.10 Paris modes. Les défilés à Milan : Prêt-à-porter hommes, Printemps-été 99. Paris Première
0.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Chute de la maison Potin. France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Nouveaux Voyageurs de la Petite Ceinture. Paris Première
17.15 Le Peuple de la mer. Odyssée
17.55 Best of Cannes 1998. [1/2]. Ciné Cinémas
18.05 Afrique du Sud - Canada : histoires parallèles. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. La Cinquième
18.30 Virtuoses : Sergiu Celibidache. Portrait d'un chef d'orchestre. Mezzo
18.50 La Ménagerie verte. TMC
19.00 Rattenbury. Génie, meurtre et mystère. Odyssée
19.15 Le Manchot royal, le retour. Planète
19.40 Les Derniers Marranes. Planète
19.50 Cités océaniques. Odyssée
20.30 Les Grands Explorateurs. [2/10]. Charles Montagu Doughty. Histoire
20.30 Destination. Birmanie. Téva
20.35 La Toundra de l'Arctique. Odyssée
20.50 Danse : Balanchine. Danser pour monsieur B. Mezzo
21.25 Les Iles sauvages. [3/3]. Odyssée
21.35 Les Requins du Triangle rouge. Planète
22.10 Grand format : Jamaïque, FMI. Mourir à crédit. Arte
22.30 et 23.35 Virtuoses : Les monstres sacrés. Mezzo
22.40 Des animaux et des hommes. [4/6]. Odyssée
23.00 Clovis et son temps. Histoire
23.10 Les Neuf Vies des démineurs. Odyssée
23.15 Underground USA. [11/14]. Routards et roues libres en Californie. Planète
23.15 Destination. Birmanie. Téva
23.45 Hanan Ashrawi, une femme de son temps. Téva
0.00 Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau. Cavernes englouties. TMC
0.05 Les Grands Compositeurs. [11/12]. Bach. Odyssée
0.30 Caviar : Les Perles noires de la mer Caspienne. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Demi-finales messieurs. Eurosport

MONDIAL 98

16.30 France - Italie. Quart-Finale, à Saint-Denis. TSR, France 3, Canal +, RTBF 1
21.00 Brésil - Danemark. Quart de finale, à Nantes. TSR, France 2, Canal +, RTBF 1

DANSE

20.30 Balanchine Celebration. Apollon. Valses viennoises. Mezzo

MUSIQUE

19.00 et 22.00 Hommage à Miles Davis. Concert enregistré salle Pleyel, à Paris, le 20 juin 1995. Muzzik
20.10 et 23.15 Miles Davis joue Gil Evans. Concert enregistré à Montreux, en 1991. Muzzik
21.00 et 0.25 Miles Davis. Concert enregistré le 28 juillet en 1985. Muzzik
23.10 La Traviata. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden. Interprété par le Royal Opera House Orchestra. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.55 Plan d'attaque. Fred Walton. Ciné Cinémas
20.30 La Femme de l'amant. Christopher Frank. Festival
20.40 Autopsie d'un crime. Robert Greenwald. RTL 9
20.45 La Raison du coeur. Anna Justice. Arte
20.50 La Mémoire volée. O John Patterson. M 6
22.10 Mémoire d'amour. François Luciani. Festival
23.15 Le Somnambule. O John Cosgrove. France 2
0.00 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld. Histoire

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Amour quand tu nous tiens. RTL 9
18.50 Mister Fowler, brigadier chef. Le dindon de la farce. RTBF 1
20.00 Mon ami Jake. La ferme de Ben. Canal J
20.13 Earth II. Eve. 13ème Rue
20.45 Robocop. Pilote : Justice mécanique. Série Club
21.50 Expériences interdites. (v.o.). 13ème Rue
22.00 Le 16 à Kerbriant. [6/6]. Histoire
22.25 Dream On. Nos plus belles années (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une nouvelle vie. M 6
22.50 Seinfeld. La couverture (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Le Prisonnier. Musique douce (v.o.). Série Club
22.30 Buffy contre les vampires. Le manuscrit. M 6
0.00 et 0.45 New York Undercover. Piqué au vif. L'amour est aveugle. 13ème Rue
0.05 Friends. Celui qui n'avait pas le moral (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Star Trek, la nouvelle génération. Rédemption (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Le toit du monde (v.o.). Canal Jimmy
2.00 Spin City. The Pope of Grance Mansion (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 15.35 Odyssée
Un jour avec le président Mandela

L'homme de l'ouverture

ON NE PRÉSENTE plus Nelson Mandela, premier président noir de l'Afrique du Sud, ex-plus ancien et plus célèbre prisonnier politique du monde, sorti de prison le 11 février 1990 et élu à la tête de l'Etat le 24 avril 1994. Il aura quatre-vingt ans le 18 juillet. Pour la circonstance, Odyssée diffuse quatre documentaires donnant à voir quelques aspects d'un pays passé de l'apartheid à la démocratie multiraciale en quatre ans.

Tout n'est pas rose pour autant dans la « nation arc-en-ciel ». La transition rapide n'a épargné aucune des communautés. Le fossé entre les riches et les pauvres s'est creusé, en dépit des louables efforts de l'administration et des entreprises priées d'appliquer une ségrégation à rebours dans leurs embauches. La scène politique aussi a changé, et les ennemis d'hier travaillent ensemble au développement du pays et à la réconciliation nationale. Nelson Mandela est la pierre angulaire de cette réconciliation. Il est unanimement respecté, y compris par ceux qui le considéraient comme un ennemi il y a peu de temps encore. Les Sud-Africains sont inquiets, qui s'interrogent déjà sur l'après-Mandela.

Le premier film, *Un jour avec le président Mandela*, de Nicolas Hofmeyr, aide à mieux cerner ce personnage hors du commun. L'équipe a passé vingt-quatre heures avec son « héros ». Les deux années écoulées depuis le tournage (en 1996) ont compté double, voire triple, pour M. Mandela. Dans le documentaire, on le voit se déplacer avec difficulté ; aujourd'hui, il peine à marcher. Mais l'homme est bien le même, tout de tolérance et d'ouverture.

Avec ses petits-enfants, sa famille, dans l'avion, à la présidence ou chez lui, Nelson Mandela a le souci et le respect de l'autre. Gail, l'intendante blanche qui règne sur sa résidence, le décrit comme « *un homme en harmonie avec lui-même* », qui irradie et apaise ceux qui l'approchent. « *Mes enfants se sont aperçus que j'avais changé ces dernières années, c'est vrai. Je suis meilleure et plus sereine, confie-t-elle, c'est à sa simple présence que je le dois.* »

Frédéric Fritscher

★ Rediff. : samedi 4 à 17 h 35.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 Une famille formidable. Téléfilm. Joël Santoni [1/9].
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Histoires naturelles. Furtifs.

FRANCE 2
14.50 Dans la chaleur de la nuit.
15.35 Chicago Hope : La Vie à tout prix.
16.25 Waikiki Ouest.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Une fille à scandales.
17.45 Friends.
18.15 Les Dessous de Veronica.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.45 Point route.
21.00 Mondial 98. Brésil - Danemark.
22.50 et 1.05 Coupe du monde 98.
23.10 Un livre, des livres.
23.15 Le Somnambule. Téléfilm. O John Cosgrove.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3
13.40 Madame le juge.
15.15 Journée spéciale équipe de France.
16.30 Mondial 98. France - Italie.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.20 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 Triste mémoire. Téléfilm. Waris Hussein.
22.25 Une histoire immortelle ■■■ Film. Orson Welles.
23.30 Soir 3.
23.45 Le Club du Mondial.
0.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Chute de la maison Potin.

CANAL +
13.30 Nous sommes tous encore ici ■ Film. Anne-Marie Miéville.
14.45 Les Repentis.
15.30 Coupe du monde 98.
16.30 Mondial 98. France - Italie.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
21.00 Mondial 98. Brésil - Danemark.
23.30 L'Associé. Film. Donald Petrie.
1.20 Juliette ou la clef des songes ■■ Film. Marcel Carné.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.55 Les Lumières du music-hall. Vincent Scotto.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Europe. 14.30 Les Enfants du bon Dieu. 15.25 Entretien.
15.55 Les Métros du monde. Madrid.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir. Les falaises d'Etretat.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Le bonheur est dans le pré. La France vue par... les Allemands.
20.00 Brut. Le naufragé. Le reporter. Les colons israéliens. Le fantassin à la caméra. L'école de journalisme.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Raison du cœur. Téléfilm. Anna Justice.
22.10 Grand format : Jamaïque, FMI. Mourir à crédit.
23.30 L'Avocate ■ Film. Juso Itami (v.o.).
1.15 Le Dessous des cartes. Dayton, trois ans après.
1.30 Court-métrages. Concours des écoles de cinéma européennes.

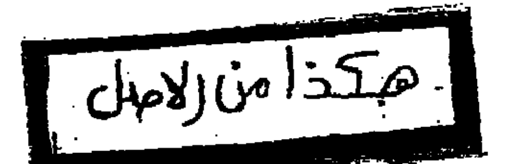
M 6
15.10 Les Anges du bonheur.
16.05 Les Piégeurs.
16.15 Photo sans identité. Téléfilm. Waris Hussein.
18.05 Models Inc.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Sis minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 La Mémoire volée. Téléfilm. O John Patterson.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une nouvelle vie.
23.30 Buffy contre les vampires. [2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Le collectage [5/5].
20.30 Agora. Jacques Anquetil (Je suis le linceul. Le roman du suaire de Turin).
21.00 Black and blue. Dégustation à l'aveugle.
22.10 Fiction (rediff.).
23.00 Nuits magnétiques. Pour un grain de sel.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Martin (La Bande sonore).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
18.36 Scène ouverte.
19.35 Prélude. Magazine musical.
20.05 Concert franco-allemand. Donné en direct du Gewandhaus de Leipzig et émis simultanément sur les radios de Berlin, Sarrebruck et Francfort, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio de Leipzig, dir. Manfred Honeck : Œuvres de Bruckner, Haydn, Bruckner.
22.30 Musique pluriel. The Rise and Fall, pour deux voix et ensemble instrumental, de MacPherson.
23.07 Jazz-club. En direct de la Villa, à Paris : Miles Griffith, chant, Olivier Hutman, piano, Marc Buronfosse, contrebasse, Andrea Michelutti, batterie.

RADIO-CLASSIQUE
18.30 Majuscules.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Jean-Sébastien Bach à Weimar. Œuvres de Bach, Walther, Pisendel, Bonporti, Vivaldi, Telemann.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Mendelssohn, Brahms.



Le Monde
VENDREDI 3 JUILLET 1998

L'interpellation de Gilles Millet suscite des protestations

Le journaliste a été déféré au parquet de Paris

INTERPELLÉ à son domicile, *mardi 30 juin à l'aube*, sous couvert d'une information ouverte pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* par le juge Jean-Louis Bruguière, puis placé en garde à vue dans les locaux de la division nationale antiterroriste pendant deux jours et deux nuits, le journaliste Gilles Millet a été déféré au parquet de Paris, jeudi 2 juillet au matin, pour des faits relevant finalement d'une procédure de droit commun et intéressant le droit de la presse.

Entretemps, une perquisition ordonnée par le magistrat au domicile du journaliste avait permis de trouver des copies de documents d'origine policière, obtenus dans le cadre habituel des activités professionnelles du journaliste qui couvre les dossiers corses pour *L'Evénement du jeudi*. Il s'agit d'un procès-verbal de police judiciaire établi en avril par l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), qui porte sur d'éventuelles malversations liées à la « filière porcine » et met notamment en cause le nationaliste corse Marcel Lorenzoni, écroué le 13 février par le juge Bruguière en marge de l'assassinat du préfet Claude Erignac. Une note de la direction centrale des renseignements généraux, concernant l'endettement de personnalités et de nationalistes corses, a aussi été saisie.

Enfin, la copie d'un « rapport d'étape » de l'Inspection générale des Finances sur la gestion du Crédit agricole de Corse – qui avait été largement diffusé dans la presse – a été saisie dans l'appartement de Gilles Millet. Seul ce dernier document avait justifié la commission rogatoire délivrée par le juge Bruguière à l'encontre du journaliste, qu'un nationaliste corse écroué pour *« association de malfaiteurs »*, Roch Simoni, avait déclaré tenir des mains de M. Millet.

Une note de la direction centrale des renseignements généraux a été saisie

Bien que les deux premiers documents ne soient pas visés par l'information initiale d'*« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, leur découverte incidente a justifié le déferement de l'intéressé devant la quatrième section du parquet de Paris en vue d'une mise en examen, classiquement retenue à l'encontre des journalistes, pour *« recel de violation du secret de l'instruction »*.

Cette procédure qui, sous couvert de lutte antiterroriste, revient à enquêter sur les sources des journalistes, a provoqué une vague d'indignation dans la profession.

Le Syndicat national des journalistes de France 3 s'est indigné *« des pratiques indignes de la part d'un haut magistrat qui tendent à confondre enquête de fond et gesticulation médiatique »*, tandis que l'Union syndicale des journalistes CFDT a saisi le ministre de la communication, Catherine Trautmann, de *« cette affaire grave pour la profession »*.

Erich Inciyan

L'Unedic revalorise de 1,9 % les allocations-chômage

LE CONSEIL d'administration de l'Unedic a décidé une revalorisation uniforme de 1,9 % de toutes les allocations-chômage, à compter du 1er juillet, ce qui correspond à une hausse de 0 9 % du pouvoir d'achat pour les demandeurs d'emploi, compte tenu d'une inflation à 1 %. Cette augmentation est plus faible que celle décidée en 1997, quand les partenaires sociaux s'étaient mis d'accord sur une augmentation de 2,2 %. Les discussions entre le patronat et les syndicats ont débouché sur ce chiffre de compromis, le CNPF proposant une revalorisation de 1,5 %, tandis que la plupart des syndicats demandaient 2,3 %. Seule la CGT a manifesté son opposition.

Le plancher mensuel, à partir duquel la diminution de l'allocation unique dégressive (AUD) ne s'applique plus, passe de 3 168 à 3 228 francs par mois. Les partenaires du régime d'assurance-chômage ont décidé de reporter à l'automne l'examen des fonds sociaux et ont commandé un bilan du premier semestre 1998, pour apprécier les effets de la réforme adoptée l'an passé, qui a abouti notamment à une externalisation de mesures d'urgence (aide au logement, à l'énergie...).

Cent cinquante militants des collectifs de chômeurs (AC !, Apeis, MNCP, CGT-chômeurs) manifestaient, mercredi 1er juillet, aux abords du siège de l'Unedic, pour demander une *« refonte totale »* de l'indemnisation du chômage. Maryse Dumas, membre du bureau confédéral de la CGT, participait à la manifestation. Au nom d'AC !, Claire Villiers a réclamé une nouvelle fois *« la fin de la dégressivité, un revenu pour les jeunes et un relèvement significatif des minima sociaux »*. Richard Dethyre, président de l'Apeis, a rappelé que *« malgré le mouvement de décembre-janvier, la situation ne s'est pas suffisamment améliorée »*. Le MNCP a demandé au gouvernement d'*« étendre »* l'augmentation de 2 % du SMIC *« à l'ensemble des minima sociaux »*.

SOLDE FINANCIER

Les services de l'Unedic ont aussi révisé à la hausse leurs prévisions d'emploi pour les mois à venir, ce qui permettra au régime d'assurance-chômage de rester légèrement excédentaire. L'Unedic prévoit une baisse de 180 000 demandeurs d'emploi en 1998 et de 110 000 en 1999, ainsi qu'une création de 310 000 emplois en 1998, et de 230 000 postes pour 1999. Dans ses projections, l'Unedic précise qu'elle n'a pas pris en compte les effets de la loi sur les 35 heures, *« faute d'information précise sur le rythme et les modalités concrètes de sa mise en œuvre après négociation dans les entreprises »*. Enfin, la population active devrait augmenter *« fortement de 250 000 personnes »*, en 1998.

Le solde financier du régime d'assurance-chômage pourrait être en excédent d'environ 700 millions de francs en 1998 et de 1,8 milliard de francs en 1999, ce qui constitue un redressement par rapport aux précédentes prévisions. En mars, l'Unedic tablait encore sur un déficit de son régime de 1,079 milliard de francs en 1998.

Alain Beuve-Méry

DÉPÊCHE

■ **TENNIS :** Nathalie Tauziat devait jouer contre la Biélorusse Natacha Zvereva en demi-finales d'un tournoi du Grand Chelem pour la première fois de sa carrière, jeudi 2 juillet, à Wimbledon. Agée de trente ans, la Française, tête de série n° 16, a battu l'Américaine Lindsay Davenport, n° 2, en quarts de finale (6-3, 6-3).

Tirage du *Monde* daté mardi 7 avril 1998 : 480 057 exemplaires 1-

Le gouvernement crée une commission pour réexaminer les dossiers des sans-papiers

Cette instance sera présidée par Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat

UN TOURNANT vient d'être pris dans le conflit des sans-papiers. La mise en place d'une commission administrative *ad hoc* composée de hauts magistrats et de hauts fonctionnaires de préfecture et destinée à présider à l'examen des recours déposés par les déboutés de l'opération de régularisation, devait faire l'objet, jeudi 2 juillet en fin d'après-midi, d'une ultime réunion de concertation à Matignon entre les cabinets du premier ministre et du ministre de l'intérieur.

Politiquement, le principe de la création de cette instance, destinée à désamorcer le mouvement de protestation marqué notamment par la grève de la faim du temple des Batignolles, à Paris, a été retenu, mardi, lors de la rencontre hebdomadaire entre Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement. Cette décision intervient d'autre part à la veille du vote, vendredi, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) d'un avis critiquant l'application restreinte des critères de régularisation et demandant l'intervention du médiateur de la République

Dans l'esprit du gouvernement, cette commission administrative, située au ministère de l'intérieur, ne s'apparente nullement à une commission de conciliation ou à un quelconque collège de « sages » et ne doit pas remettre en cause le travail de l'administration. Cette instance sera présidée par Jean-Michel Galabert, président de section honoraire au Conseil d'Etat. Dès le début de l'opération de régularisation M. Galabert avait été chargé d'une mission d'harmonisation par le gouvernement. A la fin de mai, il avait mené, avec succès, une médiation entre le gouvernement et les étrangers frappés par la « double peine » qui observaient une grève de la faim à Lyon.

La commission sera placée auprès de Jean-Marie Delarue, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ). Forte d'une demi-douzaine de membres, la commission de régularisation réunira de hauts magistrats de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes ainsi que des secrétaires généraux de préfectures les plus concernées.

Formellement, les critères de régularisation définis par la circulaire Chevènement du 24 juin 1997 ne seront pas modifiés. Mais certaines restrictions à leur mise en œuvre pourraient être réexaminées. Ainsi, la commission devrait fournir des instructions plus précises aux fonctionnaires chargés de l'appliquer, ouvrant la porte à un réexamen plus conciliant.

BONNE VOLONTÉ

Cette décision contraste avec les déclarations musclées de M. Chevènement rapprochant la grève de la faim observée par des sans-papiers chinois des filières clandestines. Elle ne constitue toutefois pas tout à fait une surprise. Depuis mardi, des signes de bonne volonté avaient en effet été donnés aux sans-papiers en grève de la faim au temple des Batignolles et à leurs soutiens. Le ministère de l'intérieur s'est ainsi directement adressé au troisième collectif, par la voie d'une lettre signée du conseiller de M. Chevènement, en charge du dossier. *« Si le troisième collectif souhaite présenter les recours qu'il soutient, je suis à votre disposition »* écrivait, mercredi 1er juillet, Patrick Quinqueton. Sur le fond, la ligne n'avait pas encore changé, mais *« c'est le premier contact direct avec nous depuis le début de la grève »*, soulignait déjà l'anthropologue Emmanuel Terray, en grève de la faim depuis quinze jours.

De son côté, la ministre de la culture, Catherine Trautmann, avait écrit aux trois présidents de la société des réalisateurs de films, Robert Guédiguian, Cédric Klapisch et Jean-Henri Roger, tous trois parrains de sans-papiers. Tout en restant solidaire du gouvernement et des *« très nombreuses régularisations »* déjà réalisées, elle ajoutait : *« Je ne nie pas que des erreurs d'appréciation dans l'examen des situations aient été commises »*. Mercredi 1er juillet, les grévistes des Batignolles avaient enfin reçu la visite de François Loncle, secrétaire national du PS chargé de l'immigration.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

هكذا من الاهل

LES TEMPS FORTS

● 1 SAINT-DENIS
La France rencontre **l'Italie** en quarts de finale, vendredi 3 juillet, à 16 h 30, au Stade de France. C'est la trente et unième confrontation entre les deux équipes depuis 1910. Elles avaient fait match nul lors de la dernière, le 11 juin 1997, lors *du tournoi* de France (2-2).

● 2 NANTES
Le Brésil rencontre le **Danemark**, tombeur du Nigeria, vendredi 3 juillet, au stade de la Beaujoire, à 21 heures.

● 3 MARSEILLE
Les Pays-Bas rencontrent *l'Argentine*, *samedi 4 juillet*, au Stade-Vélodrome, à 16 h 30. Les Argentins avaient éliminé l'Angleterre en huitièmes de finale, mardi 30 juin, lors de la première séance de tirs au but du Mondial.

● 4 LYON



Emmenée par son capitaine et attaquant Jürgen *Klinsmann*, (trois buts depuis le début du Mondial) **l'Allemagne** rencontre la **Croatie**, en ce dernier quart de finale, samedi 4 juillet, à 21 heures.

● 5 TÉLÉVISION
VENDREDI 3 JUILLET
France 3
France-Italie, à 16 h 10
Canal Plus
France-Italie, à 16 h 30
France 2
Brésil-Danemark, à 20 h 50
Canal Plus
Brésil-Danemark, à 21 heures
SAMEDI 4 JUILLET
TF 1
Pays-Bas - Argentine, à 16 h 15
Canal Plus
Pays-Bas - Argentine, à 16 h 30
TF 1 et Canal Plus
Allemagne-Croatie, à 20 h 45.



PAULO WHITAKER/REUTERS

EXIGENCES Personne au Brésil ne réclame la tête de Ronaldo. Mais, avec trois buts au compteur, certains le trouvent en deçà de sa réputation.

Les maîtres italiens passent l'épreuve de français. Et inversement

UNE AFFAIRE de bons amis, le match France-Italie, vendredi *3 juillet à Saint-Denis*. Des types qui se connaissent bien. Notre équipe nationale fleure bon le Transalpin depuis quelques années. Les clubs de la péninsule ont beaucoup recruté en France. Un honneur, sans doute, puisque le Calcio est considéré comme la plus forte des compétitions nationales. Sept joueurs français, et non des moindres (évidemment ils ne vont pas choisir les plus mauvais), défendent pendant l'année les couleurs de clubs italiens. Youri Djorkaeff joue à l'Inter Milan, Zinedine Zidane et Didier Deschamps à *la Juventus* Turin, Vincent Candela à l'AS Roma, Marcel Desailly au Milan AC, *Alain Boghossian à la Sampdoria* Gênes et Lilian Thuram à Parme. Sans compter Christian Karembeu, qui, avant de rejoindre le Real Madrid, portait le maillot de Gênes, Laurent Blanc, un ancien Napolitain, et Christophe Dugarry, un ex du Milan AC. En tout, cela fait dix « italiens » côté français, presque une équipe complète. Ils ont trouvé, de l'autre côté des Alpes, des salaires mirobolants, des exonérations fiscales qu'on leur refuse ici, et du prestige en forme de cerise sur le gâteau.

Voilà donc que, de retour au pays pour cause de mobilisation générale, nos mercenaires *trouvent sur leur route les représentants de leur généreux pays* d'accueil. Il y a là l'occasion de régler des questions importantes. Les footballeurs italiens sont-ils meilleurs que leurs immigrés de luxe ? Ce sera l'objet de la rencontre du Stade de France. En attendant, on fait le beau. Deschamps : *« On aura à cœur de leur prouver que c'est nous les meilleurs. »* Desailly : *« Les Italiens ne m'ont pas particulièrement impressionné depuis le début de la compétition. »* Djorkaeff : *« Nous leur prouverons que nous aussi, nous sommes de grands compétiteurs. »* Jacquet : *« On se connaît par cœur. Je pense que le foot français a comblé son retard. »* Le *« on se connaît par cœur »* est un leitmotiv. Mais qu'en penser ?

« ON SE CONNAÎT PAR CŒUR »

Côté italien règne le calme des vieilles troupes. *Pas de menton* levé, pas de phrase de jeune coq. Une prudence exemplaire, mais qui fait craindre. Dino Baggio : *« On se connaît par cœur. Mais cela ne donnera un avantage ni aux uns ni aux autres. »* L'entraîneur Cesare Maldini : *« On se connaît très bien, et j'espère tout savoir d'eux. »* Allez tirer des conclusions de ce langage de béton ! Auraient-ils peur, comme l'annonce la presse italienne, d'avoir *« enfanté des monstres »* ?

En comparaison, le second match de vendredi, Brésil-Danemark, paraît enfantin à décrypter. Qui accorde une chance aux Danois ? *Eux seuls peut-être*, et encore... une toute petite. Tout, alors, est prêt pour la surprise du *siècle. Un match à suivre*, donc.

Revenant aux Italiens, leurs seules déclarations engagées portent sur un match où ils n'avaient rien à faire : le déjà fameux Argentine-Angleterre du mardi 30. Ils volent au secours de David Beckham, expulsé par l'arbitre en début de seconde mi-temps. Gianluca Pagliuca, le gardien de la Squadra, et le défenseur Fabio Cannavaro *hurlent* à l'injustice et au déplorable arbitrage. Le pauvre Beckham en a bien besoin. *Son carton rouge a* ravagé l'Angleterre. Même le prince Charles s'est fendu d'un *commentaire, mais laconique : « C'était vraiment triste, n'était-ce pas ? »*

Tony Blair, qui a regardé le match en famille, a été plus disert. Il a déclaré que ce fut une des rencontres *« les plus excitantes »* qu'il ait vues. Il a encensé le jeune Michael Owen, dix-huit ans, *« un modèle pour le pays »*, et, s'il a condamné les hooligans, il est resté prudent sur le cas de Beckham. La presse ne *pardonne pas au milieu de terrain* de Manchester United d'avoir été expulsé, laissant ses camarades faire face, à dix contre onze, aux assauts des Argentins.

HARO SUR BECKHAM

Les tabloïds ne s'interrogent *pas sur la décision arbitrale. Ils* tirent à vue. Tout ce qui touche à Beckham, véritable rock-star du *football britannique*, fait vendre. Pour les médias, cette affaire d'expulsion est pain béni. *« Dix garçons héroïques et un imbécile »*, titre le *Mirror*. Une radio londonienne a posé *la question* à ses auditeurs : Beckham doit-il être interdit à vie de sélection *dans l'équipe nationale anglaise* ? 5 000 personnes ont répondu « oui » en quelques *heures*.

Vingt-trois ans et un physique de play-boy, Beckham est payé, *dit-on, 8 millions de livres par an* (environ 80 millions de francs). Il entretient depuis plusieurs mois une *liaison avec Victoria Adams*, l'une des fameuses Spice Girls. Les bookmakers londoniens ont immédiatement ouvert des paris sur l'avenir du couple. Survivra-t-il à l'année en cours ? On peut jouer « non » à 16 contre 1.

Beckham se *confond* en excuses. *« C'est sans aucun doute possible le pire moment de ma carrière*, a-t-il déclaré dans un communiqué rendu public par son agent. *Je me suis excusé auprès de mes partenaires et je veux que tous les supporteurs sachent combien je suis désolé. »* Son geste ? Une légère ruade dans les tibias d'un Argentin qui l'avait *écrasé au sol*. Heureusement il n'y a pas que les Italiens à venir à son secours. Tony Blair : *« Je pense que personne n'est plus mal à l'aise que lui aujourd'hui. »* La presse a assiégé le domicile des parents du joueur dans le nord-est de Londres. Sa mère, Sandra, *est apparue en pleurs pour dire* combien, malgré tout, elle était fière de lui. L'entraîneur, Glenn *Hoddle, prend sa défense et reconnaît* que, s'il a fait une bêtise qui a coûté cher à l'équipe, il ne *doit pas porter seul la responsabilité* de la défaite.

Son sponsor, Adidas, ne l'a pas lâché, *c'est le principal. Dans un* communiqué, la firme a fait savoir qu'elle continuerait malgré son erreur *à soutenir ce « joueur exceptionnel »*. Beckham devait prendre l'avion mercredi soir pour rejoindre, à New York, sa fiancée, qui est en tournée avec les Spice Girls... Quelle histoire !

Jacques Buob

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Pour qui la fève noire ? Pour qui la défaite ?

UN JOUR, deux jours sans match. Est-ce possible ! Que *faire, mais que faire ?* Ce sevrage est par trop brutal après des semaines où l'on frisa l'overdose. Au pain sec et à l'eau, comme autrefois lorsque les bons pères enseignants voulaient faire expier leurs chahuts tapageurs et leurs paresses *coupables aux cancres*.

Au pain sec et à l'eau ! Et vous nous ferez cent lignes, mon gaillard, ce qui vous apprendra à nous faire prendre des ballons pour des lanternes ! Cent lignes ? Cent lignes ! Soit, mais que dire, que dire ? Parler de *France-Italie et de notre bon* président qui y sera, vendredi, parce qu'il n'y a tout de même pas qu'un Jospin dans la vie, notamment celle des stades.

Bien sûr, c'est plutôt rigolo, ce marquage à la culotte entre les deux principaux personnages de l'Etat. Le football, c'est moi ! Non c'est moi ! Un match pour Chirac, un match pour Jospin. *Paille-foin, ou* foin-paille, ne fâchons personne, la cohabitation-crampons. *C'est véritablement un* métier que de voler ainsi au secours de la victoire, pour des *compagnons de sondages*, très à la hausse ces temps-ci au classement national des buteurs.

SUBTILS ÉQUILIBRES

Où cela risque de devenir plus compliqué, c'est lorsque le présent du jour aura à gérer la défaite. Si, évidemment, défaite il y a ! Imaginons, par exemple, et c'est parfaitement imaginable, que ces Italiens qui connaissent désormais le football français comme leur poche, vu que le Calcio utilise le meilleur de nos troupes *comme le Vatican recrute* ses troupes hallebardées en Helvétie, imaginons donc que ces hôtes indélicats poussent la malséance jusqu'à dérober l'argenterie de famille. C'est tout à fait imaginable. Cela s'appelle même le réalisme italien, atroce chose qui est au football ce que *Le Voleur de bicyclette* est au Tour de France.

Ce serait la fin d'une cohabitation harmonieuse. Pour qui la fève noire ? Pour qui la défaite ? *On imagine* déjà la symbolique de ce moment, les conseillers en communication chargés, de part et d'autre, de trouver les mots qui consolent et soignent. Amis et chers voisins Italiens, un beau geste donc ! Ne gagnez pas vendredi, la France vous le demande humblement, à genoux, pour l'équilibre de ses champions.

Car, enfin, tout se passe au mieux et le calendrier politico-footballistique répond aux plus subtils équilibres. Il y eut France-Paraguay, Jospin. Il y a France-Italie, Chirac. Ensuite un éventuel France-Allemagne, sorte de classique absolu et absolument *dangereux*, nécessitant d'évidence la cohabitation sacrée, Chirac-Jospin. Et enfin la finale France-*quelque chose*. Au choix : Brésil, Argentine, Pays-Bas ou qui l'osera s'il l'ose. Et là encore la dure loi de la cohabitation s'imposerait, *protocolaire comme cérémonie* du 14 Juillet à l'Arc de triomphe : Jacques Chirac devant, *remettant* la Coupe, à l'équipe de France ; Lionel Jospin derrière, respectueux comme un pou.

D'Afrique où il séjournait, Jacques Chirac a fait ce songe *étrange et merveilleux* : *« Je serais le plus heureux des hommes si le 12 juillet* (...) » Le plus heureux des hommes ! *Ah çà*, Messieurs les Italiens ! Seriez-vous aussi des voleurs de bonheur qui priveraient la France d'un président heureux et tout un pays d'une double ration de 14 Juillet ?

هكذا من الاصل

LES CHIFFRES DU JOUR

26

C'est le nombre de millions de Britanniques qui étaient devant leur poste de télévision mardi 30 juin, au plus fort de la tension du match Argentine-Angleterre, lors de la séance des tirs au but, selon un communiqué d'ITV qui retransmettait la rencontre. La chaîne commerciale a précisé que 23,7 millions de Britanniques avaient regardé en moyenne ce match de huitièmes de finale du Mondial. La part de marché était de 80 %. Le nombre de téléspectateurs a atteint 26 millions – un record – lors des tirs au but remportés 4-3 par les Argentins. Seules deux émissions ont déjà fait mieux : l'épisode d'un sitcom de la BBC diffusé à Noël 1996 (24,3 millions) et une émission de la BBC en 1979, « To the Manor Born » (23,9 millions).

700

C'est le nombre des interpellations effectuées à ce jour par la police à l'occasion des incidents depuis le début de la Coupe du monde, indiquait mercredi soir le ministère de la justice. A la suite de ces interpellations, 140 poursuites pénales ont été engagées, précise la chancellerie, dont 93 ont été exercées selon la procédure dite de « comparution immédiate ». Parmi ces 140 poursuites, 62 portent sur des violences sur agents de la force publique, 20 sur des vols avec violences et 16 sur des dégradations volontaires, précise le communiqué.

LES ARBITRES

ITALIE-FRANCE

La rencontre Italie-France sera arbitrée par l'Ecossais Hugh Dallas, le 3 juillet, à 16 h 30, au Stade de France. Il sera assisté de l'Anglais Mark Warren et du Roumain Nicolae Grigorescu.

BRÉSIL-DANEMARK

Brésil-Danemark sera arbitré par Gamal Ghandour, vendredi 3 juillet, à Nantes à 21 heures. L'Egyptien sera assisté du Tunisien Mohamed Mansri et du Malien Dramane Dante.

Solide en défense, royale en attaque : éternelle Italie

France-Italie. Un système de jeu éprouvé : ne pas prendre de but pour mieux en marquer

IL EN FAIT L'AVEU sans détourner le regard. Et personne n'oserait le contredire. Cesare Maldini, l'entraineur de la Squadra azzurra, n'a rien inventé. Plutôt conservateur, par nature autant que par nécessité, il a posé le jeu de son équipe sur une terre largement défrichée. Et choisi de respecter un vieil adage du football, selon lequel la meilleure façon d'éviter la défaite est encore de ne pas prendre de but.

Depuis le début du Mondial, le système de jeu italien n'a donc pas bougé d'un pouce. Une défense à quatre, appliquée à pratiquer en toutes circonstances un rigoureux marquage individuel. La blessure d'Alessandro Nesta, renvoyé prestement se faire soigner au pays, a perturbé un temps l'équilibre italien. Mais Cesare Maldini a eu besoin d'une seule nuit sans sommeil pour imaginer une solution de rechange. Il a titularisé l'inusable Giuseppe Bergomi, trente-quatre ans, au poste de libero. Et l'équipe italienne ne s'en porte pas vraiment plus mal. Elle a encaissé un seul but au cours de ses trois dernières rencontres, jouées face au Cameroun, à l'Autriche et à la Norvège.

UNE RÉSERVE DE LUXE

Le milieu de terrain, lui, semble au premier regard pêcher par excès de discrétion. Dino Baggio, Luigi Di Biagio, Demetrio Albertini et Francesco Moriero, les quatre titulaires italiens en huitièmes de finale face à la Norvège, ne paraissent pas de taille à marquer leur époque. Et bien malin qui oserait sortir de ce carré de simples valets le nom d'un roi du jeu. Mais le premier, fidèle de Cesare Maldini, excelle dans l'art de la relance. Et ses qualités défensives ont été jugées suffisantes pour le désigner volontaire pour camper solidement dans l'ombre de Zinedine Zidane. Quant au second, un gaillard au crâne rasé et au souffle sans limite, il a profité du Mondial pour sortir de sa réserve et donner de la voix.

Une défense sans faille, un milieu de terrain sans génie, mais sûrement irréprochable. Classique, tout cela. Et pas franchement terrifiant. Mais la grande force de l'Italie, dans ce dernier Mondial du siècle, se trouve en attaque. Au premier tour de la compétition, cette équipe présumée défensive a marqué sept fois. Un record. A lui seul, Christian Vieri a réussi cinq des huit buts depuis le début de la compétition. Alessandro Del Piero, son probable partenaire pour affronter la France, n'a pas encore pu l'imiter. Mais les experts ne s'inquiètent pas pour lui. Meilleur buteur de la Ligue des champions cette saison (dix réalisations), il attend sagement son heure. Et se dit prêt à renoncer au plaisir égoïste de pousser seul le ballon vers le fond des filets pour servir la cause nationale.

Autre force italienne : un banc de touche à faire saliver d'envie tous les agents de la planète football. Titulaire en début de tournoi, Roberto Baggio a cédé depuis la place à Alessandro Del Piero. Filippo Inzaghi, l'élégant buteur de la Juventus Turin, n'a pas encore chanté l'hymne national en short et maillot bleus. « Mais je veux bien être remplaçant toute la Coupe du Monde si l'Italie l'emporte en finale », confiait-il dernièrement.

Alain Mercier, à Senlis

JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

Sept buts inscrits lors du premier tour : la force de l'Italie, c'est aussi l'attaque.

Cherche, passionnément

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

L'ENTRAÎNEMENT, toujours l'entraînement. Matin, soir. Soir, matin. C'est cette routine qui a le plus manqué à Aimé Jacquet depuis qu'il est à la direction technique nationale. Avec la Coupe du monde 1998, il a retrouvé le rythme de vie d'un entraineur de club. Le contact permanent avec ses vingt-deux internationaux agit sur lui comme un élixir de jouvence : « J'aime le travail quotidien avec les joueurs, avoue-t-il, car il y a un enrichissement mutuel. » Il faut de graves circonstances exténuantes pour qu'il annule, comme mardi 30 juin, la journée de labeur qu'il avait prévue. Un entrainement selon Aimé Jacquet n'est pas chose futile, que l'on aborde par-dessus la jambe. Avant chaque séance, il a l'habitude d'expliquer longuement aux joueurs ce qu'il vont faire et dans quel but. Sur le terrain, tout est prêt, programmé, minuté. Même lors des sessions que le règlement de la Fédération internationale (FIFA) oblige à ouvrir au public, il n'y a pas de place pour l'improvisation. Que dire de celles qu'il tient à huis clos, comme ce mercredi 1er juillet, pour préparer tactiquement le choc contre l'Italie. « Aimé est un modèle d'organisation, de programmation et de mise en place des exercices », souligne Raymond Domenech, qui joua sous ses ordres à l'Olympique lyonnais.

AIMÉ JACQUET

Organisé, méthodique, rigoureux, on s'en doutait. « Mais il ne faut pas enfermer Aimé dans cette image, c'est un créatif », avertit Gérard Houllier, le directeur technique national. Il peut consacrer deux bonnes heures à imaginer une séance dans les moindres détails. Un travail d'artiste de l'éphémère : chaque soir, la création finit dans la corbeille à papiers ; chaque matin, l'imagination reprend le pouvoir. Comme un chef cuisinier introduit des variantes dans ses recettes, Aimé Jacquet est en quête perpétuelle de plaisirs nouveaux. « Il faut surprendre le joueur », estime-t-il, prenant le contre-pied d'entraineurs comme Robert Herbin ou Artur Jorge qui répètent à l'infini les mêmes exercices. Le patron des Bleus a hérité cette âme de chercheur de son premier entraîneur, Jean Snella, dont « les séances étaient d'une richesse et d'un contenu incroyables ». Ce savoir, dont il s'imprégnait avec la ferveur de l'autodidacte, Aimé Jacquet a toujours souhaité le faire partager. Jeune footballeur professionnel de 24 ans, il allait, plusieurs soirs par semaine, entraîner la petite équipe d'Izieux (Loire) où jouaient ses anciens camarades d'usine. Trente ans plus tard, la passion est intacte.

Chaque matin, l'imagination reprend le pouvoir

Christian Vieri, le « muet » qui fait parler la poudre

CET HOMME est dangereux. En quelques coups de pied, de tête ou du genou, il démolit les mythes les plus solides et fait voler en éclats les idées reçues. Taciturne, peu disert, il accomplit sa tâche sans jamais s'encombrer du moindre commentaire. Il travaille souvent seul, en silence, puis disparaît dans l'ombre. On l'appelle le « muet ». Mais le surnom ne le trouble pas. On raconte même qu'il s'en amuse. Son vrai nom : Vieri. Christian Vieri. Fils et petit-fils de footballeurs professionnels, il a suivi la trace familiale faute d'en dénicher une meilleure. Mais, futé, il en a transformé l'allure pour imposer son propre style. Enzo, son grand-père, était gardien de but. Roberto, le père, jouait au milieu du terrain. Lui sera avant-centre. Un buteur. Un vrai.

Sa marque de fabrique ? La différence. Christian Vieri ne ressemble à rien de connu dans le football italien. Cheveux courts et plutôt clairs, regards pâlots, mâchoire épaisse, il avance dans l'existence en roulant des épaules. Plus proche d'un boxeur poids lourd que d'un ailier dribbleur, il ne perd jamais son temps à caresser la balle du bout de la chaussure, jouer au matador avec les défenseurs adverses et faire des ronds de jambe autour de la surface. L'antithèse d'un Roberto Baggio, le parfait contraire d'un Alessandro Del Piero. Le ballon, Christian Vieri ne s'en approche que pour le frapper avec force. Il cogne, marque et ébauche un sourire. Le boulot, rien d'autre. Et peu lui importe que les gens, au pays, s'interrogent parfois sur l'origine de ce gaillard tellement peu italien. Ses comptes personnels, depuis le début du Mondial, imposent le respect : 14 tirs dont 10 parfaitement cadrés, 5 buts. Phénoménal.

Ce refus de la norme, le jeune homme avoue l'avoir sûrement hérité de l'enfance. Sa mère, française, lui a enseigné tout jeune le goût de la distinction. Et de son père, un Italien de vieille souche, Christian Vieri a reçu comme en legs une humeur de baladin. « Il ne tient pas en place », s'amuse aujourd'hui le fils. Longtemps professionnel dans le championnat italien, Roberto Vieri a choisi l'exil le plus lointain pour enterrer discrètement sa carrière de joueur. Il a quitté le pays et posé ses malles en Australie, où l'attendait un dernier contrat au Marconi de Sydney, le club de la communauté italienne. La famille a suivi. Et accueilli sans une grimace la décision du père de prolonger pour un temps le séjour. De joueur, Roberto Vieri était devenu entraîneur.

SIX CLUBS EN SEPT ANS

En Australie, Christian Vieri a découvert le sport. Du rugby, de la natation, de l'athlétisme et du cricket. Mais point de football. Au moins les premiers temps. « J'ai débuté en club à douze ou treize ans, explique-t-il. Je n'avais aucune technique, mais j'étais costaud et j'aimais la bagarre. Alors, je suis devenu attaquant. Marquer un but me semblait le geste le plus simple. » A quinze ans, l'adolescent est envoyé par ses parents calmer ses ardeurs de rebelle et retrouver un rien d'accent italien chez son grand-père, le vieil Enzo, au fond de la Toscane. Un séjour estival, rien de plus que des vacances. Mais ces quelques semaines passées loin de Sydney vont transformer son existence. En Italie, Christian Vieri découvre sa propre culture, jusque-là peu visible. Il sera footballeur. « C'était sans doute inscrit dans mes gènes », avoue-t-il aujourd'hui.



SYGMA/TEMPSPORT

Son bilan depuis le début du Mondial : 14 tirs, dont 10 cadrés, 5 buts.

La suite le révèle fidèle à sa nature. Il abandonne l'Australie comme il l'avait approchée, sans un mot, une valise à la main et le cœur léger. « Mes parents sont restés, dit-il. Moi, je devais rentrer au pays pour tenter de faire carrière. »

Passionné mais plus encore opportuniste, Christian Vieri ne renonce pas à son goût de la bougeotte. En sept années de professionnalisme, il a déjà poussé la porte de six clubs. On le croit instable. Il s'explique, dans un soupir d'ennui : « Cela n'a rien d'extravagant. Changer d'équipe, même tous les ans, c'est un peu le lot d'un footballeur. Moi, je n'ai jamais trouvé cela anormal. »

L'an passé, l'Atletico Madrid a payé 120 millions de francs pour le débaucher de la Juventus Turin et satisfaire son envie de découverte. En Espagne, il a fait le boulot, marqué 24 buts dès sa première saison et terminé meilleur buteur du championnat. Aux dernières nouvelles, l'Italie offrirait sa chemise pour le ramener au pays. On l'annonce à Rome ; il se refuse au moindre commentaire. Et, timide, se laisse aller à un étroit sourire lorsque la presse lui rapporte les propos de Giovanni Agnelli, le patron de Fiat, qui aurait assuré en public que Vieri était « l'homme du Mondial ». Il se dit honoré, puis s'enveloppe de silence. Vendredi 3 juillet 1998, un match l'attend au Stade de France. Il n'aura pas besoin de mots. Et il en est ravi.

A. M., à Senlis

TROIS QUESTIONS À GIANLUCA PAGLIUCA

1 **Gianluca Pagliuca, vous étiez titulaire dans l'équipe d'Italie qui a joué la Coupe du monde 1994, vous voilà à nouveau en poste, quatre ans plus tard, à la faveur du forfait, sur blessure, d'Angelo Peruzzi. Est-il facile de jouer un tournoi dans ces conditions ?**

Je me sens davantage maître de mon sujet qu'il y a quatre ans. Lors de notre match contre la Norvège, en huitièmes de finale, j'ai eu vraiment de très bonnes sensations. Je me sens comme un jeune homme. J'ai trente et un ans, mais, pour un gardien, c'est comme avoir vingt-sept ans pour un joueur de champ. L'arrêt que j'ai effectué devant Tore-André Flo, contre la Norvège, est sans doute le plus beau que j'aie jamais effectué en équipe d'Italie. Je ne me prends pas pour autant pour le meilleur gardien du monde. Je suis simplement le gardien d'une équipe qui vise le titre de champion du monde 1998.

2 **Cela passe par une victoire devant la France...**

Ce match contre la France, je le sens bien, ce sera un grand match. C'est maintenant que tout commence. Ce qui s'est passé depuis le début de la Coupe du monde ne compte plus. Nous voilà au pied du mur, obligés de battre l'une des meilleures équipes de cette Coupe du monde si nous voulons poursuivre notre chemin. Nous connaissons très bien les Français, ils nous connaissent également. Ce sera donc une rencontre très équilibrée. L'équipe qui commettra la première erreur risque de ne pas s'en relever. La France jouera chez elle, et sera donc légèrement favorite, mais cela peut se retourner contre elle si elle gère mal la pression. Je suis convaincu que nous allons la mettre en difficulté. Cela fait vingt ans que l'Italie n'a pas battu la France en match international.

3 **Que craignez-vous de la part des Français ?**

Ils peuvent marquer à tout moment. J'ai remarqué les deux jeunes attaquants, Thierry Henry et David Trezeguet, qui sont très remuants, je sais que Zinedine Zidane est un grand joueur, mais c'est Youri Djorkaeff que je crains le plus. Cette année, il a toujours joué un rôle déterminant dans les grandes occasions. Nous évoluons dans le même club, l'Inter Milan, mais, là, nous serons adversaires pendant quatre-vingt-dix minutes, sans arrière-pensées ni ambiguïté.

Propos recueillis par Gilles van Kote, à Senlis

هكذا من الأصل

Le sous-short n'est pas un sous-produit

● **ACCESSOIRE PROTECTEUR.** Venant briser l'harmonie du trio maillot-short-bas, le sous-short a fait son apparition dans la tenue du footballeur à *la fin des années 80*. Conçu en néoprène isolant (il existe également des modèles en Lycra), il est avant tout destiné à maintenir les muscles de la cuisse *« au chaud »* en hiver. Porté au plus près du corps, il supprime les frottements inconfortables entre le short et la peau. Contrairement à son *« cousin »* cycliste, le cuissard du footballeur ne comporte pas de peau de chamois naturelle ou synthétique à l'entrejambe, puisque, les amateurs du ballon rond l'auront remarqué, le joueur de football, à l'exception de quelques remplaçants professionnels, n'évolue jamais assis.


VINCENZO PINTO/REUTERS

● **ESTHÉTIQUE RÉGLEMENTÉE.** Quelques mois après son apparition sur les pelouses de première division, le sous-short devient un phénomène de mode. Il est très apprécié des joueurs, qui, rivalisant d'originalité, le portent de toutes les couleurs. Cette esthétique est jugée *« trop frivole »* par la Fédération internationale (FIFA). Désormais, le sous-short *doit être de la même couleur que le short et « se fondre avec le reste de la tenue »*.

● **SPÉCIAL GARDIENS.** Une fois de plus, les gardiens de but, qui restent le plus souvent en pantalon, se distinguent des joueurs de champ. Leur sous-short en néoprène est plus épais (3 mm) et solidement rembourré de mousses EVA aux hanches (4 mm) afin d'amortir les chocs. Son poids (environ 400 g) alourdit évidemment le joueur d'autant, mais le confort est à ce prix.

● **PRODUIT ATTRACTIF.** Le phénomène du sous-short, qui avait conquis la majorité des joueurs professionnels au début de la décennie, *« s'essouffle depuis trois ans »*, remarque-t-on chez Adidas, même si la commercialisation du produit auprès du grand public rencontre un réel succès, *« notamment chez les plus jeunes »*, précise un responsable marketing de l'enseigne Go Sport. *Le sous-short classique se négocie à partir de 60 F*, le sous-short rembourré pour gardien de but autour de 279 F.

Cédric Ryan

La bataille du milieu sera la clé du match

Pour les expatriés en Italie, l'heure est venue de montrer que les élèves ont dépassé les maîtres dans le domaine du réalisme

« CE SERA le match le plus important de ma carrière, aucun autre ne comptera davantage, même pas une éventuelle finale de Coupe du monde, le 12 juillet. » Marcel Desailly a pesé chaque syllabe de sa déclaration avant de planter le décor du quart de finale qui opposera l'équipe de France à l'Italie, vendredi 3 juillet, au Stade de France. *« C'est le vrai départ du Mondial pour moi »*, a enchaîné Zinedine Zidane, de retour aux affaires après deux rencontres passées sur le banc pour cause de suspension. Pour les expatriés du Calcio (Alain Boghossian, Marcel Desailly, Didier Deschamps, Youri Djorkaeff, Vincent Candela, Lilian Thuram et Zinedine Zidane), la compétition a pris depuis le 28 juin, date de la victoire sur le Paraguay (1-0), une tout autre résonance.

L'heure est venue, pour ces joueurs formés à l'école de la rigueur et du réalisme, de passer aux travaux pratiques. Il s'agit maintenant d'ajouter un soupçon de fantaisie pour déboussoler les maîtres transalpins. *« Nous leur avons tout appris »*, fanfaronnent les internationaux italiens. Les Bleus ont-ils tout retenu ? Suffisamment, en tout cas, pour déceler le point névralgique du choc. *« La bataille du milieu de terrain sera décisive*, annonce Marcel Desailly. *Face au Paraguay, il y avait trop d'espaces entre les lignes... »*

Vendredi, le grand Marcelo a prévu une assistance plus soutenue de la ligne défensive, ce qui évitera à Didier Deschamps *« de ne plus distinguer la couleur des maillots en fin de match »*, comme il l'a dit contre le Paraguay. Ce serait préférable, car le capitaine des Bleus sera la pierre angulaire du dispositif d'Aimé Jacquet avec, comme mission principale, le déclenchement du pressing sur le porteur du ballon adverse. *« L'Italie dispose de deux attaquants d'exception avec Christian Vieri et Alessandro Del Piero*, rappelle Didier Deschamps. *Pour les empêcher de s'exprimer, il faut les priver de ballons en harcelant les milieux italiens qui les approvisionnent. »* Le montage vidéo préparé par le sélectionneur a mis en relief la vitesse d'exécution des milieux italiens, comme en témoigne la remontée de balle de Luigi Di Biagio et sa passe décisive pour le buteur Christian Vieri face à la Norvège (1-0), en huitièmes de finale.

EN ATTENDANT ZIDANE

« On ne pourra pas se permettre la moindre erreur de concentration », estime Didier Deschamps, avant d'insister sur le respect des consignes : *« Ce sera un match très tactique. Si nous ne potassons pas notre dispositif, autant faire les valises tout de suite. »* Avec ses trois milieux récupérateurs (Demetrio Albertini, Dino Baggio et Luigi Di Biagio), l'Italie présente un profil plus défensif que la France, d'où l'importance des montées de Paolo Maldini dans le couloir gauche pour apporter le surnombre. Aimé Jacquet se laissera-t-il tenter par la titularisation d'un milieu défensif supplémentaire (Alain Boghossian) ? Ce serait un aveu de faiblesse et un retour à la désespérante formule du championnat d'Europe 1996.

Pour démantibuler le bloc italien, Youri Djorkaeff prône une participation plus importante des deux arrières latéraux (Lilian Thuram à droite et Bixente Lizarazu à gauche), qu'il a trouvé trop timorés et avares dans la livraison de centres, dimanche, face au Paraguay. A chacun sa parade, qui *n'est pas toujours dénuée d'arrière-pensées*. Les défenseurs militent pour la prudence, les attaquants pour l'audace et les individualistes pour la solution qui leur permettra de briller.

Seul Zinedine Zidane, le stratège qui fait tant défaut à l'Italie, suscite l'unanimité : *« Je sais que tout le monde attend beaucoup de moi. »* Beaucoup, c'est-à-dire le geste magique. Le joyau de la Juventus Turin s'attend à une surveillance musclée de Dino Baggio ou (et) Gianluca Pessotto. *« Je ne serai pas effacé et je ne répondrai pas aux provocations de mes adversaires »*, a-t-il promis avant de pronostiquer un *« match à l'italienne avec peu d'espaces et qui se jouera peut-être sur un coup de pied arrêté ou un exploit personnel. »*

Marcel Desailly, lui, imagine un scénario différent : *« Ce sera une opposition ouverte dans la lignée d'Argentine-Angleterre. »* Même les allusions de certains confrères italiens, *« très surpris par ses performances »*, ne lui arrachent pas une grimace. *« Qu'ils se rassurent, je suis passé au contrôle antidopage, dimanche »*, réplique-t-il. La guerre des nerfs, ça ne prend plus après cinq années passées au Milan AC.

Elie Barth, à Clairefontaine

Quelques changements dans la continuité

Avant ce trente et unième France-Italie, qui sera un des quarts de finale de la Coupe du monde 1998, chacun s'accorde à reconnaître dans le camp français que la rencontre aura *« une saveur un peu particulière »*. En tout cas, pour le sélectionneur Aimé Jacquet, le football transalpin n'a plus de secrets : *« Depuis quatre ans et demi, j'ai passé tellement de temps à observer mes joueurs dans le championnat italien. Les deux équipes se connaissent très, très bien. Je pense que le foot français a comblé son retard sur les plans physique et tactique. »* Le sélectionneur veut donc une équipe de France qui joue *« avec ses armes »* : *« Nous devrons évoluer sur nos points forts si on veut les battre. »*

Ainsi le système de jeu des Français ne devrait pas changer, vendredi 3 juillet au Stade de France. Mais quelques modifications interviendront au niveau des hommes, compte tenu du retour de Zinedine Zidane, des blessés et de l'état de forme des uns et des autres. L'équipe de départ devrait avoir la configuration suivante : Barthez – Thuram, Desailly, Blanc, Lizarazu – Deschamps, Petit (ou Boghossian) – Djorkaeff, Zidane, Pires – Trezeguet.


PAWEL KOPCZYNSKI/REUTERS

L'ancien Napolitain Laurent Blanc félicité après son but contre le Paraguay par le Milanais Marcel Desailly (au premier plan) et, à sa gauche, le Gênois Alain Boghossian, le Romain Vincent Candela et le Parmesan Lilian Thuram.

La guerre psychologique a commencé

Amabilités et intox à Clairefontaine, dans un centre de préparation aux résonances plus transalpines que de coutume

TOUTE la saison, à l'Inter Milan, Youri Djorkaeff a joué à France-Italie. Dans son club, la bien nommée Internazionale, de multiples pays sont représentés. *« A l'entraînement, pour donner plus de relief aux exercices en duel, on imagine à chaque fois que ce sont des matches de la Coupe du monde qui opposent chacune de nos nations. Quand je fais des séances de coups francs face à Pagliuca, on mime une rencontre entre les Bleus et la Squadra et on se moque l'un de l'autre. »*

Aujourd'hui, fini de rire. Le Français va rencontrer pour de bon Pagliuca en quarts de finale de la Coupe du monde, vendredi 3 juillet, au Stade de France. *S'il en* doutait encore, l'atterrissage brutal d'une nuée de journalistes italiens, mercredi *1er juillet*, à Clairefontaine, tombe à point pour le persuader que la phase de préparation au match France-Italie a commencé. De ce point de vue, la matinée débute par une défaite de la France. On apprend que la sélection nationale a perdu le tirage au sort organisé par la FIFA. Elle est donc considérée comme l'équipe visiteuse. Les Bleus joueront tout en blanc. Ils n'auront pas leur vestiaire « habituel » au Stade de France. Autre conséquence, *La Marseillaise* sera jouée avant *Fratelli d'Italia*, l'hymne transalpin. A écouter Henri Emile, l'intendant général, c'est là bonnet bleu et bleu bonnet. La rencontre n'en est encore qu'aux préséances et aux politesses.

NOS FRÈRES, NOS EMPLOYEURS

Les joueurs participent bien volontiers à cet exquis échange d'amabilités. Les Italiens, nos frères, nos amis, nos employeurs, sont d'excellents footballeurs. Ils ont le sens tactique chevillé au jeu. Leur défense est impénétrable. Leurs attaquants sont adroits et prestes. Bref, quelques truismes et confidences sur le football italien sont débités, *mezza voce*. Mais voilà, ces gens, on les observe mais on ne les admire plus. Depuis cinq ans que des passeurs ramènent les recettes de leur succès, l'équipe de France est devenue un clone de la Squadra azzurra.

Vendredi, on saura enfin si la copie a rattrapé le modèle. *« Nous sommes assez armés mentalement pour tenir la comparaison »*, assure Aimé Jacquet. L'un après l'autre, les expatriés sont venus dire, dans les *deux* langues, qu'ils n'avaient plus peur de la grande méchante louve. *« Ils n'ont plus l'avance qu'ils avaient à un moment donné »*, jure Youri Djorkaeff.

La guerre psychologique a débuté. La ligne rouge qui unissait les joueurs des deux bords a été coupée. Zinedine Zidane n'appelle plus son ami Christian Vieri. Lilian Thuram et Fabio Cannavaro s'ignorent désormais. *Les vieilles* complicités sont mises entre parenthèses. Seuls les journalistes jouent les messagers d'un camp à l'autre pour entretenir la gazette. *« Il a dit ceci de toi... Qu'est-ce que tu lui réponds ? »* Mais même celle-là, à nos Français d'Italie, on ne la fait plus.

L'ambiance reste détendue à Clairefontaine. *« Nous sommes des compétiteurs : nous savons gérer la pression »*, affirme Frank Leboeuf. Mais si les esprits sont encore embués à l'idée de cette rencontre au sommet, Aimé Jacquet se charge de tirer les corps de leur torpeur. Après deux jours de récupération, le sélectionneur a programmé deux séances d'entraînement. Sur le programme affiché dans le hall, *le premier entraînement* est fixé à 10 h 30. Le groupe est divisé en deux. Sept joueurs effectuent des *exercices d'accélération* et de course avec ballon sur un terrain avec Roger Lemerre. Les autres usinent sur un autre avec Aimé Jacquet. Thierry Henry fait travailler sa cheville à l'écart. Le docteur Jean-Marcel Ferret *laisse* planer l'incertitude sur sa capacité à jouer. L'intox est lancée.

« ENTRAÎNEMENT-MÉCHOUI »

La séance matinale relève de cette catégorie que Laurent Blanc a baptisée *« entraînement-méchoui »*. On y passe son temps à taquiner gentiment la balle, sous le regard des journalistes transalpins. La FIFA exige que chaque équipe ouvre au moins deux entraînements, entre chaque match, au public. Aimé Jacquet se plie bon gré mal gré au diktat. Comme il ne saurait être question de dévoiler quoi que ce soit de la tactique ou de la composition d'équipe, les joueurs se contentent donc d'épater la galerie dans de petits jeux anodins. Le véritable entraînement a lieu à *16 h 30, l'heure du match.*

Celui-là se fait à huis clos, bien sûr. Jean-Pierre Cantin, l'officier de sécurité, et les membres du Raid s'assurent de son respect par une inspection minutieuse des alentours. Seuls l'encadrement, les joueurs et le personnel d'entretien sont autorisés sur la pelouse. *« Là, l'ambiance est plus sérieuse »*, raconte seulement Jean-Claude Chagnolaud, responsable technique à Clairefontaine et donc témoin privilégié. Le coach n'hésite pas à élever la voix pour conspuer ou exhorter. Dans les combinaisons tactiques, chacun se *concentre pour respecter ses indications.*

Une demi-heure avant le début de la séance, les joueurs sont descendus dans le vestiaire, au sous-sol. Dans la salle *rectangulaire*, vingt-deux sièges individuels en plastique sont disposés en *U. Sur* le dernier pan de mur, une table et un tableau. La place du professeur Aimé Jacquet. Auparavant, les joueurs occupaient le pourtour complet de la pièce.

Le sélectionneur a demandé que soit modifiée la disposition du lieu afin qu'il puisse voir chaque joueur dans les yeux en délivrant son message. Simple affaire de pédagogie. Pendant que les Bleus se changent, le sélectionneur noircit le tableau de combinaisons à travailler, de bottes contre l'Italie. A cet instant, France-Italie a commencé.

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

LES HOMMES DE L'OMBRE
GABRIEL JOUGLAIN, JARDINIER

Aux petits soins pour le gazon

GABRIEL JOUGLAIN démarre chaque nouvelle journée au Centre technique national de Clairefontaine par de menus travaux pour ne pas réveiller les joueurs de l'équipe de France avec des pétarades de tondeuse à gazon. Quand ils seront debout, il *se mettra au volant de son engin* dont la barre de coupe est réglée précisément entre 2 et 2,5 cm. Pas plus, pas moins, Aimé Jacquet l'exige. L'herbe du terrain d'en*traînement doit* respecter scrupuleusement la hauteur imposée par la FIFA pour les pelouses du Mondial. Gabriel Jouglain en délimitera ensuite le pourtour, avec le même soin, 105 mètres sur 68. Les joueurs qui descendront tout à l'heure retrouveront *sur* ce carré vert des Yvelines l'espace précis de tous les stades de la Coupe du monde.

Gabriel Jouglain est un des six *préposés à l'entretien, douze* heures par jour, des espaces verts de Clairefontaine. Le terrain Michel-Platini fait l'objet d'attentions particulières. La pelouse de *ray-grass anglais* ne *doit souffrir* aucun défaut et Jean-Claude Chagnolaud, responsable technique, y veille. L'entraînement matinal est fixé à 10 heures. Une demi-heure avant, *les joueurs* descendent au vestiaire, dans le sous-sol du château. Après un exposé d'Aimé Jacquet, ils rejoignent le terrain par l'escalier *monumental. Ils le quittent pour* aller déjeuner. Pendant ce temps, Gabriel Jouglain remonte sur sa tondeuse. A cette saison, l'herbe pousse de plus d'un centimètre par jour, ce qui impose parfois deux coupes quotidiennes pour respecter les directives du sélectionneur. L'employé s'attelle ensuite à retracer les lignes. A celles, classiques, d'un terrain de football, s'en ajoutent d'autres plus mystérieuses, comme ces pointillés en diagonale. Elles dessinent un jardin à la Jacquet et correspondent à des exercices qui seront effectués à 17 heures, lors du second entraînement, le vrai, à huis clos. On imagine que c'est alors que le précieux gazon est le plus rudement mis à l'épreuve, à la fois par l'ardeur du soleil et par les galopades.

GARE AUX SANGLIERS !

Quand c'est terminé, les joueurs passent au bain collectif, au sauna, au massage. Sur la pelouse, *Gabriel Jouglain* et ses collègues s'affairent au « regarnissage ». *« On remet les touffes d'herbe en place et on sème après chaque séance*, explique Jean-Claude Chagnolaud. *Deux fois par semaine, on passe également une machine qui aère la pelouse en profondeur en perçant la croûte supérieure. »* Les jets d'eau ont été mis en marche. Un homme vérifie que la clôture électrique fonctionne, pour détourner les sangliers qui traversent parfois le domaine la nuit. Les bestioles sont venues *certains jours* massacrer le précieux gazon. Il a fallu sévir. A dix-neuf heures enfin, le dernier jardinier coupe l'eau et s'en va. Gabriel Jouglain reviendra demain matin bichonner le tapis vert de l'équipe de France.

B. H., à Clairefontaine

● LA PHRASE DU JOUR

« Avec un budget global de 512 000 francs (environ 85 340 dollars) débloqué par la Coopération française, nous avons équipé neuf salles en matériel vidéo, antennes paraboliques et décodeurs, afin que les Rwandais puissent suivre la Coupe. Il y a de 2 000 à 3 000 personnes qui y suivent les matches de l'après-midi, parce que le soir les gens n'aiment pas rentrer trop tard. Il y a dans certains quartiers comme un couvre-feu de fait. Nous avons voulu, à travers cette opération, promouvoir l'image de la France, ainsi que cet événement d'ampleur internationale qui est porteur de vertu. C'est également l'occasion de contribuer à l'émergence de petits centres culturels nationaux. »

Daniel Derrien, directeur du Centre d'échanges culturels franco-rwandais (CECFR) à Kigali, dans un entretien à l'AFP.

هكذا من الأصل

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

Le cornichon de Pâques

Le jeu est une sorte de mélange entre la pétanque et le « pallio » de Sienne

UNE JOURNÉE sans foot incite à s'interroger sur la situation de l'espèce humaine avant que ce jeu codifié par les Anglais ne devienne un référent universel, dont les règles sont acceptées et comprises dans un empire où le soleil ne se couche jamais.

Cette question, hautement métaphysique, était l'objet d'un débat animé, mercredi soir, au café-bar *Les Glaciers*, sis dans la charmante station-village de Pic-Mentonnex, en Haute-Savoie. Un établissement qu'on préfère appeler « Chez Danielle », du prénom de la patronne, qui consent parfois à venir renouveler les consommations avec l'air rogue de quelqu'un que l'on vient d'arracher à son feuilleton préféré.

Bref, le centre du débat se résumait à l'interrogation suivante, formulée avec une concision inhabituelle par Louis, un bavard impénitent : *« Mais, bordel ! Qu'est-ce que les gens y foutaient avant la télé et le foot ? »* Ce n'était pas tombé dans l'oreille d'un sourd, ou plutôt d'une tablée largement pourvue en appareils d'assistance auditive, composée de Félicien et son épouse Lydie, de Fernand et de Victor, qui totalisent largement trois siècles à eux quatre. Félicien, le doyen de la bande, prit son air le plus solennel pour faire une adresse exceptionnelle à l'assemblée : *« Moi je vais te dire, Louis. Dans le temps, c'était pas le Mondial qui passionnait les foules de Pic-Mentonnex, mais le cornichon qu'on faisait toutes les années à Pâques ! »* Renseignements pris auprès des érudits locaux, le jeu dit « du cornichon » est une sorte de mélange entre la pétanque et le *pallio* de Sienne : une lutte sans merci entre les divers hameaux du village formés en équipes, où chacun amène son « cornichon » – un bout de branche d'environ trente centimètres –, qu'il s'agit de lancer le plus près possible de la savate, une vieille godasse servant de cochonnet. Les règles étaient très complexes, donnant lieu à une multitude de fautes qui se traduisaient par une encoche sur le cornichon du contrevenant. Au bout du compte, l'addition des encoches déterminait l'équipe victorieuse, celle qui, comme au golf, présente un total inférieur aux autres. Cette virée cornichonesque à travers le village prenait souvent des allures de charivari, car il était autorisé de pénétrer partout où la savate avait atterri, y compris chez les veuves acariâtres et les grigous aigris. *« On avait même nos hooligans,* poursuit Félicien. *Ceux de...* [il cite un hameau dont l'hostilité au sien est séculaire] *qui étaient tellement saouls qu'à la fin ils cognaient avec les cornichons sur tous les autres ».* Transmis à Nino Ferrer, dont l'éloge des cornichons fut sans doute le plus marquant de ce siècle.

ZITO
1962

Les vieilles gloires de l'autre côté du miroir

LUNETTES de prof et crâne dégarni, il musarde, un cahier d'écolier à la main, le long de la barrière qui borde le terrain des Trois-Sapins. Lorsque la sélection brésilienne achève, d'ordinaire sur le coup de 18 heures, sa séance d'entraînement dans son camp de base d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), il tente lui aussi d'aller courageusement aux nouvelles, vers les rangées de caméras et les grappes de magnétos braqués vers les quelques joueurs qui se plient au rituel de l'interview sauvage. Bientôt sexagénaire, Tostao « couvre » sa première Coupe du monde comme chroniqueur pour le compte d'un quotidien de Rio et d'une chaîne câblée brésilienne.

Champion du monde en 1970, médecin généraliste de formation, métier qu'il a exercé pendant quelques années après son retrait des terrains, l'ancien maître à jouer du Cruzeiro de Belo Horizonte vient tout juste de passer de l'autre côté du miroir. Celui dont on quêtait jadis les confessions est devenu traqueur d'interviewes. Allergique à la gloriole du temps de sa célébrité, Tostao s'immerge sans façon dans la masse de ses nouveaux confrères. Homme d'une remarquable courtoisie, il sait poliment tirer les cloches à Mario Zagallo, qui fut son coach lors de la conquête du troisième titre mondial. *« Il manque d'imagination pour modifier son système de jeu en fonction des adversaires »*, résume en connaisseur l'apprenti journaliste.

CONTRAT ROYAL

Il n'est pas seul à contester les choix du sélectionneur. Tous les autres attaquants de la grande équipe de 1970 expriment aujourd'hui des critiques similaires au titre de consultants pour des chaînes de télévision. Gerson et Rivellino, les deux gauchers dotés de frappes mémorables, livrent de longue date leurs réflexions à l'antenne de TV Bandeirantes. Pour le Mondial, ils ont reçu le renfort de Zito, champion du monde en 1958 et 1962 et ancêtre de Dunga. Jairzinho, dit « l'Ouragan de la Coupe 1970 », s'est mis pour sa part au service de TV Caracas. S'efforçant de rafraîchir ses souvenirs linguistiques datant d'une lointaine et éphémère expérience d'entraîneur au Pérou, il inonde les téléspectateurs vénézuéliens de commentaires savants énoncés en « portu-nol », un étrange sabir mêlant portugais et espagnol.

JAIRZINHO
1970

A l'inverse de Tostao qui en est un habitué, Pelé, lui, ne met jamais les pieds à Ozoir-la-Ferrière. Début avril, le fameux triple champion du monde a quitté ses fonctions de ministre des sports pour signer un contrat – certainement « royal » – de consultant chez TV Globo durant le Mondial. En passant, il a négocié l'exclusivité de ses déclarations dans une dizaine de pays. En portugais, en anglais et en espagnol, la star livre ses impressions sur des plateaux aménagés au Centre international des médias de la porte de Versailles. *« Chaque fois qu'il débarque entouré de gardes du corps, on dirait l'arrivée du pape »*, constate de manière grinçante un journaliste carioca.

PELÉ
1970

Paulo Roberto Falcao, dit le « roi de Rome » pour avoir fait les beaux jours de l'AS Roma dans les années 80, se trouve, comme d'habitude, posté tout en haut des gradins du stade des Trois-Sapins. Fidèle au poste, il suit dans un quasi-anonymat le match d'entraînement de la Seleçao, avec laquelle il n'a jamais été champion du monde.

FALCAO
1982

De l'influence du palmarès : Pelé vient de lui ravir son trône de consultant vedette chez TV Globo.

Jean-Jacques Sévilla


REUTERS

Les Brésiliens attendent d'être rassurés par Ronaldo

Brésil-Danemark. On le dit exténué par sa saison italienne, pas assez svelte, mal servi par ses coéquipiers, mais, au-delà des rumeurs, l'attaquant reste l'élément incontournable de la Seleçao

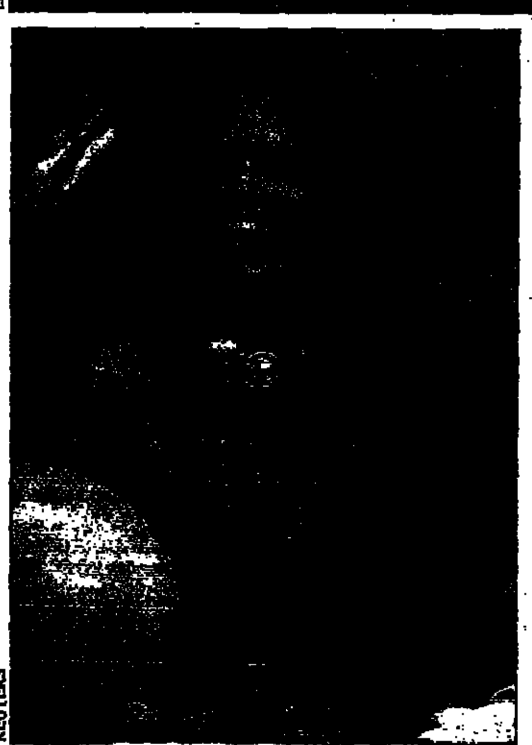
IL APPARTIENT à cette race de joueurs dont on scrute le moindre geste. Ronaldo Luiz Nazario Da Lima, l'enfant pauvre de Rio de Janeiro, a trop de talent dans les pieds pour laisser indifférent. A Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), le camp de base des Brésiliens, comme dans le reste du monde, il attire l'attention comme un aimant. Les supporteurs brésiliens saluent à grand renfort de cris chacune des entrées sur la pelouse de l'homme qu'ils ont surnommé *« Ronaldinho »*, pour mieux le distinguer – lui, l'incomparable – d'un autre Ronaldo, qui, lui, hante le championnat national.

Il n'y a qu'en Europe, dans un autre univers de football, que Ronaldo est simplement Ronaldo, avant-centre milliardaire de l'Inter Milan. A Ozoir, comme dans le reste du monde, les reporters de tous les pays se bousculent, en quête de quelques mots d'une star au verbe rare. L'avis de Ronaldo compte toujours un peu plus que celui de ses coéquipiers, parce qu'il est Ronaldo : le buteur d'exception, le génie des surfaces de réparation, le descendant des plus grands noms du football brésilien.

DISCRÉTION

Mais, à la veille du quart de finale contre le Danemark, vendredi 3 juillet, à Nantes, c'est une tout autre question qui surgit dès que le nom trop fameux est prononcé. *« Où est passé Ronaldo ? »*, se demandent en effet, anxieusement, quelques-uns des suiveurs brésiliens de la Seleçao. Les inquiétudes s'expriment, les reproches affleurent : le joueur d'exception n'a dévoilé son talent que par intermittence ; il a préféré la discrétion aux coups d'éclat. Dans cette Coupe du monde bien entamée, il n'a inscrit que trois buts. Christian Vieri, l'attaquant italien, en a déjà marqué cinq. C'est lui, le Transalpin, qui donne le tournis aux défenses, lui encore qui affole les gardiens de but. Il y a plus grave. Ronaldo est, malgré lui, descendu de son Olympe de buteur. Il partage en effet le titre de meilleur réalisateur brésilien avec Cesar Sampaio, milieu défensif pourtant dévolu à l'ingrat travail de récupérateur, souvent éloigné du but adverse. Du coup, d'autres noms ont fait surface, dans le grand tourbillon des célébrités du Mondial. Aujourd'hui, Michael Owen, l'avant-centre de l'Angleterre, éliminée en huitièmes de finale par l'Argentine, éclipse le Brésilien, qui peut toujours rêver d'un second titre de champion du monde. Ronaldo, naguère enfant prodige, s'est fait voler la vedette par un môme de Liverpool. Malgré ses dix-huit ans, Owen, le gamin, l'a pris de vitesse au détour d'un rush audacieux et superbe vers le but argentin. Une course, des dribbles, un tir, un but, ont suffi au sacre médiatique d'un nouveau dieu du stade. Ronaldo, et ses presque vingt-deux ans, ont pris un terrible coup de vieux. L'attaquant de la Seleçao s'est découvert un énième rival, avide de lui disputer un morceau de cette gloire que les performances et la réputation de l'avant-Mondial lui avaient promis.

LIEWIG/SYGMA/TEMPSPORT


REUTERS

TALENT Buteur d'exception, génie des surfaces de réparation, Ronaldo est le digne descendant des plus grands noms du football brésilien. Son plus fervent supporteur : sa fiancée, Suzanna Werner.

Tout cela a sans doute contribué à nourrir la rumeur. Mardi 30 juin, Ronaldo s'est entraîné sans ses coéquipiers. Il s'est contenté de quelques tours de stade au petit trot, accompagné de l'un des préparateurs physiques de l'équipe du Brésil. Lidio Toledo, le médecin, a cru bon d'évoquer un problème d'excès pondéral. Ronaldo serait trop gros. Vérification faite, il y aurait eu, selon la presse brésilienne, une légère méprise du corps médical. Le docteur Toledo aurait comparé le poids actuel du joueur avec celui d'il y a quatre ans, lors de la Coupe du monde aux Etats-Unis. *« Ronaldinho »* n'avait pas encore dix-huit ans. Le démenti a immédiatement suivi.

Mercredi 1[er] juillet, la vie du champion, redevenu svelte, a repris un cours normal. Il a participé, avec vingt de ses coéquipiers, au traditionnel match opposant les titulaires aux remplaçants. A Nantes, il jouera bel et bien contre les Danois.

« TROP SOLLICITÉ »

Tout souci n'est cependant pas écarté. Ronaldo avait bénéficié la veille d'un programme allégé, en raison d'*« une fatigue musculaire »*. Le préparateur physique du Brésil estime que le joueur a fini la saison presque à bout de forces. Le championnat et la Coupe d'Italie, la Coupe d'Europe de l'UEFA où l'Inter Milan est parvenu en finale, l'addition de quelques matches amicaux avec l'équipe brésilienne, l'ont *« trop sollicité »*. Il souffre régulièrement de la rotule, d'une douleur chronique au genou, dont la fatigue favorise la résurgence. Il faut donc ménager celui dont on ne peut se passer.

« Ronaldo n'a aucun problème. Contre le Danemark, il ira bien », a asséné Mario Zagallo, l'entraîneur, qui déteste l'incertitude. Les optimistes auront beau jeu de rappeler que le « malade » a tout de même marqué deux buts contre le Chili, samedi 27 juin, au Parc des Princes, qu'il a dans la même soirée tiré à deux reprises sur la barre : il ne se porte donc pas si mal ! La remarque dévie sur une autre piste, celle d'un Ronaldo esseulé à l'avant, sur le front de l'attaque, et mué en une sorte d'orphelin de l'offensive. Depuis le début de la compétition, il fait équipe avec Bebeto, un grognard de trente-quatre ans, choisi pour son expérience. Ne s'était-il pas illustré aux côtés de Romario, il y a quatre ans, lors de la Coupe du monde aux Etats-Unis ? Certes, mais le problème est que, sur le terrain, Bebeto trouve rarement Ronaldo. Il donne même souvent l'impression de ne pas le chercher.

L'avant-centre brésilien semble bien mieux s'entendre avec Denilson. Contre le Chili, ce dernier lui a offert son deuxième but, marqué de la tête, grâce à un centre très précis. Vendredi, à Nantes, Denilson attaquera une nouvelle fois la rencontre sur le banc des remplaçants. Ronaldo devra donc se débrouiller sans lui.

Pascal Ceaux, à Ozoir-la-Ferrière

هكذا من الاهل

Le Suédois qui fait gagner les Danois

Quelle que soit l'issue de la rencontre contre la redoutable Seleçao à Nantes, les footballeurs de Bo Johansson sont sûrs de rentrer en héros à Copenhague

DRÔLE de bonhomme : souriant en permanence, détendu, visiblement ravi de se retrouver sous le soleil varois. Une tape amicale à un journaliste ami, une blague lancée à un autre, et toujours ce sourire qui ne le quitte pas. Bo Johansson est suédois et sélectionneur de l'équipe danoise. Sans doute le moins connu et le plus discret de tous les entraîneurs de ce Mondial.

Avec son allure de touriste scandinave amateur de bonne chère et de bières fraîches, Bo trompe bien son monde. Au milieu de joueurs danois réputés pour leur décontraction, le technicien suédois analyse, décortique et décide. Bref, il travaille sérieusement, sans se départir de son éternel sourire.

En faisant tourner son effectif de manière intelligente, en titularisant à tour de rôle à peu près 20 joueurs sur les 22 retenus, il a réussi à qualifier son équipe pour les quarts de finale, performance historique pour le football danois. Et, lorsqu'on lui demande quelques précisions sur ses choix, il répond en souriant : *« Les systèmes, ça n'existe pas ! Vous pouvez dire que je fais jouer les gars en 4-4-2, en 4-3-3 ou en ce que vous voulez. Mais cela ne signifie rien de concret. Dès le coup d'envoi, lorsque le ballon est en jeu, les systèmes disparaissent... »* S'appuyant évidemment sur les trois stars de sa troupe (les frères Laudrup et le gardien Peter Schmeichel), le technicien suédois arrive à bâtir des équipes à géométrie variable, selon le profil de l'adversaire. Il joue les modestes... ou les cachottiers.

MYSTÈRE PERMANENT

Proche de ses joueurs, toujours à l'écoute de la moindre doléance, Bo n'hésite pas à annuler une séance d'entraînement à la demande de Michael Laudrup, qui se plaignait, il y a quelques jours, de la fatigue et de la chaleur accablante. Et, lorsqu'il s'agit de résumer sa pensée à quelques heures d'un Brésil-Danemark inédit, le sélectionneur lance : *« Nous n'avons pas un Ronaldo. Mais nous avons onze joueurs ! Cela va être une jolie fête... »*

Lorsqu'il évoque le football brésilien, « Monsieur Bo » revient quelques années en arrière. *« J'avais seize ans en 1958, et je m'en souviens encore parfaitement. J'étais assis devant la télé en noir et blanc et je regardais les fantastiques joueurs de l'époque pendant la Coupe du monde en Suède. Pour moi, ces Brésiliens étaient des dieux... »*

Depuis l'épopée brésilienne de 1958, Bo Johansson a grandi. Ancien joueur – modeste – à Kalmar, il passa ensuite ses diplômes d'entraîneur. A la tête d'équipes suédoises mais également norvégienne (le FK Jery en 1984-85), grecque (Paninios en 88-89), islandaise (l'équipe nationale en 90-91) ou finlandaise (HJK Helsingfors en 1995), Johansson n'a jamais défrayé la chronique. Honnête technicien mais pas génie des temps modernes. Même dans son pays natal, sa réputation n'avait rien d'exceptionnel.

En 1992, sa première expérience au Danemark le conduit à Silkeborg. C'est à la tête de ce petit club que Bo le souriant va devenir célèbre dans le royaume en remportant à la surprise générale le titre de champion en 1994. Jamais Silkeborg n'avait été à pareille fête. Et, le 1er janvier 1996, après un passage en Finlande, Bo Johansson signe son premier contrat avec la fédération danoise. Sa mission est de remplacer, après l'Euro 96 disputé en Angleterre, Richard Möller-Nielsen, l'homme du succès historique de l'Euro 92. Depuis, « Bo » le Suédois a gagné les coeurs danois. *« Il y avait beaucoup de candidats pour remplacer Möller-Nielsen. Le favori était Morten Olsen, aujourd'hui à l'Ajax. Mais les responsables de la fédération avaient été très impressionnés par ce qu'avait réalisé Johansson avec Silkeborg. Et, outre ses compétences, Bo est un homme ouvert, au caractère enjoué, qui ne risque pas de connaître de problèmes relationnels. Cet aspect a plu aux dirigeants danois, qui ont décidé de lui faire confiance »*, souligne Petra Thoren, journaliste suédoise qui suit de près, comme beaucoup de ses compatriotes, l'aventure danoise en France.


REUTERS
Johansson, le plus discret des entraîneurs de ce Mondial.

Qu'elle que soit l'issue du match contre le Brésil, les joueurs danois rentreront en héros à Copenhague. Et Bo le Suédois, qui chante les paroles de l'hymne danois avec ferveur avant chaque match, sera lui aussi fêté par son pays d'adoption.

Mais inutile d'espérer lui soutirer le moindre pronostic avant le match de Nantes : *« Lors des matches qualificatifs pour le Mondial, nous avons perdu 3-0 en Bosnie en jouant très mal. Un mois plus tard, nous battions la Croatie 3-1 à l'issue d'un grand match. Je vous le dis : le football est un mystère permanent... »*

A. C., à Toulon

TROIS QUESTIONS À...
BRIAN LAUDRUP

1 L'atmosphère dans la sélection danoise, au sein de laquelle vous êtes l'attaquant numéro un, est-elle détendue avant ce quart de finale face au Brésil ?

Bien sûr, comme d'habitude ! Nos bons résultats ont peut-être favorisé cette ambiance agréable, mais, vous savez, les Danois n'ont pas l'habitude de faire la tête, même après une défaite ! Depuis notre arrivée en France, on s'entraîne bien, on joue au golf dans un cadre de rêve, on s'amuse. A la danoise...

Nos derniers matches de préparation avaient été mauvais, et le public danois était inquiet. Mais nous avons traditionnellement du mal à nous concentrer lorsqu'il ne s'agit que de matches amicaux. Je savais que, sitôt arrivé en France, toute l'équipe retrouverait un degré de concentration et de motivation très élevé. C'est ce qui s'est produit.

2 Votre préparation est-elle aussi détendue qu'il y a six ans, pendant l'Euro disputé en Suède et que le Danemark a remporté ?

A l'époque, nous n'avions vraiment aucune pression sur les épaules. Cette fois, la situation est un peu différente et nous sommes peut-être un peu moins relax. Mais l'état d'esprit reste le même. Les joueurs danois n'aiment pas se retrouver dans la peau de favoris. Face au Nigeria, personne ne croyait en nous. Contre le Brésil, le scénario d'avant-match est le même. Et c'est tant mieux.

Les Brésiliens sont forts, très forts. Tout le monde parle de Ronaldo, mais moi j'adore aussi Denilson et Dunga. Quoi qu'il en soit, la pression est sur leurs épaules, pas sur les nôtres ! Nous adorons tous le football brésilien, mais nous n'avons pas peur d'eux ! Et n'oublions pas que les Brésiliens ont perdu contre la Norvège. Je ne pense pas qu'ils apprécient particulièrement le football nordique...

3 Vous venez de signer un contrat avec le club anglais de Chelsea. Mais on a longtemps parlé de vous à l'Ajax Amsterdam, où vous auriez pu retrouver votre frère aîné, Michael. Aucun regret ?

Ce transfert a failli se réaliser l'année dernière. Je sais qu'au Danemark beaucoup de gens aimeraient nous voir enfin jouer ensemble dans le même club. Mais nous avons pris des voies différentes en connaissant le succès chacun de son côté. Ce n'est pas plus mal ainsi...

Propos recueillis par Alain Constant, à Toulon

INTERNET
http : //www.fsa.org.uk

APRÈS la défaite de l'équipe d'Angleterre dans l'épreuve des tirs au but contre l'Argentine, les internautes contribuant au Forum de l'association des supporteurs britanniques (FSA) sont très critiques vis-à-vis de Beckham, congédié par l'arbitre en début de deuxième mi-temps. De même il ne se trouve pas grand-monde pour regretter le départ des Anglais, que ce soit en référence aux hooligans ou non. Cet autodénigrement est-il la démonstration d'un snobisme poussé à son comble, ou certains font-ils délibérément de la provocation ? La relative apathie régnant sur ce site habituellement très réactif tendrait à prouver que la défaite a coupé le sifflet aux fans les plus acharnés.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

Les Tchèques boudent le Mondial

« VOUS SOUHAITEZ fuir le Mondial, venez à Prague ! », aurait pu être le slogan de la saison touristique si la capitale tchèque avait besoin d'attirer plus de visiteurs, déjà fort nombreux. En effet, si la télévision publique ne diffusait pas en direct tous les matches du Mondial, et si quelques bars « branchés » n'attiraient pas le badaud en affichant le programme des rencontres, rien ne laisserait penser que la dernière Coupe du monde de ce siècle se joue actuellement en France.

Aucune vitrine de magasin n'en fait état, à l'exception des établissements de restauration rapide américaine. Les vendeurs d'appareils de télévision ne font pas plus d'affaires que d'habitude. Les journaux télévisés relèguent les informations sur ce Mondial entre une course cycliste amateurs et une démonstration de base-ball américain.

LE HOCKEY, SPORT NATIONAL

Les Tchèques n'aimeraient-ils pas le foot ? Si, même si le hockey sur glace reste le sport national préféré depuis plusieurs décennies. Les records d'Audimat et les scènes de liesse dans les rues après la victoire sur la Russie en finale des Jeux olympiques de Nagano l'ont montré l'hiver dernier. La raison du désintérêt pour le Mondial est toute simple : la République tchèque ne participe pas à la fête du football !

« Regarder les matches ? A quoi bon, puisqu'on ne joue pas ! », soupire Karel, quarante-cinq ans, le dos tourné à l'écran et en pleine conversation dans une brasserie de banlieue HLM de Prague.

Plutôt que de discuter des exploits du Britannique Owen, des joueurs brésiliens ou du carton rouge de Zidane, on peste contre la baisse du pouvoir d'achat, les augmentations carabinées des loyers et de l'énergie au 1er juillet. Donc, on parle politique. *« L'Argentine vient d'égaliser 2 à 2 avec l'Angleterre ! »*, lance à la cantonade le serveur, et tous s'emparent de leur chope pour arroser le but. Mais machinalement. Ce soir-là, les amateurs de football ont pourtant fait exploser l'Audimat local : 16 % des plus de quinze ans ont suivi ce match Argentine-Angleterre – le record depuis le début de la compétition. A titre de comparaison, ils étaient 25 %, lors des Jeux Olympiques d'hiver, à regarder une épreuve de luge, et plus de la moitié de la nation s'était levée à 6 heures du matin pour suivre la finale de hockey !

Prague se souviendra-t-elle de France 98 ? Probablement pas. D'ailleurs, elle ne le souhaite pas : on ne veut pas effacer le *« merveilleux »* souvenir de la finale, perdue par l'équipe tchèque contre l'Allemagne, lors du Championnat d'Europe en 1996, en Angleterre.

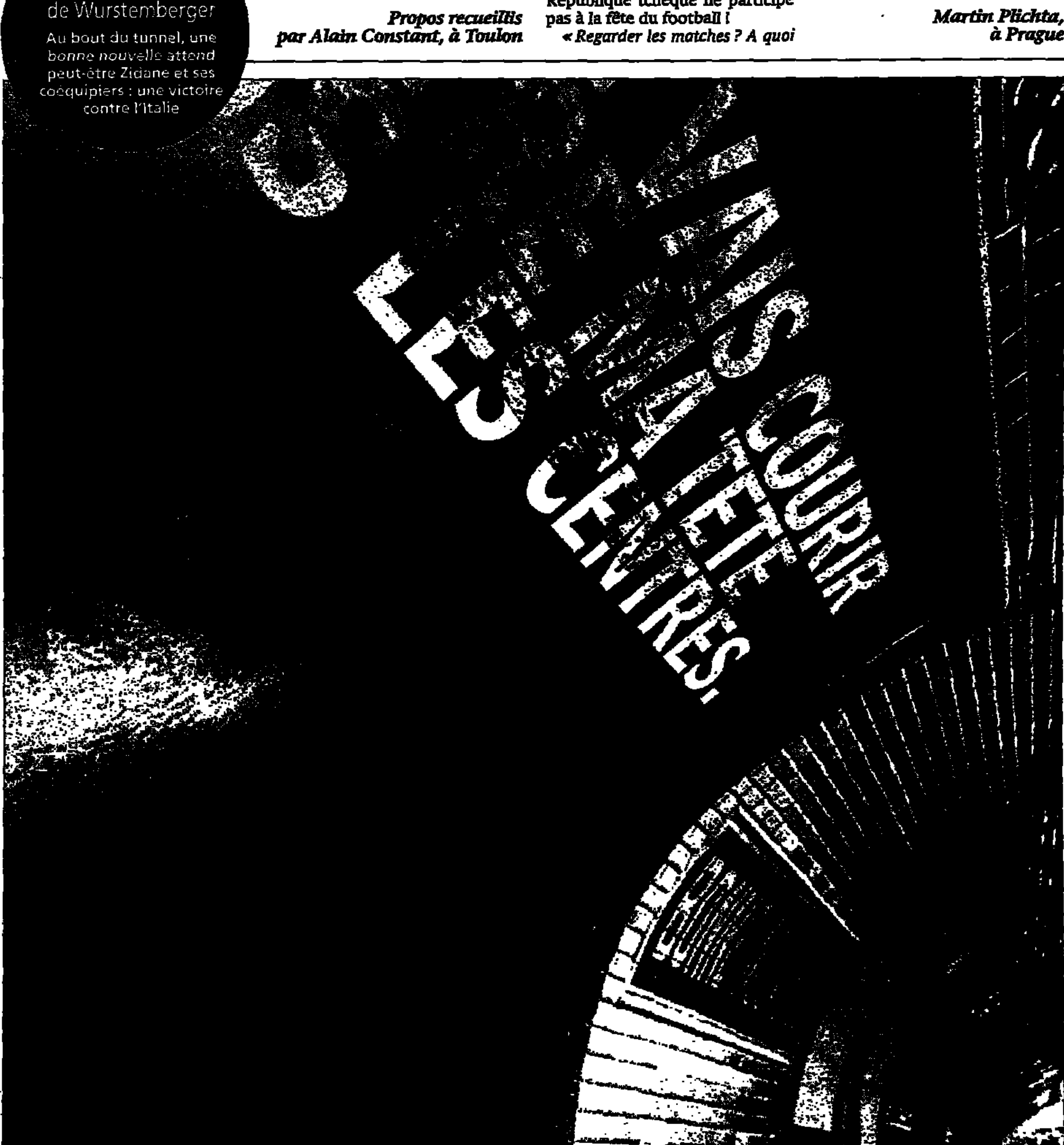
Martin Plichta, à Prague

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE

THE DAILY TELEGRAPH (Angleterre)
La réputation de Glenn Hoddle sort grandie de cette Coupe du monde. Il a imposé la jeunesse à la tête de l'équipe, permettant à des joueurs comme Michael Owen d'apporter un souffle particulier à la phase finale du tournoi, une touche de précocité et de culot, dont beaucoup craignaient qu'elle ne disparaisse. Mais, si la sympathie du public envers Hoddle subsiste, il reste ce fait cruel : l'Angleterre n'a battu aucune grande équipe nationale depuis les Pays-Bas lors de l'Euro 96. Vivant dans le culte de ses exploits de 1966, l'Angleterre n'obtient, contre les poids lourds du football, que des résultats globalement décevants. L'avenir est tracé : il réside dans la réussite future des Owen, Beckham et Campbell. Or les joueurs des grands clubs anglais proviennent de plus en plus du continent, alors que le football national subit, auprès de la jeunesse, le double assaut du basket-ball et de la culture de l'ordinateur. La fédération de football (FA) s'est souvent adonnée à la politique du carnet de chèques, accordant les droits de retransmission aux chaînes de télévision payantes. Elle devra désormais mieux prendre en compte les chaînes de télévision hertziennes gratuites, car elles réunissent de plus larges audiences, ce qui suscite un intérêt plus grand pour le sport.

THE GUARDIAN
Le sport, comme la musique, est l'un des champs de l'activité humaine qui démontre que certaines personnes ont des cerveaux faits d'antennes différentes du reste d'entre nous. Gazza, à sa façon désordonnée, était de cette classe-là. Michael Owen, alliant l'allure d'un lévrier à l'oeil d'un sniper, en est une autre preuve. Chaque fan de football a pu le constater devant son poste de télévision lors du match : Dieu sait ce qu'il vaudrait maintenant s'il était à vendre ! Ce fut véritablement un match entre deux équipes adultes. Ce fut la grande occasion de réhabiliter la seconde phase du tournoi, qui avait donné lieu à des performances décevantes de la part d'équipes comme celles du Nigeria, de la Yougoslavie et de la Roumanie, et à l'élimination inévitable de deux des plus divertissantes équipes montantes, le Chili et le Mexique. Ce qui manquait à cette Coupe du monde, c'était un vrai pétard, une bataille entre deux poids lourds, ce que l'Angleterre et l'Argentine ont fourni. Ce fut un match sans combine mercantiliste pour faire monter les recettes des guichets.

OLÉ (Argentine)
Sorry, l'Argentine élimine une nouvelle fois l'Angleterre. Mais pas de regrets ! (...) Ce fut une partie riche en souffrances et en émotions. Nous avons joué avec un homme de plus pendant plus de 70 minutes, mais nous n'avons pas pu battre les Anglais, ni en deuxième mi-temps, ni dans la prolongation. Il a fallu les tirs au but pour l'emporter. Seul Ortega a montré une nouvelle fois qu'il était grand. A lui seul, il a déréglé le jeu anglais. (...) La défense, sûre jusqu'à présent, a été prise en défaut surtout devant les démarrages d'Owen. Pourquoi le sélectionneur, Passarella, persiste-t-il dans ses caprices : à savoir, aligner Lopez, qui ne joue pas bien, et remplacer Batistuta par Crespo ?



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

Au bout du tunnel, une *bonne nouvelle attend* peut-être Zidane et ses coéquipiers : une victoire contre l'Italie

هكذا من الاصل

Le Mondial 1998, laboratoire du but de couloir

Les 48 matches du premier tour ont été riches d'enseignements sur l'évolution du jeu et des équipes. Ils ont mis en évidence le rôle croissant, dans l'animation offensive, des joueurs de couloir, et en particulier des arrières latéraux

PROGRÈS de la plupart des équipes dans le domaine de l'intelligence tactique, démonstration de nouvelles compétences individuelles (en particulier des gardiens de but), confirmation de l'apport *offensif des joueurs de couloir* ou des arrières latéraux et du rôle capital d'un avant-centre buteur dans la réussite d'une équipe, augmentation sensible du nombre des buts marqués à la suite de frappes déclenchées à l'intérieur de la surface de réparation ou consécutifs à des coups de pied arrêtés au détriment des tirs lointains : tels sont les premiers enseignements de la Coupe du monde 1998 avant les quarts de finale.

1 ***L'heure est à la flexibilité.*** Une organisation tactique paraît fort prisée à l'occasion de ce Mondial. On peut l'appeler, en termes arithmétiques, le 3-5-2, conformément au nombre de joueurs par ligne. Ou 5-3-2. Ou 5-4-1. Mais on peut également oublier ces chiffres. Parmi les têtes d'affiche, et aussi chez les seconds rôles, le système de jeu en vogue *consiste à ne pas en avoir*, c'est-à-dire à savoir s'adapter en permanence à l'adversaire et à l'évolution du score. Aimé Jacquet peut en témoigner : la capacité du Paraguay à changer plusieurs fois de tactique au cours d'un match a été sa force principale. La recette du succès : polyvalence, souplesse, intelligence de jeu. Les espaces sont réduits dans le football actuel. La différence se fait moins par les exploits individuels que par le surnombre, *créé par les hommes des* lignes arrière dont le renfort provoque le déséquilibre préalable au but. Quel que soit son poste, le footballeur moderne doit être opérationnel dans les deux phases : le jeu avec et sans ballon. Les défenseurs attaquent, les attaquants défendent, et les intermittents du spectacle sportif deviennent une espèce en voie de disparition.

2 **Des gardiens volants au pied agile.** La tendance se confirme : le gardien de but efficace est un véritable joueur de champ. Sorte de libero reculé dans la surface de réparation, il doit savoir déserter sa ligne de but et anticiper sur les centres délivrés par les joueurs *de couloir adverses, surtout lors*qu'ils sont britanniques. Un gardien sûr dans ses sorties sécurise toute son équipe. Dans le cas contraire, les défenseurs sont contraints de jouer plus repliés et de redoubler d'attention. L'interdiction de se saisir à la main des passes en retrait volontaires des défenseurs a également obligé le gardien à travailler son jeu au pied. Pas de risques inutiles : il s'agit moins de dribbler l'adversaire dans sa surface que de *dégager sans contrôle.* Sans contrôle mais pas sans précision. Certains gardiens, premiers attaquants de leur formation, sont passés maîtres dans ce registre, à l'image du Paraguayen Jose Luis Chilavert (premier au concours du dégagement long et fameux tireur de coups francs) ou de Fabien Barthez (auteur d'une passe décisive pour Thierry Henry au cours du match contre l'Arabie saoudite).

3 **La lumière vient des couloirs.** Il y a quelques années encore, le rôle d'arrière latéral était considéré comme relativement ingrat. Son travail consistait à marquer un attaquant et à assurer la relance dans les pieds des milieux de terrain. L'invention du « couloir » dans le football – en gros, la zone située en *bordure de touche sur toute la lon*gueur du terrain – a eu pour effet d'élargir le registre du poste. Les Brésiliens Roberto Carlos et Cafu, les Français Bixente Lizarazu et Lilian Thuram, l'Italien Paolo Maldini, l'Argentin Hector Pineda en sont les meilleurs exemples : les « latéraux » s'avèrent être, désormais, des joueurs très actifs dans la construction offensive. On les voit suppléer les milieux de terrain, lancer les attaquants en profondeur, centrer (les ailiers ont quasiment *disparu) et même marquer des* buts. Si le phénomène n'est pas nouveau, la Coupe du monde 1998 le met véritablement en lumière : même les « petites » équipes possèdent de ces « nouveaux » arrières latéraux. Ainsi du Camerounais Pierre Wome, qui vient de signer à l'AS Roma, ou de l'Iranien Medhi Mahdavikia, qui devrait jouer en Europe la saison prochaine.

4 **Le buteur, le recours.** La baguette magique déci*dant du sort d'un match,* souvent tenue autrefois par les meneurs de jeu au n° 10 mythique, a été remise de nos jours, dans la plupart des grandes équipes, au chasseur de buts. L'avant-centre, cet homme providentiel chargé de secouer les filets adverses, a pris d'autant plus d'importance que les lignes arrière sont plus hermétiques et mieux *organisées que jamais. S'il n'y a* plus de petite équipe parce qu'il n'y a plus de très mauvaise défense, il n'existe pas de grande équipe sans un véritable buteur. Gabriele Batistuta, Oliver Bierhoff, Ronaldo, Alan Shearer, Davor Suker, Christian Vieri : des gabarits imposants, une juste combinaison entre faculté d'accélération et résistance physique, un taux élevé de frappes cadrées et la lucidité indispensable au moment du duel avec le gardien. Les *grands buteurs ne doutent pas* ; ils persévèrent. Ils se font oublier, oublient parfois leurs coéquipiers, *mais les remercient en les quali*fiant pour les tours suivants. Christian Vieri, par exemple, a rendu un immense service à l'Italie en transformant sa première occasion en but contre la Norvège, en huitièmes de finale. Il a mis ainsi l'équipe en confiance et l'a autorisée à jouer comme elle l'affectionne, en contre.

5 **Des buts dans la surface de réparation.** Pour marquer un but, désormais, mieux vaut s'approcher le plus possible de la cage. Les tirs de loin – c'est-à-dire en dehors de la surface de réparation – n'ont pas disparu, mais leurs chances de réussite ont terriblement diminué. La raison principale tient au res*serrement du premier rideau dé*fensif situé au milieu du terrain, ce qui laisse peu de temps au tireur pour effectuer son geste. *Il se* pourrait aussi que le nouveau ballon Adidas, critiqué par certains joueurs au début de la compétition, ne favorise guère les frappeurs, à en juger par les trajectoires flottantes de très nombreux tirs. En contrepartie, on observe que beaucoup de buts sont inscrits à la suite de coups de pied arrêtés (corners, coups francs). Rien *d'étonnant : de mieux en mieux* organisées, les équipes savent déjouer les actions en mouvement ; les phases statiques – qui font la part belle à la performance individuelle (précision de la frappe, qualité du coup de tête...) – sont donc devenues prépondérantes dans la concrétisation d'une domination.

Frédéric Potet et Damien Violette

Un tournoi marqué par l'engagement physique et le retour du dribble, selon la FIFA

L'engagement physique a été le fait dominant de la première phase du Mondial 1998, et le dribble est devenu une arme indispensable pour vaincre : telles sont les principales conclusions du groupe d'étude technique de la Fédération internationale de football (FIFA), après l'analyse des 48 matches du premier tour.

La compétition a montré que *« le dribble est de retour »*, a déclaré Gérard Houllier, ancien sélection*neur national français et membre du groupe d'étude* de la FIFA, qui a souligné aussi que le niveau technique d'ensemble était supérieur aux précédents tournois, de même que la qualité physique des joueurs. Gérard Houllier a aussi noté la *« bonne technique »* des défenseurs, *« les progrès »* des gardiens de but, l'*« atout considérable »* représenté par les attaquants de pointe, l'absence de pressing et le rôle des milieux de terrain ou des liberos devant leur défense, comme le Français Didier Deschamps ou le Brésilien Dunga. Le groupe d'étude a noté que 47 % des buts du premier tour ont été inscrits par des milieux de terrain (deux fois plus qu'aux Etats-Unis), tout en remarquant que, même si les attaquants ont moins marqué que dans les tournois précédents, des joueurs comme l'Argentin Gabriel Batistuta et l'Italien Chris*tian Vieri ont toujours un rôle capital.* Enfin, le groupe s'est félicité de l'état d'esprit dans lequel les rencontres ont eu lieu depuis le début de la compétition et de l'absence d'agression caractérisée, les nouvelles directives de la FIFA à l'égard des arbitres pour une plus grande sévérité n'y étant peut-être pas étrangères. – *(AFP.)*


JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Brésil. Roberto Carlos, canonnier et pièce maîtresse de la Seleçao

– 25 ans, 1,68 m, 69 kilos.
– Club : Real Madrid (Espagne).
– 49 sélections.
– Première sélection lors de Brésil-Etats-Unis (3-0), le 26 février 1992.
– 2 buts en sélection.

Un arrière latéral sacré meilleur footballeur de la planète ? Ce cas de figure inédit pourrait se concrétiser prochainement. Pièce maîtresse de la Seleçao, capable, par ses accélérations fulgurantes et généreuses sur l'aile gauche, de créer rapidement le surnombre en attaque, le Brésilien Roberto Carlos da Silva est *actuellement au sommet de* son art. Son palmarès le prouve : champion du Brésil (1993), champion de l'État de Sao Paulo (1994), vainqueur de la Coupe du monde (1994), de la Copa America (1997) et de la Ligue des champions (1998). Outre sa rapidité (10 s 8 sur 100 m), le joueur du Real Madrid possède également l'une des frappes les plus violentes du monde. Ses coups francs-canons brossés de l'extérieur du pied gauche ont *fait le tour de la planète et* l'un de ses tirs a été chronométré à 130 km/h. Fabien Barthez, qui a encaissé un de ses fameux coups francs tirés des 30 mètres, lors du match France-Brésil du Tournoi de France 1997, peut témoigner de l'efficacité de sa frappe. Après Rivelino, Eder et Branco, la Seleçao a trouvé un nouveau frappeur de poids. *« Eder, Junior et Branco m'ont influencé. Mais je garde une tendresse particulière pour Nelinho, l'arrière gauche de la Seleçao des années 70 »*, avoue ce défenseur de petite taille aux cuisses énormes.

Cameroun. Wome, le « Roberto Carlos africain »

– 22 ans, 1,72 m, 70 kilos.
– Club : AS Roma (Italie).
– 24 sélections.
– Première sélection lors de Cameroun-Croatie (1-1), le 20 décembre 1993.
– 4 buts en sélection.


AFP

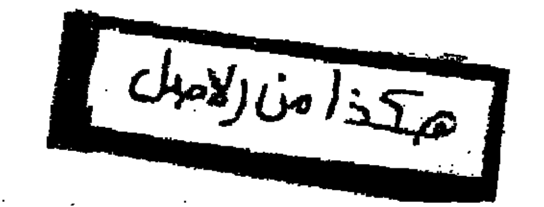
Sa ressemblance avec le Brésilien Roberto Carlos est étonnante. D'un gabarit plutôt modeste, Pierre Wome possède, à l'instar de son idole, une frappe du pied gauche d'une puissance hors du commun. Lors des matches contre l'Autriche (1-1) et contre l'Italie (3-0), cet arrière latéral gauche n'a pas hésité à tenter sa chance sur des coups francs situés à plus de 30 mètres des buts adverses. Pierre Wome, *qui fut le plus jeune joueur à avoir* jamais disputé une Coupe d'Afrique des nations, fait partie de cette *nouvelle génération de footballeurs* camerounais dont Claude Le Roy – l'entraîneur intérimaire des Lions *indomptables* – pense qu'elle est la plus douée du continent africain : un compliment qui ira droit au coeur des Super Eagles nigérians. Membre de la toute première promotion du centre de formation des Brasseries du Cameroun (où se trouvait également l'ancien défenseur du FC Metz Rigobert Song), Pierre Wome avait été repéré lors du Tournoi international minimes de Montaigu, gagné par le Cameroun *en 1994 et 1995, puis à l'occasion de* la Coupe d'Afrique juniors 1995, également dominée par les *Lionceaux indomptables.* Transféré dans le Calcio en 1995, après avoir été sélectionné pour la World Cup 1994 aux Etats-Unis, il rejoint Vicence, puis est prêté à Lucchese, un club de deuxième division italienne. Pierre Wome a finalisé, il y a dix jours, un contrat avec l'une des grandes équipes du Calcio, l'AS Roma.

Brésil. Cafu, héritier d'une longue lignée de « joueurs d'aile »

– 28 ans, 1,76 m, 74 kilos.
– Club : AS Roma (Italie).
– 66 sélections.
– Première sélection lors d'Espagne-Brésil (3-0), le 12 septembre 1990.
– *1 but en sélection.*


PAULO WHITAKER/REUTERS

Marcos Evangelista de Moraes, plus connu sous le surnom de « Cafu », règne en maître sur le flanc droit de la défense brésilienne. Digne pendant de son coéquipier Roberto Carlos, Cafu se distingue par sa vitesse de course et la précision de ses centres. Evoluant en Italie (AS Roma), le défenseur brésilien a pris du volume après un début de carrière en dents de scie. Il s'est fait *remarquer alors qu'il jouait* à Sao Paulo en 1990. Palmeiras l'a engagé à l'issue d'une étrange opération entre trois clubs qui a finalement contraint ses dirigeants à payer 6 millions de francs à Sao Paulo. Deux ans plus tard, il rejoignait l'Italie tout en restant une des valeurs sûres de la Seleçao, avec laquelle il a gagné la Copa America 1997. Si le rôle de plus en plus décisif des arrières latéraux est devenu une réalité dans le football moderne, les performances de Cafu permettent de comprendre pourquoi. Il tacle, multiplie les appels de balle, offre toujours une solution à ses partenaires et n'est pas en reste en matière de passes décisives. *« Chez nous, au Brésil, on ne parle pas d'arrière latéral, mais de joueur d'aile, ce qui veut tout dire*, rappelle-t-il. *Le football brésilien a toujours produit des joueurs d'aile très offensifs qui ont une grande liberté d'action. Ces dernières années, Josimar, Jorginho, Branco et même Leonardo, qui évoluait sur l'aile gauche à la Coupe du monde 94, ont prouvés leurs énormes qualités. J'espère en être digne... »*





JEFF J. MITCHELL/REUTERS



CHRISTIAN LIEWIG/TEMPSPORT

Italie. Maldini, arrière gauche inamovible du Milan AC et de la Squadra azzurra

– 29 ans, 1,85 m, 83 kilos.
– Club : Milan Ac (Italie).
– 92 sélections.
– Première sélection lors de Yougoslavie-Italie (1-1), le 31 mars 1988.
– 11 buts en sélection.

Un modèle du genre. Grand et large d'épaules, Paolo Maldini est devenu avec le temps un monument incontournable du football italien. Elevé les crampons aux pieds par un père, Cesare, aujourd'hui entraîneur de la *Squadra azzurra*, il a *fait* ses débuts professionnels à seize ans au Milan AC, avec lequel il a gagné *cinq titres de champion d'Italie* (1988, 92, 93, 94, 96), trois Coupes d'Europe des clubs champions (1989, 90, 94) trois Supercoupes d'Europe et deux Coupes intercontinentales (1989, 90). Et à dix-neuf ans il fait son entrée en équipe nationale. Depuis, ce beau gosse au regard bleu lavande n'a plus quitté l'équipe milanaise, et a collectionné les sélections sous le maillot national.

Son terrain de jeu ? Le flanc gauche. Arrière latéral de formation, il aime circuler sur toute la longueur de son couloir. Opportuniste et habile de la tête, il a déjà marqué 11 buts en sélection. Considéré longtemps comme le meilleur arrière gauche de la planète, Paolo Maldini a prouvé, par le passé, son aptitude à *changer de poste. Il avait glissé* en défense centrale, en juin 1994, le jour de la finale de la World Cup *américaine. Et il avait fait de* même quelques semaines plus tôt, en finale de la Coupe d'Europe des champions, lorsque le Milan AC avait sévèrement corrigé (4-0) un FC Barcelone un peu trop sûr de son fait.

France. Lizarazu, contre-attaquant rapide, technique et déterminé

– 28 ans, 1,69 m, 69 kilos.
– Club : Bayern Munich (Allemagne).
– 35 sélections.
– Première sélection lors de France-Finlande (2-1), le 14 novembre 1992.
– 2 buts en sélection.

« C'est l'un des meilleurs arrières latéraux au monde. » Le compliment est signé Franz Beckenbauer et s'adresse à Bixente Lizarazu, le petit Basque dont le visage rayonne même quand sa voix *se fait grave pour* parler des malheurs de ses amis Christophe Dugarry et Zinedine Zidane. Formé aux Girondins de *Bordeaux* (il a débuté en première division en 1988), avec lesquels il disputa la finale de la Coupe de l'UEFA 1996 contre le Bayern Munich (1-3), « Liza » détonne par sa vivacité et ses qualités techniques.

Contre-attaquant rapide et déterminé, il n'hésite pas à tenter sa chance devant le but adverse comme en témoigne sa frappe victorieuse du gauche face à l'Arabie saoudite *(voir notre infographie ci-dessous)*, le 18 juin, au Stade de France. Après une expérience malheureuse à l'Athletic Bilbao (1996-1997), où il n'a pas apprécié le comportement de son entraîneur, Luis Fernandez, Bixente Lizarazu a *rejoint* l'été *dernier* le prestigieux Bayern Munich. Une pubalgie l'a empêché pendant *plusieurs mois de justifier* la confiance des dirigeants allemands. Ce n'est qu'au mois de mars qu'il a gagné une place de titulaire en alternance avec l'international Michael Tarnat. *« Même si j'adore prendre des risques offensifs, je n'oublie pas ma mission première qui consiste à boucler le couloir gauche »*, souligne « Liza ».

Argentine. Pineda, un droitier haut placé sur le côté gauche

– 22 ans, 1,72 m, 70 kilos.
– Club : Udinese (Italie).
– 6 sélections.
– Première sélection lors de *Pérou-Argentine (2-1), le 21 juin* 1997.
– 1 but en sélection.



RÉGIS DUVIGNAU/REUTERS

Arrière latéral depuis le début de sa carrière, à Boca Juniors (Buenos Aires), puis à Udinese, *l'Argentin Héctor Pineda joue* un rôle de milieu de terrain dans le système de jeu rigide mis au point par *Daniel Passarella*, un 3-5-2 qui fait abstraction des arrières latéraux au profit d'un entrejeu renforcé. Bien *que* droitier, Hector Pineda occupe souvent le flanc gauche du terrain, et une position très haute. Le but de la *victoire (1-0) qu'il a inscrit contre* la Croatie, le 26 juin, à Bordeaux, ne vient d'ailleurs pas d'une de ses montées en percussion, *mais* d'un ballon distribué par Ariel Ortega à la limite des 16 mètres adverses.

France. Thuram, puissance, prudence et lucidité

– 26 ans, 1,82 m, 75 kilos.
– Club : Parme (Italie).
– 36 sélections.
– Première sélection lors de France-Tchécoslovaquie, *le 17 août 1994.*
– Aucun but en sélection.



GRIGORY DUKOR/REUTERS

Elu meilleur défenseur du championnat italien cette saison après avoir été désigné meilleur joueur français 1997 par le magazine *France-Football*, Lilian Thuram occupe le poste d'arrière droit seulement en équipe de France. A Parme, où il évolue depuis 1996, il a bâti sa notoriété dans le rôle du défenseur central *qui annihile les efforts des* meilleurs avants-centres du Calcio. Son coéquipier italien Enrico Chiesa dit de lui : *« Pour moi, c'est un des meilleurs défenseurs du monde. Peut-être même le meilleur. A Parme, il est tout simplement extraordinaire. infranchissable. En équipe de France, il évolue sur le côté droit. Ça doit le changer de chez nous, où il joue dans l'axe. Mais, franchement, je ne vois pas vraiment de différence sur son rendement. »* Après avoir revendiqué à voix basse le même rôle avec les Bleus, Lilian Thuram a bien compris le message du sélectionneur national, Aimé Jacquet, qui l'a mis en garde en ces termes : *« Ta place se trouve sur le côté droit de la défense, ou peut-être nulle part. »* Plus prudent que Bixente Lizarazu, l'ancien Monégasque – il a passé huit ans à Monaco, où il a joué 115 matches en première division – ne part à l'*attaque que si les circonstances* s'y prêtent. Autant « Liza » use de sa vivacité, autant Lilian Thuram se sert de sa taille et de sa puissance lors de ses montées offensives. Depuis son arrivée en Italie, il est conscient d'avoir acquis, au contact du championnat réputé le plus difficile du monde, une maturité nouvelle. Sa culture tactique et sa *lucidité caractérisent* ce joueur que la pression ne tétanise pas : *« Je suis toujours très relâché, sans perdre de vue l'essentiel : gagner, peu importe la manière. »*

Milieux offensifs, des couples déchirés

Difficile de comprendre pourquoi, dans toutes les formations postulant au titre *mondial, le problème de la cohabitation* de deux milieux offensifs s'est posé ou se pose toujours. Chez les Allemands, Andreas Möller et Thomas Hässler commencent le Mondial 1998 côte à côte ; à présent, *ils se relaient sur* le banc, pour cause de méforme et de blessure. Chez les Italiens, Cesare Maldini s'obstine, contre toute logique autre que celle du résultat, à ne jamais aligner ensemble Alessandro Del Piero et Roberto Baggio. En équipe de France, la suspension de Zinedine Zidane n'a pas permis de vérifier si *l'exil de Youri Djorkaeff sur* l'aile droite équilibrait l'animation offensive. Chez les Argentins, Daniel Passarella ne se décide pas à titulariser Marce*lo Gallardo à côté d'Ariel Ortega*, alors qu'ils ont tout pour s'entendre et gâter Gabriele Batistuta devant eux.

Le but de LIZARAZU

France-Arabie saoudite (premier tour, 18 juin)

1 A la faveur d'une contre-attaque, Pires, sur l'aile gauche, récupère une longue passe de Deschamps. Il se recentre puis transmet le ballon à Djorkaeff, à l'entrée de la surface de réparation. Lizarazu, quittant son couloir gauche, fait un appel, en pleine surface.

2 *Djorkaeff talonne pour Lizarazu, qui contrôle, s'avance et* se retrouve à 7 m du gardien de but sur la gauche.

3 Précédant l'intervention d'un défenseur, Lizarazu ajuste un tir de l'intérieur du pied gauche, qui finit à ras de terre à droite.

Passe – Tir – Déplacement avec la balle – Déplacement sans la balle

Les Etats-Unis peu passionnés par le Mondial 1998

LA COUPE du monde passionne peu le public américain et seulement 19 % des Américains *ont regardé* à la *télévision* un match de la Coupe du monde de football depuis le début du tournoi, selon un sondage Lou Harris et Associates, publié mercredi 1er juillet dans le *Washington Post*. Quatre ans après la dernière édition *qui avait eu lieu aux Etats-*Unis, à peine 52 % des sondés savent que le Mondial est un tournoi de football et 25 % qu'il se déroule en France, selon ce sondage. Sur les 19 % d'Américains qui ont vu un match à la télévision, 24 % disent avoir *« énormément »* apprécié le spectacle, contre 31 % qui ont *« beaucoup apprécié »* et 45 % qui n'ont *« pas du tout »* aimé. Tous les matches de cette Coupe du monde sont diffusés, la plupart en direct, grâce à l'effort combiné de trois chaînes de télévision, ABC, ESPN et ESPN2, ces deux dernières diffusant exclusivement par câble. Le réseau Univision diffuse de son côté les matches en direct en espagnol pour le public américain hispanophone. Toutefois, en raison du décalage horaire, les Américains sont pratiquement tous au travail à l'heure de diffusion des matches, en milieu de matinée ou d'après-midi. Ce sondage a été réalisé du 17 au 22 juin auprès de 1 000 adultes.

Un Mexicain ivre a éteint la flamme du Soldat inconnu

UN SUPPORTEUR mexicain éméché a éteint la flamme du Soldat in*connu qui brûle depuis 77 ans sous* l'Arc de Triomphe, à Paris, dans la nuit de mardi 30 juin à mercredi 1er juillet. L'homme a jeté sur la flamme le contenu d'un verre. Il a été interpellé pour *« atteinte au respect des morts et ivresse manifeste sur la voie publique »* et a été libéré dans la matinée. Le secrétariat d'Etat aux anciens combattants a dénoncé un *« acte inqualifiable »*. *« En souillant la tombe du Soldat inconnu, c'est à la mémoire des morts pour la France et à leur honneur que l'on porte atteinte »*, déclare le secrétariat d'Etat dans un communiqué.

La flamme doit être officiellement ravivée jeudi à 18 h 30, en présence du secrétaire d'Etat, Jean-Pierre Masseret, et de l'ambassadeur du Mexique en France, Sandra Fuentes-Berain. La tombe du soldat inconnu est rarement profanée. En octobre 1997, un Australien avait été interpellé alors qu'il s'apprêtait à y faire des œufs.

● **INCENDIE : le siège de la Fédération britannique de football a été ravagé par** les flammes, mercredi 1er juillet dans la matinée, à Londres, au lendemain de l'élimination de l'Angleterre. Le feu a pris au rez-de-chaussée et s'est propagé au premier étage d'un immeuble *qui en compte six. Tout le personnel a pu être évacué. Les enquêteurs* recherchent toujours l'origine du sinistre mais penchent vers l'accident.

● ***SÉCURITÉ* : la consommation de boissons alcooliques sur la voie publique sera interdite** à partir de 14 heures la veille de Pays-Bas-Argentine, qui se déroule à marseille, le 4 juillet, comme à la veille de la demi-finale du 7 juillet, a annoncé la préfecture des Bouches-du-Rhône, *mercredi* 1er juillet. L'interdiction courra jusqu'au lendemain des matches, à 4 heures du matin. Les bars et débits de boissons seront autorisés à rester ouverts jusqu'à 4 heures, mais de*vront cesser de servir de l'alcool deux heures avant leur fermeture.*

● **JUSTICE : un hooligan anglais de catégorie C** (la plus dangereuse) a été condamné à trois mois de prison ferme, mercredi 1er juillet, en comparution immédiate à Saint-Etienne. *Il a été accusé d'avoir* frappé d'un coup de tête un policier français, mardi 30 juin, à quelques heures du match Argentine-Angleterre. Il a en outre été condamné à deux ans d'interdiction du territoire français.

● ***SOLIDARITÉ* : un tee-shirt proclamant les intentions pacifiques des supporteurs allemands** est mis en vente, à partir de jeudi 2 juillet, dix jours après l'agression d'un gendarme français *par des hooligans allemands à Lens.* Ce tee-shirt est vendu 20 deutschemarks (environ 70 francs). La Fédération allemande de football (DFB), à l'origine de l'opération, reversera 10 % du prix au profit du gendarme.



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Que sont les latéraux devenus ?

MAIS où sont-ils donc passés nos vieux arrières d'aile ? Vous vous souvenez ? Les mauvais, ceux qui jouaient le long de la ligne, qui bouchaient les trous dans l'équipe. Ils n'avaient pas le droit de franchir la ligne *médiane et* n'avaient d'autre fonction que de taper au loin et fort. Le temps passe, le monde évolue, les joueurs progressent. Les organisations de jeu aussi. Les anciennes *faisaient la partie belle à l'arrière central, le 5, puis au mythique n° 10,* maintenant au n° 6. Jamais, dans aucun système, l'arrière d'aile, le latéral, n'a obtenu de véritables lettres de noblesse. Pourtant, d'évolu*tion en évolution, nous en sommes arrivés à une situation* stupéfiante : il n'y en a plus ! Plus sous la forme défensive. Je sais, vous allez me parler de Cafu et de Roberto Carlos les Brésiliens ; Lizarazu et Thuram les *Français* ; Le Saux, *l'Anglais* ; Sergi et Ferrer, les *Espagnols* ; Ziege ou Tarnat, les deux Allemands. Mais sont-ils de vrais arrières d'aile ? Les systèmes en 3-5-2 permettent-ils même l'existence des anciens arrières ? Ne sont-*ils* pas devenus, du fait de l'absence de véritables ailiers, des milieux avec plus d'aptitudes à l'offensive que de réelles capacités défensives ? Seul Thuram possède la rigueur défensive qu'il a acquise *dans l'axe de la défense.* Dans les systèmes à trois défenseurs, c'est souvent un des deux centraux qui se déplace sur le côté, exemple Desailly à gauche pour l'équipe de France. Le travail des latéraux consiste à repousser le plus loin possible leur opposant. Repousser son clone, c'est une bataille de joueurs de milieu. L'idée qui veut que les latéraux puissent apporter leur soutien offensif est pour moi une ineptie. Il y a eu, pendant cette Coupe du monde, trop peu de centres réussis par ces arrières-milieux-ailiers pour justifier leur présence aux avant-postes. La seule équipe qui joue avec trois attaquants répartis sur toute la lar*geur du terrain*, les Pays-Bas, *ne fait pas centrer Reiziger ou* Numan, les latéraux. C'est donc bien une évolution du système qui provoque la disparition des arrières latéraux. Ce n'est pas un *hasard si* les Sud-Américains les surnomment *« volantes »*. Ils ont déserté leur base défensive pour se consacrer à la construction du jeu dans la zone du milieu. Ce sont les fameux « hommes de couloir ». *Les* latéraux réapparaîtront en même temps que les ailiers. Il faudra du courage à tous les techniciens *pour tenter* à nouveau l'aventure.

Les arrières d'aile ? Il n'y en a plus. Plus sous la forme défensive

هكذا من الأصل

Le petit Mondial à l'ombre du grand

Rapprochant football et musique, l'opération Banlieues du monde 98 invite à Saint-Denis près de quarante délégations de jeunes issus de villes françaises et étrangères

DINGUE de foot depuis qu'il est *tout môme*, Manu a dix-sept ans. Il vit à Lausanne avec ses parents, d'origines portugaise et brésilienne. Son favori, au Mondial, c'est évidemment le Brésil, dit-il. Plus tard, il veut faire de la mécanique. Titou, dont le père est colombien, lui, a seize ans. Il ne jure que par le foot. Il s'y espère même un avenir plus tard. Il vient de signer pour un club de juniors en Espagne. Tous les deux font partie de la sélection suisse participant à la Coupe du monde des banlieues qui se déroule du 2 au 12 juillet sur les stades des cinq communes de Seine-Saint-Denis et sur le stade annexe du Stade de France.

Au cours de ce tournoi amical, trente-six équipes nationales et internationales (après la défection du Portugal) de jeunes âgés de quinze à dix-huit ans vont s'affronter comme les grands, les enjeux financiers en moins, mais avec la même rage de vaincre. A Lausanne, cinq clubs de football se sont mobilisés pour sélectionner leurs meilleurs éléments. Pas uniquement les plus performants techniquement, explique Fabio, l'accompagnateur de la sélection suisse, mais aussi *« les plus méritants. Des jeunes venant de milieux défavorisés et qui sont les plus passionnés »*.

A Saint-Denis, raconte Jean-Claude Lecoq, chargé de la coordination des acteurs sportifs sur la ville, *« les sélections se sont faites à partir de trois journées de détection organisées par équipe, sur le même principe qu'en club, avec des tirs d'adresse, des tirs de loin, des jongles, du tennis ballon... Chaque ville a choisi sa formule pour sélectionner les joueurs. Puis on a procédé au tirage au sort, hormis pour les villes partenaires qui sont jumelées, comme, par exemple, La Courneuve avec Bollate en Italie, et dont les équipes joueront donc d'abord l'une contre l'autre. »* Agnès B. l'un des trois parrains de cet événement, avec Youssou N'Dour et Dominique Rocheteau, estime que *« le football, c'est un langage, une communication, c'est très important pour les jeunes, ceux du Maroc, qui jouent sur les plages, comme pour ceux des banlieues des grandes villes »*. Les heureux élus, dont certains n'avaient jusqu'alors jamais quitté leur pays, vont pouvoir assister à un match du Mondial. Suprême cadeau pour toutes ces jeunes pousses du ballon rond. Celles de l'équipe d'Aarhus, au Danemark, venant des quartiers ouvriers de la ville, les jeunes de Beit Jala, en Palestine, qui se sont entraînés sur les pentes de la banlieue de Bethléem, l'équipe du Mali, regroupant des joueurs issus d'une vingtaine de villages de la région de Kayes, ou celles de Johannesburg, dans laquelle on parle zoulou, sotho, afrikans et pedi...

Ce côté pluri-culturel que l'on retrouve dans les équipes, Mustapha Terki, directeur du Réseau Printemps, partenaire de cette opération, dont il est à l'initiative avec Hassen Allouache, employé à la direction de la jeunesse de la Ville de Saint-Denis, y tenait pardessus tout : *« Nous ne voulions pas faire jouer des drapeaux contre des drapeaux, mais des villes internationales, c'est-à-dire des villes dont la population rassemble plusieurs communautés. »*

Au Brésil, le foot et la musique sont indissociables. Dans les stades, on encourage les joueurs avec des percussions. L'exemple n'est d'ailleurs pas unique. Musique et football font souvent la paire à travers le monde. L'opération Banlieues du monde 98 a été imaginée à partir de ce constat. Toutes les délégations nationales et internationales sont donc composées chacune d'une équipe de football et d'un groupe de musique. Des groupes souvent issus des antennes du Réseau Printemps, co-organisateur de l'événement avec la ville de Saint-Denis et le conseil général de Seine-Saint-Denis.

Structure satellite du Printemps de Bourges, le Réseau Printemps a tissé depuis 1986 un réseau de vingt-cinq antennes régionales et internationales chargées de *« repérer, d'accompagner, et de professionnaliser des jeunes talents »*.

Il a également mis en place, à partir de 1990, les opérations Cité Rock, consistant à organiser dans les quartiers des concerts coréalisés par les jeunes. *« Notre implication dans ce projet un peu fou est la suite logique de nos actions,* explique Mustapha Terki. *Nous avons eu envie de faire une grande fête, c'est-à-dire un vrai tournoi de foot, géré par la Ville de Saint-Denis et son secteur sportif, plus un festival international de musique gratuit, avec de jeunes talents et des artistes confirmés. »*

Les concerts se dérouleront au Village du monde, installé sur le stade Mandela, à deux pas du Stade de France. Un village qui devrait connaître une belle effervescence, entre les concerts, la retransmission des matches de la Coupe du monde sur grand écran, le Cyber Café (journal on-line consultable sur www. reseau-printemps. com) ou les tables rondes animées par le MRAP.

Patrick Labesse

★ Matches : Stade Annexe, rue de la Couture-Saint-Quentin, 93200, Mº Saint-Denis - Porte-de-Paris.
Concerts l'après-midi (artistes vedettes à 22 h 30) : Village du monde-stade Mandela, 6, avenue Francis-de-Pressensé, 93200 Saint-Denis, RER-B La Plaine-Voyageurs (Stade de France). Gratuit.
Programme : Faudel, Youssou N'Dour et Alan Stivell le 2, Positive Black Soul le 3, Quintessence, Aktuel Force, Boogie Sai le 4, Orchestre national de Barbès le 5, The Wailers le 6, Yuri Buenaventura le 7, Monyca Lypso Combo le 8, Bernard Lavilliers le 9, Oneyed Jack, Lofofora le 10, Cheb Mami le 11, soirée de clôture le 12. Tél. : 01-42-43-53-63.

Tableau de la phase finale

HUITIÈMES DE FINALE	QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	
Brésil - Chili 4-1	Brésil - Danemark, le 3/7 à 21 heures à Nantes	le 7/7 à 21 heures à Marseille	le 11/7 21 heures à Paris, match pour la 3e place (Perdants)
Nigeria - Danemark 1-4			
Pays-Bas - Yougoslavie 2-1	Pays-Bas - Argentine, le 4/7 à 16 h 30 à Marseille		
Argentine - Angleterre 2-2 (4-3 t.a.b.)			
Italie - Norvège 1-0	Italie - France, le 3/7 à 16 h 30 à St-Denis	le 8/7 à 21 heures à St-Denis	le 12/7 21 heures à St-Denis, FINALE
France - Paraguay 1-0 (a.p.)			
Allemagne - Mexique 2-1	Allemagne - Croatie, le 4/7 à 21 heures à Lyon		
Roumanie - Croatie 0-1			

LES BUTEURS

[illegible]	[illegible]	2	BERGKAMP (Pays-Bas)
[illegible]	[illegible]	2	COCU (Pays-Bas)
4 buts	HERNANDEZ (Mexique)	2	R. DE BOER (Pays-Bas)
4	SALAS (Chili)	2	HADDA (Maroc)
3 buts	BIERHOFF (Allemagne)	2	HIERRO (Espagne)
3	CESAR SAMPAIO (Brésil)	2	KIKO (Espagne)
3	HENRY (France)	2	KOMLJENOVIC (Yougoslavie)
3	KLINSMANN (Allemagne)	2	MOLDOVAN (Roumanie)
3	RONALDO (Brésil)	2	MORIENTES (Espagne)
3	SUKER (Croatie)	2	ORTEGA (Argentine)
2 buts	R. BAGGIO (Italie)	2	OWEN (Angleterre)
2	BARTLETT (Afrique du Sud)	2	PELAEZ (Mexique)
2	BASSIR (Maroc)	2	SHEARER (Angleterre)
2	BEBETO (Brésil)	2	WHITMORE (Jamaïque)
		2	WILMOTS (Belgique)

Infographie : Le Monde



STRATÉGIES
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Les Bleus font doubler les ventes des parfums Adidas

Les produits pour homme de la marque aux trois bandes repartent en flèche

DANS son bureau des parfums Coty-Lancaster, à Paris, Bernard Crochon, responsable du marketing, suit avec attention les matches de l'équipe de France. A chaque victoire, il jubile. En tant que supporteur, mais aussi et surtout comme exploitant de la marque Adidas, confiée en licence, pour les produits de toilette, à la filiale du lessivier Benckiser. Chaque tour passé par les Bleus prolonge d'autant la durée de vie des eaux de toilette, déodorants, gel douche et autres après-rasage siglés de la marque aux trois bandes Des produits repeints, à l'occasion du Mondial, aux effigies de Zidane, Barthez et de leurs coéquipiers.

UN QUITTE OU DOUBLE

Même si Adidas est l'un des « top sponsors » de la FIFA, Coty ne pouvait pas exploiter les logos du Mondial 98 – réservés, pour ce type de produits, à Gillette, autre top sponsor. Le parfumeur franco-américain a donc conclu un accord de parrainage directement avec la Fédération française de football pour pouvoir exploiter l'image de l'équipe de France sur les produits masculins. Bien lui en a pris : depuis le début de l'année, les ventes de Coty sous la marque Adidas ont été multipliées par deux. *« Il est plus intéressant d'être partenaire d'une équipe que d'un événement, c'est moins anonyme, plus émotionnel, surtout lorsqu'il s'agit de l'équipe du pays organisateur »*, explique M. Crochon. C'est aussi un quitte ou double, car l'équipe en question peut être éliminée prématurément de la compétition.

Coty a donc conçu un plan d'attaque en *« deux mi-temps »* pour faire monter en puissance Adidas dans les linéaires des grandes surfaces, explique le responsable du marketing. De janvier à mars, un discret sigle « Equipe de France » a fait son apparition sur les conditionnements des produits Adidas, avec une opération de « couponing » destinée à les faire acheter. A partir d'avril, Coty a lancé une « série spéciale » Equipe de France sur les trois lignes Adidas : Sport, Classic et Dynamic. Les joueurs, en pleine action, sont mis en scène sur les bombes de déodorant et les bouteilles d'after-shave ou d'eau de toilette, qui offrent pour l'occasion 30 % de produit gratuit en plus. Des présentoirs en carton, représentant les principaux joueurs en grandeur nature, ont été mis en place dans les rayons hygiène des supermarchés.

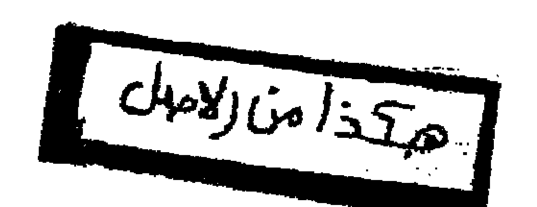
FORTE REMONTÉE

Le résultat est largement au-delà des prévisions, *« pour un coût modique en comparaison de ce qu'a dû dépenser Gillette pour être sponsor officiel du Mondial,* observe M. Crochon. *C'est la revanche du marketing local contre le marketing global »*. Adidas, qui se traînait jusque-là, en France, en cinquième position des eaux de toilette vendues en grandes surfaces, derrière Brut de Fabergé, Scorpio (Henkel), Masculin (Bourjois) et Daniel Hechter (L'Oréal), est en passe de remonter à la quatrième place, voire à la troisième... si les Bleus gardent la « vista ». Bernard Crochon affirme avoir déjà dans ses cartons une « troisième mi-temps » promotionnelle. Mais il ne veut rien en dire : *« tout dépendra du résultat de France-Italie »*, dit-il en croisant les doigts.

Pascal Galinier

Un code de conduite pour la fabrication des ballons

Adidas a annoncé, mercredi 1er juillet, qu'il allait mettre fin à ses contrats de franchise pour la fabrication de ses ballons de football. Tous les fournisseurs devront adhérer à l'avenir au code de conduite de la marque, a indiqué le fournisseur officiel de ballons du Mondial. Le groupe a décidé d'enquêter, à la suite, notamment, d'accusations de plusieurs détenus chinois qui ont affirmé avoir été contraints de fabriquer des ballons pour la Coupe du monde dans des prisons de leur pays.



RÉGIONALISME
La province demeure une source d'inspiration importante. Tour de France page II

CAP À L'EST
Charov, Tolstoï, Boulgakov... pour un petit florilège russe page IV

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 3 JUILLET 1998

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit page VI



GAY
Communauté, identité, intimité : une réflexion sur la question homosexuelle page VI

Andreïev, nihiliste russe

Imbibé de Schopenhauer et de vodka, Leonid Andreïev, expressionniste avant la lettre, porta à son paroxysme l'art de l'autodestruction

LEEDS RUSSIAN ARCHIVES/R. DAVIES/THAMES HUDSON

Leonid Andreïev a vingt ans lorsqu'il *écrit dans son journal* intime, à la date du 1er août 1891, qu'il aspire à être l'apôtre de l'autodestruction : *« Je veux montrer toute l'inconsistance de ces fictions qui jusqu'à présent ont permis à l'humanité de ne pas sombrer : Dieu, la morale, l'au-delà, l'immortalité de l'âme, le bonheur pour tous... »* Ce qu'il souhaite, c'est que ses futurs lecteurs pâlissent de terreur en lisant ses livres, qu'ils perdent la raison, qu'ils le haïssent et, si possible, qu'ils se tuent ensuite ou, à défaut, qu'ils le tuent.

Peu avant sa mort, en 1919, Leonid Andreïev reviendra sur cette déclaration de guerre, surpris d'observer que ce qui n'aurait pu être après tout qu'une bravade de lycéen nourri de Schopenhauer et de Nietzsche ait tracé son destin : *« Le nom de Leonid Andreïev, parfois terrible, a été la réalisation de ce rêve puéril »*, conclura-t-il.

C'est Maxime Gorki, son ami, qui a le mieux décrit Leonid Andreïev. Lors de leur première rencontre, en 1898, il observa que sa main avait été traversée par une balle et que ses doigts étaient recroquevillés. Il lui demanda comment cela lui était arrivé. *« Une erreur de romantisme juvénile*, lui répondit Andreïev. *Vous le savez bien : l'homme qui n'a jamais essayé de se tuer ne vaut pas grand-chose. »* Il raconta ensuite à Gorki *comment plus jeune il s'était jeté* sous un train de marchandises. Il était tombé entre les rails, et le train était passé sur lui, le laissant dans le coma.

Parfois, il parlait pendant plus de vingt heures, buvant des litres de thé noir, posant au philosophe nihiliste pour qui la pensée est une mauvaise plaisanterie que le diable a faite à l'homme : toutes nos oeuvres ne sont que *« vanité des vanités »*, poussière et leurre de soi-même. Il se gaussait de l'humanisme de Gorki : *« On t'a condamné à la peine de mort. Et toi, tu feins de l'ignorer, de ne pas en être outragé ; tu admires les petites fleurs pour te tromper et tromper les autres – de stupides petites fleurs. »*

Parfois, Leonid et Maxime préféraient des fleurs plus vénéneuses : ils passaient la nuit chez des filles de petite vertu, se saoulaient à la vodka et se souvenaient le lendemain de cette jeune prostituée si fière d'avoir été mordue par un avocat célèbre qu'elle considérait cet événement comme le plus important de son existence. Elle leur avait montré la trace de la morsure et, haletante d'émotion, les yeux brillants de bonheur, leur avait dit : *« Il m'aimait tant que je tremble rien que d'y penser ! Il m'a mordue et, vous savez, il avait une fausse dent qui m'est restée dans la chair. »*

On se serait cru dans une de ces nouvelles de Leonid Andreïev qui fascinaient les jeunes Russes à l'aube de ce siècle parce qu'il y abordait des thèmes quotidiens avec une violence et une morbidité sans pareil. Certains voyaient en lui le fils dégénéré de Tchekhov, d'autres un épileptique à la Dostoïevski, mais tous se précipitaient sur ses livres avec une sorte de ferveur haineuse qui le galvanisait. Et quand Gorki le ramenait ivre mort auprès de sa jeune épouse, Leonid continuait à parler sans arrêt : *« Avec les femmes, je suis cynique*, disait-il encore. *C'est plus franc et elles aiment cela. Mieux vaut être un pécheur achevé qu'un juste qui, malgré ses prières, n'arrive pas à la parfaite sainteté. »* Gorki se souvenait qu'une nuit, dans un bordel, il lui avait confié en lui désignant une fille : *« La sensation la plus haute et la plus profonde qui nous soit accessible dans la vie, c'est le spasme de l'acte sexuel. Peut-être la terre, pareille à cette putain, roule-t-elle dans le désert de l'Univers, attendant que je la féconde par ma compréhension du but de l'Etre. Mais moi-même, avec tout ce qu'il y a en moi de merveilleux, je ne suis qu'un spermatozoïde. »*

Gorki songea alors à cette nouvelle, « Le Gouffre », qui avait

Roland Jaccard

scandalisé toute la Russie et que Leonid avait écrite à vingt-cinq ans : une adolescente et son ami se promènent dans la campagne en parlant pudiquement de ce qui les touche au plus intime. Elle porte la robe marron des collégiennes, lui le bel uniforme des étudiants en technologie. Soudain, trois vagabonds auxquels ils ont demandé leur chemin, se précipitent sur eux, assomment le garçon et violent la fille. Quand ce dernier reprend conscience, il observe attentivement le corps de la lycéenne, puis, mû par une force irrésistible, abuse d'elle avec une violence inouïe. *« L'espace d'un instant*, écrit Andreïev, *la flamme brûlante de l'horreur éclaira son esprit, découvrant un gouffre noir qui béait devant lui. Et le gouffre noir l'engloutit. »* Et c'est bien l'impression qu'on retire à la lecture d'Andreïev : être englouti dans un gouffre, un gouffre noir, le gouffre de la mort, cette mort qu'il évoquait toujours avec la même délectation gourmande qu'il mettait à prononcer le mot « femme ».

Mais, parmi ses nouvelles de jeunesse, la plus significative demeure cette « Histoire de Sergueï Petrovitch », hallucinant parcours d'un étudiant quelconque, qui, après avoir lu le *Zarathoustra* de Nietzsche, aspire à être un Surhomme, prend conscience qu'il ne sera jamais qu'un médiocre, et décide de mettre fin à ses jours. Quand il lit dans les journaux des articles sur les gens qui tuent, volent, violent, il arrive chaque fois à la même conclusion : *« Moi, j'en serais incapable. »* Et quand il entend parler de héros qui ont affronté la mort au nom d'une idée ou de l'amour, il songe : *« Moi, j'en serais incapable. »* Il envie les pécheurs comme les justes, et les paroles de Zarathoustra, impitoyables dans leur vérité, résonnent à ses oreilles : *« Si tu ne réussis pas ta vie, si un ver venimeux te ronge le cœur, sache que ta mort, elle, si tu le veux, sera réussie. »* Sergueï Petrovitch entreprendra tout pour qu'elle le soit. On laissera au lecteur le plaisir de deviner s'il y parviendra.

LE GOUFFRE
(et autres récits)
de Leonid Andreïev.
Traduit du russe
par Sophie Benech,
éd. José Corti, 470 p., 140 F.

Lire la suite page IV

Monseigneur et Karafon

Bouilhet-Flaubert : une amitié scellée par l'écriture, que relate Henri Raczymov

PAUVRE BOUILHET
d'Henri Raczymov.
Gallimard, « L'un et l'autre »,
202 p., 115 F.

CORRESPONDANCE
de Flaubert-Goncourt.
Flammarion, 350 p., 160 F.

Vouer sa vie, son être à l'écriture, n'exister qu'en fonction d'elle, cela suffit-il pour être un écrivain ? Peut-on vivre en permanence tendu vers un texte, se faire son instrument, – peut-on n'avoir d'autre horizon que des textes où, d'ailleurs, tout horizon ira s'absorber, et n'être cependant pas un écrivain ? Pour Henri Raczymov, la vie, l'oeuvre de Louis Bouilhet – l'ami d'enfance de Flaubert – se confondent avec cette question, dont il nous donne à entendre en écho, poignante et retenue, la longue, la permanente détresse qui en résulta, créant et prolongeant le sourd malaise qui, toujours, tarauda ce *Pauvre Bouilhet*.

Henri Raczymov est fasciné jusqu'au vertige par les jeux de transparence entre oeuvre et auteur, auteur et personne, personnes et personnages, oeuvres et personnages ou personnes. On se souvient d'un autre ouvrage, cet admirable *Cygne de Proust*, où il enquête autour de la personne de Charles Haas, « modèle » du personnage Swann.

Ici, l'autre, le double, le tangent, c'est, donc Gustave Flaubert. Flaubert, pour qui la question lancinante relative à Louis Bouilhet ne se pose pas – écrivain, Flaubert ? En douter serait du pire ridicule. Mais se posait-elle de leur vivant, et alors comment, lorsque chacun d'eux prenait tant au sérieux le travail de l'autre et y participait, lorsque Louis et Gustave (ou Monseigneur et Karafon comme ils aimaient à signer leurs lettres) partageaient l'intimité du « gueuloir » ? Lorsqu'ils s'acharnaient à besogner ensemble autour de leurs textes respectifs et à se conseiller ; Bouilhet conseillant fort bien Flaubert, le poussant à écrire *Madame Bovary* dont il lui apporte le « sujet ». Gustave imposant à Louis des injonctions funestes.

Certes les terrains n'étaient guère comparables : « pauvre Bouilhet », d'un académisme irrécupérable, n'est plus lisible. L'a-t-il jamais été ? Raczymov précise qu'il ne l'a pas lu. Sage résistance. Et qui sans doute lui a permis d'aller aussi avant dans ce récit d'une vie discrètement suppliciée et que le chagrin détruira tôt. *« On ne meurt pas de chagrin »*, avait décrété Flaubert, qui lui-même en mourra et que désolait la dépression de Louis, qu'il n'était pas sans partager. *« Quand l'un cesse une heure de gémir*, écrit Bouilhet, *l'autre hurle et c'est comme cela depuis une vingtaine d'années. »* Gustave n'aura de cesse que Louis, pauvre (cette fois dans le sens financier), timide, introverti, renonce à une vie provinciale *« chiche et médiocre »*, mais adonnée aux voluptés de la création poétique, et quitte Rouen pour Paris et ses intrigues, afin d'être joué au théâtre. *« On me pousse au théâtre comme moyen plus prompt de réputation »*, se désole Louis.

Affres du « pauvre Bouilhet » en exil, forçant sa nature, à chaque seconde nostalgique du temps où le réclamaient seuls ses cours de grec et ses poèmes calamiteux. *« C'est la vie d'un pauvre qu'il est qui lui manque. La vie pauvre... A Paris, tout l'écrase. »* Et surtout le théâtre. Tortures vaines, le succès qu'exige pour lui Flaubert ne viendra pas. *« Vois-tu, c'est une affaire foutue, je n'agis que pour éviter tes reproches. »* Long supplice provoqué par l'ami et qui trouble Raczymov. De bonne foi, Flaubert, ou pervers ? A moins qu'il ne s'approprie la vie de Bouilhet afin de vivre par procuration son propre rêve théâtral. Las, Bouilhet *« aura été son seul spectacle, lamentable »*.

Il aura été aussi, écrira Gustave, sa *« conscience littéraire*, [son] *jugement*, [sa] *boussole – sans compter le reste »*. Raczymov insiste : *« Bouilhet, un organe de Flaubert »*, qui écrit à Louise Colet : *« Vous savez bien que moi c'est lui et lui c'est moi. »* Madame Bovary n'est pas loin, qui elle aussi rêvait les rêves de Flaubert, mais au moins y croyait ; qui courait comme Bouilhet après ce qui se dérobait sans fin, mais dont elle avait le désir, et que Bouilhet eût aimé fuir. Bouilhet ? Une Bovary avide mais d'un retour à la ferme paternelle ! Bouvard et Pécuchet rôdent aussi, qui auront raison de Flaubert, et dont le couple n'est pas sans connivence avec celui de Gustave et Louis.

Amoureux ou non de Flaubert, plongez-vous dans ces pages lancinantes, d'une écriture piaffante, où se vit la Passion de Monseigneur et Karafon, tous deux viscéralement écrivains, scellés dans l'écriture, mais dont l'un fut auteur d'une oeuvre et l'autre ne le fut pas.

Nous les retrouvons, surtout Gustave, dans la passionnante correspondance des Goncourt et de Flaubert. On connaissait les lettres de celui-ci, mais non celles des deux frères. Francs, roboratifs, gaillards, ces échanges restituent leurs voix. Et puis, surtout, il faut lire la confidence pathétique d'Edmond qui, éperdu devant Jules, *« le pauvre inoccupé »* qui meurt de paralysie générale, décide de l'étrangler avant de se suicider puis, passant à l'acte, y renonce devant le regard de son frère, ses yeux *« à la fois si étonnés et si pleins de la terreur d'un enfant »*. A la même date mourait Bouilhet. Il avait quarante-sept ans.

A l'enseigne du terroir

« Terre d'inspiration, source de tout conflit... la province nous enseigne à connaître les hommes. » Des Landes à la Bretagne, du pays cévenol au Perche, nombre de romanciers font écho à Mauriac

Si le régionalisme n'attire pas la foule aux urnes, il en va différemment chez le libraire ; abondance de la production et chiffres de vente de certains titres en témoignent. Nous ne manquons pas d'écrivains régionalistes – ni d'écrivaines –, et il y a, dans l'épithète, un rien de condescendance. Il semblerait qu'un roman ne peut être grand que dans la mesure où il met en scène une ville, ses bourgeois, ses ouvriers, que le situer en Franche-Comté ou en Bretagne c'est le placer *ipso facto* en seconde zone littéraire, limiter son propos incapable d'atteindre à l'universel. Pourtant, *« terre d'inspiration, source de tout conflit... la province nous enseigne à connaître les hommes... croît encore au bien et au mal »* : propos d'un connaisseur, François Mauriat, que de méchantes langues ont dit régionaliste, comme si les noeuds de vipères étaient l'apanage de la Gironde, comme s'il n'y avait de sagouins que dans les environs de Bordeaux.

On dira l'exemple d'exception. Il en est d'autres, sans remonter au *Paysan perverti ou les dangers de la ville* de Restif de la Bretonne et ses pages aux résonances actuelles, ou à la préface de *La Petite Fadette*, quand George Sand annonce qu'elle s'éloigne de la politique et, dans l'esprit de *La Mare au diable*, veut se consacrer à des romans champêtres. Quand Romain Rolland décrit la vie de la campagne bourguignonne, Gorki voit dans *Colas Breugnon « un défi gaulois à la guerre » ; Mon oncle Benjamin* de Claude Tillier est une réjouissante, talentueuse et virulente satire sociale ; avec la saga de *Gaspard des montagnes* et *Le Trésor des contes*, Henri Pourrat est le sauveur de légendes qui jusqu'à lui se limitaient à la tradition orale ; *Regain*, *Colline* et quelques autres installent Manosque dans notre littérature et Giono y fait de la vie citadine une critique qu'on retrouve aujourd'hui dans bien des discours ; *Raboliot* inaugure cette part de l'oeuvre de Genevoix où, en y invoquant sa Loire natale et ceux qui y vivent, il évoque les animaux auxquels il consacra des bestiaires en écologiste précurseur. De Restif à Robert Margerit dont *La Terre aux loups*, pur roman du terroir, répond aux définitions de Mauriac *en évoquant* la lutte du Bien et du Mal, le roman régionaliste, ce peut être aussi la psychologie des personnages et leurs moeurs spécifiques, la satire d'un modernisme mal contrôlé, un témoignage historique complémentaire aux oeuvres de savants historiens.

L'ÉCOLE DE BRIVE

Le roman du terroir évoque d'abord ce qu'on appelle l'Ecole de Brive – Jacques Peuchmaurd préfère dire *« bande »* – avec à l'origine *Le Bal des ribauds* de Michel Peyramaure auquel vint bientôt s'ajouter *Des Grives aux loups* de Claude Michelet et ses millions d'exemplaires, *Spleen en Corrèze* de Denis Tillinac, tableau précis de la vie provinciale. Le trio allait accueillir Christian Signol, Gilbert Bordes, Yves Viollier, Jean-Guy Soumy, Colette Laussac et Martine Marie Muller. Toujours vivace, l'Ecole a fait école. Ainsi de « Romans des terres de France », collection des Presses de la Cité divisée en plusieurs « Terres », une par province, sans oublier les « Lointaines », qui le sont ou le furent comme il en est de *Sud lointain*, épopée indochinoise d'Erwan Bergot.



JEAN-FRANÇOIS JOLY

L'histoire tient bonne place dans le roman dit régionaliste. Elle est vivace et sociologique avec l'Auvergne du Moyen Age d'Anne Courtillé ; reconstituée avec précision par Anne Rey décrivant la folie des meurtres accomplis au XVIII[e] au nom de Dieu dans les Cévennes ; elle nous ramène à 14-18 dans la Corrèze de Colette Laussac ou dans les Landes avec Alain Dubos, les auteurs plaçant un enfant au centre de leur récit ; elle évoque 40-45 avec Agnès Claverie et son roman de la destruction d'une famille prise entre les maréchalistes et ceux qui s'y opposent, ou avec les joies et drames de la Libération aussi bien décrits, dans des tonalités différentes, par Georges Coulonges que par Alain Gandy.

Des sujets plus intimistes se trouvent également dans les romans du terroir. Jean-Paul Bourre, avec une émotion contenue, fait d'une petite ville d'Auvergne un lieu de revisitation de l'enfance ; Yvon Le Men, se gardant bien du pittoresque, décrit *une Bretagne plus humaine que* folklorique ; Jean-Pierre Chabrol *fait surgir bien des drames personnels liés aux aléas des événements* du Front populaire à l'Occupation avec le portrait d'une jeune femme conquise par le pays cévenol qui l'adopte, et Christian Signol donne vie à de forts personnages autour d'une femme en quête de sa vérité qu'elle ne découvrira que dans son Aubrac natal.

AU GOÛT DU JOUR...

Le « régionaliste » ne se limite pas toujours aux petits faits de sa campagne. L'actualité n'est pas oubliée. C'est dans le Perche que Joëlle Guillais fait vivre un couple en proie aux problèmes de la modernisation, cependant que Jean-Claude Libourel met en opposition un village en train de renaître et les tenants du progrès que symbolise une route. Tandis que Bernard de Froment écrit un essai-fiction en imaginant une correspondance entre un élu campa*gnard et un énarque*, Denis Humbert évoque la délinquance juvénile dans les campagnes.

La campagne, avec ses joies, ses peines, ses soucis, trouve toujours son public, mais Clochemerle s'est mis au goût du jour. Il a ses éternels cancans et futiles rivalités, il se souvient des batailles anciennes, mais on y parle aussi de l'insécurité, des vaches folles, du désarroi des jeunes générations, de l'Europe... Le roman qui se nourrit du terroir a ses oeuvres médiocres, ses pâles autobiographies cachées, ses lassantes redites, mais ni plus ni moins que celles qui prétendent viser plus haut ou qui n'ont pour champ d'observation que le petit moi de l'auteur. S'il en est qui abusent de la blondeur des blés, de l'artisan laborieux et du chant des oiseaux, si d'autres se satisfont trop facilement des coups d'archet sur la corde sensible d'une vaine nostalgie, les romanciers et romancières dits régionalistes ne se contentent pas tous d'historiettes. Sans la prétention d'écrire pour les siècles, ceux-là nous rappellent simplement que *« terre d'inspiration, source de tout conflit... la province nous enseigne à connaître les hommes »* et reste un creuset pour la mémoire.

Pierre-Robert Leclercq

Le Tombeau des ancêtres, de Marcelle Delpastre, Payot, 547 p., 149 F.
Les Messieurs de Clermont, d'Anne Courtillé, Presses de la Cité, 250 p., 120 F.
La Belle Huguenote, d'Anne Rey, Robert Laffont, 250 p., 119 F.
A la Saint-Martin, de Colette Lauzac, Presses de la Cité, 245 p., 120 F.
La Palombe noire, d'Alain Dubos, Presses de la Cité, 250 p., 120 F.
Les Femmes de l'ombre, d'Agnès Claverie, Robert Laffont, 288 p., 119 F.
Les Flammes de la liberté, de Georges Coulonges, Presses de la Cité, 255 p., 120 F
Un sombre été à Chaluzac, d'Alain Gandy, Presses de la Cité, 230 p., 110 F.
Voyage au pays d'enfance, de Jean-Paul Bourre, Les Belles Lettres, 145 p., 65 F.
La clef de la chapelle est au café d'en face, d'Yvon Le Men, Flammarion, 215 p., 90 F.
La Banquise, de Jean-Pierre Chabrol, Presses de la Cité, 300 p., 110 F.
La Promesse des sources, de Christian Signol, Albin Michel, 270 p., 120 F.
La Ferme des orages, de Joëlle Guillais, Robert Laffont, 254 p., 109 F.
Le Secret d'Adélaïde, de Jean-Claude Libourel, Robert Laffont, 250 p., 120 F.
Le bon sens est dans le pré, de Bernard de Froment, La Table ronde, 192 p., 98 F.
L'Arbre à poules, de Denis Humbert, Presses de la Cité, 230 p., 110 F.

▶ Les illustrations ci-dessus font partie d'un ensemble réalisé par Jean-François Joly, qui sera exposé dans le cadre de L'été photographique de Lectour, intitulé « Jean d'Avezan et d'alentours » et organisé avec le soutien du ministère de l'agriculture et de la pêche (« L'été de Lectour » du 18 juillet au 27 septembre, centre de photographie de Lectour, 5, rue Sainte-Claire, 32700, rens. : 05-62-68-83-72).

BANDE DESSINÉE

● *par Yves-Marie Labé*

Rouge odyssée

IBICUS
de Pascal Rabaté.
D'après le roman d'Alekseï N. Tolstoï,
éd. Vents d'ouest, 136 p., 118 F.

« *Il fallait fuir Moscou.* » Ainsi se clôt le premier chapitre du roman d'Alekseï Nikolaïevitch Tolstoï, *Ibycus*, que Rabaté orthographie *Ibicus*, pour en faire le premier tome de l'album qu'il consacre à cet ouvrage du romancier russe des années 20 (il prévoit d'en faire quatre). C'est le pur hasard qui a mis une édition de 1926 de ce livre entre les mains du jeune auteur de BD tourangeau. Un coup de foudre littéraire va inciter Pascal Rabaté à en tirer l'adaptation en images, et à se prendre au jeu de cet auteur russe que l'on redécouvre à l'occasion de la réédition de ses oeuvres – et notamment d'*Ibycus* – par les éditions L'Esprit des péninsules *(voir page IV)*.

Le fruit de la rencontre entre deux univers, a priori étrangers, fascinera le lecteur. Car il y a entre le jeune auteur de BD français et le romancier russe une similarité de regard. Une façon de peindre avec une ironique distance les passions et les bassesses de leurs héros – villageois ou princes, voleurs ou prêtres –, de camper en quelques traits un décor, qu'il soit celui d'un bouge, d'une vigne ou d'une perspective, et surtout de surprendre par la densité des personnages de second plan, qui éclairent les facettes contradictoires d'un destin.

Alekseï N. Tolstoï, nobliau russe qui décide de fuir la révolution bolchevique de 1917 avant de regagner l'URSS et de se muer en dignitaire du régime des lettres stalinien, a choisi de raconter l'épopée grotesque d'un jeune trentenaire russe, Semion Ivanovitch Nevzorov, auquel une vieille Tsigane a prédit la richesse. Voleur et meurtrier, amoureux d'une artiste cocaïnomane et mesquine, celui qui se fait appeler « comte Nevzorov » dès qu'il a les poches pleines, ira chercher la fortune jusque dans les bas-fonds de la mer Noire. Mais ses tribulations ne l'empêchent pas d'avoir l'esprit hanté par une carte divinatoire sur laquelle figure une tête de mort, « Ibycus, le crâne parlant ».

Mettant en scène ce roman signé par un idéaliste corrompu, Pascal Rabaté joue subtilement de sa palette de lavis et des contrastes entre le noir et blanc, un équilibre tonal dans lequel il excelle. Mais la plume de l'auteur d'*Un ver dans le fruit*, d'*Ex Voto* ou des *Pieds dedans*, n'adopte pas le rythme énervé de Tolstoï. Il adapte et épouse les aléas du destin de Nevzorov, en multipliant les plans, les cadrages et les volumes, donnant ainsi à ce récit de la vie d'un ambitieux sans principes une profondeur humaine, inspirant à la fois révolte et fascination. Plus qu'une simple adaptation, Pascal Rabaté offre avec cet *Ibicus* une oeuvre personnelle, dont les images et le verbe tourmentent l'esprit et le coeur.

● ***PÊCHÉ MORTEL : RÉSISTANCES**, de Béhé et Toff*

Un virus mortel qui divise et affole les populations, des affaires d'Etat et un fascisme qui avance sans fard : il y a plus que des éléments d'un réalisme plausible dans cette fable d'anticipation politico-scientifique que Joseph Béhé et Toff mènent à bon rythme depuis trois albums. Dans ce dernier chapitre, il est question de lutte et de résistance au pouvoir, de trahison et de révélations, sur fond de course-poursuite contre le temps. Une intelligente saga, dont le scénario créé par Toff, ancien chercheur en biologie, fait froid dans le dos tant il y a d'hypothèses vraisemblables dans ce pur récit de politique-fiction qu'épouse fidèlement le dessin réaliste de Joseph Béhé. (Ed. Vents d'ouest, 48 p., 78 F.).

● **JUAN SOLO : LA CHAIR ET LA GALE**, de Georges Bess et Alexandro Jodorowsky

Les histoires que conte Jodorowsky ne laissent aucun lecteur indifférent. Ce troisième volet des aventures de Juan Solo, un homme à queue de chien, moins que tout autre. Juan Solo s'est extirpé des marécages de la misère latino-américaine pour accéder, au fil d'assassinats, de banditisme et de crimes en tout genre, au rang d'exécuteur des basses oeuvres d'un dictateur et d'objet sexuel de son épouse. Victime cette fois-ci de la trahison de sa maîtresse bafouée, il entame une fuite éperdue, à mi-chemin de la fange et du ciel, ponctuée par la découverte des origines de sa naissance et par des scènes d'une violence allant crescendo. Alexandro Jodorowsky s'aventure à nouveau dans l'un de ses thèmes fétiches, le crime et sa rédemption, avec un goût assuré pour la provocation, épaulé par le dessin magnifique de Georges Bess (éd. Les Humanoïdes associés, 52 p., 79 F).

● **ESKIMO**, de Yann et Verron

Odilon Verjus et son assistant Laurent se retrouvent dans le Grand Nord, afin de résoudre le crime de deux missionnaires par des chamans. Après la Papouasie et le « Gai Paris », thèmes déambulatoires de leurs précédentes tribulations, les deux *missi dominici* en terre impie auront fort à faire pour combattre à la fois les croyances animistes et leurs irréductibles rivaux protestants, avant de comprendre grâce à une vieille coupure de journal que certains rituels dits païens sont aussi respectables que ceux de l'Eglise de Pie XII. Les deux auteurs s'en sont donné à coeur joie pour raconter cette pérégrination sur les banquises, en s'aidant à la fois de gags et de détails quasi vraisemblables, comme la rencontre impromptue avec la cinéaste allemande, amie d'Hitler, Leni Riefenstahl (éd. Le Lombard, 46 p., 52 F).

● **LE DUPONDT SANS PEINE**, d'Albert Algoud

Quel est le livre de chevet de Dupont et Dupond ? *Les Melons*, ouvrage savant sur le couvre-chef de prédilection de la plupart des hommes des classes moyennes des années 30. Par un injuste oubli, cet énième livre d'Albert Algoud sur l'univers de ces deux personnages vedettes des aventures de Tintin a été passé sous silence. L'auteur, en jouant avec talent sur le double registre de l'humour et de l'érudition, explique la genèse de cette paire de policiers insensés, nés de la fascination d'Hergé pour la gémellité de son père Alexis et de son oncle Léon (éd. Albin Michel, 84 p., 120 F).

● **LE DESTIN DE MONIQUE**, de Claire Bretécher

En 1983, Claire Bretécher parcourt un entrefilet publié dans *Le Monde* consacré aux manipulations génétiques et aux fécondations in vitro, et, munie de son seul esprit visionnaire et de son humour, raconte l'histoire d'une comédienne doublement confrontée à ses désirs de maternité et de réussite, Brigitte. Celle-ci résout son dilemme en confiant le soin de porter son futur et hypothétique rejeton à sa femme de ménage portugaise, tandis qu'un trafic d'embryon de veau charolais se trame parallèlement, dans le bourg de Sucé-sur-Erdre (Loire-Atlantique, département natal de l'auteur). La réédition de ce *Destin de Monique*, qui constitue à la fois une plongée dans les coulisses du monde du cinéma et de la recherche, un récit des affres d'une maternité décalée et le décorticage des relations affectives et sociales propres à un microcosme bien parisien, prouve à quel point Claire Bretécher faisait déjà oeuvre de sociologue et d'historienne des mentalités et des comportements. Un album qui fait rire mais jaune : du « grand » Bretécher (édité par l'auteur, 72 p., 64 F).

● ***BOUGE TRANQUILLE**, de F'Murr*

Le Génie des alpages a un quart de siècle. Vingt-cinq ans que brebis, bélier, chien et berger vivent au rythme du monde tel qu'il va. Toujours immergé dans une loufoquerie de bon aloi, le non-sens et les calembours, ce douzième album de la série concoctée par F'Murr se frotte cette fois-ci à l'Europe et à ses circulaires, d'inspiration bureaucrato-surréaliste, sur la longueur des pattes des ovins ou le calibrage des flocons de neige, mesurés par un visage pâle de fonctionnaire. Au menu de cette comédie herbagère et burlesque figurent aussi la déprime de la brebis Tranxenne *(sic)* et une version détournée d'une tragédie de Corneille, *Homentéleute*, traversée par des emprunts à La Fontaine et à Perrault. Un bonheur pour ceux qui ne prennent pas la vie ni la BD (trop) au sérieux (Dargaud Editeur, 48 p., 59 F).

Où sont les hommes ?

De mère en fille, des femmes libres traversent le siècle. Leur foi en l'humanité peut-elle sauver le monde ?

QUATRE
de Chantal Delsol.
Mercure de France,
334 p., 125 F.

La scène la plus significative du très beau roman de Chantal Delsol se situe au tiers du livre, lorsque Eléonore, la fille en qui Julia avait mis toutes ses espérances, abandonne son métier de médecin pour se consacrer à son mari, médecin moins doué qu'elle, certes, mais persuadé qu'il n'y a rien de mieux pour une femme que *« ce bien-être monotone où l'on regarde les enfants grandir »*. Notre révolte est d'autant plus douloureuse que nous devons admettre que, dans les années 40-50, les femmes elles-mêmes préféraient sacrifier leur destin individuel jusqu'à se convaincre que leur rôle était de rendre leurs proches heureux. Le piège qui voue les femmes à la réalité contingente perdure. L'homme sacralise le jeu, les rituels de la mort, et se réfugie dans le virtuel.

Julia pourtant, le personnage central de *Quatre*, a su vaincre très tôt les tentations mortifères de la soumission conjugale. Le seul homme qu'elle a vénéré est son jumeau, qui s'est suicidé à l'adolescence. Elle a longtemps emprunté sa dépouille pour devenir, contre ses parents, son mari (qu'elle quitte) et ses propres fils, la femme autonome – peintre douée, militante cultivée de tous les féminismes – attentive au siècle, mais surtout attentive à elle-même, à la solitude exaltée des pionniers. Eléonore, l'enfant de l'adultère, meurt sous les balles à Budapest, après avoir elle aussi quitté son foyer, ignorante de sa filiation. Olivia, fille d'Eléonore et petite-fille de Julia, témoin actif de Mai 68, devient écrivain et divorce. Florence enfin, arrière-petite-fille de Julia, échoue en Russie parmi des étudiants perdus par la drogue. Elle en reviendra avec sa petite fille, née là-bas. Nous sommes en 2001.

Quatre est un long roman dense, palpitant, foisonnant d'idées et de personnages, blessé de multiples douleurs, mais pétri d'optimisme, une saga pleine de cris et de larmes, de révoltes et de victoires. Les femmes gagnent leur liberté mais perdent les hommes. Un seul, Constantin, l'amant de Julia, père secret d'Eléonore, résiste à la médiocrité. Danseur, musicien, il trace sa propre solitude.

Ce constat pessimiste sur le couple révèle la vérité désolante de ce roman. Les hommes sont engloutis dans les préjugés et les mirages de la réussite professionnelle. Chantal Delsol les abandonne à leur sort. Elle s'attache à les oublier, privilégiant ses personnages féminins qui aspirent à la connaissance, à l'individualité, à la plénitude de leur corps, lucides pourtant et conscientes de la brutalité et du cynisme d'un siècle fou. L'homme et la femme doivent-ils accepter un compagnonnage imparfait dans l'incompréhension mutuelle ?

Chantal Delsol réussit magnifiquement à nous communiquer sa perception du temps qui passe : tant d'événements, horreurs et résurrections, s'accumulent dans la mémoire de Julia. Roman apparemment tonique grâce à son écriture vive et trépidante, ses chapitres fragmentés en plans brefs, *Quatre* est pourtant construit sur des fonds désespérés. Les hommes qui ne s'enferment pas dans les rites de l'ambition sociale et affrontent l'utopie meurent brûlés par leurs chimères. Combattues, isolées, les femmes s'entêtent à regarder le gâchis en face, accrochées jusqu'à la souffrance à cette seule certitude : *« Nul n'est jamais riche que du temps qui lui reste à vivre. »*

Hugo Marsan

Bonnard, lumière et ombre

Deux poètes – Guy Goffette et Ludovic Janvier –, deux rêveries, deux visions de tonalité différente évoquent ce peintre, « sismographe de l'immobile »

ELLE, PAR BONHEUR, ET TOUJOURS NUE
de Guy Goffette.
Gallimard, « L'un et l'autre », 158 p., 85 F.

BIENTÔT LE SOLEIL
de Ludovic Janvier.
Ed. Flohic (28, av. Jean-Jaurès, BP 33, 94220 Charenton-le-Pont), « Musées secrets », 96 p., 98 F.

Bonnard aimait les poètes : Villon, La Fontaine ; et, parmi ses contemporains, ceux qui, comme lui, collaboraient à la *Revue blanche* : Verlaine, qu'il a illustré, Mallarmé, qu'il n'a cessé de lire. Paraissent aujourd'hui deux textes, rêveries, visions, d'un ton très différent, que lui consacrent deux poètes contemporains. Deux réussites, dans le cadre collections qui privilégient une rencontre subjective entre un écrivain et un peintre qui lui est proche.

Guy Goffette, comme dans son *Verlaine d'ardoise et de pluie* (1), propose une biographie inspirée : un jour, dans le musée d'une ville du Nord, une toile le frappe, comme un coup de foudre. Dès lors, c'est sur les pas de Marthe, le modèle de Bonnard, qu'il nous mène, dans une évocation sensuelle et éblouie. *« Elle a l'air échevelé d'une bête aux abois avec cette mèche rousse qui rebique et le minois froissé de rose, et ses yeux de chatte qui disent merci en clignant des cils. Dieu, qu'elle est belle ! »*

Au fil des pages, il y a donc Marthe, que Bonnard peint inlassablement, et qui, comme les plantes, se contente de calme, de lumière, et d'eau. Mais il y a aussi le marcheur qui, dès l'aube, *« va relever ses pièges »*, ramène une moisson de croquis et note chaque jour le temps qu'il fait, pour mieux ajuster son regard. Le peintre discret, épris de liberté, *« l'œil funambule dans Paris et l'oreille vouée au plain-chant des lilas et des buissons »*, plus soucieux de bonheur et d'amour que d'écoles et de théories. Peu de temps avant sa mort, Bonnard notait, en 1946 : *« J'espère que ma peinture tiendra, sans craquelures. Je voudrais arriver devant les jeunes peintres de l'an 2000 avec des ailes de papillon. »*


RMN
Marthe photographiée par Bonnard, en vue d'une série de tableaux consacrés à des scènes de bains

La même année, Bonnard participait à l'exposition organisée par Aimé Maeght, « Le noir est une couleur », avec neuf toiles, où la présence discrète du noir fait vibrer les teintes les plus chaudes. *« Au fond du noir, écrit Goffette, il y a toutes les couleurs de* L'Amandier en fleurs, *le dernier des tableaux auquel il travaille. Et c'est un cri d'amour à la vie. Un arbre pour finir et pour ne pas finir, un arbre debout comme un homme. Pas n'importe quel arbre, pas n'importe quel homme. Mais celui qui fleurit en hiver quand tout ce qui se tient autour fait le mort, celui qui met le plus de lumière dans la ténèbre, avec ses boules de fleurs blanches, un arbre pour rappeler à l'homme que la vie ne meurt pas, mais seulement ses apparences qui sont des masques. »*

A travers le monologue intérieur qu'il prête à Bonnard, où les événements n'affleurent que par des traces, laconiques comme les notes des Carnets, Ludovic Janvier, lui, montre, se colletant avec l'*« épaisseur »*, un artiste, dans ses contradictions : *« Le moi qui chante et celui qui meurt. »* Le Bonnard qu'évoque Janvier ressemble au peintre d'une des ses nouvelles, enchaîné à l'instant, gourmand jusqu'à la fatigue, à force de guetter le tremblement de l'air, les odeurs en suspension, la dérive du soleil. Un dossier de chaise à contre-jour, une serviette indigo, une poignée de cerises suffisent à le faire voyager, ce *« sismographe de l'immobile »*, qui trouve dans le mimosa un raccourci d'infini.

« Par beau temps mais frais, notait Bonnard, *il y a du vermillon dans les ombres orangées et du violet dans les gris. »* Mais on se cogne aux couleurs, aux éclats, aux stridences du jour. Il faut arrêter ce vertige, répondre à la profusion du monde par une forme, et des pigments, sienne, garance, indigo, safran. Et si les tableaux la montrent, elle, Marthe, irradiée de lumière jusque dans sa carnation, ils le montrent, lui – comme l'*Autoportrait dans la glace du cabinet de toilette* – acharné, décharné, ravagé par ce combat qui le calme : *« Toi, cet écorché, dernier obstacle à sa propre lumière. »* Un Bonnard inquiet, incertain, insatisfait, avec sa lyrique *« blessure d'absolu »*, désirant *« une retouche, une seule, une seule retouche encore, aux fins d'éternité, cette faible éternité qui flambe à pleine voix »*.

Monique Petillon

(1) Gallimard 1996. Vient de paraître en « Folio ».

« Une âme caverneuse »

Pour le cinquantenaire de la mort de Suarès, Robert Parienté propose un ensemble d'inédits

ROME
d'André Suarès.
Texte établi, préfacé et annoté par Robert Parienté,
Calmann-Lévy, 262 p., 130 F.

INÉDITS
d'André Suarès.
Présentés par Robert Parienté, « Autre Sud » n° 1, éditions Autres Temps (97, av. de la Gouffonne, 13009 Marseille), 158 p., 85 F.

André Suarès fut l'un des quatre *« piliers »* intellectuels, avec André Gide, Paul Claudel et Paul Valéry, de la *Nouvelle Revue française* des lendemains de la Grande Guerre. On comptait alors avec cette personnalité hypersensible et solitaire ; on admirait cette érudition protéiforme renouvelant l'analyse dans les registres les plus divers – il allait en effet publier près d'une centaine d'ouvrages de critique littéraire, artistique et musicale, de poésie, de politique… Gide, séduit par le *« don verbal admirable »* d'André Suarès, se sentait cependant, pour les mêmes raisons, continuellement rebuté. C'est que le *« prodigieux écrivain »*, tout au long d'une existence menacée par la mort tragique des siens, la pauvreté, sa timidité ombrageuse, son peu d'audience, l'antisémitisme et l'exil, s'était très tôt enfermé dans un terrible orgueil d'insurgé : *« La moindre pensée,* écrivait encore Gide dans son *Journal*, *s'amplifie de tous les échos qu'elle éveille en sa grande âme caverneuse et parfois, longtemps après qu'elle a jeté son cri, Suarès continue encore de parler. »* Le 7 septembre 1948, André Suarès mourut : il cessa provisoirement de parler, traversa même un certain désert, mais laissa d'innombrables inédits…

Pour le cinquantenaire de la mort de l'écrivain, Robert Parienté, ex-rédacteur en chef de *L'Equipe*, biographe et éditeur de Suarès (1), propose un ensemble de quelques feuillets clairvoyants, souvent politiques, au fronton de la revue *Autre Sud* – la défunte revue *Sud* renaît ainsi de ses cendres – et rien moins qu'un livre inédit : *Rome* est le compte rendu, divisé en petits chapitres thématiques, d'un séjour de quatre mois que l'écrivain fit à vingt-sept ans dans la capitale italienne. Grâce à son condisciple de l'Ecole normale, Romain Rolland, son voyage fut payé en échange de ce fort peu canonique *Rapport sur la situation de l'Italie en 1895* destiné à un ministère, et son logement assuré par une vieille dame lettrée… Ce texte, qui est l'un des premiers écrits de Suarès, est parfois à l'état de notes, d'impressions jetées sur le papier, de prémices destinées à être développées. Mais l'esthétique de la ruine, comme paysage familier, à la fois noble et populaire, et trace d'un passé grandiose, source d'art et poésie, s'y fait jour : *« les ruines rêves »*. Son adoration des cités italiennes, affranchie du modèle stendhalien, architecturée par la passion, le style et l'érudition, prit toute sa véritable mesure avec les trois tomes du *Voyage du Condottiere : Vers Venise ; Fiorenza ; Sienne, la bien-aimée*, qu'il publia entre 1910 et 1932 (2)…

Claire Paulhan

(1) Robert Parienté, qui a aussi signé le documentaire sur Suarès le 27 mai dans la collection de Bernard Rapp, *Un siècle d'écrivains* sur France 3, est l'auteur d'une biographie, *André Suarès l'insurgé* (François Bourin, 1990). Parmi les inédits qu'il a publiés : *Provence* (Edisud, 1993).
(2) Livre de Poche-biblio, n° 3259, 1996

*** Signalons également qu'une exposition sur André Suarès se tiendra dans sa ville natale, Marseille, du 16 juillet au 27 septembre (Centre de la Vieille-Charité : 04-91-90-24-70). A cette occasion, un livre-catalogue sera édité par Actes Sud.**

Ducasse, en méandres

A trop vouloir entrer dans mille détails et à-côtés, Jean-Jacques Lefrère perd de vue son sujet

ISIDORE DUCASSE
de Jean-Jacques Lefrère.
Fayard, 686 p., 198 F.

« Une des questions les plus lancinantes de la littérature française : Isidore Ducasse était-il sujet au mal de mer ? », écrit Jean-Jacques Lefrère, auteur d'une toute neuve biographie de Lautréamont. « … *les plus lancinantes* », il dit ça pour rire. Mais c'est vrai : nous ignorons si l'auteur des *Chants de Maldoror* était sujet au mal de mer. De lui, que savons-nous ? A ce jour, très peu de chose, qui tiennent, à tout casser, en 20 pages. Le livre de Jean-Jacques Lefrère compte plus de 700 pages grand format imprimées serré. Et pas 700 pages de patati et patata. Non : 700 pages d'informations précises, certissimes – fruits de recherches acharnées. Entre les vingt pages de connaissances acquises et les 700 pages de cette biographie, l'écart tient simplement au fait que Jean-Jacques Lefrère ne piste pas Lautréamont, mais une kyrielle innumérable d'à-côtés. D'à-côtés souvent au diable vauvert.

En 1869, Ducasse proposa un texte à une revue de Bordeaux. Jean-Jacques Lefrère a découvert, et, dans son ravissement, il vous en fait part, que des décennies plus tard le mécène de cette revue *« devint le gérant du buffet de la gare d'Agen »*. L'un des professeurs de Ducasse, au lycée de Pau, s'appelait Gustave Hinstin. Jean-Jacques Lefrère a pu déceler que trente ans après cette classe de rhétorique à Pau, et plus de vingt ans après la mort de Ducasse, un fils de M. Hinstin, capitaine, *« quitta l'armée, comme de nombreux autres officiers juifs »*, au moment de l'affaire Dreyfus, et qu'en 1940 sa fille se suicida quand les Allemands entrèrent dans Paris.

Ces deux derniers exemples montrent que la lecture du livre de Jean-Jacques Lefrère n'est pas indifférente du tout. Au contraire. Vous y apprenez mille choses qui vous accrochent. C'est comme si vous feuilletiez un almanach de faits divers d'époque, très intelligemment choisis. Au point que Jean-Jacques Lefrère aurait aussi bien pu se passer d'annoncer si timidement ses « déviations » par des locutions sur la pointe des pieds : « … *Il n'est pas abusif d'affirmer que… Il sera permis de rappeler que… Il n'est pas tout à fait indifférent de connaître que…* »

Les méandres de Jean-Jacques Lefrère ne l'empêchent pas, parfois, d'entrer dans le vif de Ducasse. Il vous informe que notre Gustave Hinstin, professeur et père de famille, était homosexuel, pédophile, et que sur plainte des parents, il fut déplacé de lycée en lycée, jusqu'à être interdit d'enseignement. Jean-Jacques Lefrère a l'élégance de ne pas se laisser choir dans des conjectures faciles sur les échanges de regards ou autres entre le maître et l'élève, en classe, ou hors de la classe. Cela appartient aux « inconnues » de la vie d'Isidore Ducasse. Mais comment ne pas se souvenir des pages du cinquième des *Chants de Maldoror* : *« Que celui qui brûle de l'ardeur de partager mon lit vienne me trouver ; mais, je mets une condition rigoureuse à mon hospitalité : il faut qu'il n'ait pas plus de quinze ans. »* Etc.

Quelques lignes viennent de suffire à retrouver le vrai Ducasse, à l'entendre proférer ses outrages, attentats, provocations. Et c'est tout de même le point noir du livre si riche de Jean-Jacques Lefrère : ses informations piquantes, plaisantes, touchantes, nous cachent à la longue l'auteur de *Maldoror*, qui fut, avant tout, comme l'a dit André Breton, *« la négation de toute sociabilité »*, et qui s'était, comme le dit son Lautréamont, *« noué d'une amitié indissoluble avec la douleur »*.

Michel Cournot

Rodolphe Darzens, l'intercesseur

Jean-Jacques Lefrère retrace la vie tumultueuse d'un piètre poète que son intérêt pour Rimbaud sauve de l'oubli où son œuvre a sombré

LES SAISONS LITTÉRAIRES DE RODOLPHE DARZENS
de Jean-Jacques Lefrère.
Fayard, 780 p., 250 F.

Si le nom de Rodolphe Darzens n'évoque plus rien aux lecteurs actuels, il ne manque pas d'être familier aux rimbaldiens. Né en 1865 à Moscou, où son père est négociant en meubles et objets d'art français, il entre en littérature à dix-huit ans en publiant un recueil de poésie, *La Nuit*, qui ne trouve guère d'écho, pas plus que, plus tard, ses *Strophes artificielles*, poèmes en prose qui lui valent des billets aimables et convenus de Verlaine et de Mallarmé. Devenu secrétaire d'Antoine au Théâtre Libre, sa seule pièce représentée, composée en vers césurés librement, *L'Amante du Christ*, reçoit un accueil mitigé et ne doit de survivre dans l'esprit des bibliophiles que par le frontispice audacieux dessiné par Félicien Rops pour l'édition qui provoqua le courroux de Léon Bloy : *« Un crucifié saignant et joyeux, dont la face est le portrait de Darzens. A ses pieds, une femme nue qui déroule avec précaution le linge voilant les parties sexuelles. Cochons ! Cochons ! »*

On serait bien en peine de trouver aujourd'hui les œuvres de Darzens : ses chroniques des *Nuits de Paris* composées lors de l'Exposition universelle de 1889, son unique fiction, *Ukko'Till*, *« un roman de mœurs de cirque*, commente Rachel, *où l'amour est mené à la houssine »*, ou encore ses *Petits contes blancs*, portraits satiriques de personnalités de son temps publiés en 1891.

Pourtant, Darzens n'a cessé de graviter dans les milieux artistiques et littéraires de son époque, mêlé aux figures et aux courants qui la traversent. Son existence, retracée avec une exemplaire minutie par Jean-Jacques Lefrère, est proprement feuilletonesque : fondateur de revues, journaliste sportif, boxeur amateur, lutteur masqué aux Folies-Bergère, dont il deviendra le secrétaire général et où il crée un ballet-pantomime pour Cléo de Mérode, traducteur d'Ibsen et de Strindberg, coureur automobile, directeur du Théâtre des Arts – « des Arrhes », dira-t-on dans le milieu pour sa rapacité financière – et où il accueillera les Pitoëff, Michel Simon dont il a été le moniteur de boxe, les premières œuvres de Jules Romains et de Marcel Pagnol… Tout feu, tout flamme, doué d'une grande force athlétique, il avouera quatorze duels, dont deux avec Jean Moréas, qui lui avait soufflé sa maîtresse. Une vie tumultueuse, où il perdra un œil, et qui s'achèvera en 1938, à soixante-treize ans.

« BOTANISTE AVIDE »

S'il est un poète médiocre ou inabouti, car il ne persévérera pas, il s'ébat pourtant avec fougue dans le climat symboliste de sa jeunesse, fréquente Mallarmé, secourt avec dévouement Villiers de L'Isle-Adam et s'éprend soudain d'une intense curiosité pour Rimbaud, alors disparu on ne sait trop où et peut-être mort. *« Botaniste avide, pour son herbier, de flores rares »*, selon ses termes, l'étude de Verlaine sur *Les Poètes maudits* en 1883 va stimuler son besoin d'en savoir plus sur « l'homme aux semelles de vent ». Il interroge Verlaine, rachète à Forain *« très cher »* un exemplaire de la *Saison en enfer*, obtient de Paul Demeny les lettres et les poèmes que le collégien lui avait adressés, enquête auprès de Georges Izambard, l'ancien professeur de Rimbaud, rachète à l'éditeur Vanier des pièces qu'il avait soustraites à l'ensemble que lui avait confié Izambard, retrouve Ernest Delahaye, l'ami d'enfance du poète, sollicite le maire et le proviseur du lycée de Charleville, l'ex-beau-frère de Verlaine… Après avoir publié un essai sur Rimbaud dans *La Revue indépendante*, il confie à l'éditeur Genonceaux les poèmes en sa possession, le brouillon d'une étude et un ensemble de notes hâtives. S'ensuivent des démêlés qui aboutissent à la publication du *Reliquaire*, qui regroupe les poésies de Rimbaud, le projet d'étude de Darzens étant réduit à une préface, reprenant pour l'essentiel le texte publié dans la revue suivi de notes informelles en un ensemble disparate plein de fautes et de coquilles. S'estimant trahi, Darzens poursuit l'éditeur pour contrefaçon. Le *Reliquaire*, respectueux seulement des textes du poète, n'en reste pas moins la première édition véritable des poésies de Rimbaud.

Darzens tentera encore de mener à bien son projet d'étude. Mais si le frère du poète, *« camionneur à la gare d'Attigny »*, coopère avec lui, l'hostilité d'Isabelle Rimbaud, détentrice des droits depuis la mort de son frère, l'empêchera de la publier. Elle figure intégralement dans l'ouvrage admirablement documenté de Jean-Jacques Lefrère, assorti du fac-similé jusqu'alors inconnu de plusieurs lettres de Rimbaud. Quelle que soit la modestie de son œuvre personnelle, Rodolphe Darzens aura, pour son effort tenace à attirer l'attention sur le créateur des *Illuminations*, bien mérité de la poésie. Cela restera son titre de gloire.

Pierre Kyria

هكذا من الاصل

Le Grand Théâtre de Dieu

Obituaire pour la Nouvelle Jérusalem rêvée dans la Russie du XVII[e] siècle, « Les Répétitions » est une méditation magistrale sur le verbe incarné

LES RÉPÉTITIONS
de Vladimir Charov.
Traduit du russe
par Paul Lequesne,
Solin/Actes Sud, 312 p., 148 F.

Il est des romans qui fascinent par l'ambition de leur projet littéraire, d'autres par l'exigence de leur écriture, d'autres encore par la singularité absolue de leur propos. Conjuguant tous ces défis, *Les Répétitions* de Vladimir Charov est de ceux-là – et réjouissons-nous d'entrée du formidable travail de traduction de Paul Lequesne, pour une fois cantonné dans le strict exercice de médiation linguistique, lui qui complète si volontiers les textes qu'il exhume par de précieux paratextes.

Répéter, c'est naturellement redire, ressasser, réitérer – et sans bégayer, l'histoire reprend une trame connue avec une constance qui fait croire à l'éternité. Répéter, c'est aussi rapporter, ébruiter, divulguer donc, avec le secret qui convient à toute transmission essentielle, d'une gravité fondamentale. C'est encore recommencer le geste, l'action, l'expérience, essais multiples pour atteindre un but unique, représentation de soi sur la scène d'un théâtre qui est le monde. Vladimir Charov ne pouvait trouver meilleur titre pour son roman puisqu'il y a tout cela dans cette fascinante fable sur le triomphe des justes et l'avènement du Sauveur. Charov est historien de formation. Aussi jongle-t-il avec une aisance déconcertante avec les chronologies emboîtées (celles des témoignages, sources et archives, recueillis et exploités par un narrateur contemporain), les séquences successives qui entraînent un lecteur probablement peu familier des références culturelles et éthiques du monde russe du cœur du XVII[e] siècle au temps présent. Ces prouesses ne doivent pas effrayer, car l'argument des *Répétitions* est d'une simplicité déconcertante : dans la Russie d'Alexis Mikhaïlovitch, deuxième tsar Romanov et père de Pierre le Grand, le débat religieux divise les conseillers du tsar ; le patriarche Nikon, tenant d'une réforme qui fasse retour à l'orthodoxie grecque, avec révision des traductions de l'Ecriture – *« on ne pouvait réconcilier la sainte Russie avec l'Ecriture que par une lecture symbolique de celle-ci, lecture entièrement débarrassée de l'histoire »* – et épuration de rites controuvés, recrute un directeur de troupe ambulant breton, Jacques de Sertan, qui, à la tête de sa compagnie, sillonne l'Europe centrale avant d'échouer, otage entre des affrontements sans merci entre Cosaques, juifs et chrétiens, sur les terres du redoutable dignitaire.

DANS L'ATTENTE DU MESSIE

Contre toute attente, l'homme d'Eglise, qui exècre le monde factice des tréteaux, charge le comédien de mettre en scène pour la Nouvelle Jérusalem qu'il invente pour y accueillir le retour du Messie une sorte de mystère sacré, dont le cahier des charges ajoute à la singularité : les rôles ne doivent être *dévolus qu'à des gens ordinaires*, pour déjouer le mensonge théâtral de la représentation, et personne ne tiendra durant les répétitions celui du Christ. Ce projet eschatologique, programmé pour 1666, dépasse naturellement l'argument strictement historique, et Charov en profite pour célébrer la force de ce réel de substitution – lors du siège de Toultchine, Sertan avait vu le théâtre accomplir le miracle de transformer des brebis prêtes au *sacrifice* en d'irréductibles combattants – et la puissance du verbe incarné (accompagnant avec angoisse les progrès de sa troupe improvisée, le Français a une sorte de révélation : *« A force de travailler avec les acteurs, il voyait au fil des jours le verbe lentement fermenter en eux, il voyait le verbe peu à peu transformer les hommes. »*)

Car, par-delà l'épisode mouvementé du schisme (le fameux *raskol*) et l'épopée des Vieux-Croyants, dont Léon Poliakov s'est fait l'historien, c'est à une méditation philosophico-théologique qu'invite ce roman immense. L'*« étroitesse du monde »*, le *« repliement du monde sur les juifs »* induits par les saintes Ecritures, pareillement *« stupéfiants »* pour Nikon, expliquent les sanglants avatars de ce rêve d'un Evangile à venir pour le peuple russe, nouvel élu dont personne n'a prédit l'avènement et dont *« le Christ lui-même ne soupçonnait pas l'existence »*. Pogroms antisémites du début du XIX[e], purges de l'ère stalinienne, l'histoire rejoue la même scène sanglante, théâtre d'ombres excusé des fous de Dieu. Il en est ainsi puisque la fin du judaïsme peut seule ouvrir l'ère du retour du Sauveur.

Charov a beau s'interroger sur la filiation entre la radicalité nouvelle du projet inventé par Nikon et l'hypothétique écho du rationalisme des Lumières au fin fond de la Sibérie – jusqu'à Mchanniki, où la colonie de déportés découvre que l'homme est personnellement responsable devant Dieu, libre de ses choix, de son jugement et de sa liberté face au Créateur –, le rôle de l'acteur transcendé par un rôle plus grand que sa vie reste le cœur de l'énigme. *« Leur vie conserve l'exemple éclatant de l'évidente et absolue prédétermination de l'action théâtrale (...) cependant le remords accumulé par plusieurs générations d'apôtres ayant manqué le Christ, de disciples privés de maîtres, la certitude nourrie par ces hommes que le Christ n'est pas venu et que les souffrances du monde durent encore parce qu'ils se sont révélés indignes du Seigneur, ce remords et cette conscience sont demeurés et ont survécu intacts. (...) Aujourd'hui, ils comprennent que le rôle n'est qu'un commencement, qu'il est l'aune à laquelle ils seront mesurés, et qu'il ne viendra à eux que s'ils sont dignes de Lui. »*

Philippe-Jean Catinchi.

Visions fugitives

Quand la science est sans profit pour une humanité asservie par des tyrans, Tolstoï et Boulgakov rêvent la désobéissance civile comme issue

LES SEPT JOURS OÙ LE MONDE FUT PILLÉ
d'Alekseï Tolstoï.
Traduit du russe
par Paul Lequesne,
éd. L'Esprit des péninsules,
« Domaine russe », 88 p., 65 F.

IVAN VASSILIEVITCH
de Mikhaïl Boulgakov.
Comédie traduite du russe
et préfacée par Lucile Négel,
éd. de l'Agly [66220
Saint-Paul-de-Fenouillet],
92 p., 45 F.

Censure implacable des œuvres, élimination *physique des créateurs*, la vision du monde culturel soviétique a si fortement marqué les esprits qu'on a parfois du mal à lire poèmes et romans dans un contexte qui ne soit pas spécifiquement « socialiste ». Mais peut-on découvrir la science-fiction d'Alekseï Tolstoï sans évoquer à la fois un esprit inventif digne de Jules Verne ou l'ambiguïté fondamentale de la figure du savant telle que les romans populaires de Gustave Le Rouge, père du *Mystérieux docteur Cornélius*, l'ont imposée ?

Poursuivant sa politique ambitieuse, L'Esprit des péninsules propose un nouveau titre de l'auteur d'*Ibycus*, qui s'inscrit dans la tradition du roman d'évasion, fait de mystère, d'exotisme et d'improbable vraisemblance. Achevé en 1924, *Les Sept Jours où le monde fut pillé* relate le complot de cinq hommes d'affaires qui rêvent d'exercer une véritable dictature sur la planète. Cette nouvelle *Conspiration des milliardaires* qu'aucun Olivier Coronal ne parviendra à déjouer (moins cruels ou plus prudents, Guitton et Le Rouge n'avaient pas imaginé une fin aussi follement anarchiste que celle proposée par Tolstoï) se veut une charge contre le cynisme et l'égoïsme monstrueux de vieillards semblables comme les membres d'une secte diabolique. Mais ici nul indice d'exemplarité politique. Est-il fait allusion au *« pays maudit des bolcheviks »* ? C'est presque une distraction, on chercherait en vain dans le retournement ultime de cette fable la plus légère édification révolutionnaire. En abolissant l'ordre ancien, c'est la faillite de la morale ordinaire que les dictateurs provoquent. La notion de propriété au cœur du complot s'est évanouie et avec elle celle de vol.

ÉLOGE DU RÊVE

La placide dissolution de l'ordre ancien célèbre le triomphe de la fantaisie, de la gratuité et du rêve, dont la Lune, cible des conjurés, est le symbole rayonnant. Qu'un *« jeune homme à la belle carrure et aux yeux pétillants de bonne humeur »* demande avec un large sourire aux vieillards esseulés dans le bureau présidentiel de vider les lieux suffit à établir la victoire de la désobéissance civile. Les *« siffloteurs »*, *« rêveurs »* et autres *« apprentis communistes »* ont vaincu parce qu'ils n'ont mené aucun combat. Certes l'organisation du coup de force – avec jeux de spéculation et manipulation de la presse, auxiliaire d'un pitoyable aveuglement – comme les mesures projetées – campagne d'enrôlement pour les guerres futures, sélection du spécimen humain retenu pour l'avenir – permettent de dénoncer les mécanismes de la tyrannie, *mais* la fable tourne à la vision irénique, où la violence comme l'autorité se diluent sans rémission. Est-ce pour mieux séduire un public friand de pseudo-rigueur scientifique que Tolstoï insiste en note préalable sur la parfaite véracité de l'information astronomique de son ouvrage ? *Les Sept Jours où le monde fut pillé* est un éloge du rêve plus puissant que la force la plus dure. Un vertige surréel qu'on aura du mal à *enrôler au service de la révolution.*

Les temps sont plus sombres encore lorsque Mikhaïl Boulgakov entreprend la composition d'une *« pièce excentrique en trois actes »* pour le music-hall de Léningrad en 1933. Les visions prospectives sont toujours de mode mais l'expression en est strictement contrôlée. Les pronostics terrifiants de Platonov (*Tchevengour*) et de Zamiatine (*Nous autres*) sont naturellement interdits, déclenchant même des campagnes de calomnies qui paralysent l'activité littéraire ; pis, dans *Le Cloporte* de Maïakovski, Boulgakov est rangé au nombre des vieilleries obsolètes. De fait depuis 1929, il n'est plus joué, ni publié. Avec *La Félicité*, il espère conjurer le sort, mais l'histoire de cet ingénieur soviétique, sorte de double de l'écrivain qui s'est déjà mis en scène à travers la figure moins irréelle de Molière (*La Cabale des dévots*, 1929), ne convainc pas : voyageant dans le futur en quête d'une liberté qu'il ne trouve pas dans le présent, Rein est bon pour une salutaire rééducation. Aussi Boulgakov reprend-il sa pièce et ne conserve-t-il que l'épisode où l'ingénieur essaie sa machine pour un retour sur le passé. C'est ainsi que l'inventeur Timoféiev va attirer dans l'URSS de Staline le tsar Ivan le Terrible (Ivan Vassiliévitch n'avait pas de son temps droit à son surnom fameux). Jouant de l'homonymie et de la ressemblance entre le tsar sans merci et un concierge qui incarne la sottise, la veulerie et la bassesse de l'administration stalinienne, Boulgakov fait la satire d'un pouvoir grotesque et féroce, dont on comprend qu'elle ait inquiété les responsables du Théâtre d'art de Moscou, où la pièce devait être donnée en 1936. Remaniée – tout cela n'est qu'un rêve – mais interdite après la générale, elle ne sera pas jouée avant 1965. Un quart de siècle après la disparition de l'auteur.

Les visions fugitives ne sont pas *forcément innocentes.*

Ph.-J. C.

Livraisons

● **LE BOUTON DE POUCHKINE,** de Serena Vitale
Peut-on rêver meilleur préliminaire à la célébration l'an prochain du bicentenaire d'Alexandre Pouchkine ? Menant une enquête scrupuleuse sur les quelques mois précédant la mort en duel de l'écrivain, enquête qui ne respecte aucun des tabous que les compatriotes du poète, russes, puis soviétiques, ont fait peser sur la fin tragique du premier phare de la littérature nationale (ni les censures politiques, ni les réductions xénophobes – le meurtrier du poète, Georges d'Anthès, est français –, ni les options légendaires n'ont assez de force pour freiner Serena Vitale dans sa quête de vérité), l'essayiste italienne, traductrice émérite de Tsvetaïeva, a réussi la prouesse de croiser tous les genres pour les dépasser tous. Ni fiction, ni biographie, ni roman noir, cet essai passionné a été distingué dans les catégories les plus incongrues. En France il a reçu le Prix du meilleur livre étranger : au moins est-on sûr qu'aucun amateur de littérature n'y trouvera à redire... (traduit de l'italien par Jacques Michaut-Paternò, Plon, « Feux croisés », 348 p., 160 F).

● **LE FAUX COUPON,** de Léon Tolstoï
Le Faux Coupon n'a paru qu'après la mort de Tolstoï dans le premier tome de ses œuvres posthumes. Aussitôt traduit en français, ce long récit n'a depuis connu que deux autres versions. L'engrenage terrible qui transforme une indélicatesse de jeunes gens peu scrupuleux en inexorable fatalité va broyer une foule d'obscurs et d'anonymes, jusqu'à ce que l'impétueux Stépane Pélaguéiouchkine égorge la sainte Maria Semionovna. Un parcours à peine plus court mais long de dix années ferme la boucle du destin. Rédemption pour l'assassin et pardon pour les égoïstes responsables du désastre. Cette parabole superbe a été portée à l'écran en 1982 par Robert Bresson sous un titre qui révèle le vrai corrupteur : *L'Argent* (traduit du russe par J. W. Bienstock, éd. Ombres, « Petite bibliothèque », 128 p., 49 F).

● **ZOO. Lettres qui ne parlent pas d'amour ou La Troisième Héloïse,** de Victor Chklovski
C'est sans doute l'un des romans épistolaires les plus originaux qu'on puisse imaginer : un homme amoureux d'une femme qui ne veut rien savoir lui envoie des missives dans lesquelles, bien sûr, il ne saurait être question d'amour. De Berlin, le scripteur parle donc de rencontres – beaucoup de Russes qui ont quitté leur patrie à la suite des bouleversements révolutionnaires – mais surtout de littérature. Avec un goût des métaphores amoureuses qui nourrit les descriptions. Eloge de l'automobile : en marge de la révolution qui s'en va à pied au front ou dans les campagnes, elle poursuit sa route, son existence, toute seule. *« La vitesse réclame un but. »* Le reniement de Pierre élucidé par un climat trop frais. Un portrait charmé de Pasternak (*« Il ne sera jamais aigri »*) qui débouche sur un constat cruel : *« Il ressent parmi nous une absence de force de traction. Nous sommes des émigrants, non, pas des émigrants, (...) des émigrés et aujourd'hui des immobiles. »* Une vision radicale de Chagall, quelques pages si belles d'Alia qu'on les a barrées de rouge pour qu'on ne les lise pas. Au fait Alia, la *« troisième Héloïse »*, c'est Elsa Triolet. Un texte résolument singulier (traduit du russe par Paul Lequesne, éd. L'Esprit des péninsules, « Domaine russe », 168 p., 100 F).

Ph.-J. C.

Andreïev, nihiliste russe

Suite de la page I

Politiquement, Leonid Andreïev, qui avait terminé ses études de droit, combattit avec constance toute forme de tyrannie, ce qui lui valut de faire de la prison sous le régime tsariste : il avait été arrêté, en même temps que Gorki, pour avoir accueilli dans son appartement une réunion clandestine du comité central du Parti social-démocrate. Il n'était pas dupe cependant des idéaux politiques, lui qui notait dans son journal : *« Je veux prouver qu'il n'est en ce monde ni vérité, ni liberté, ni égalité – il n'y en a pas et il n'y en aura jamais. »* Mais son nihilisme ontologique ne le rendait pas aveugle, ni insensible à l'injustice qui régnait en Russie. Gorki avouait même lui envier sa terrible lucidité. Ainsi, Andreïev comprit très vite que les communistes ne rêvaient que d'instaurer à leur tour une dictature plus impitoyable, plus injuste encore, que celle des tsars.

Exilé en Finlande dès 1918, il écrivit un article – *S.O.S* – qui fit le tour du monde et dans lequel il suppliait l'Europe et les Etats-Unis de combattre Lénine. Une année plus tard, alors qu'il s'apprêtait à faire une tournée de conférences aux Etats-Unis pour révéler la vraie nature du bolchevisme, il mourut des suites d'un coup de revolver qu'il s'était tiré dans le cœur à l'âge de vingt ans. Décidément, il ne s'était pas raté. Et il laissait derrière lui, étouffée par le régime soviétique, l'œuvre la plus violemment nihiliste et expressionniste de la littérature russe. L'apôtre de l'autodestruction qu'il avait rêvé d'être avait accompli son destin. Même Gorki, avec lequel il s'était finalement brouillé parce que décidément, non, il ne supportait pas son optimisme de commande et ses rêves d'édification, pensait à lui avec émotion, se rappelant que Leonid lui avait dit un jour : *« Si tu meurs avant moi, je ferai inscrire sur ta pierre tombale : "Exhortant les autres à adorer la raison, il riait en secret de son impuissance." »* De quoi rient maintenant Andreïev et Gorki ?

Roland Jaccard

Au carré rouge

Histoire d'une aventure artistique et politique : celle du théâtre La Taganka et de son directeur Lioubimov

LIOUBIMOV. LA TAGANKA
Etudes et
témoignages réunis
par Béatrice Picon-Vallin.
CNRS Editions. Coll. *« Les voies de la création théâtrale »*,
464 p., 170 ill. 300 F.

Il y eut, dans la Russie soviétique des « années Brejnev » – ce que l'on a appelé plus tard la « période de stagnation » –, un théâtre, La Taganka, qui représenta à Moscou, depuis sa création en 1964 jusqu'à sa disparition en 1992, un pôle de *résistance, un phare de liberté*. Un théâtre politique. Qui redonnait à la scène et aux spectateurs un rôle dans une vie sociale asphyxiée. En même temps qu'on y pouvait voir un art neuf, moderne, inventif, détonnant, qui bousculait les formes de l'art scénique tout en lui restituant la mémoire. Un théâtre de répertoire unique servi par une compagnie qui ne ressemblait à aucune autre et par un directeur-metteur en scène exceptionnel, Iouri Petrovitch Lioubimov. *« Un mélange de charbon et de salpêtre produit, on le sait, de la poudre,* expliquait-il alors. *Nous cherchons, nous aussi, un mélange explosif des éléments scéniques, nous voulons qu'il produise une étincelle capable d'illuminer tout et de jeter sur la vie spirituelle de l'homme une intense lumière. »*

C'est cette expérience artistique et historique que retrace le remarquable volume d'études et de témoignages dirigé par Béatrice Picon-Vallin sur cette Taganka mythique qui avait pris pour logo un carré rouge, en écho à un Malevitch officiellement oublié, et qui rassemblait les écrivains, artistes et compositeurs les plus grands. Une mise en perspective des spectacles, des démêlés avec la censure, des interdictions, des menaces de limogeage, des critiques d'une presse aux ordres, mais aussi la fidélité d'un public passionné, le succès des *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, de *Tartuffe*, de *Hamlet* (dans la traduction de Pasternak, avec Vladimir Vissotski), la tournée en France tant attendue fin 1977 (qui valut à *Hamlet* le prix du meilleur spectacle étranger), l'événement que fut la mise en scène du *Maître et Marguerite*, l'exil forcé de Lioubimov, son retour en 1988. Et les foules défilant devant le cercueil de Vissotski sur *la scène du théâtre, alors qu'allaient* s'ouvrir les Jeux olympiques de Moscou en 1980...

Aujourd'hui, Iouri Lioubimov (dont on a fêté en septembre 1997 les quatre-vingts ans, en même temps que le 850[e] anniversaire de Moscou) ne travaille plus à la Taganka ; la salle qui porte le nom qu'il lui avait donné a perdu tout prestige, oubliée. L'ouvrage qui vient de paraître rappelle utilement comment l'histoire théâtrale a pu, un temps, se confondre avec l'Histoire.

Nicole Zand

Bounine, le magnifique

L'AMI INCONNU
d'Ivan Bounine.
Nouvelles traduites
du russe
par Anne Flipo Masurel,
Mercure de France, 176 p., 90 F.

Son Prix Nobel de littérature n'a pas suffi à arracher Bounine à une relative obscurité. Tandis qu'on pressentait en 1933 en Maxime Gorki le premier lauréat soviétique, c'est l'aristocrate en exil qui fut distingué, apatride bien encombrant d'autant que l'infortuné Gorki le tenait pour un styliste fabuleux et un homme d'une probité rare (le seul à ne pas idéaliser le paysan russe !). Pour corriger une affligeante réduction politico-littéraire, voici une courte, mais forte heureuse anthologie, qui croise les époques de composition, de 1914 à 1949, sans imposer de logique chronologique. Huit nouvelles sur l'amour. Eloge de la *fulgurance*, de l'incandescence d'un sentiment qui ne construit pas dans la durée, mais agit sur les humains comme une imparable *évidence*, marquant l'intrusion irrésistible de la folie où s'abîme la vie ordinaire, vertige magnifique ou piège irrémédiable. L'héroïne, invariablement vive, attachante, audacieuse, souvent d'une candide fraîcheur, reste cependant condamnée au rôle de troublante victime de crimes sans châtiments. La perception sensuelle, car sensorielle, de la nature rappelle l'ambitieux *« mystère cosmique »* de Scriabine. Mais en fait d'extase il n'y a guère qu'une pénétrante nostalgie de la beauté et du sacré, dont il convient de ne pas gâcher le miracle. C'est le sens de la magnifique correspondance à l'ami inconnu : *« Tout est éternel regret : à quoi bon tout cela ? »* Pourtant, *« dans ce monde, il n'y a qu'une seule et unique âme »*, *« Il faudrait nécessairement faire quelque chose de cette beauté, mais quoi ? »* ; *« En fait, on ne peut raconter que deux ou trois lignes sur chaque vie humaine. »*

Ph.-J. C.

Les blessures de Winkler

L'enfance meurtrie, la mort, l'homosexualité torturée sont autant de thèmes récurrents dans l'œuvre du romancier autrichien. Rencontre

CIMETIÈRE DES ORANGES AMÈRES
(Friedhof der bitteren Orangen)
de Josef Winkler.
Traduit de l'allemand
par Eric Dortu,
éd. Verdier, 412 p. 150 F.

Il arrive, tenant serré dans ses bras un enfant blond qui s'agrippe à son cou : son fils. L'image surprend quand on connaît l'homosexualité torturée qui hante ses livres. Josef Winkler a le regard incisif, et pourtant on dirait que ce regard ne voit pas le monde, comme tourné vers l'intérieur, pareil à ces images de saints accrochées dans les églises. En même temps on devine que rien ne lui échappe, qu'il scrute chaque détail, mélange d'inquiétude et d'obstination. L'enfance est – avec la mort – l'un des thèmes majeurs de ses romans : une blessure jamais guérie. Pendant huit ans, il a été obligé d'être enfant de chœur. Il en a gardé une fascination pour l'Eglise en même temps qu'une horreur pour la répression que ce système représente : *« L'Eglise m'a détruit, mais sans elle je ne serais rien. »*

Né en 1953 dans un village de Carinthie, fils de paysans, élevé dans le catholicisme rigoureux des campagnes reculées de l'Autriche, il est très tôt confronté à l'incompréhension et à l'hostilité du monde qui l'entoure, *« marmite où bouillonnaient mes sentiments de culpabilité »*. Puis vint la lecture de Genet : *Notre-Dame-des-Fleurs*. Il avait dix-sept ans. Ce fut comme une révélation, une ivresse qui ne se démentit jamais. Ce sont peut-être ces lectures – *Pompes funèbres* vint ensuite – qui l'ont sauvé du suicide à une époque où il portait sur son dos *« le couvercle de son cercueil comme un escargot sa coquille »*. Il se sent soudain fier de ses tendances homosexuelles. Une double mort va décider de sa vocation d'écrivain. *« C'est vers cette époque qu'eut lieu dans mon village de Kamering le suicide de deux gamins de dix-sept ans qui s'étaient pendus dans une grange de la cure avec une corde de chanvre servant à tirer les veaux quand la vache mettait bas. Immédiatement après l'enterrement de Jakob et de Robert, qui s'étaient pendus, enlacés, mais avaient été enterrés dans des cimetières différents, ma parole se libéra comme un abcès. »* Les images effrayantes et brutales du village natal devenu le lieu géométrique et mythique de l'oppression – *« il est construit en forme de croix »* – nourrissent l'œuvre de Winkler, qui décrit des cercles concentriques autour de l'union indissociable de l'amour et de la mort.



C. SCHWICHTENBERG

Après avoir réglé ses comptes, dans *Le Serf* notamment, avec l'horreur villageoise où *« la haine pour les homosexuels n'a d'égale que la haine pour les juifs et les Tsiganes »*, Winkler est allé chercher à l'étranger les traces de l'incommensurable douleur. Comme un perpétuel recommencement, les visions de l'enfance meurtrie remontent, reprises en écho par celles qu'il rapporte de l'Italie, où il séjourne régulièrement, civilisation aux rites obscurs, faite de croyance et de superstitions. *« Si je suis parti en Italie, c'est pour retourner vers Dieu, retourner aux sources, comme l'attente d'un miracle pour continuer à écrire »*, dit-il dans un sourire. Au départ il y a un simple carnet de voyage où s'entassent les anecdotes macabres, les photos de catacombes, les dessins. *« La structure du roman m'est venue lorsque je suis tombé sur cette histoire de cimetière à Naples où il y avait 365 fosses. Une fois l'année écoulée, on rouvrait la première fosse pour jeter les nouveaux corps sur les morts en décomposition. Le cimetière fut ensuite transformé en orangeraie. »* Le livre est organisé comme cette terre sans cesse retournée, avec, au centre, la grande fosse des aventures romaines, encadrées par des récits plus brefs souvent empruntés au monde de la campagne, rythmés d'incantations parodiques et de vraies prières, succession d'anecdotes tragiques, de corps flagellés, sacrifiés, d'enfants morts, accidentés, assassinés. Ce roman écrit en 1990, il le dédie à *« Pino Lo Scrudato (quatorze ans) qui, en juin 1988 à Caltanissetta (Sicile), fut tué par son père à coups de hache pour avoir, dans leur ferme à l'écart de tout, sans électricité ni eau courante, branché un poste de télévision sur la batterie du tracteur et regardé le match de football Italie-Irlande au lieu de surveiller leurs dix vaches »*. Il n'y a pas d'explication à la cruauté, simplement des images parfois à la limite du soutenable, portées par un style précis, ciselé comme des poèmes en prose. Une façon d'entrer en concurrence avec une Eglise barbare et de lui opposer la véritable miséricorde, celle qui aide à vivre, sans angelots ni dorures. Dans ses bras, l'enfant s'est endormi.

Pierre Deshusses

Contes cruels

Les deux extrêmes d'une œuvre, d'un univers aux contours étranges et baroques, celui d'Angela Carter

LA DANSE DES OMBRES
(Shadow Dance)
d'Angela Carter.
Traduit de l'anglais
par Jean Guiloineau,
éd. Christian Bourgois,
233 p. 110 F.

LE THÉÂTRE DES PERCEPTIONS
(Several Perception)
Traduit de l'anglais
par Michel Doury,
éd. Christian Bourgois,
191 p., 95 F.

Angela Carter avait vingt-cinq ans quand fut publié *La Danse des ombres*, son premier roman. Tous les éléments de son œuvre étaient déjà là : les thèmes auxquels elle ne cesserait de revenir, l'univers étrange, baroque, qu'elle inventa, avec ses monstres innocents et ses victimes dangereuses, ses personnages paumés et son bric-à-brac d'objets insolites – animaux empaillés, miroirs sans tain, pantins et marionnettes *dont quelque enfant méchant ou tyran sans vergogne tire les* ficelles. Du décor enchanté d'un cirque à celui d'un grenier labyrinthique, d'une maison poussiéreuse et oubliée au magasin de jouets que dirige un ogre terrifiant, elle représente la cruauté d'un monde entièrement artificiel, régi par un ordre mécanique, placé sous l'empire d'une figure toute-puissante – tel le grand-duc qui, dans son palais de glace, règne sur tout un peuple d'automates musiciens (*Des nuits au cirque*, Seuil, 1988).

Dans leur magasin d'antiquités, Morris et Honey Buzzard (*La Danse des ombres*), deux sadiques, dont l'un serait le double abouti de l'autre qui a peur, s'aiment, se tourmentent, se perdent et se retrouvent, peut-être. Ils vivent dans une boutique *« remplie de saloperies. Des chaises cassées, de la faïence ébréchée, des tas de livres jamais lus... des objets au rebut, flétris, fripés, usés, mangés aux mites, défraîchis, répugnants de misère »*. Morris lui aussi est un personnage d'occasion, l'air humble et le cheveu pauvre. Comme l'est Ghislaine, autrefois la beauté même, qu'un coup de couteau donné par Honey en plein visage défigura atrocement. Comme l'est Edna, la femme de Morris, avec son mal de tête perpétuel, sa cuisine lourde et fade, son éternel tricot et son abominable compassion. La compassion (comme le sadisme) est au centre de leur histoire, avec les liens pesants qu'elle crée, les envies de meurtre qu'elle déclenche et la culpabilité qu'elle instaure. Mais, à la différence de Morris, Honey, l'ange des ténèbres, ne connaît pas la tentation de la pitié. C'est qu'il est incapable de jamais grandir. Pour le bien, mais plutôt pour le mal, il personnifie avec Ghislaine la balafrée *« une innocence sauvage dans leurs jeux nourris de pure perversité »*.

A ces personnages enfantins et cruels qui vivent dans l'univers des contes, il faudrait ajouter les monstres et les animaux : comme le chat affamé d'Emily, ou le blaireau que fera évader Joseph (*Le Théâtre des perceptions*), parce qu'il incarne la sauvagerie dans un monde humilié et soumis. Dans ce dernier roman, qui reçut en 1968 le Somerset Maugham Award, l'actualité rejoint les personnages, avec la guerre du Vietnam et les bombes qui dégringolent sur l'Asie en une pluie plus meurtrière que celle où végète Londres. Vies rétrécies, rabougries, entre le magasin paternel et le carré du jardin, dont nulle trace ne restera, pas même une tache sur le lino. Mais Noël arrive, et un miracle peut toujours se produire – tant qu'il y aura un chat, tel celui du Cheshire, pour sourire sur le monde d'une oreille à l'autre. La puissance d'imagination, la richesse des images, l'humour et la cocasserie des comparaisons, en un mot, la poésie de la prose de Carter font de ces deux romans un enchantement.

Christine Jordis

Ecran noir pour nuits blanches

Deux romans aux projets littéraires différents exhument les fantasmes sexuels liés à la xénophobie

PIMP
Mémoires d'un maquereau
(The Story of my Life)
d'Iceberg Slim.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-François Ménard,
éd. de l'Olivier, « Soul Fiction »,
378 p., 129 F.

BLANC SUR NOIR SUR BLANC
(White on Black on White)
de Coleman Dowell.
Traduit de l'anglais
par Bernard Hoepffner,
éd. Climats, 284 p., 150 F.

Les romans de la collection « Soul Fiction » nous provoquent par leur réalisme et leur authenticité. Nous y découvrons de grands classiques de la littérature noire des années 60-70, écrits par des écrivains noirs et dont les personnages sont des Noirs du milieu de la pègre. *Bienvenue en enfer* de Clarence Cooper, qui décrit l'horreur carcérale, ou *Portrait d'un jeune homme qui se noie*, de Charles Perry, itinéraire d'un petit malfrat, nous avaient révélé cette mine de récits puissants qui affrontent de plein fouet la réalité de la ségrégation où la morale perd ses repères, broyée par l'injustice et l'inégalité sociale.

Mémoires d'un maquereau, le sous-titre de *Pimp* (mac, en argot américain) ne laisse aucun doute quant à la spécificité de l'autobiographie de Robert Beck, dit Iceberg Slim (1918-1992), proxénète surdoué qui, à dix-huit ans déjà, contrôlait plus de cent femmes et qui a sévi, célèbre et respecté, jusqu'en 1961, avant de se convertir à l'écriture. Son expérience sulfureuse a nourri les huits romans et essais qu'il publia lorsqu'il « décrocha » et sauva sa peau.

Notre voyeurisme se délecte avec effroi de ce destin. L'autofiction d'Iceberg Slim est la photographie des marges corrompues de la société urbaine, mais elle n'aurait pas cette force d'évocation si l'auteur ne défait le tabou des tabous : les fantasmes sexuels qui hantent l'inconscient et le langage des Noirs et des Blancs, fanatisent la xénophobie réciproque et, entre haine et fascination, parasitent le désir. La misogynie de Slim est celle, inévitable, de tous les *souteneurs mais elle s'exacerbe vis-à-vis des femmes blanches*. Par sa violence, elle exorcise aussi le refus d'un rôle : le proxénète venge le Noir d'être devenu l'objet pervers de l'imaginaire blanc après en avoir été l'esclave.

LUCIDITÉ FÉROCE

Pimp est un roman de vérité qui *témoigne du racisme ordinaire ancré dans l'incertitude sexuelle, les* frayeurs ancestrales de *la jouissance* et la pérennité des légendes où dominerait, étrange et maléfique, le sauvage qui connaît le secret instinctif du plaisir. Chez Iceberg Slim, la communication avec les femmes, la volupté et la tendresse sont condamnés d'office. La cocaïne supplée à ce désert intérieur déchiré par les clivages d'une société dominée par les Blancs. *Mais Pimp ne se cantonne pas à la mise en scène crue d'un milieu occulte* et à la dénonciation des comportements paroxystiques d'un jeune individu lâche et vengeur. Le roman creuse au plus profond d'une attirance refoulée l'aimantation qui se produit entre deux êtres différents, dont chacun guette chez *l'autre une révélation érotique*. Cette séduction se transforme en *haine* et la honte de la haine s'épuise en brutalité. Iceberg Slim orchestre tout un faisceau de perspectives romanesques et, sans pontifier, éclaire les *zones d'ombre du désir*. Il révèle les conséquences *politiques* des frustrations. La même lucidité féroce se retrouve dans le roman de Coleman Dowell : *Blanc sur noir sur blanc*. Un premier niveau du récit est la description de l'enfer où se complaît le Blanc qui trouve sa jouissance dans l'humiliation de se livrer aux Noirs. Plus profondément, c'est une transcription habile de l'inconscient qui n'assume ses fantasmes qu'en les inféodant à des clichés tyranniques. Pour mieux cerner son propros et en extirper tous les miasmes, Dowell dédouble son personnage. Le narrateur homosexuel dépend de Calvin, jeune Noir sorti de prison dont il subit les *vexations* et les *sarcasmes* dans le seul faux espoir d'un martyre révélateur. Ivy, jeune femme culpabilisée par ses pulsions racistes, s'anéantit dans des aventures sexuelles avec des Noirs et s'abolit dans la folie. Ivy et le narrateur sont les deux étapes d'une même quête insensée et morbide. Le personnage d'Ivy permet aussi à Coleman Dowell *d'oser une confession que* le lecteur *machiste refuserait dans* sa seule dimension masculine.

L'écrivain rameute les significations les plus équivoques de l'exclusion, si enfouies qu'elles se cachent sous un masque altruiste. Dans ce rapport sado-masochiste où le mental s'exonère à travers le corps, les personnages de Dowell vénèrent le Noir comme instrument de réhabilitation fantasmatique mais l'annulent *comme* personne. Les Blancs de Dowell se *détruisent dans l'exaltation comme Iceberg Slim se détruit en dé*truisant les femmes, comme l'homosexuel se détruit en fustigeant sa propre homosexualité.

La honte de demander le plaisir à l'autre méprisé est au cœur ambigu de ces deux livres magnifiques de *sincérité*, de *colère* et de *cruauté*. L'horreur n'y est jamais gratuite et le « politiquement correct » définitivement bafoué. Le sexe échappe à l'harmonie, il est férocité et division comme le pouvoir et la guerre : *« Ce que vous entendez, les mecs, c'est pas l'Amérique qui chante, mais l'Amérique qui baise, à deux, à trois et à plus, blanc sur noir sur blanc, homme sur femme sur homme, homme sur homme sur homme. »*

Hugo Marsan

Esterhazy et les jeux du désir

Au gré de ses figures de style et de femmes, le facétieux romancier hongrois esquisse un nouveau discours amoureux

UNE FEMME
(Egy Nô)
de Peter Esterhazy.
Traduit du hongrois
par Agnès Jarfas,
Gallimard, 196 p., 115 F.

« L'Etat totalitaire avait tout étatisé, nos sentiments, nos amours, nos enfants, notre soupe, nos péchés, mon père, mes sourcils, tout. Aussi à présent faisons-nous l'apprentissage d'une peur morcelée. A défaut du partage des terres, nous assistons au partage de la peur. » Comme un escargot dont la chute du mur aurait embarqué la coquille, Peter Esterhazy écrit avec la peur chevillée à l'âme. Et cette conscience extrême de sa nudité confère à ses exercices de style – car *Une femme* est d'abord un genre d'exercice de style – une force poignante.

Il est donc question ici de nos sentiments, nos amours, nos enfants – leurs devoirs, leur cerfs-volants – notre soupe (une goulache récurrente), nos péchés, *et caetera*. Et cela en quatre-vingt-dix-sept morceaux, ou portraits, ou blasons, ou poèmes, ou tentatives qui, à chaque fois, s'intitulent « Une femme ».

Ils commencent tous de même et lancinante manière :

« Il existe une femme. Elle m'aime. »

Il y a aussi les variations :

« Il existe une femme. Elle me hait. »

« Il existe une femme. Je l'aime. »

« Il existe une femme. (Elle m'aime.) »

On comprend vite que la combinatoire est infinie, et le suspense qui s'ensuit est d'autant plus paradoxal. Car pourquoi se faire autant de souci au sujet des amours contrariées ou non, tragi-comiques et toujours stylisées d'un homme, le narrateur, et de quatre-vingt-dix-sept figures d'une femme, ni tout à fait la même ni tout à fait une autre, mais qui, à coup sûr, ne le comprend guère. Encore que si. Ça dépend des fois.

Peter Esterhazy, écrivain hongrois, est un farceur et un mathématicien de formation. Né en 1950 dans une des grandes familles hongroises, petit-fils d'un ancien premier ministre de l'Empire austro-hongrois, il est l'auteur modeste et narquois d'une quinzaine de romans. Admirateur de Bohumil Hrabal, Ludwig Wittgenstein et Albert Camus, il résume sa vie ainsi : *« Du plus loin que je me souvienne, je joue au foot et j'étudie. »* Les espaces clos, régis par des lois qu'on définit et qu'on modifie pour en faire jouer le sens, c'est son rayon. Ordre et désordre : *« Quel que soit le sujet de mon livre, une sorte de légèreté doit apparaître partout et rappeler que l'œuvre n'est jamais une donnée naturelle, mais une exigence et un don. »* Le sujet, ici, c'est « une femme ». L'amour est conçu comme une épreuve de vérité et de mensonges, une partie d'échecs, un système d'équations à inconnue variable.

Au plus loin du catalogue de Don Juan, les femmes qu'évoque Peter Esterhazy parlent fort, raisonnent beaucoup et sont plutôt du genre indomptables. Il y a celle qui l'appelle « Ombre ». Elle est, comme bien d'autres, d'humeur massacrante parce qu'elle a un peu grossi. Cela arrive très souvent dans le livre, le régime est un thème permanent, un objet comique. Le narrateur est sommé de s'exprimer sur les kilos perdus ou regagnés, et, méchamment, angéliquement, il note : *« Que pourrais-je faire avec des kilos inexistants et inconnus ? »* Pour conclure : *« Ces tergiversations entre robe du soir et goulache sont tantôt excitantes tantôt démoralisantes. On en a vraiment marre l'un de l'autre. »* La goulache est partout. Celle qu'elle fait moins bien que sa mère, ou que la mère du narrateur. Celle qu'elle balance par la fenêtre pour voir s'il l'aime toujours. *« Voyons si tu es capable de m'aimer après cela. – Non, je n'en suis pas capable. »* Le narrateur de Peter Esterhazy est volontiers goujat, il n'est absolument pas macho au sens occidental et latin. De ses portraits se dégage une impression incroyable de modernité. Et d'humour, donc.

« Tu m'apporterais même des fleurs, Ombre ? demande la femme numéro deux. Allons donc, ce n'est pas dans ta nature d'apporter des fleurs. Plutôt te briser le bras ! remarque-t-elle d'un air satisfait. Je réponds : tu as raison, ma chérie, mais ensuite, la main dans le plâtre, je t'apporterai tout de même des fleurs. Je les serrerai contre mon ventre. Il ne pourrait s'agir que de fleurs de grande taille, des glaïeuls, par exemple. Je m'y abonnerais même. La production prendrait de l'essor. Elle est décontenancée par les glaïeuls. Elle a envie de moi. » Le désir (ses mécanismes cruels, ses douceurs, ses déboires, ses surprises) est évidemment le sujet du livre de Peter Esterhazy.

Ce livre formaliste, qui prend le risque de la monotonie et de la répétition, est le livre le plus vivant, le plus agile qu'on puisse lire sur les intermittences du cœur, les taquineries amoureuses, les jeux du désir. Ses femmes ne sont pas des papillons qu'il range dans un livre, ou plutôt si, mais des papillons musclés et teigneux, qui ont leur vision du monde, leur poésie inattendue. Leurs exigences. En témoigne cette écologiste qui se met en colère devant le trop grand nombre de mots existant pour dire « cascade », car elle pense que le monde ne saurait être décrit avec des mots. En témoigne la femme qui s'est plainte que plus personne ne la plaquait contre le mur pour lui donner un baiser prolongé.

Elles sont les sujets du livre, elles retournent le propos. Au-delà des anecdotes se dessine un nouveau discours amoureux. Blessé, dégoûté parfois, effrayé, mais vivant. Et épris avant tout de vérité. Et de l'amour lui-même.

Geneviève Brisac

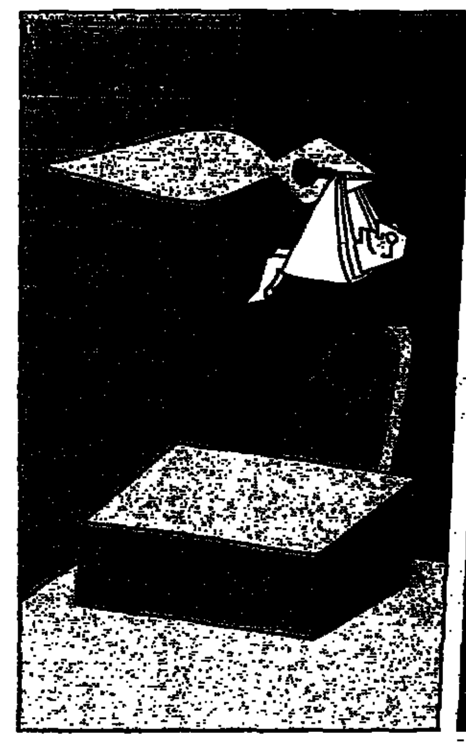
La chronique de Roger-Pol Droit

Jeunesse posthume

LE CRIME DES LEMNIENNES
de Georges Dumézil.
Edition établie
par Bernadette Leclercq-Neveu,
Macula, coll. « Argo »,
176 p., 100 F.

PLOTIN, ENNÉADES, I, 3
Sur la dialectique
de Vladimir Jankélévitch.
Préface de Lucien Jerphagnon,
édition établie par Jacqueline
Lagrée et Françoise Schwab,
Cerf, 140 p., 150 F.

Paris, 1924. Georges Dumézil a vingt-six ans, Vladimir Jankélévitch en a vingt et un. Ils rédigent leurs premiers travaux. Leurs traits y sont déjà lisibles. Toutefois, ils ne sont pas encore devenus tout à fait eux-mêmes. Cela a-t-il un sens ?





Ce sont des jeunes gens, *ils s'émancipent à peine.* L'un soutient sa thèse de doctorat et sa thèse complémentaire, l'autre rédige son « mémoire de diplôme », comme on disait alors. Le premier a d'exotiques lectures, se préoccupe de vieux celte et de sanskrit, travaille à développer la mythologie comparée. L'autre est en apparence plus classiquement philosophe, et se contente du grec. En dépit de leurs disparités, ces débutants ont un point commun : leurs voix sont pour nous immédiatement familières, leurs timbres ne ressemblent à aucun autre. Le tranchant de l'intelligence de Dumézil, la vibration nette et légère des phrases de Jankélévitch nous paraissent reconnaissables – entre mille. Parce que nous connaissons la suite, évidemment. En fonction du reste de l'œuvre, de tous les livres d'après, nous reconnaissons ce qui est « déjà » leur style de pensée. Cet effet rétrospectif n'est pas si simple qu'il en a l'air. A trois quarts de siècle de distance, ces deux travaux de 1924, que les hasards éditoriaux ont fait reparaître ensemble, nous parlent d'autre chose que des Lemniennes ou de Plotin. Ils posent à leur façon l'énigme de l'identité dans son rapport au temps. Voyons d'abord ce qu'ils disent de manière explicite.

Dumézil, dans cette thèse complémentaire, s'attaque à une curieuse histoire que rapportaient les Grecs au sujet des femmes habitant l'île de Lemnos, au nord de la mer Egée. Les Lemniens, chez les Grecs, ont mauvaise réputation. Peuple de pirates, parlant une langue d'un autre type, ils passent pour rustres et infréquentables. Des assassins, des brutes, auteurs de crimes horribles et de forfaits fameux. Leur nom seul est synonyme d'horreurs copieuses. *« Les actes misérables sont tous appelés lemniens »*, dit sobrement Hérodote. Bref, des familiers du mal, des gens à l'aise dans l'inhumain – on aura reconnu, déjà, des barbares. *Leurs femmes ne sont pas* mieux qu'eux. Elles négligent d'entretenir le culte d'Aphrodite. La déesse se fâche et leur envoie un châtiment inattendu : les femmes de Lemnos se mettent à sentir mauvais, très mauvais. *« Doukelpu ? »*, comme aurait dit Queneau. On ne sait pas avec certitude. Pour Dion Chrysostome, ce sont les dessous de bras. Certains mentionnent le sexe et la bouche, d'autres la bouche seulement. Quoi qu'il en soit, les Lemniennes empestent. Et leurs maris les fuient. Ces braves marins rapportent des femmes thraces pour remplacer les leurs, qui les dégoûtent. Alors les Lemniennes se vengent, sans délicatesse ni nuances : elles tuent tous les mâles de l'île, pères, époux et fils, ancêtres même. La suite compliquerait inutilement cet aperçu : il suffit de savoir que le crime des Lemniennes est d'avoir tué tous les hommes.

Que fait le jeune Dumézil de cette histoire un peu bizarre, mais guère plus que mille autres légendes ? Il chasse l'erreur et entame des comparaisons – ce qu'il ne cessera jamais de faire. L'erreur, en l'occurrence, est de chercher dans le récit les traces d'une réalité historique. Bachofen, le théoricien du matriarcat, voyait là l'exemple de la terrible domination féminine : *« L'exploit sanglant des Lemniennes nous présente la gynécocratie dans sa manifestation la plus haute, la plus puissante. »* Dumézil au contraire ne croit pas une seconde au matriarcat, ni à la *« Saint-Barthélemy féminine »* de Lemnos. Il faut traiter les mythes pour eux-mêmes, et non y traquer des indices de réalités disparues. Et ce traitement ne peut être que comparatiste. Mais en ce domaine, le jeune mythologue est encore victime de ce qu'il appellera plus tard sa *« longue intoxication »* frazérienne : il cherche dans l'œuvre de Frazer *Le Rameau d'or* des références de tous pays et de toutes époques. L'Inde, Madagascar, la Bible, les Incas, les Celtes, l'Egypte et les Birmans, tout est bon à comparer. Ces kyrielles d'éléments disparates *se rapprochent et se confirment les uns les autres...* Ce n'est qu'en guérissant de cette fièvre sans méthode que Dumézil commencera d'exister. Plus tard, il n'aura pas de mots trop durs pour les *« bêtises »* et *« naïvetés »* caractérisant, à ses yeux, ses travaux d'avant 1938, en particulier sa thèse, *Le Festin d'immortalité*. S'il a eu la dent dure avec *Le Problème des Centaures*, il semble n'avoir jamais dit trop de mal des *Lemniennes*. Mais est-ce une raison pour les republier ? N'est-ce pas trahir sous prétexte d'honorer ? Non, car la constitution du dossier grec demeure exemplaire et, comme l'explique Bernadette Leclerq-Neveu dans la présentation de son édition, l'analyse du mythe, débordements frazériens mis à part, vaut toujours d'être lue.

C'est également le cas du mémoire de l'étudiant Jankélévitch *sur la dialectique chez Plotin*, qui n'avait jamais été édité. Rédigée sous la direction d'Emile Bréhier, dont les annotations marginales sont reproduites en notes, cette étude n'a rien de scolaire. On y trouve « déjà » le style rapide et foisonnant de Jankélévitch, sa rapidité parfois ombrageuse, son *sens des* rapprochements hardis. Ce qu'il aime chez Plotin, ce qu'il croit y discerner, ce sont à l'évidence des traits de *lui-même* : une manière d'être au cœur de la démarche métaphysique sans pontifier pour autant, un rapport constant à l'Absolu dans les plus *simples* et quotidiennes expériences. L'un des points importants de son travail consiste à montrer *que la dialectique* de Plotin est un approfondissement de soi-même, non une ascension vers l'extérieur. Chez Platon, il faut monter au-dehors, vers le Bien, soleil du monde des Idées. Chez Plotin, il s'agirait, pour cheminer vers l'ultime, de progresser dans l'intériorisation, de se livrer à un *« long et énergique effort de contraction spirituelle »*. Il n'est pas sûr que cette opposition soit exacte, elle n'en est pas moins éclairante... si l'on s'intéresse à l'exégète ! De même quand il attribue au Sage selon Plotin une sorte d'*« agitation anxieuse et de mobilité vibrante »*, de qui Jankélévitch parle-t-il, sinon – déjà et encore – de lui-même ?

Il y a quelque chose d'énigmatique dans les œuvres de jeunesse. Ce n'est pas simplement comme ces photos où l'on discerne avec un trouble amusé, sous les visages ronds et lisses d'adolescents encore maladroits, les physionomies de la maturité, celles des portraits d'après. Avec les livres, le lecteur éprouve en outre le sentiment que les auteurs eux-mêmes cherchent activement leur lieu. Presque inévitablement, pour commencer, ils empruntent des voies – et des voix – qui ne sont pas les leurs. Ils mettent des masques, font comme on leur a dit. En même temps, tout est là, ils ne peuvent s'empêcher de parler avec leur propre timbre. Mais non, rien n'est en place, ce n'est pas le bon texte. Mais *si*, ils ne *respectent* déjà plus les consignes. Les voilà donc qui vont répéter, reprendre, ajuster. Jusqu'au moment où tout va sonner juste, quelques volumes et nombre d'années plus tard. Ce doit être ça qu'on appelle vivre. Mais se sort-on d'une difficulté en la nommant ?

Clinique et lyrique

Avec violence et grandeur poétique, Vincent Borel décrit sa lutte contre le sida

VIE ET MORT D'UN CRABE
de Vincent Borel.
Actes Sud, 136 p., 78F.

En commençant son livre sous l'invocation d'Amfortas, le roi pêcheur de *Parsifal*, Vincent Borel donne à son récit une tonalité lyrique qu'il n'abandonnera pas. Depuis *Corps à corps* d'Alain-Emmanuel Dreuilhe, il y a eu peu de livres aussi intransigeants, aussi violents, aussi intelligents et aussi fermes sur le sida. L'auteur, ici, décide d'aller jusqu'au bout de la précision médicale. Son propre corps devient un objet littéraire. Les médecins en font leur objet de science, pourquoi un écrivain n'aurait-il pas le droit d'en reprendre possession ? Vincent Borel le fait avec une sorte de fougue passionnée, qui implique une stupéfiante maîtrise de soi dans la souffrance.

Utilisant la métaphore du crabe, il rejoint Elisabeth Gille qui, on s'en souvient, avait décrit sa lutte contre le cancer. Il y a ici peut-être moins de combativité, moins de crânerie. Mais tout autant de violence et une réelle grandeur poétique. Sa caractéristique est de ne pas sacrifier la précision objective au lyrisme. Parfois, pendant le mirage d'une, deux, trois pages, le lecteur peut avoir l'impression d'avoir quitté le réalisme. On croit se promener dans l'imaginaire d'un écrivain inspiré, qui évoque son combat avec l'ange, c'est-à-dire avec les démons. Mais ces anges démoniaques ont des noms familiers de ceux qui connaissent cette maladie, ses symptômes, ses médications. On est heureux de savoir que la maladie laisse intact le recours aux mots, à leur dynamique propre. Les médecins, les infirmiers sont regardés sans vénération et sans amertume : avec une exactitude impitoyable.

Vincent Borel écrit à la deuxième personne du singulier. La précision de la connaissance du mal incite à penser qu'il parle de lui-même, mais en renonçant au « je », il rend sans doute plus supportable cette lecture qu'on est par moments tenté d'abandonner. On ne l'abandonne pas parce que la voix est si forte qu'elle impose une totale participation du lecteur. Se connaître aussi justement dans la souffrance implique que l'on se connaît dans le bonheur, dans le passé ou dans la vie ordinaire.

Les quelques pages consacrées à la vie citadine *« sur les trottoirs de Babylone »* sont admirables de perspicacité poétique, de crudité aussi. Mais cette crudité, que l'on peut estimer intolérable quand elle concerne la dégradation du corps, est la rançon de la conscience. Ainsi cette description du retour à la vie après une nuit d'angoisse et d'agonie. *« Dans le courant de la nuit quelque chose s'est réveillé de très fort et de très profond, comme une aura nouvelle au bas de ta colonne vertébrale. Tu ne régresses plus vers la fatigue, comme au temps de ta mélancolie mortifère. Tu te penches en avant comme qui s'apprête à courir. Tu trottes et tu te trompes, tu es debout et vivant, ton flux interne s'est inversé de la mort à la vie, la queue de Kundalini, le serpent cosmique, pulse encore quelques lueurs douloureuses mais bénéfiques. »*

La bataille se déroule dans la mer des Sargasses, dans une mythologie grouillante, où pêle-mêle on retrouve des dieux lointains, des héros de science-fiction, de films, de livres, de chansons, des poètes, des drogues, des bêtes, des fantômes venus de toutes les cultures, des vampires et les *« frères humains »* de Villon. Il fallait pouvoir décrire cet état sans s'abandonner et sans lâcher le lecteur. *« Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder en face »*, écrit Vincent Borel. Son livre démontre le contraire.

R. de C.

Communauté, identité, intimité

Alors que Leo Bersani ironise sur les deux tendances du radicalisme homosexuel, les actes des « gays savoirs », confrontent les points de vue et expériences de différents artistes

HOMOS, REPENSER L'IDENTITÉ
de Leo Bersani.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Christian Marouby,
éd. Odile Jacob, 218 p., 130 F.

LES GAYS SAVOIRS
sous la direction
de Patrick Mauriès,
Gallimard/ Le Promeneur/Centre
Georges-Pompidou, 240 p., 110 F.

La médiatisation du sida et les Gay Pride annuelles ont profondément modifié, sinon les mœurs, du moins le regard que la majorité porte sur des comportements individuels ou collectifs impliquant des choix sexuels. L'essai caustique de Leo Bersani prouve, en tout cas, que les études universitaires américaines ont accumulé théories et revirements autour du problème identitaire. Faut-il accepter, pour affirmer sa vie affective, quel que soit le sexe de l'autre, une épithète conçue à la fin du siècle dernier dans un esprit de classification : homosexuel ?

Ce terme à consonance médico-psycho-juridique satisfait d'autant moins quand il désigne non des gestes, mais une prétendue identité psychologique ou sociale. Les mouvements gays américains ont opté pour le communautarisme et l'étiquetage, si approximatif soit-il. Aux gays a succédé la mouvance *« queer »*, plus subtile et plus radicale, exigeant une révision complète de la notion d'identité.

Embarrassé par des positions qu'il estime excessives dans les deux camps, celui du regroupement gay systématique et celui du refus de reconnaissance réductrice, Leo Bersani, dans une série de petits essais (un peu hâtivement réunis), fait le procès des extrémismes, tout en tentant de répondre aux questions : *« Qui sommes-nous ? Pourquoi sommes-nous ensemble ? Quels rapports y a-t-il entre notre comportement sexuel et nos activités politiques ? »* Il propose le néologisme *« homoïté »*, qui n'est pas très heureux, pour rendre compte *« d'une relationnalité fondée sur le même plutôt que sur une hiérarchie de différences antagonistes »* et pour la substituer au terme d'homosexualité, trop liée à *« un projet foncièrement disciplinaire »*.

S'il comprend la nécessité de critiquer le communautarisme, Leo Bersani rappelle que le refus de l'identité gay risque de causer la disparition des *« bases indispensables si nous voulons pouvoir résister, précisément, aux régimes hégémoniques de la normalité »*.

Il ironise donc sur le radicalisme de ceux qui entendent imposer leur mode de vie par un pur et simple silence ou au contraire par un excès consistant à nier la spécificité... hétérosexuelle. Soyons plus pragmatiques, soyons plus réalistes, conseille-t-il. Il renvoie les deux camps, celui de la minorité revendiquée et celui de l'universalisme, en ridiculisant, au passage, Monique Wittig, mais en reconnaissant toutefois l'importance de ses réflexions. Pour Wittig, explique-t-il, *« l'hétérosexualité ne se contente pas de privilégier le désir pour l'autre sexe par rapport au désir pour le même sexe ; elle propage le mythe qu'il y a réellement une différence entre les sexes. »* De même, Michael Warner, représentant du « parti *queer* », entreprend une critique fondamentale de l'idée même de différence sexuelle et, par là, de celle d'identité.

APPORTS LITTÉRAIRES

Passant des déclarations décapantes de Michel Foucault sur le sado-masochisme à une analyse du cas de l'homme aux loups, Bersani s'oriente ensuite vers une comparaison, tantôt pertinente, tantôt déconcertante, des typologies chez Gide, Proust et Genet. Genet, c'était inévitable, est le plus rétif : ses paradoxes s'intègrent mal à ce passage en revue des romanciers français ayant abordé de front la « question homosexuelle », *comme on disait naguère dans les* débats.

En revanche, la mise à plat du système proustien du désir et de l'amour est plus convaincante. Il est vrai qu'il est infiniment plus décidé et explicite. Les invertis (pour reprendre le terme que Proust avait choisi) *« sont justement épris d'un homme qui n'aurait rien d'une femme, d'un homme qui ne serait pas inverti et qui, par conséquent, ne peut les aimer. »* Bersani en conclut : *« L'homosexualité, chez Proust, est donc tout à la fois essentialisée et hétérosexualisée. »* C'est précisément cette définition *« essentialisante »* de la spécificité gay que Leo Bersani tente de mettre en échec et de dénoncer, tout en soulignant les apports de la littérature romanesque à la connaissance de cette spécificité. Mais l'on peut s'étonner que l'essayiste porte une telle attention à trois écrivains français, historiquement très déterminés et psychologiquement très différents, et passe sous silence une œuvre considérable d'un de ses compatriotes, James Baldwin, qui a fourni des instruments d'analyse beaucoup mieux appropriés à la situation américaine. Car on ne peut pas ignorer que le combat des gays américains s'est entièrement constitué sur le modèle noir.

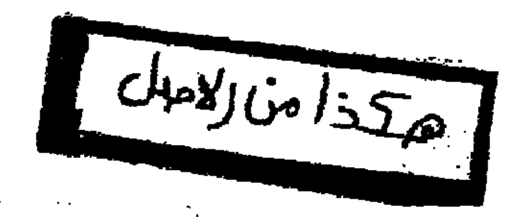
Le colloque qui a eu lieu à Beaubourg il y a un an, et dont Patrick Mauriès publie les actes, permet de comprendre sur quel fond un tel débat entre « identitaires » ou essentialistes et « universalistes » est né. *« S'il y avait un "propre" de la minorité*, rappelle Mauriès, *ce serait d'affirmer les forces du divers, l'accentuation des multiplicités, cette rhapsodie du disparate qu'exprime si admirablement – et nul hasard à cela – Carlo Emilio Gadda dans son essai sur Genet. »*

Ecrivains (curieusement sans aucun Français), cinéastes et universitaires parlent très personnellement d'eux-mêmes, d'une façon souvent extrêmement émouvante et courageuse, ou avec un *désabusement* un peu las qu'expliquent la crainte ou la gêne de trop se ressembler... Il y a plus ou moins d'amertume, plus ou moins de volonté militante et d'esprit théoricien dans leurs propos.

Agacés de devoir s'expliquer de choix intimes, déplorant que leur sexualité définisse trop extérieurement une démarche artistique ou intellectuelle, ils ont conscience de devoir néanmoins s'exprimer avec une totale franchise. Refusant le prosélytisme, *ils* proposent de remarquables analyses sur la conceptualisation de la sexualité, sur le langage, sur la place sociale du désir, sur l'évolution des modèles sexuels et des systèmes de tolérance, poursuivant et affinant des recherches historiques le plus souvent déterminées par Michel Foucault. Les études de Boswell sont, entre autres, passées au crible par Jean-François Cottier, qui rappelle les précautions nécessaires à la compréhension de textes amoureux *hors de leur contexte*. Les mutations de l'Antiquité tardive, du Moyen Age, de la Renaissance sont finement analysées dans une série d'interventions qui permettent de corriger des interprétations trop enthousiastes entretenant la confusion entre amour et amitié, désir et intimité partagée, sexualité et tendresse passionnée.

René de Ceccatty

★ Signalons le remarquable dossier « Les homosexuels en Occident » de la revue *L'Histoire*, n° 221, mai 1998. Avec notamment un essai de Maurice Sartre sur les amours grecques, un long entretien passionnant avec Jacques Rossiaud sur les tergiversations de l'Eglise au Moyen Age et un survol du XXe siècle par Florence Tamagne. Et par ailleurs, *Homosexualités et droit*, sous la direction de Daniel Borrillo, PUF, 328 p., 158 F.



Procès Papon, trois mois après

A partir de la publication des chroniques de Jean-Michel Dumay parues dans « Le Monde », deux avocats, Michel Zaoui, l'un des représentants des parties civiles, et Jean-Marc Varaut, conseil du condamné, livrent leur réflexion à plusieurs semaines de l'issue des débats

Quel étrange archaïsme judiciaire qui veut *que*, devant une cour d'assises, la parole soit la règle mais que l'écrit soit hors jeu ! Une cour criminelle juge les infractions les plus graves, prononce les plus lourdes *peines*, mais il n'existe aucune trace « officielle », juridiquement certifiée, des débats judiciaires, des souffrances et des plaintes des victimes, des explications fournies par l'accusé. L'écrit n'a donc pas sa place, et ce au nom d'un principe qui trouvait sa justification dans le fait qu'une partie des jurés ne savaient autrefois pas lire. Aujourd'hui, le *principe* de l'oralité des débats reste essentiel, car il provoque le jaillissement d'une *vérité judiciaire*, *mais* on en éprouve très vite la limite. A l'inverse des procès Barbie et Touvier, il n'y a *même pas* eu de sténotypie des débats lors du procès Papon. Le projet de réforme de la *cour d'assises ne peut pas ignorer* cette incongruité inacceptable à la fin de notre siècle.

» *Aussi la chronique judiciaire* prend-elle une place d'autant plus essentielle puisqu'elle devient le seul relais entre la salle d'audience et le citoyen soucieux de connaître avec précision le déroulement d'une procédure criminelle. Mais une telle chronique se heurte à l'impossibilité du récit *in extenso* et au caractère inéluctablement partiel du choix des moments judiciaires relatés.

» Prenons un exemple : à l'audience du 6 janvier dernier, il a longuement été question des accords Oberg-Bousquet de l'été 1942 par lesquels Vichy s'engageait librement à livrer des juifs aux Allemands. Ce rappel me semblait *décisif* dans la mesure où Maurice Papon, en tant que fonctionnaire, agissait dans le cadre *d'une politique de collaboration* d'Etat. L'existence d'une telle politique l'empêchait de se retrancher derrière "la contrainte allemande" ou "l'instigation allemande". Or *j'ai constaté* que de nombreux chroniqueurs ont passé sous silence cette question pourtant centrale pour la compréhension des faits reprochés à l'accusé. Il n'a été essentiellement retenu de ce jour-là que le *témoignage*, *il* est vrai poignant et bouleversant, d'un rescapé d'Auschwitz. Son récit était une *sorte de vérité terrible* jetée à la figure des jurés pour leur faire comprendre *ce qu'avait* pu être la tragédie des juifs pendant la deuxième guerre mondiale. Son témoignage devait donc être absolument relaté pour que prenne sens l'accusation de complicité d'assassinat. Mais, à mes yeux, dans le cadre de la vérité judiciaire, le récit de l'évocation des accords Oberg-Bousquet devait prendre une place aussi essentielle. Or tel ne fut pas le cas.

SILENCE

» *Les* médias ont un rôle et une responsabilité essentiels. Ainsi, au commencement du procès, en octobre *1997*, *la seule* lecture de la presse ne laissait guère de doute quant à la culpabilité de Maurice Papon. *La stratégie* et l'habileté de la défense ont consisté alors, pendant près de deux mois, à retarder *l'examen* de faits reprochés à Maurice Papon. Il a fini par se créer une sorte de décalage entre l'objet même du procès et son déroulement. Quand celui-ci a effectivement commencé, une immense lassitude régnait déjà chez beaucoup de journalistes, qui ont été les premiers surpris par une telle évolution, qui faisait de ce procès un procès hors normes.

» Aujourd'hui, trois mois après l'arrêt rendu par les assises de *Bordeaux, je suis particulièrement* surpris et troublé par le silence qui s'est abattu sur l'événement. Passé *huit jours, les médias se sont* tus malgré une forte demande d'informations dans le public.

» La *première explication* renvoie bien sûr à ce sentiment de lassitude. Beaucoup de personnes *sont soulagées que l'institution* judiciaire ait fonctionné, et cela suffit ! Peut-on cependant considérer le procès Papon comme un événement éphémère, comme une actualité déjà passée, chassée par de nouveaux événements, et dont il n'y a donc plus lieu de parler ?

» *Une seconde explication* au silence qui a suivi le procès renvoie au contenu de l'arrêt. Il est préoc*cupant que les juristes*, les médias et les historiens ne reviennent pas sur ce verdict étrange qui ne re*tient pas la complicité d'assassinat* dans la condamnation pour complicité de crime contre l'humanité prononcée à *l'encontre* de Maurice Papon. Nous sommes face à un crime sans morts !

» En outre, à Bordeaux, on s'est obstiné à juger le crime contre l'humanité comme s'il s'agissait d'un crime ordinaire de droit commun, alors que par définition le crime contre l'humanité est un crime collectif qui implique une chaîne criminelle dont chaque maillon est lui-même criminel. Nous étions face à un crime administratif, selon l'expression d'Hannah Arendt, face à un crime de bureau. N'y a-t-il pas lieu de bousculer ce silence ?

» Enfin, une dernière explication à ce silence d'après-procès : ces six mois d'audience ont secoué notre mémoire collective, ont fait s'effondrer de nombreux mythes et nous ont renvoyés à la vérité humaine, trop humaine, d'un passé douloureux. Là encore, les chroniques judiciaires prennent toute leur place et tout leur sens, et à côté des travaux des historiens. Il faudra les lire et les relire. Pour tenter de *comprendre*. »

▶ **avocat au barreau de Paris (propos recueillis par Nicolas Weill et Juliette de Dieuleveult)**

A Bordeaux, chaque soir, après l'audience, notre *premier souci*, à Francis Vuillemin (1) et à moi, était d'arrêter la voiture *qui nous ramenait à notre* hôtel, escortés par nos officiers de sécurité, devant le marchand de *journaux proche du palais*. Nous allions acheter deux exemplaires du *Monde*.

Sur le chemin de Bouliac, nous parcourions ligne à ligne, en nous exclamant parfois de dépit ou de satisfaction, la chronique de Jean-Michel Dumay. *Elle nous* restituait très exactement l'atmosphère émouvante, ou dramatique, ou cocasse, *ou redondante de l'audience* précédente. Pratiquant la lecture globale, j'attendais *que mon collaborateur* ait achevé sa lecture pour échanger nos avis.

Jean-Marc Varaut

Si les titres *et* sous-titres – mais ils ne relèvent pas de la responsabilité du journaliste – dénaturaient parfois pour nous, jusqu'à le contredire, le compte-rendu, je n'ai pas le souvenir que nous ayons une seule fois jugé qu'il ait été malhonnête. Ce qui est loin d'être le cas de beaucoup de comptes-rendus audiovisuels, et plus particulièrement télévisés. Ni qu'il ait été délibérément et gravement sélectif. Les moments, les incidents, les déclarations-clés étaient restitués. Et si, dans la grande tradition de Jean-Marc Théolleyre, Jean-Michel Dumay n'est pas un chroniqueur neutre, s'il laisse comprendre son jugement moral, *jamais je n'ai* eu à *mettre* en cause son impartialité.

L'impartialité n'est pas l'in*différence* ; *elle se concilie* même avec l'attitude du spectateur engagé ; elle est la vertu *judiciaire même qui est de* n'avoir qu'un parti, celui de la droiture et de la justesse de la *justice*.

A mesure que l'instruction d'audience révélait les lacunes *et les orientations* de l'instruction, mettait en charpie l'acte d'accusation qui avait triché *avec la vérité*, montrait à quoi se ramenaient les charges effectives contre l'accusé, rendait manifestes les conflits idéologiques des parties civiles plus soucieuses de « gagner » que d'honorer la mémoire des victimes, et l'impossibilité de faire honnêtement tout à la fois le procès d'un homme et le procès de Vichy, *j'ai commencé* à *espérer*, conforté par la chronique judiciaire du *Monde* et la chronique *hebdomadaire* d'Eric Conan dans *L'Express*, que la condamnation médiatiquement prononcée *le 7 octobre* 1997, la veille de l'ouverture du procès, pourrait ne pas être inéluctable. A partir du *5 janvier* 1998, le mot même d'acquittement commença à être prononcé, il cessa d'être impensable s'il était encore improbable.

En relisant les chroniques de Jean-Michel Dumay, aujourd'hui publiées, je retrouve en moi les sentiments alternés de doute et d'espérance qui ont été les miens, au cours des dernières semaines, même après que l'initiative de Serge et Arno Klarsfeld eut tétanisé et déstabilisé visiblement le président de la cour d'assises.

Les lecteurs qui ne sont pas partisans, même s'ils connaissent la fin provisoire de ce procès, un arrêt de compromis qui déçoit tout le monde en ne voulant *décevoir personne*, par crainte de frustrer la mémoire militante d'une condam*nation conjuratoire*, *éprouve*ront à la lecture du *Procès de Maurice Papon*, jour après jour, *les mêmes sentiments alternés* dans l'attente d'une décision devenue incertaine et douteuse.

Ce procès, hypermnésique pour ce qui concerne l'administration française et singulièrement amnésique pour ce qui concerne la contrainte nazie, fut absurde. Et injuste. Le long défilé des survivants de l'armée des ombres, moqués et parfois injuriés par une salle militante, ne doit pas faire oublier le fait que les principaux témoins ont été ou *empêchés par leur* invalidité ou, pour les plus nombreux, absents pour cause de *mort*. *Et que* les véritables auteurs et complices des déportations de Bordeaux n'étaient pas *dans le box des accusés*.

Cette mise en scène, équitable mais irréelle, d'un sacrifice *expiatoire* et libératoire de notre honte n'a que peu de rapport avec la justice. Ni l'histoire, ni la politique, ni la mémoire, ni surtout la justice n'ont été satisfaites par ce procès, aussi long qu'il ait été, le plus long de l'histoire de France. Le mérite de la chronique de Jean-Michel Dumay, qui bien évidemment n'adhérera pas à ce que je viens d'écrire, est d'offrir aux lecteurs, autant qu'il était possible, tous les éléments pour se faire une intime conviction.

---

(1) Avec Me Rouxel, Francis Vuillemin était aussi conseil de Maurice Papon.

▶ **Avocat à la cour de Paris, membre de l'Institut, auteur entre autres du *Procès de Nuremberg* et du *Procès Pétain*. Sa plaidoirie pour Maurice Papon a été publiée par Plon.**

LE PROCÈS DE MAURICE PAPON
la chronique
de Jean-Michel Dumay
Le Monde/Fayard,
432 p., 150 F.

Frisson style Empire

Fortunes capricieuses et brassages sociaux, la tourmente révolutionnaire ne s'apaise qu'au prix de l'émergence de la figure du policier. Entre Fouché et Vidocq la littérature s'invente une mythologie

JOSEPH FOUCHÉ
de Jean Tulard.
Fayard, 504 p., 150 F.

MÉMOIRES et LES VOLEURS
d'Eugène-François Vidocq.
Edition établie et présentée
par Francis Lacassin,
Laffont, « Bouquins »,
1 024 p., 159 F.

LA POLICE SECRÈTE DU PREMIER EMPIRE
de Nicole Gotteri.
Ed. Honoré Champion, « Pages d'archives », 848 p., 650 F.

LES FRANÇAIS VUS PAR EUX-MÊMES : LE CONSULAT ET L'*EMPIRE*
Anthologie d'Alfred Fierro.
Laffont, « Bouquins »,
1 350 p., 189 F.

DEUX OTTOMANS À PARIS *SOUS LE DIRECTOIRE* ET L'EMPIRE
Relations d'ambassade de
Morali Seyyid Alî Effendi et
Seyyid Abdürrahim Muhibb
Efendi. Traduites, présentées et
annotées par Stéphane
Yerasimos, Sindbad/Actes Sud,
« La bibliothèque turque »,
288 p., 138 F.

Que Napoléon ait ou non perçu sa vie comme un roman, l'extraordinaire succès posthume du personnage – *et plus largement* de son temps – semble confirmer qu'entre l'ordre des Lumières et l'invention démocratique du XIXe siècle il y a dans la conscience nationale place pour une ère de tourmente, romanesque en diable, dont s'alimente une production bibliographique apparemment inépuisable. Les expéditions militaires et leur cortège de héros et de *disparus*, *les coups d'Etat* et les manœuvres véreuses, les machines infernales et les règlements de compte masqués d'idéaux frelatés ont du reste inspiré très tôt les romanciers, conjuguant *le culte* hérité du courage et de l'honneur et le goût nouveau pour le mystère, l'effroi et le sanglot.

Le parcours exceptionnel du jeune général en chef jacobin posant au moderne César *explique* l'émergence presque immédiate du mythe, sitôt la défaite et l'exil. Mythe que les écrivains contribuent à imposer, fixant même autour du héros les figures d'un panthéon inédit où apparaît la figure toute moderne du policier. Avec son double visage : Fouché ou Vidocq, l'« *empereur des bas-fonds* » ou le bagnard touché par la rédemption. Balzac met le premier en scène lors du spectaculaire enlèvement du *sénateur* Clément de Ris *(Une ténébreuse affaire)*, dont l'un des responsables devient, licence de créateur, *le fils naturel du* ministre de la police ; mais il prend le second pour modèle en inventant Vautrin, bagnard *appelé au fil* de la *Comédie humaine* à devenir « *maître de tout* », c'est-à-dire chef de la police. A l'instar de *Splendeurs et misères des courtisanes* (1838), *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Sue (1842), *Les Mohicans de Paris*, de Dumas (1854), mais aussi, après la mort de l'improbable « *chef de la police de sûreté* » en 1857, *Les Misérables*, de Hugo (1862), attestent la durable fascination, par-delà le parcours in*dividuel*, *pour* une institution *dont* la toute-puissance fait frissonner.

C'est ce qui a intéressé Jean Tulard, spécialiste *reconnu du Premier* Empire, à travers la figure de Joseph Fouché, conventionnel régicide devenu duc d'Otrante. *Sans* prétendre rivaliser avec la somme pionnière de Louis Madelin (1901), qui valut au jeune historien les foudres de Lavisse *(« Peut-on accepter d'un candidat au doctorat qu'il consacre sa thèse à un personnage aussi décrié que Fouché ? »)*, Tulard entend tourner le dos au portrait psychologique tel que l'a tenté Stefan Zweig (1931) et contribuer à éclairer le passage de la lieutenance de police d'Ancien Régime à l'institution moderne. Celle dont Henry, *chef de division* oublié – c'est lui cependant qui recruta Vidocq –, fondait la démarche *déductive*, dont les œuvres de Poe, de Gaboriau surtout, allaient reprendre le principe pour inventer le *genre littéraire du roman policier*. D'une lecture agréable, solidement documentée, cette biographie déçoit toutefois sous cet angle, le personnage fascinant trop l'historien pour disqualifier vraiment l'option psychologique écartée en préalable.

RÉGAL

Plus inattendu, le rendez-vous avec Vidocq est un vrai régal. Une sobre mais intelligente préface in*troduit parfaitement* la prose vivante du « *Saint-Simon de la pègre* ». Fugues et duels, arrestations et éva*sions en série*, *premières armes dans* la police et affirmation d'une paradoxale renommée, Vidocq est un *conteur épatant qui sait aussi* brosser en quelques mots un portrait délicat. « *Doué d'un caractère froid et réfléchi, M. Henry possédait au plus haut degré ce tact d'observation qui fait démêler la culpabilité sous les apparences les plus innocentes (...). Les voleurs ne l'appelaient que l'Ange malin, et à tous égards il méritait ce surnom ; car chez lui l'aménité était la compagne de la ruse.* » En soixante-dix-sept chapitres, l'ex-bagnard, qui combattit à Valmy, servit sous Dumouriez, fut condamné à huit ans de travaux forcés pour complicité de *faux dans une sombre affaire* où il était probablement innocent, connut les bagnes de Brest et se révèle un formidable témoin, et, comme ses autres textes – ici, on lira son essai sur *Les Voleurs* (1836), « *véritable anti-manuel de l'art de détrousser son prochain* » – révèlent la saveur épicée du vocabulaire des bas-fonds, on comprend mieux la fascination *littéraire qu'il* exerça très tôt.

Seuls les spécialistes se pencheront en revanche sur l'énorme travail de Nicole Gotteri. Prolongeant l'entreprise initiée par Ernest d'Hauterive sur le ministère Fouché (*La Police secrète du Ier Empire*, 5 vol., 1908-1964), l'archiviste livre l'intégra*lité des bulletins* quotidiens adressés par le duc de Rovigo, successeur du duc d'Otrante, à Napoléon Ier entre juin et décembre *1810*. *Ce* retour méticuleux sur les premiers mois de l'ère Savary, qui coïncident avec *la plus* grande extension de l'empire, permet, outre de corriger la fâcheuse réputation du remplaçant, perfidement orchestrée par *le* ministre congédié, de suivre au plus près les commentaires de la presse *étrangère sur la politique impériale*.

Un autre écho de l'opinion nous parvient des témoignages de nom*breux contemporains du consulat et* de l'Empire. Troisième recueil anthologique de mémorialistes français, *après Le XVIIIe Siècle (1996) et Le Siècle de Louis XIV* (1997), le corpus rassemblé et ordonné par Alfred Fierro *fait* la part belle *aux* cadres institutionnels, il est vrai largement nouveaux, aux questions politiques, les relations *internationales* trahissant une obsession militaire qui rend les aperçus « sociologiques » précieux mais rares. On regrettera la faible part dévolue à la vie quotidienne (mode, transports, confort, misère), mais il est vrai que la plume caustique et volontiers impitoyable des mémorialistes du temps explique sans doute la large place concédée aux portraits (Fouché est ainsi éreinté par le comte Molé). Pour une vraie surprise on se reportera au regard d'Abdürrahim Muhibb Efendi, ambassadeur envoyé par *Constantinople auprès du nouvel* empereur en 1806. Le diplomate qui reste plus de cinq ans en France sait analyser ce qui lui paraît être la vraie singularité de la France de Napoléon : un esprit scientifique soucieux d'application pratique et une *efficacité administrative dont* le volet policier n'est pas le moins probant. Serait-ce cela le style Empire ?

Ph.-J. C.

Une histoire sans fin ?

Passé l'ère des luttes, les protestants se fondent dans l'unité nationale et en incarnent la leçon

ILS PORTAIENT L'ÉCHARPE BLANCHE
L'Aventure
des premiers réformés
de François Bayrou.
Grasset, 358 p., 135 F.

***UNE HISTOIRE* DES PROTESTANTS EN FRANCE**
XVIe -XXe siècle
Patrick Cabanel et
Marianne Carbonnier-Burkard.
Desclée de Brouwer,
224 p., 120 F.

C*omment reconnaître* un protestant français ? A ce qu'il porterait son histoire *en écharpe*, *quelle qu'en* soit la couleur. On y trouverait imprimés « Affaire des placards », « *Saint-Barthélemy* », « Edit de Nantes », « Révocation », « Camisards », et quelques figures illustres : Calvin, Coligny, Sully, Jean Cavalier, Rabaut-Saint-Etienne. Ces faits et noms articulent le destin propre des réformés avec celui du pays tout entier, qui compte bien d'autres minorités tout aussi intéressantes. Mais celle-là a l'avantage d'éclairer, par un jeu de contrastes, la formation de l'identité nationale, quand, non sans douleur, le sujet chrétien donne naissance au citoyen libre et égal. C'est pourquoi cette histoire s'arrête en fait à la Révolution, lorsque l'Etat ne connaît plus que des Français. François Bayrou l'a compris, qui, après avoir cherché, un peu abusivement, les prodromes de la Réforme dans la démarche de Guillaume *d'Ockham*, au *début du XIVe siècle*, conduit son exposé jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, suivant et commentant, sur un ton personnel, la partie de cache-cache, parfois sanglante, à laquelle se livrent l'antagonisme religieux et la concorde poli*tique durant trois cents ans* : le temps, au fond, d'absorber la gigantesque onde de choc que fut la Réforme.

Dès lors, heureux en France, les protestants n'auraient plus d'histoire ? *Il est de fait que* les temps héroïques sont révolus. En universitaires stricts et pédagogues lumineux, *Marianne* Carbonnier-Burkard et Patrick Cabanel, après avoir présenté le sort des réformés *d'Ancien Régime*, montrent en effet que le protestantisme se reconstruit en France au XIXe siècle sur de nouveaux fondements, fécondés par des apports extérieurs. La diversité des Eglises réformées n'en est que plus *grande*, même *si*, paradoxalement, l'influence des protestants n'a jamais été plus forte que lorsqu'il *s'agit d'enraciner la république*, de développer l'école publique et de faire prévaloir la laïcité. La vitalité *foisonnante des 7 à 800 000 protestants* des années 1830 à 1910, qui s'investit dans le champ politique, le *travail intellectuel, en particulier historique*, et l'action sociale, pour ne rien dire de la banque en grande partie *mythique*, finit par *épuiser* ses effets. Il faut le dernier regain d'antiprotestantisme, lié à l'affaire Dreyfus, pour que les protestants apparaissent pour ce qu'ils ont désormais cessé d'être, un groupe social et culturel particulier, voire étrange, au sein de la nation. Au XXe siècle, leur histoire se cantonne au développement de courants doctrinaux et à l'organisation ecclésiale. De temps à autre, l'actualité commémorative les remet à la mode, et le regard des autres les conduit à se prouver que, plutôt moins nombreux qu'en 1598, ils n'ont pas disparu. Au total, à quoi a servi le protestantisme, et que faire de son passé ? Les deux au*teurs de cet excellent ouvrage* d'initiation concluent, comme le fait Bayrou à sa façon : « *Les protestants ont conduit la France, sans doute malgré elle et malgré eux, au départ, à s'accoutumer à la division religieuse, si grave dans l'histoire moderne de l'Europe.* » *C'est en effet* un signalé service, quand on jette les yeux hors de nos frontières.

Laurent Theis

هكذا من الأصل

L'EDITION FRANÇAISE

● **Rentrée littéraire.** Selon les estimations du magazine professionnel *Livres Hebdo*, la rentrée littéraire de l'automne s'annonce abondante avec 545 livres publiés entre la fin août et la mi-octobre, soit 12 % de plus que l'an passé. Quelque 448 romans (dont 295 français) sont programmés, contre 409 lors de la rentrée 1997 et 489 en 1996, année-record. Les 58 premiers romans à paraître seront moins nombreux qu'en 1997 (63) et qu'en 1996 (74). Parmi les 153 romans étrangers (139 en 1997 et 193 en 1996), les Anglo-Saxons domineront le marché avec 88 titres, devant les Italiens (11 titres), les Espagnols (8) et les Allemands (6). Ils concourront aux traditionnels prix de l'automne : celui de l'Académie française le 5 novembre, du Femina et du Médicis le 6, du Goncourt et du Renaudot le 9, et de l'Interallié le 17.

● **Plon condamné.** L'éditeur de *Lila dit ça*, ce texte érotique contant les exploits d'une gamine de seize ans, écrit par un inconnu sous le pseudonyme de Chimo et lancé à grands renforts de manigances médiatiques (avril 1996), s'est vu astreint à payer une amende de 30 000F de dommages-intérêts à Jean-Michel Decugis et Aziz Zemouri, auteurs du livre *Paroles de banlieue*, qu'il avait également publié (octobre 1995). Le tribunal de grande instance de Paris a jugé que des passages du roman de Chimo (fort bien documenté sur les banlieues déshéritées) étaient directement empruntés aux interviews de jeunes de banlieue reproduites dans l'ouvrage des deux journalistes.

● **L'édition en chiffres.** Le chiffre d'affaires du secteur éditorial a connu en 1997 une baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente, soit 14,019 milliards de francs contre 14,093 milliards de francs en 1996. C'est ce qu'a annoncé le président du Syndicat national de l'édition (SNE), Serge Eyrolles, lors de l'assemblée générale du syndicat. La baisse du chiffre d'affaires continue à s'accompagner d'une hausse de la production en titres (2 %), soit 47 206 contre 46 306 ouvrages, publiés parmi lesquels on note le succès toujours grandissant des livres à bas prix. Le tirage moyen chute toujours (8 798 contre 8 929, soit – 1,5 %). Ce fléchissement est dû aux secteurs des encyclopédies et dictionnaires (– 15 %) et des livres d'art (– 21 %). En revanche, le domaine scolaire (qui représente 1 % du chiffre d'affaires global) est en progression, de même que ceux du livre pratique (+ 3 %), des ouvrages d'actualité (+ 6 %) et surtout de la jeunesse (+ 10 %), des bandes dessinées (+ 11 %) et de la religion (+ 22 %). Le chiffre d'affaires de la littérature est quant à lui stable, mais pour un nombre de titres connaissant une augmentation de 5 %.

● **Latingy rachète le Sorbier.** Le groupe Latingy, dirigé par Hervé de la Martinière et qui possède notamment les éditions de La Martinière, Minerva et la structure de diffusion-distribution Diff-édit, vient d'acquérir les éditions du Sorbier, spécialisées dans l'album de jeunesse. Créé en 1979 par Régine Lilensten, le Sorbier publie chaque année une trentaine de titres et suit particulièrement le travail d'Yvan Pommaux, Anne Brouillard, May Angeli... Régine Lilensten devrait quitter ses fonctions dans le courant de l'été.

● ***Prix littéraires.*** *Le prix Guizot a* été attribué à Lucien Jaume pour *L'Individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français* (Fayard) ; les prix du Mai du livre d'art aux ouvrages *Anita Conti* (textes d'Anita Conti, Annick Cojean, Laurent Girault, H. Baba Farid, éd. Revue noire), *Vélasquez* d'Yves Bottineau (*Citadelles & Mazenod*) et *Eugène Delacroix, aquarelles et lavis*, d'Ivan Bergerol, Arlette Sérullaz et Pauline Pons (RMN/éd.du Laquet); le Prix du roman baie des Anges à Franz-Olivier Giesbert pour *Le Sieur Dieu* (Grasset) à l'occasion du troisième Festival du livre de Nice ; le Prix radio de la SACD à Pierre-Robert Leclercq pour l'ensemble de son œuvre de fiction radiophonique ; le prix Mousquetaire à Yasmina Reza pour *Hammerklavier* (Albin Michel) et à André Brincourt pour *Langue française, terre d'accueil* (Rocher) ; le Prix international de poésie Wallonie-Bruxelles/Patrick Frèche à Marcel Moreau ; le prix de la Fondation Pierre-Lafue à Pierre Joxe pour *L'Edit de Nantes, une histoire pour aujourd'hui* (Hachette Littératures).

Le must londonien

La capitale britannique se pare d'un joyau avec la nouvelle British Library

Avis aux touristes qui se rendent à Londres : en marge du vieux parcours fléché, il est un must que ne signalent pas encore les guides touristiques, c'est la visite de la Public Library, inaugurée le 25 juin par la reine. Il s'agit de la plus importante réalisation architecturale publique dans la capitale depuis l'achèvement du complexe du National Theatre en 1970. A l'instar des tours de Canary Wharf, du Lloyd's ou du Barbican Centre, cette cathédrale de la culture a transformé le visage de la métropole. Une réputation sulfureuse a longtemps collé à cette institution, comparable à la Bibliothèque nationale, construite à côté de la gare de St. Pancras, dans le nord de la capitale. En premier lieu, le quartier choisi, Kings Cross, est une zone industrielle à l'abandon aujourd'hui, au cœur d'un vaste projet de rénovation urbaine. Maisons de passe, hôtels minables, ivrognes, HLM gigantesques : on est bien loin de l'atmosphère tranquille du quartier de Bloomsbury et du British Museum, qui avait abrité jusque-là la bibliothèque. Ensuite, le retard considérable dans la construction, qui a fait tripler le coût des travaux – pour s'élever à 5 milliards de francs –, les empoignades politiques et les tergiversations du Trésor au cours des dix-huit ans de gouvernement conservateur ont amené l'architecte sir Colin St John Wilson à évoquer *« le plus grand désastre britannique »* à propos de son chemin de croix bureaucratique. Les *attaques du prince* Charles comparant le bâtiment aplati de brique rouge à *« une école pour la police secrète »* n'ont pas arrangé les choses. Les « modernes » dénoncent l'entrée pharaonique, faisant large part au marbre, les « anciens » le caractère banal, fonctionnel et froid des salles de lecture. Autre travers, faute de place, un tiers des volumes ont dû être entreposés dans plusieurs dépôts situés en banlieue. Enfin, pour des raisons budgétaires, seulement cinq des onze salles sont actuellement ouvertes aux lecteurs.

POINTS NOIRS

« Je ne peux pas faire fonctionner un tel ensemble avec une enveloppe financière aussi minable (1). *Le problème, c'est que l'on nous considère comme une charge pour la société et pas comme une valeur ajoutée. »* Pour couronner le tout, à la veille même de l'ouverture, le directeur général, Brian Lang, a laissé entendre qu'il pourrait être obligé de mettre fin à *la gratuité et d'imposer* un droit d'entrée.

Le montant du ticket pourrait varier de 50 francs la journée à plusieurs milliers de francs pour les chercheurs. Face à la levée de boucliers des milieux universitaires, le responsable a indiqué que, pour exonérer les étudiants de cette charge, il est prêt à faire payer davantage les entreprises qui utilisent la bibliothèque ou à louer les locaux aux banquiers de la City pour l'organisation de séminaires ou de réceptions. Malgré ces points noirs, aux yeux des experts, la British Library bénéficie d'un atout de choc : son système informatique haut de gamme qui limite à cinquante minutes maximum l'attente. Les lecteurs formulent en effet directement leur demande *via* un ordinateur central. Les livres sont acheminés jusqu'à un réceptacle, les employés n'intervenant *donc qu'au* départ et à l'arrivée. L'utilisation du réseau Internet est également disponible. Ainsi Elisabeth II, qui avait commandé le best-seller un tantinet antimonarchiste de l'un de ses biographes, Ben Pimlott, a reçu l'ouvrage dans les quinze minutes ! Les concepteurs ont recyclé avec succès *les matériaux classiques*, en particulier la brique, matériel vernaculaire de Londres, située au milieu d'un banc d'argile. Les couleurs choisies – moquette bleue, murs pastel –, le recours au chêne clair et au cuir, créent une ambiance tranquille propice aux études. La célèbre Reading Room du British Museum *réalisée par Panizzi, dont s'inspira* Labrousse pour la Bibliothèque nationale, petite, vétuste, était devenue incapable de satisfaire la demande. Enfin, preuve du succès de cette initiative, une vive controverse a éclaté à propos de l'extension éventuelle de la British Library sur un terrain adjacent, également convoité par *une chaîne de super*marchés et par la gare de St. Pancras.

Marc Roche

(1) 850 millions de livres par an

Des livres au comptoir

Visite au bar littéraire La Belle Hortense

Ils s'appellent Nathalie Chkroun, Hernan Toro, Xavier Denamour. Deux viennent de l'édition et de la librairie, et sont des amoureux de la littérature ; le troisième *dirigeait dé*jà Le Café des philosophes, La Chaise au plafond et Le Petit Fer à cheval, à quelques mètres les uns *des autres*, dans le quartier du Marais à Paris. Ils avaient envie de créer *« un lieu »*, un endroit où les gens pourraient venir, se rencontrer, feuilleter des livres, les acheter, boire un coup, monter leur cave, discuter ou simplement lire tranquille. Mais pas un lieu de drague. Pas un lieu branché. Quelque chose d'autre. Une porte que l'on pousse, seul ou avec des amis, et où l'on se sente tout de suite à l'aise. C'était une idée, un rêve, une envie. Quelque chose à quoi ils pensaient depuis longtemps. Rien de concret, pourtant, jusqu'à ce que le hasard s'en mêle et qu'en très peu de temps tout devienne possible et qu'ils puissent faire exister La Belle Hortense – en hommage à Jacques Roubaud –, ce « bar littéraire » qui très vite a rencontré sa clientèle. Des habitués, des gens du coin, et d'autres qui passent par hasard dans ce quartier, l'un des plus fréquentés de jour comme de nuit, ou qui viennent voir et qui restent, et *qui reviennent* pour une heure ou jusqu'à la fermeture. Ils sont jeunes, étudiants, aiment à lire des choses importantes qui les marqueront pour la vie. Hernan les surnomme *« les inquiets »*. Ou ils ont dix ans de plus et viennent égrener les heures à perdre, *« un peu revenus de tout et plus inquiets pour deux sous »*. Et il y a les autres, et même ceux qui se trompent, venus chercher la compagnie d'une nuit et qui font trois petits tours et puis s'en vont. Le décor suffit à donner le ton : du bois pour les livres, un grand miroir, des fleurs séchées, une petite salle au fond, avec, au mur, des photos, et le bar et ses tabourets. De la musique en pente douce. Du jazz surtout, mais aussi des tangos ou Na*thalie Atlas*. Ce qu'ils aiment. Comme pour les livres... Pablo Neruda. Hannah Arendt. Henri Michaux. Pascal Quignard. Et parce qu'ils organisent des animations, le mercredi soir, ils en découvrent d'autres qui viennent ou qu'ils font lire à haute voix par des comédiens, ou qu'ils déclament eux-mêmes. *Comme* le poète Nino Judice. Ou encore, à la rentrée, de la langue d'oc ou, plus curieusement, un travail sur l'érotomanie et la mystique féminine. Inconvénient ou avantage, l'endroit est si petit que, lorsque trente personnes s'y pressent, on peut craindre des évanouissements ; mais c'est aussi ce *qui crée cette* sensation d'intimité, de convivialité, de plaisir informel et partagé.

Martine Silber

31, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris. Tél : 01-48-04-71-60. Ouvert du lundi au vendredi, de 17 heures à 2 heures du matin ; le samedi et le dimanche, de 13 heures à 2 heures.

L'Italie célèbre Leopardi

C'est le philosophe autant que le poète que les Italiens ont honoré à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Giacomo Leopardi, l'auteur des *Chants*, des *Petites Œuvres morales* et du *Zibaldone*, né le 29 juin 1798 et décédé en 1837. Pour célébrer dignement celui qui est considéré comme une des figures de proue de la culture italienne du XIXe siècle, le Centro nazionale di studi leopardiani a coordonné un vaste programme de manifestations – se poursuivant jusqu'à la fin de l'année – avec l'ambition de satisfaire les *spécialistes tout comme* le grand public. Ainsi, si plusieurs colloques visent à analyser en profondeur les différents aspects de l'œuvre de Leopardi, les tables rondes et les lectures publiques s'adressent de préférence aux plus jeunes, au même titre que les concerts et les représentations théâtrales tirées de ses livres. Les manifestations se produiront dans différentes villes, et surtout sur les lieux où Leopardi a vécu : Recanati, le petit bourg des Marches où il naquit *et passa sa jeunesse, Rome, Florence et* Naples, où il est mort encore jeune des suites d'une maladie. La télévision italienne ne sera pas absente des célébrations, puisqu'une lecture intégrale des *Chants* sera proposée en plusieurs soirées par Carmelo Bene, qui mettra l'accent sur la valeur sonore du « pessimisme cosmique » du poète philosophe.

Cet anniversaire est également à l'origine de plusieurs publications remarquables, parmi lesquelles, par exemple, les essais de Luigi Baldacci, *Il Male nell'ordine* (Rizzoli), ou la nouvelle version augmentée de la biographie écrite par Rolando Damiani, *All'apparir del vero* (Mondadori). Toutefois, c'est seulement en septembre que paraîtra la plus attendue des publications du bicentenaire, l'*Epistolario* (Bollati Boringhieri), qui réunit la totalité des 1 790 lettres de Leopardi, avec les réponses de ses correspondants. Il s'agit d'un énorme travail auquel se sont consacrés, pendant plusieurs années, Franco Brioschi et Patrizia Landi, qui, en réunissant ces échanges épistolaires, aident les lecteurs à mieux comprendre la richesse *des relations dont s'est nourrit* l'œuvre de l'écrivain italien.

Bien que très connu et aimé en Italie, Leopardi n'est pas encore suffisamment apprécié à l'étranger, où sa renommée reste souvent confinée à l'intérieur du cercle des universitaires et des italianistes. C'est le cas en France, où l'auteur des *Petites Œuvres morales* tarde à être découvert par le grand public, ce qui rend plus que jamais utiles les quelques publications issues du bicentenaire, tels *l'essai de Mario Luzi, Le Présent de Leopardi* (Verdier) ou la dernière livraison de la revue *Europe*, dont le riche dossier consacré au poète de Recanati propose les contributions, entre autres, de Jean-Baptiste Para, Antonio Prete, Michel Orcel, Mario Andrea Rigoni, Bernard Simeone, Jean-Charles Vegliante et Giorgio Panizza. De leur côté, les éditions Allia, qui, depuis quelques années, ont consacré à Leopardi un riche programme de traductions, annoncent pour le mois d'août une anthologie du *Zibaldone*, dont le titre sera *Tout est rien*. Enfin, après une série de lectures dans les bibliothèques de la ville de Paris à l'automne, les célébrations du bi*centenaire vont se clôturer en décembre* à la Sorbonne avec un grand colloque international de trois jours, organisè en collaboration avec l'Institut culturel italien.

Fabio Gambaro

A L'ETRANGER

● **ALLEMAGNE :** un manuscrit de Descartes vendu aux enchères
Plusieurs documents de grande valeur, dont une lettre du philosophe français René Descartes (1596-1650), seront vendus aux enchères les 7 et 8 juillet à Berlin, a indiqué l'antiquaire berlinois J. A. Stargardt. La lettre de René Descartes, adressée au philosophe anglais Thomas Hobbes, est estimée à au moins 45 000 dollars. Au total, 1 400 manuscrits de personnalités de la littérature, des arts ou de personnages historiques seront mis en vente à Berlin.

● **ESPAGNE :** Foires du livre
La Foire du livre de Madrid a reçu cette année quelque deux millions et demi de visiteurs, 50 000 de plus qu'en 1997. En revanche, le nombre de livres vendus a baissé, passant de 475 600 à 444 143, pour un chiffre d'affaires, toutefois nettement supérieur, ce qui s'explique probablement par l'augmentation du prix moyen des livres. La Co lombie est l'invité d'honneur de la Fête du livre qui aura lieu à Barcelone du 2 au 12 juillet. Une quinzaine d'écrivains sont attendus, entre autres Alvaro Mutis, Santiago Gamboa, Ricardo Cano Gaviria, Alfredo Molano et Juan Carlos Botero.

● **GRANDE-BRETAGNE :** les cendres de D. H. Lawrence à Nottingham ?
Le conseil municipal de Nottingham, *« horrifié »* d'apprendre que le tombeau de D. H. Lawrence était laissé à l'abandon par l'université du Nouveau-Mexique, qui n'a pas les moyens d'en prendre soin (« Le Monde des livres » du 5 juin), a émis le souhait de voir revenir l'urne qui contient les cendres de l'écrivain dans sa ville natale. David Herbert Lawrence avait quitté l'Angleterre sous la pression d'une société bien-pensante qui jugeait ses romans immoraux, l'obligeant à chercher refuge à l'étranger. Par ailleurs, un de nos lecteurs nous signale que des doutes pèsent sur l'authenticité même des cendres : Angelino Ravagli, le troisième mari de Frida, la veuve de Lawrence, aurait avoué s'en être débarrassé avant de s'embarquer pour New York et avoir mis d'autres cendres dans l'urne à son arrivée.

● **SUISSE :** Jean Ziegler boycotté ?
Cent trente écrivains suisses représenteront leur pays, invité d'honneur de la prochaine Foire du livre de Francfort, mais pas Jean Ziegler, l'auteur de *Dieu, la Suisse et les morts* et de *La Suisse lave plus blanc*. Officiellement, c'est parce qu'il n'est pas romancier. Mais il est permis de penser (certains ne s'en privent pas) que c'est surtout parce qu'il est trop critique à l'égard de son pays en général et des banques en particulier.

AGENDA

● **DU 27 JUIN AU 12 JUILLET. LECTURE. A Vienne** (Isère), *bibliothèques de plein air et lectures publiques de Sylvie Doizelet, Jacques Réda et Paul de Roux pendant toute la durée du festival de jazz.* (rens. : 04-74-85-07-27).

● **DE JUILLET À SEPTEMBRE. FESTIVAL. A Montolieu**, « village du livre », sont organisées toute l'année des rencontres littéraires. Foire aux livres anciens, expositions (tél. : 04-68-24-80-04).

● **DU 6 AU 10 JUILLET. LECTURES. En Arles**, lectures publiques au théâtre antique (rens. : 04-90-49-56-78).

● **LES 6, 7 ET 8 JUILLET. CONGRÈS. A Paris**, se tiendra le 50e congrès de l'Association internationale des études françaises. Les thèmes de ce congrès sont : l'état des études françaises dans les pays germanophones, Potocky, l'écrivain et son éditeur, et le journal d'écrivain depuis les Goncourt (Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, salle Dussane 45, rue d'Ulm, 75005).

● **LE 8 JUILLET. CRITIQUE. A Montpellier**, le magazine *Reg'arts* et le *Centre régional des lettres organisent des mercredis littéraires mensuels* (tél. : 04-67-22-81-29).

● **DU 10 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE. EXPOSITION. A Marseille**, le Centre international de poésie organise une exposition sur le thème « Ecritures/Collages » autour de Bernard Heidsieck (CIP, Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002, Marseille, rens. : 04-91-62-91-15, e-mail : CIPMARSEILLE-@wanadoo fr).

● **DU 9 JUIN AU 1er AOÛT. EXPOSITION. A Reims**, la bibliothèque Carnegie organise une exposition sur le thème de l'almanach du XVIe au XXe siècle *avec le soutien des éditions du* Coq-à-l'Ane. Cette exposition sera reprise de septembre à octobre à la bibliothèque municipale de Troyes (2, place Carnegie, 51100 Reims, du mardi au samedi sauf le jeudi matin).

● **DU 21 AU 26 JUILLET. MÉDITERRANÉE. A Lodève** (Hérault), se *tiendra le premier* Festival de poésie méditerranéenne. Lectures publiques, cafés littéraires et musicaux, tables-rondes, concerts (rens. : 04-67-88-86-10).

● **DU 6 AU 16 AOÛT. PHILOSOPHIE. A Grasse**, se tiendra le Banquet du livre sur le thème *« Dire la vérité »* (rens. : 04-68-24-05-75).

● **LES 13 ET 14 AOÛT. LECTURE. A Saint-Chély-d'Apcher** (Lozère), la librairie Le Rouge et le Noir organise la deuxième édition de « Livres-Echanges » (Librairie Le Rouge et le Noir, 85, rue Théodore Roussel, 48200, Saint-Chély-d'Apcher, *tél.* : 04-66-31-00-42).

● **LES 26 ET 27 SEPTEMBRE. MALLARMÉ. A Sens**, à l'occa*sion du centenaire de la mort de* Mallarmé, la ville natale de l'écrivain organise une série de colloques et d'expositions (rens. : 01-42-57-99-92).



Par un arrêt rendu par la 4ème Chambre section B de la Cour d'Appel de Paris le 12/12/1997, confirmatif d'un jugement rendu le 30/06/1994 par la 3ème Chambre 2ème section du TGI de Paris, la **Sté EDITIONS SAND** qui a son siège social 6, rue du Mail à PARIS 2ème, a été jugée coupable de contrefaçon, pour avoir à deux reprises, reproduit deux photographies dont Jean-Pierre LELOIR est l'auteur, dans le livre « BREL - LE LIVRE DU SOUVENIR » en 1992 et 1993 et porté atteinte aux droits patrimoniaux et moraux d'auteur de M. Jean-Pierre LELOIR. En conséquence la **Sté EDITIONS SAND** a été condamnée à payer à titre de dommages-intérêts à M. Jean-Pierre LELOIR les sommes de 30.000 F en réparation de son préjudice patrimonial, 50.000 F en réparation de l'atteinte à son droit moral, 8.000 F au titre des frais irrépétibles de première instance, 8.000 F au titre des frais irrépétibles d'appel, la publication du dispositif du jugement, avec mention de l'arrêt, ayant été ordonnée par la Cour dans la limite de 15.000 F, aux frais de la **Sté EDITIONS SAND**.
Le jugement et l'arrêt ont en outre interdit à la **Sté EDITIONS SAND** d'exploiter et de reproduire dans d'éventuelles rééditions les deux photographies de M. Jean-Pierre LELOIR, ce sous astreinte de 800 F par infraction constatée à compter de la signification du jugement du 30/06/1994, et l'arrêt du 12/12/1997 a condamné la **Sté EDITIONS SAND** et le SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION aux entiers dépens.
Pour extrait, Jean-Louis LAGARDE, Avocat à la Cour.